


VELUT·ARBOR·ÆVO



L'ESPRIT
DE LA LIGUE,

OU

HISTOIRE POLITIQUE

DES TROUBLES DE FRANCE;

Pendant les XVI.e & XVII.e siècles.

Il faut dire la vérité quand on écrit l'Histoire ; mais il faut la dire avec tout l'éclat de son tonnerre, quand on parle des vices des Princes, & de ces vices encore qui ruinent les Monarchies, & qui fauchent des races royales toutes entières.
(*Le Laboureur, tom. II, pag. 621.*)

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez JEAN-TH. HERISSANT Fils, Libraire, rue Saint-Jacques.

M. DCC. LXVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



TABLE SOMMAIRE.

LIVRE QUATRIEME.

1571.

Grande tranquillité en France. Si elle ne servit qu'à préparer de nouveaux troubles. Mesures qu'on prend après la paix. On propose le mariage du Prince de Béarn avec la sœur du roi. Mariage de l'amiral & autres. On parle de la guerre de Flandre. L'amiral & la reine de Navarre viennent à la cour. Les deux reines s'observent. On remet la guerre de Flandre sur le tapis.

1572.

Embaras de Charles IX, il trouve des obstacles pour le mariage de sa sœur. Comment il rassure le Pape. Ce qu'on doit penser des auteurs contemporains, résultat de leurs récits. Le roi ménage les Calvinistes. Les Catholiques

Barthélemi à Rome, en Allemagne, en Espagne. Quatrième guerre civile.

1573.

Siége de la Rochelle. Le roi y fait entrer la Noue pour commander, sa conduite, ses exploits; il est rappelé, sa prudence. Secours d'Angleterre pour la Rochelle, négligence du duc d'Anjou, activité des Rochelois. Quatrième paix. Punition de Sancerre. Le duc d'Anjou roi de Pologne, il quitte la France.

1574.

Dépérissement de Charles IX. Intrigues de cour, entreprise des *jours gras* mal conduite. On trompe la reine. Aveu de la Mole & terreur de la cour. Mesures que prend la reine. Procès de la Mole & de Coconnas. Véritable but de l'intrigue, punition des conjurés. Avantages que la reine tire de ce complot, ce qu'on en pensa. La reine se saisit du gouvernement. Mort de Charles IX, son caractère. Etat du royaume, dispositions des esprits, mœurs de la cour. Voyage de Henri en Pologne, comme il s'y conduit, comment il la quitte. Factions en France & petites guerres. Montgommeri décapité. Assemblée de Millaud, Damville signe la confédération de Millaud. Henri III rentre en France, son caractère. Cinquième guerre civile. Insolence des révoltés, pourquoi les affaires empirent. Le roi s'as-

---

LIVRE CINQUIEME.

qu'on en pense dans le temps. Premiers Etats de Blois.

1577.

Embaras du roi au sujet de la Ligue, il s'en déclare chef. Députation aux mécontens, leurs précautions contre les Etats. Conduite particulière du roi de Navarre, sa réponse à la députation, celle des autres chefs. Les Etats ne décident rien sur la guerre; partage à ce sujet dans le conseil du roi. On négocie. Damville se laisse gagner, les autres chefs cèdent. Edit de Poitiers & articles de Bergerac. Nécessité de cet édit pour le roi, pour le royaume. Cruauté de Baleins. Sixième paix, les armées se séparent, le roi se livre aux plaisirs.

1578.

Foible de Henri III pour ses mignons, picoteries de jeunes gens. Projets du duc d'Anjou sur la Flandre, mal secondé par le roi. Insolence des mignons à l'égard de Monsieur; le roi les appuie & se brouille avec le duc : les deux frères se réconcilient & les favoris aussi. Le duc d'Anjou quitte la Cour. Querelles des mignons, mort de Caylus & Maugiron, chagrin du roi, mort de Saint-Maigrain.

1579.

Mort de Bussi. Retour du duc d'Anjou en cour; la reine travaille à établir la paix. Traité de Nérac.

1580.

Rupture, ſeptième guerre dite des *amoureux*, les cauſes, l'une galante, l'autre politique. Bruſques expéditions de tous côtés, le roi ſe met en défenſe & négocie. Septième paix.

1581.

Eſpérances du duc d'Anjou. Profuſion du roi en faveur de ſes nouveaux favoris, ſa folle amitié pour eux, ſes fauſſes idées ſur la Religion. Aventure de la ſarbacane. Politique du duc de Guiſe.

1582.

Celle du roi bien inférieure, il ſe brouille avec le clergé. Le duc d'Anjou nommé duc de Brabant, ſes affaires prennent un bon tour, dépit des Eſpagnols, conjuration de Salcède, il eſt puni, on étouffe l'affaire.

1583.

Excès des prédicateurs, patience du roi. Affront fait à la reine Marguerite par ſon frère, elle reſte déshonorée & oubliée. Contrariété entre les loix de Henri & ſa conduite, indignation des peuples contre le luxe & les divertiſſemens du roi.

1584.

Négociations générales, fautes du duc d'Anjou en Flandre, ſa mort, ſon caractère.

1585.

La Ligue se fortifie sous le nom du roi. Le duc de Guise se détermine a agir. On prend le prétexte de la succession au trône. Droit prétendu par le cardinal de Bourbon. Appas que le duc de Guise lui présente, ruses par lesquelles il attache les autres seigneurs à la Ligue, alarmes qu'il jette dans l'esprit des peuples; il ne trouve pas la Ligue encore assez forte pour éclater. Le roi d'Espagne l'exige. Premiers efforts de la Ligue & huitième guerre. Origine de la *faction des Seize*. Paris devient le centre de la Ligue, fermentation qui y regne. Manifeste de la Ligue & autres écrits, ses agens zélés. Le P. Matthieu *courier de la Ligue*, en marque le but. Le roi se laisse épouvanter, il prend le plus mauvais parti. Conférence d'Epernai. Traité de Nemours, crainte qu'il inspire au roi de Navarre, combien cette paix fut utile au duc; le roi de Navarre par condescendance, ne s'y oppose pas, il prend néanmoins des mesures. Henri III se prépare, malgré lui, à la guerre contre le roi de Navarre, il en marque sa répugnance, les Ligueurs n'en deviennent que plus hardis; il met des troupes sur pied. Bon mot de la duchesse d'Uzès. Neuvième guerre dite *des trois Henris*. Exploits rapides du roi de Navarre. La Ligue a recours au pape. Dispositions de la cour de Rome, Sixte V fulmine une bulle

les rebelles. Le conseil de la Ligue brusque les affaires. Passion de la duchesse de Montpensier contre le roi. Conjuration contre Boulogne, révélée par Poulain, il en découvre d'autres contre la personne même du roi. Projet des barricades, le duc de Mayenne à la tête ; il le manque, le roi se contente de le railler. Le duc de Guise s'irrite de la précipitation des Ligueurs & s'appaise. Différence entre Henri III & Elisabeth. Mort de Marie Stuart, son supplice utile aux Ligueurs. Processions blanches. Le comte du Bouchage se fait Capucin. Nôces du duc d'Epernon. Les Allemans entrent en France. Le roi forme un plan de défense. Présomption de Joyeuse. Elle le pousse à combattre le roi de Navarre. Bataille de Courtras. Bonté & bravoure de Henri IV, sa piété. Défaite des Catholiques, modération de Henri après la victoire. L'armée Allemande souffre dans sa marche, elle est mal commandée, elle veut joindre le roi de Navarre & se trouve arrêtée. Etat déplorable où elle est réduite. Le roi sort de Paris contre elle, forcé par les Ligueurs : ils pressent le duc Guise d'arrêter le roi, raisons politiques qui l'en empêchent. Le roi de Navarre ne seconde point l'armée Allemande, battue & investie, elle pose les armes. Le roi permet aux Allemans de se retirer, affreux massacre qu'on en fait dans leur retraite. Le roi rentre triomphant dans Paris.

1588.

Aſſemblée de Nanci, la Ligue y dreſſe une requête inſolente. Perplexité du roi, cauſée par l'ignorance où on le tient, par les partialités dont il eſt témoin. Eſtime générale pour le Duc de Guiſe, ſes grandes qualités. Petiteſſe du roi. Mort du Prince de Condé, ſon caractère. Comment Guiſe eſt pouſſé aux derniers éclats.

Fin de la Table Sommaire du Tome II.



L'ESPRIT



L'ESPRIT DE LA LIGUE,

OU

HISTOIRE POLITIQUE DES TROUBLES DE FRANCE,

Pendant les XVIe & XVIIe Siècles.

LIVRE QUATRIEME.

CHARLES IX. 1571.

Grande tranquillité en France.

De Thou, liv. L. Davila, liv. V.

PENDANT que le bruit des armes se faisoit entendre dans toute l'Europe, que les princes Catholiques, excités par Pie V, couvroient la mer de vaisseaux, & opposoient des efforts victorieux aux conquêtes du cruel Sélim, empereur des Turcs : pendant que l'Allemagne surchargée de sectes, s'agitoit encore pour établir l'équilibre entr'elles; que la discorde régnoit en Ecosse; que l'Angleterre étoit en proie aux conjurations, & que les Flamands, soutenant

CHARLES IX. 1571.

contre les forces redoutables de l'Espagne leur liberté, & le droit de professer la nouvelle Religion, éprouvoient toutes les horreurs d'une guerre intestine; on vit en France une révolution bien surprenante : la paix, l'union, la concorde entre tous les ordres de l'Etat. On vit ces confédérés si ombrageux, si disposés à frapper les premiers coups, dans la crainte d'être prévenus, déposant leurs soupçons, vivre tranquillement sous la sauve-garde de la parole royale. On vit Charles, oubliant le crime des révoltés, s'intéresser tendrement à la félicité de ses sujets désormais appliqués à lui plaire, leur proposer des mariages, discuter les plaintes par des envoyés pacifiques, punir les brouillons, artisans de nouveaux troubles, recevoir des Calvinistes plusieurs avis avantageux à l'Etat, en concerter avec eux l'exécution, & gagner leur confiance au point d'en obtenir avant le temps la restitution des places de sureté. Que penser de Charles IX, d'un jeune roi de vingt-deux ans, si tant de témoignages de bonté ne furent qu'une feinte employée pour enfoncer plus surement le poignard? & s'il eut l'ame assez noire pour méditer pendant deux ans l'af-

Sulli, tome I, p. 75.

freux projet d'aſſaſſiner ſoixante-dix mille de ſes ſujets ?

CHARLES IX. 1571.

Si elle ne ſervit qu'à préparer de nouveaux troubles.

C'eſt encore un problême, de ſavoir quels furent les reſſorts ſecrets du maſſacre connu ſous le nom de la *S. Barthélemi* ; juſqu'à quel point Charles IX y trempa; ſi l'on eut d'abord deſſein d'étendre la proſcription à un ſi grand nombre de victimes ; enfin, à quelle époque il faut faire remonter la réſolution priſe en cour d'abattre le Calviniſme, en exterminant les plus capables de le ſoutenir. Le crime une fois commis a paru ſi horrible, tant de gens ont eu intérêt de déguiſer les faits, afin de détruire, s'ils avoient pu, les monumens de leur honte, qu'il n'eſt point étonnant que dans la diſcuſſion de ce point d'hiſtoire, nous ne marchions qu'environnés de ténèbres.

Mais à travers ces obſcurités affectées, il nous reſte encore aſſez de lueurs pour indiquer d'une main ſure les principaux conſeillers, & les vrais auteurs de cette ſanglante cataſtrophe. Quant au fil de l'intrigue, à l'époque de ſon commencement, au dégré de complicité des coupables, ſi nous n'avons pas ſur toutes ces choſes des témoignages auſſi concluans, du moins ne manquons-

Charles IX. 1571.

nous pas de connoiſſances propres à ſatisfaire une curioſité réglée par la raiſon. Ceux qui écrivent après l'événement, ont coutume de lier les circonſtances, comme ſi elles avoient été toutes prévues & arrangées à deſſein. Il eſt néanmoins conſtant, que dans les affaires les mieux combinées il y a toujours des faits qui ne ſont que le fruit de l'occaſion, & l'ouvrage du moment. On verra l'application de ce principe, dans ce qui ſe paſſa avant & après la S. Barthélemi.

Meſures qu'on prend après la paix.

La paix faite, la cour vit avec peine les chefs des confédérés fixer leur ſéjour à la Rochelle, comme s'ils euſſent craint une nouvelle ſurpriſe, en ſe ſéparant & en retournant dans leurs terres, dont le ſéjour tranquille ſembloit faire auparavant l'objet de leurs deſirs. Elle leur en témoigna ſa peine. Ils répondirent qu'ils ne ſe méfioient point du roi; que cependant le voyant toujours obſédé par les Guiſes, & les autres auteurs des troubles, ils avoient tout lieu d'appréhender le retour des préjugés qu'on lui avoit inſpirés contr'eux dès ſon enfance : qu'au reſte ils ne faiſoient aucuns mouvemens, ni préparatifs de guerre : qu'ils avoient à la

vérité augmenté les troupes mises en garnison dans les places de sûreté ; mais parceque le roi avoit lui-même augmenté celles des villes voisines : qu'enfin ils ne restoient assemblés que pour faire sur eux-mêmes la répartition des dettes qu'ils avoient contractées pour la cause commune.

CHARLES IX, 1571.

Ces raisons étoient plausibles ; aussi s'appliqu'a-t-on moins à y répondre, qu'à les détruire, en donnant toute satisfaction aux princes & à l'amiral. En traitant la paix, on avoit parlé de marier le prince de Béarn avec Marguerite de Valois, la dernière sœur du roi. On remit peu de temps après cette alliance sur le tapis, comme un moyen assuré de dissiper tous les doutes, & de serrer les nœuds d'une union parfaite. La princesse étoit de quelques mois plus âgée que son futur époux, belle, spirituelle, & montrant déja pour l'intrigue un gout qui se tourna plutôt vers la galanterie que vers la politique. Jeanne, reine de Navarre, répondit respectueusement à cette proposition, mais sans s'engager.

On proposé le mariage du prince de Béarn avec la sœur du roi. *Brantôme, tome I.*

Il sembloit qu'un vieux guerrier, comme l'amiral, étoit inattaquable du côté de la tendresse : cependant il ai-

Mariage de l'amiral.

CHARLES IX. 1571.

ma, il fut aimé, & le mariage de l'homme peut-être le plus grave de la France, se traita comme une aventure de roman. Une dame de Savoie, nommée Jacqueline d'Entremont, veuve très-riche, s'éprit d'une vive passion pour l'amiral, sur sa seule réputation; & l'enthousiasme s'en mêlant, elle résolut de donner à ce héros de sa Religion sa main & ses biens. Ce dessein rendit le duc de Savoie attentif aux démarches de la veuve; mais malgré les surveillans, Jacqueline s'évada, & vint à la Rochelle épouser Coligni. Le duc irrité, saisit ses terres. En vain le roi réclamé par les deux époux, interposa ses bons offices, le prince demeura inflexible.

Et autres.

L'amiral se montra peu sensible à cette disgrâce; & dans le même temps il donna une autre preuve non équivoque de désintéressement, en mariant Louise de Châtillon sa fille à Téligni, simple gentilhomme, sans fortune, mais excellent négociateur, possédant à fond les affaires du parti, & plus en état qu'aucun autre d'en faire valoir les intérêts, par son habileté & sa prudence. Le prince de Condé se prépara aussi à épouser Marie de Clèves, troisième sœur de la duchesse de Guise, qui avoit été élevée

par la reine de Navarre dans la nouvelle Religion. Enfin la cour de France fit à Elisabeth, reine d'Angleterre, des propositions de mariage entr'elle & le duc d'Anjou, frère du roi; mais ce projet ne fut point alors appuyé des démarches nécessaires.

On parle de la guerre de Flandre.

Brantôme.

Il en revenoit du moins cet avantage, que les esprits amusés par l'espérance, les plaisirs ou les soins d'une nouvelle alliance, perdoient insensiblement l'habitude de la guerre. L'amiral auroit voulu qu'on eût ainsi captivé les Calvinistes, moins par la violence que par la diversion. *Je sai bien ce qu'il m'en dit à la Rochelle*, écrivoit Brantôme, *voyant bien le caractère de ses Huguenots, que s'il ne les occupoit & amusoit au-dehors, pour le sûr ils recommenceroient à brouiller au dedans, tant il les connoissoit brouillons, remuans, frétillans, & amateurs de la picorée.* Il desiroit ardemment quelque guerre étrangère, & n'en voyoit pas de plus commode & de plus avantageuse à la France, que celle des Pays-bas.

Ces provinces révoltées contre l'Espagne, épuisées par leurs propres victoires, étoient réduites à ne pouvoir plus se soutenir sans troupes étrangères.

CHARLES IX. 1571.

Au défaut de la France, elles menaçoient de se jeter entre les bras de l'Angleterre. Première raison de les aider, pour ne pas laisser cet avantage à nos rivaux. De plus, on ne pouvoit douter que ce ne fût le roi d'Espagne, qui par ses conseils, son argent, ses secours mesurés, non sur nos besoins, mais sur les règles de sa politique, n'entretînt la guerre civile en France. Or, nul meilleur moyen de se venger sans risque & sans peine, que de lui opposer dans son propre pays les Calvinistes François, dont il poursuivoit la ruine.

L'amiral & la reine de Navarre viennent à la cour.

Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, vint exprès en France exposer ces raisons au conseil. Charles IX parut les gouter; mais il renvoya Nassau à Coligni, lui faisant entendre qu'avant de prendre sa dernière résolution, il vouloit conférer avec l'amiral. Si c'étoit un appas destiné à lui inspirer une confiance pernicieuse, il étoit trop flateur pour que l'amiral ne s'y laissât point prendre. Il se détermina donc à paroître à la cour.

Sur la fin de l'été, le roi alla de Blois en Touraine. Cette démarche se faisoit en faveur de la reine de Navarre, qui ne pouvant décemment se refuser aux avances de la cour, au sujet du

mariage du prince de Béarn, ne se livroit cependant qu'avec inquiétude. Elle amena au roi Henri son fils, le prince de Condé, & enfin l'amiral. *Je vous tiens*, dit le roi à ce vieux guerrier, en le retenant lorsqu'il se jeta à ses pieds par respect, *je vous tiens : & vous ne nous quitterez pas quand vous voudrez. Voici*, ajouta le monarque d'un air satisfait, *le jour le plus heureux de ma vie.* La suite de la réception répondit au commencement : la reine mère, le duc d'Anjou, tous les seigneurs, comblèrent Coligni de caresses ; & surtout le duc d'Alençon, le plus jeune frère du roi, qui se laissant aller à la franchise de son âge, sembloit ne pouvoir assez exprimer les sentimens d'estime dont il étoit pénétré pour l'amiral.

CHARLES IX. 1571.

Au milieu des plaisirs qu'occasionna cette réunion, on parla de décider le mariage du prince de Béarn. Difficultés par rapport à la différence de Religion, au temps, à la manière de la célébration : le roi, qui souhaitoit la conclusion de cette affaire, aplanissoit tout. Jeanne d'Albret étoit étonnée de tant de complaisance. Elle regardoit, elle examinoit avec la circonspection d'une personne qui se défie, & qui a honte

Les deux reines s'observent.

Mém. de Tavannes, p. 376.

CHARLES IX. 1571.

de le faire paroître. La reine mère, non moins curieuse sur le compte de Jeanne, l'observoit, & auroit voulu lire dans son ame. *Comment m'y prendre*, disoit-elle un jour à Tavannes, *pour découvrir le secret de la reine de Navarre? Entre femmes*, répondit Tavannes en riant, *mettez la première en colère, & ne vous y mettez point; vous apprendrez d'elle, & non elle de vous.*

On remet la guerre de Flandre sur le tapis.

Mém. de Mornai.

On parla aussi de la guerre de Flandre. Il y eut des mémoires pour & contre. Le roi les lut, & en conféra avec l'amiral. Il le consulta aussi sur le traité que la France étoit sur le point de conclure avec l'Angleterre; & toujours il paroissoit prendre un singulier plaisir dans sa conversation. Coligni demanda, dans l'automne, permission d'aller faire un tour à Châtillon-sur-Loing. Charles le lui accorda, le rappela peu de temps après, lui permit de retourner encore; & ainsi finit l'année, avec toutes les apparences d'une confiance réciproque.

1572. Embarras de Charles IX.

Que Charle IX fût arrêté à la résolution d'exterminer les prétendus Réformés, ou qu'il n'en eût pas le dessein, il est certain que jamais prince ne se trouva dans une position plus criti-

que & plus embaraſſante. Dans le premier cas, il falloit parler toujours contre ſes idées, accabler de careſſes des gens qu'on étoit prêt à égorger, commander à ſes yeux, aux fibres même de ſon viſage, pour n'être point trahi par quelques vivacités ou autre mouvement involontaire. S'il avoit deſſein de ménager le Calviniſme, autre embaras de la part des Catholiques, princes étrangers, ſeigneurs de ſa cour, prélats, magiſtrats, qui lui rempliſſoient l'eſprit de ſoupçons contre ceux qu'il vouloit protéger.

Il éprouve des obſtacles pour le mariage de ſa ſœur.
Brantôme, tome I.
Matthieu, liv. VI, p. 333.
Mém. de Tavannes, p. 377.

Rien, par exemple, ne lui tenoit plus à cœur, que d'effectuer le mariage de Marguerite ſa ſœur avec le prince de Béarn, & il entendoit autour de lui à ce ſujet une réclamation générale. Les Guiſes murmuroient, par dépit de voir paſſer à un autre une princeſſe que le jeune duc avoit eu l'audace de prétendre pour lui-même. Le cardinal de Lorraine s'en étoit expliqué hautement à l'ambaſſadeur de Portugal, qui la demandoit pour ſon maître. *L'aîné de ma maiſon*, dit-il, en parlant du duc de Lorraine, *a eu l'aînée, le cadet aura la cadette.* Cette arrogante prédiction ne ſe vérifia pas. Le roi, qui en

CHARLES IX. 1572.

fut averti, entra dans une grande colère, & le duc en craignant les éclats, épousa précipitamment Catherine de Clèves. Mais comme les rois ne commandent point aux cœurs, le duc de Guise conservoit des droits cachés sur celui de Marguerite; & Charles appréhendoit que ces dispositions secrettes de sa sœur, venant à la connoissance de la reine de Navarre, ne la réfroidissent sur cette alliance. Le duc d'Anjou ne voyoit pas non plus de bon œil ce mariage, dans la crainte qu'il ne rendît le prince de Béarn trop puissant. Enfin, le pape se récrioit plus que tous les autres, & protestoit de ne jamais accorder de dispense. Il envoya même en France son neveu, le cardinal Alexandrin, chargé de renouveler les instances en faveur du roi de Portugal, & de faire des reproches au roi sur ses liaisons avec les Huguenots.

Comment il rassure le pape.

Préface du Stratagême.

Le légat s'acquitta exactement de sa commission. Il pressa vivement le roi; & comme il le poussoit à ne savoir que répondre : *Monsieur le cardinal*, lui dit le monarque embarassé, *plût à Dieu que je pusse tout vous dire! Vous connoîtriez bientôt, ainsi que le souverain pontife, que rien n'est plus propre que*

ce mariage pour assurer la Religion en Francee, & exterminer ses ennemis. Oui, ajoutat-il, en lui serrant affectueusement la main, *croyez-en ma parole ; encore un peu de temps, & le saint pere lui-même sera obligé de louer mes desseins, ma piété & mon ardeur pour la Religion.* Il voulut assurer ces promesses, en faisant glisser un diamant au doigt du cardinal ; mais le prélat le remercia, & dit qu'il se contentoit de la parole du roi.

CHARLES IX. 1572.

Si Charles IX a tenu ce discours, il méditoit certainement pour lors le massacre de la Saint-Barthélemi. Mais de Thou nous avertit qu'il faut se défier des historiens Italiens, dont est tiré ce récit. La plupart abusés par les Guises, qui avoient intérêt de ne point passer pour les seuls auteurs d'une action si atroce, ou trompés par les Catholiques zélés, fidèles échos des Guises, ont enveloppé toute la cour dans le complot, & sur-tout le roi, qu'ils ont toujours mis à la tête. Au contraire, les mémoires du temps, faits par les personnes les mieux instruites, tels que ceux de *Brantôme*, de la *reine Marguerite*, de *Chiverni*, de *Villeroi*, de *Castelnau*, sur-tout de *Tavannes*, d'après lesquels

Ce qu'on doit penser des auteurs contemporains.

Charles IX. 1572.

se sont décidés *Dupleix, le Laboureur*, l'auteur des *Commentaires*, & les meilleurs historiens, portent expressément deux choses : la première, que Charles IX ne se détermina au massacre, qu'après la blessure de l'amiral : la seconde, qu'il n'eut d'abord dessein d'y comprendre que quelques chefs, & non une si grande multitude.

Résultat de leurs récits.

Voici donc, autant qu'on peut débrouiller ce cahos, l'idée qu'il faudroit se former de la marche de l'intrigue. On peut croire que dès l'instant de la paix, Charles IX eut dessein de s'assurer de l'amiral & des autres chefs, & que les bonnes manières qu'il employa pour les attirer à la cour, ne tendoient qu'à se procurer la facilité de les avoir sous sa main, s'ils venoient à remuer, & de rompre leurs projets par la prison, & par un châtiment juridique. Il est aussi à présumer que ce dessein de réprimer les Calvinistes par la force, tourna en projets de ménagemens, quand Charles vit qu'ils demeuroient tranquilles, & qu'ils prenoient confiance en lui. Cette disposition pacifique du roi, traversée néanmoins par des alternatives de craintes & de soupçons, a pu durer jusqu'à la blessure de l'amiral.

Quant à ce malheur, qui eut des ſuites ſi funeſtes, ce fut l'ouvrage d'une politique ténébreuſe, qui pouſſa le roi à des extrémités qu'il n'avoit pas prévues; politique dont on expoſera tous les reſſorts.

CHARLES IX. 1572.

Ce prince avoit été trop mal ſervi dans la guerre, pour ne pas vouloir ſincèrement la paix. Voyant que, pour y parvenir il n'étoit queſtion que de quelque condeſcendance envers les Calviniſtes, Charles les ménageoit; & on a droit de penſer, que ſans adopter leurs opinions, il gouta leurs perſonnes. La reine mère, ſoit vues d'Etat, ſoit attachement à la Religion Romaine, s'alarma de ces liaiſons. Elle s'unit ſecrettement aux Guiſes, pour ramener ſon fils à ſes anciens principes, & le forcer même par un coup d'éclat, s'il étoit néceſſaire, à rompre tout engagement avec les Sectaires.

Le roi ménage les Catholiques.

Mém. de Tavannes.

On imagina d'abord de tenter s'il ſeroit ſenſible à l'abandon des Catholiques, ſes anciens amis. En conſéquence les Guiſes, les Montpenſiers & leurs proches, quittèrent bruſquemennt la cour. *C'étoit*, diſoient-ils, *une choſe odieuſe, qu'une famille qui avoit rendu de ſi grands ſervices, fût ſi peu con-*

Les Calviniſtes en prennent ombrage.

CHARLES IX. 1572.

sidérée ; & que loin de venger la mort d'un homme qui s'étoit sacrifié pour la Religion & pour l'Etat, on affectât d'accabler de bienfaits ses ennemis & ses assassins. On ne manquoit point de faire parvenir ces discours au roi ; mais il sembloit ne point s'en embarasser : au contraire, il paroissoit libre & gai au milieu des Calvinistes, que les nôces prochaines du prince de Béarn attiroient auprès de lui. Cependant tous ne s'y fioient pas. *Si ces nôces se font à Paris*, disoit le père de Sulli, *les livrées en seront vermeilles.*

Sulli, tome I, p. 43.

Mort de la reine de Navarre.

Journal de Henri III, t. I, p. 43. Cayet, t. I, p. 128.

La reine de Navarre arriva à la cour au milieu du mois de Mai, & le 9 Juin elle étoit morte. Un cri se fit entendre par toute la France qu'elle avoit été empoisonnée. Cependant, malgré les recherches les plus exactes, on ne lui trouva aucune marque de poison. Mais que ne pouvoit-on pas présumer, après les exemples trop sûrs qu'on avoit de morts aussi nécessaires procurées par différens moyens? Celle de Ligneroles, favori & confident du duc d'Anjou, tué sous ses yeux au milieu de la cour, parcequ'il avoit eu le malheur, dit-on, d'apprendre de son maître les secrets du roi : d'autres disent, parcequ'il avoit

une

CHARLES IX. 1572.

une intrigue avec la reine mère. Celle du cardinal Odet de Châtillon, empoisonné par son valet-de-Chambre lorsqu'il étoit prêt à revenir en France. Celle du seigneur de Moui, assassiné à Niort par Maurevel, qu'on appeloit publiquement *le tueur du roi ;* & tant d'autres dont la fin tragique tournoit en preuves les moindres soupçons.

Son caractère.

Le Labour. t. I. p. 837.

Jeanne d'Albret, après avoir aimé les plaisirs, se les interdit lorsqu'elle y étoit encore propre, réforma son luxe, & montra une austérité de dévotion qui la rendit chère à son parti. Elle eut les vertus & les vices ordinaires à ce genre de vie : sévère dans ses mœurs, réglée dans son domestique, ferme contre les revers, zélée, libérale ; mais aigre, impérieuse, aimant à parler théologie, & faisant sa principale compagnie des ministres, dont sa maison étoit l'asile. Dans les manifestes auxquels Jeanne eut part, on remarque toujours contre le Clergé, & sur-tout contre le cardinal de Lorraine, des traits mordans, qui dénotent la femme piquée. Pendant que son fils étoit en cour, avant le voyage de Baïonne, elle lui écrivit une lettre, qu'on jugeroit moins destinée à retenir dans le devoir un enfant de neuf à dix

CHARLES IX. 1572.

ans, qu'à satisfaire sa causticité, en censurant des vices, qui ne la regardoient pas. Elle n'étoit pas moins amère dans ses reproches à ceux de sa Religion qui s'écartoient de leur devoir; mais aussi elle n'avoit rien à elle, & toutes ses richesses étoient au parti. Les Catholiques même reconnoissent son courage, sa constance, sa fermeté, & ne blâment que son entêtement, qui faisoit sa gloire dans l'esprit des Calvinistes. Sa mort retarda le mariage du prince de Béarn, qui prit aussi-tôt le titre de roi de Navarre.

Craintes des Calvinistes. *De Thou, liv. LII. Davila, liv. V. Matthieu, liv. VI. page 338.*

L'amiral, pendant cet intervalle, se retira dans son château de Châtillon-sur-Loing. Là il recevoit tous les jours des lettres de ses amis, qui le conjuroient de ne point retourner à la cour. Leurs craintes étoient fondées sur une multitude de circonstances qui, prises chacune à part, ne pouvoient tout au plus fournir la matière que de quelques soupçons; mais qui rapprochées, formoient un corps de présomptions effrayantes.

Sécurité de l'amiral.

Coligni, sûr de la bonne-foi du roi, se fâchoit sérieusement contre l'importunité des donneurs d'avis. Quant à ceux avec lesquels il vouloit bien entrer en explication, il leur disoit que

ses mesures étoient prises avec Charles ; qu'il y avoit une ligue signée contre l'Espagne, entre la France, l'Angleterre & les princes Protestans d'Allemagne, & que la guerre de Flandre alloit se déclarer. Lui faisoit-on remarquer les troupes que la cour rassembloit sur les côtes du Poitou ? Il répondoit aussi-tôt qu'elles n'étoient point destinées contre la Rochelle, mais contre les Pays-bas, où des vaisseaux devoient les transporter ; que c'étoit par son avis qu'on avoit pris cet expédient, tant pour épargner aux soldats la fatigue de la marche, que pour tromper les ennemis. Si on lui parloit des emprunts que le roi faisoit de tous côtés, il disoit que c'étoit pour subvenir aux frais de cette guerre, & qu'on les faisoit sur les princes Catholiques par préférence, afin de les priver de la ressource de leur argent. Enfin il prétendoit n'avoir rien à craindre des Guises, parceque le roi les avoit reconciliés avec lui, & que d'ailleurs ils n'avoient plus grand crédit : que même le cardinal de Lorraine, le plus redoutable d'entr'eux, étoit à Rome, occupé dans le Conclave, bien éloigné de pouvoir lui nuire. Enfin, dût-il être trompé, il prioit très-in-

Charles IX. 1572.

ſtamment ſes amis de ne plus le fatiguer par de pareils ſoupçons.

Ces raiſons ne ſatisfaiſoient pas tout le monde. Un gentilhomme, nommé *Langoiran*, les ayant bien repaſſées dans ſon eſprit, alla trouver l'amiral, & lui demanda ſon congé. *Pourquoi donc*, dit Coligni étonné? *Parcequ'on vous fait trop de careſſes*, répondit Langoiran, & *que j'aime mieux me ſauver avec les fous, que de périr avec les ſages*. Ce bon mot fut regardé comme une de ces ſaillies qu'eſſuient ſouvent les projets les plus prudens; & l'amiral continua dans ſa ſécurité.

Mariage du roi de Navarre.

Les nôces de Henri roi de Navarre, & de Catherine, ſœur du roi, furent célébrées avec une pompe vraiment royale. Elles avoient été précédées de celles du prince de Condé & de Marie de Clèves. La Nobleſſe Calviniſte, nombreuſe, leſte & magnifique, fit les honneurs des unes & des autres. Pour l'amiral, au milieu des plaiſirs, il ne s'occupoit que de ſa chimère, la guerre de Flandre: tout ſembloit lui en inſpirer le deſir. Voyant le jour du mariage, aux voûtes de la cathédrale, les drapeaux pris ſur lui dans les journées de Jarnac & de Montcontour: *Bien-*

tôt, dit-il, en les montrant au maréchal de Damville, *bien-tôt ils seront remplacés par d'autres plus agréables à des yeux François.* Téligni, la Rochefoucault, Rohan, tous les chefs du parti, pensoient comme Coligni, sur la certitude de cette guerre; & de plus défians s'en seroient flatés à leur place, tant Charles y paroissoit résolu.

Le roi goûte l'amiral & ses projets.

D'Aubigné, t. II. l. I.
Le Labour. tome III, page 31.
Mém. de Tavannes, p. 376.
Mém. de Villeroi, t. II, p. 361.

A force de conférer sur ce projet, il en avoit senti l'avantage, & le prenoit à cœur. En réglant le plan des opérations, l'adroit Coligni faisoit sentir au jeune monarque, qu'il ne falloit pas se conduire dans cette guerre comme dans les précédentes, c'est-à-dire, confier ses forces à son frère le duc d'Anjou, qui avoit recueilli tout l'honneur de la victoire; mais que le roi devoit se mettre lui-même à la tête de ses troupes. La reine votre mère, ajoutoit-il, ne cherche qu'à vous tenir en tutèle, afin de gouverner seule; c'est pour cela qu'elle vous a engagé à prendre un lieutenant général. Mais il est temps de secouer le joug, & de vous montrer à vos peuples digne de leur commander.

Mém. de Tavannes, p. 415.

Ces discours faisoient une vive impression sur l'esprit d'un roi susceptible

CHARLES IX. 1572.

& jaloux. Catherine en étoit informée; mais certaine de son ascendant, elle se contenta d'abord de prendre quelques mesures générales, comme de s'assurer, en cas de besoin, le secours des Guises & de leurs partisans. Cependant le danger augmentoit. La reine fut avertie par Villequier, de Sauve, Rets, courtisans assidus & pénétrans, en qui même le roi avoit une grande confiance, que son fils alloit lui échapper, qu'il étoit totalement gagné par les Religionnaires, & que sans quelque remède violent, il n'y avoit point à se flatter de le ramener.

Adresse de la reine. *Mém. de Tavannes.*

A un mal si pressant, Catherine se résolut d'appliquer un remède extrême. Elle saisit le moment d'une chasse, pendant laquelle son fils se trouvoit loin des conseillers qui l'obsédoient ordinairement : elle l'entraîne dans un château, s'enferme avec lui dans un cabinet, & éclate en reproches amers. Mêlant la tendresse à la force, elle lui représente ce qu'elle a fait pour lui dès son enfance, les peines qu'elles a essuyées; les dangers qu'elle a courus de la part de ces mêmes hommes, avec lesquels il a l'imprudence de se lier si étroitement. S'ils se rendent maîtres des affaires, que deviendrai-je, dit-el-

le, en sanglotant ? Que deviendra le duc d'Anjou, l'objet perpétuel de leur haine ? Comment échapperons-nous à leur fureur ? *Donnez-moi*, ajoute-t elle, *congé de m'en retourner à Florence ; donnez à votre frère le temps de se sauver.*

CHARLES IX. 1572.

Elle fait craindre au roi son ressentiment.

Le roi épouvanté, *non tant*, dit Tavannes, *des Huguenots, que de sa mère & de son frère, dont il sait la finesse, ambition & puissance dans son Etat*, craignant une révolution, s'il continue à soutenir les Calvinistes, avoue son tort à sa mère, & la prie de l'excuser. Catherine feignant un mécontentement sans retour, se retire dans une maison voisine. Le roi la suit. Il la trouve avec le duc d'Anjou, les sieurs de Rets, de Tavannes & de Sauve, comme tenant un conseil. Nouveau sujet d'inquiétude pour le jeune Charles, qui tremble qu'on ne machine quelque chose contre lui.

Et l'audace des Calvinistes.

Il entre en explication, & demande qu'on lui fasse du moins connoître les nouveaux crimes des Calvinistes. Chacun s'empresse de le satisfaire, en rapportant tout ce qu'il sait de leurs prétentions vraies ou supposées. L'un dit que, non contens d'avoir libre exercice de leur Religion, ils veulent encore abolir la Catholique ; l'autre, qu'ils se

CHARLES IX. 1572.

vantent de poſſéder l'eſprit du roi, & de faire déſormais tout ce qu'ils voudront; que l'amiral ſur-tout ne ceſſe d'exalter ſes exploits, & qu'il ſe promet bien de ſe venger un jour des arrêts de proſcription donnés contre lui.

Brantôme.

Il faut avouer que Téligni & les autres ne furent pas toujours aſſez modérés dans leurs paroles. La Noue déſapprouvoit ces bravades, il en appeloit les auteurs *de vrais fous & malhabiles*. En pareille circonſtance, ces propos ne manquèrent pas d'être relevés & aſſaiſonnés de toutes les manières capables de piquer le roi. Attaqué de tant de manière, il ſe laiſſa vaincre, & promit de ſe tenir déſormais plus en garde, afin que l'amiral & les ſiens n'abuſaſſent pas davantage de ſa bonté. Mais comme le monarque ne paroiſſoit pas encore bien décidé, on réſolut de le commettre avec les Calviniſtes, de façon qu'il n'y eût jamais lieu à réconciliation.

On veut ſe défaire de l'amiral.

En conſéquence on expédia un courier au duc d'Aumale, qui vint avec ſon neveu le duc de Guiſe, les ducs de Nemours, d'Elbœuf, de Nevers, de Montpenſier, & une groſſe ſuite de gentilshommes. Tout cela ſe paſſoit avant

avant le mariage du roi de Navarre, & on ne jugea pas à propos de différer plus de quatre jours après pour se délivrer des craintes que donnoit Coligni.

CHARLES IX. 1572.

Il n'est que blessé.

L'assassin fut bien-tôt trouvé. On choisit le fameux Maurevel, qui se cacha dans une maison devant laquelle l'amiral passoit tous les jours en revenant du Louvre. Par une fenêtre couverte d'un rideau, il tira à Coligni un coup d'arquebuse, dont les balles lui firent une grande blessure au bras gauche, & lui coupèrent l'index de la main droite. Sans la moindre émotion, l'amiral montra la maison d'où partoit le coup. On enfonça la porte, mais l'assassin étoit déja sauvé. Coligni tout sanglant, appuyé sur ses domestiques, se retira chez lui.

Colère du roi. *De Serres, t. II, p. 740.*

Le roi jouoit à la paume, quand il apprit cet accident. *N'aurai je jamais de repos*, s'écria-t-il, *en jetant sa raquette avec fureur ? Verrai-je tous les jours troubles nouveaux ?* Le premier moment ne fut que tumulte & confusion. On alloit, on venoit, on se parloit, on s'épuisoit en conjectures. Des partisans de l'amiral, les uns menaçoient, les autres restoient mornes &

CHARLES IX. 1572.

gardoient le silence. Tous donnoient des avis, & l'embaras du choix faisoit qu'on n'en suivoit aucun.

Il promet de punir les coupables.

Revenus du premier transport, ils résolurent d'aller se plaindre au roi, & demander justice. Le roi de Navarre & le prince de Condé se chargèrent de la requête. Charles répondit que personne n'étoit plus fâché que lui de ce qui venoit d'arriver, & qu'il en tireroit une vengeance éclatante. La reine mère ajouta que ce crime attaquoit le roi lui-même, & que s'il le laissoit impuni, bien-tôt il ne seroit pas en sureté dans le Louvre. Les princes se retirèrent satisfaits des dispositions de la cour, d'autant plus qu'on avoit paru prendre d'abord toutes les mesures pour arrêter l'assassin. Les portes de Paris furent fermées : il y eut des commissaires chargés d'informer : on fit des visites dans toutes les maisons suspectes. De plus, le roi dit aux ambassadeurs de déclarer à leurs maîtres que cette action lui déplaisoit ; & il ordonna d'écrire aux gouverneurs de province, *qu'il feroit en sorte que les coupables d'un si mechant acte fussent découverts & punis.*

Il visite l'amiral.

Coligni, l'après-midi de sa blessure, demanda à voir le roi. Charles se ren-

dit dans la chambre du malade avec ſa mère, le duc d'Anjou, les maréchaux de France, & un brillant cortége. En abordant l'amiral, il le conſola, & lui jura par le nom de Dieu, comme il en avoit la mauvaiſe habitude, qu'il tireroit de ce forfait une vengeance ſi terrible, que jamais elle ne s'effaceroit de la mémoire des hommes. Coligni le remercia; & après une courte proteſtation de ſa fidélité, il tourna la converſation ſur la guerre de Flandre, ſa manie ordinaire. Il repréſenta au roi qu'il tardoit trop à la déclarer; que pendant ce temps de braves ſoldats, qui ſous la conduite de Genlis, de l'aveu ſecret de ſa majeſté, s'étoient exprès tranſportés dans les Pays-bas pour ſon ſervice, avoient été battus faute de ſecours; & après leur défaite, traités par le duc d'Albe comme des brigands. Qu'on tournoit en ridicule publiquement à la cour le projet de cette guerre, & que le conſeil d'Eſpagne ſavoit tout ce qui ſe décidoit dans celui de France. Il ſe plaignit auſſi que les édits en faveur des Calviniſtes n'étoient point obſervés. *Mon père*, répondit le roi, *comptez que je vous regarde toujours comme un fidèle ſujet, & comme*

CHARLES IX. 1572.

un des plus braves généraux de mon royaume. Reposez-vous sur moi du soin de faire observer mes édits, & de vous venger si-tôt qu'on aura découvert les coupables. Ils ne sont pas bien difficiles à trouver, reprit Coligni; *les indices sont assez claires. Tranquillisez-vous*, repliqua le roi; *une plus longue émotion pouroit nuire à votre blessure.* En achevant ces mots, il alla du côté de la porte, demanda à voir la balle qu'on avoit retirée de la blessure, se fit raconter les circonstances du pansement; & après quelques signes d'attendrissement & d'intérêt pour la santé du malade, il sortit.

Frayeur de la reine mère.

Mém. de Villeroi, t. II, p. 361.

Durant cette visite, qui fut environ d'une heure, on remarqua que la reine mère ne s'éloigna jamais du roi, & qu'elle prêtoit toujours l'oreille, comme appréhendant de perdre quelqu'une des paroles de l'amiral à son fils. Précaution inutile, si on en croit la relation de Miron, médecin du duc d'Anjou, écrite en Pologne sous la dictée de ce prince. Le duc y dit que Coligni trouva moyen de glisser au roi quelques mots qui ne furent pas entendus; & que, faisant pour lors attention qu'ils étoient dans la chambre de l'ami-

ral, entourés de Calvinistes, la reine mère & lui frémirent, & se sentitent saisis d'une frayeur subite.

CHARLES IX. 1572.

Il ne falloit en effet qu'un mot pour les perdre, si le jeune Charles, dont le premier mouvement étoit terrible, se fût aperçu qu'on le jouoit, & que ce crime qui lui faisoit tant de peine, étoit l'ouvrage de ses plus proches. Dans les conversations qui suivirent l'assassinat, la reine lui avoit fait entendre qu'elle soupçonnoit violemment le duc de Guise; & que c'étoit sans doute pour venger la mort de son père tué devant Orléans; meurtre dont au fond Coligni ne s'étoit jamais bien lavé. *Mais ces raisons*, dit la reine Marguerite, *n'appaisoient pas le roi. Il ne pouvoit modérer ni changer le passionné desir d'en faire justice, commandant toujours qu'on cherchât M. de Guise, qu'on le prît; qu'il ne vouloit point qu'un tel acte demeurât impuni.*

Mém. de la reine Marg. page 35. Mém. de Villeroi.

Cette fureur du roi, dont on appréhendoit les éclats, fit prendre enfin le parti de lui révéler le mystère. On députe le maréchal de Rets, qui avoit la confiance de Charles, & savoit l'amener à ses vues. Il va le trouver dans son cabinet, & après les adoucis-

Elle épouvante le roi à son tour.

CHARLES IX.
1572.

semens propres à lui faire digérer une pareille confidence, il lui avoue que la blessure de l'amiral n'est pas l'ouvrage de Guise seul, mais de sa mère & du duc d'Anjou; qu'ils y ont été forcés par les menées sourdes de ce rebelle, qui vouloit les perdre; que la chose une fois faite, il n'y a plus de milieu, & qu'il faut ou se joindre aux Catholiques pour achever ce qui est commencé, ou s'attendre à une nouvelle guerre civile. Ces premiers propos mis en avant, la reine survient, comme on en étoit convenu, accompagnée du duc d'Anjou, du comte de Nevers, de Birague, garde des sceaux, & du maréchal de Tavannes. Elle confirme à son fils tout ce que le duc de Rets venoit de lui dire; & elle ajoute que depuis la blessure de l'amiral, les Huguenots sont entrés dans un tel désespoir, qu'il y a à craindre qu'ils s'en prennent non-seulement au duc de Guise, mais au roi lui-même.

Bravades des Calvinistes.

Mém. de Marguerite.
Dupleix, tome III, p. 714.

En effet, les discours imprudens de quelques-uns des Calvinistes, ne donnoient que trop lieu à ces imputations. Ils disoient nettement que si le roi ne leur faisoit justice, ils se la feroient eux-mêmes. Pardaillan s'en vanta publiquement au souper de la reine. Le

ſeigneur de Piles fit plus : il oſa tenir ces mêmes propos au roi en face. *Les paroles indiſcrettes, le geſte inſolent, & le front ſourcilleux de ce téméraire ſeigneur, firent frémir le roi & tous les Catholiques de la Cour.*

Elles ſervent à la reine à changer le roi.

Catherine, en lui rappelant leurs menaces dans ce conſeil ſecret, affirma encore que l'amiral, depuis ſa bleſſure, avoit fait partir pluſieurs dépêches pour l'Allemagne & la Suiſſe, d'où il eſpéroit tirer vingt mille hommes : que ſi ces troupes ſe joignoient aux mécontens François, dénué, comme étoit le roi, d'argent & d'hommes, elle ne voyoit plus pour lui de ſûreté en France ; qu'au ſurplus elle étoit bien aiſe de l'avertir qu'à la moindre apparence de colluſion de la part de Charles avec les Religionnaires, les Catholiques étoient déterminés à élire un capitaine général, & à faire une ligue offenſive & défenſive contre les Huguenots ; qu'ainſi il ſe trouveroit entre les deux partis, ſans puiſſance ni autorité dans ſon royaume.

Il conſent au maſſacre.

Mém. de Villeroi.

Ces conſidérations firent, dit le duc d'Anjou, dans la relation de Miron, *une merveilleuſe & étrange métamorphoſe au roi ; car s'il avoit été aupara-*

Charles IX. 1572.

vant difficile à persuader, ce fut lors à nous à le retenir. Se levant, il nous dit de fureur & de cholère, en jurant par la mort D... puisque nous trouvions bon qu'on tuast l'amiral, qu'il le vouloit; mais aussi tous les Huguenots de France, afin qu'il n'en demeurast pas un qui lui peust reprocher après & que nous y donnassions ordre promptement.

Mesures pour l'exécution.

Ce terrible arrêt prononcé, on ne songea plus qu'à l'exécution; & Charles, dès ce moment, se prêta à tous les déguisemens qu'on lui fit sentir nécessaires pour la réussite. Il s'agissoit de rassembler dans le même canton de la ville les gentilshommes Calvinistes, afin de les prendre tous comme dans un filet. Ils en fournirent eux-mêmes les moyens. L'amiral alarmé de quelques mouvemens qu'on voyoit parmi le peuple, envoya prier le roi de lui donner une garde. On avoit peu de jours auparavant introduit dans Paris, sous d'autres prétextes, le régiment des Gardes. Le roi non-seulement en fit placer une compagnie devant la porte de Coligni, mais encore il y eut ordre aux Catholiques du voisinage de céder leurs logemens aux Religionnaires. Les officiers de la ville furent chargés d'en

faire un rôle, & de les exhorter à se retirer auprès de l'amiral. Par une suite des mêmes attentions; on mit dans la maison de l'amiral, des Suisses de la garde du roi de Navarre; & ce prince lui-même fut averti par le roi de faire venir au Louvre tout ce qu'il avoit de gens de main, afin de servir à la cour de rempart contre les Guises, en cas qu'ils voulussent tenter quelqu'entreprise.

Comment on trompe l'amiral.

Tant de précautions, qui toutes paroissoient à l'avantage des Calvinistes, rassurèrent infiniment le plus grand nombre des amis de l'amiral. Quelques-uns insistoient cependant encore sur le parti le plus prudent, qui étoit d'enlever le malade, de sortir de Paris, & d'aller au loin entendre gronder l'orage. Mais Coligni s'y opposa toujours. Il dit que ce seroit faire injure au roi, & qu'il vouloit se fier à sa parole, dût-il en être victime. Téligni & la Rochefoucault pensoient comme lui. Cette réunion de sentimens n'empêcha pas les plus méfians de faire de nouveaux efforts. Ils disoient qu'on avoit fait entrer beaucoup d'armes dans le Louvre; comme si on vouloit en faire un arsenal d'où partiroient les foudres desti-

CHARLES IX.
1572.

nées contr'eux. Le malade répondoit que c'étoit pour un tournoi dont le roi vouloit se donner le divertissement, & qu'il avoit eu la bonté de l'en faire avertir. Ils répliquoient que cela pouvoit n'être qu'une ruse, & qu'en pareil cas il ne falloit rien négliger. Le zèle de ces conseillers fut encore inutile.

Le massacre fixé au jour de Saint Barthélemi.

Commen. liv. X. Mém. de Villeroi. Mém. de Tavannes.

Mais la reine mère qui avoit des espions parmi eux, apprit ces délibérations : elles la déterminèrent à presser l'exécution, qu'on fixa au point du jour de saint Barthélemi, 24 Août. La résolution en fut prise dans le château des Tuileries, entre la reine, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, frère bâtard du roi, Birague, garde des sceaux, le maréchal de Tavannes & le comte de Rets. Des auteurs assez sûrs disent qu'on hésita si on envelopperoit dans la proscription le roi de Navarre, le prince de Condé & les Montmorencis. D'autres prétendent que l'intention étoit d'abord de mettre aux mains les chefs des Calvinistes & des Catholiques; & quand ils auroient été épuisés, le roi sortant du Louvre à la tête de ses gardes, seroit tombé sur les uns & sur les autres, & en auroit fait une boucherie entière.

Enfin il eſt encore incertain, ſi on eut deſſein de rendre le maſſacre auſſi général qu'il le fut. *Pour moi*, diſoit Catherine après l'exécution, *je n'ai ſur la conſcience que la mort de ſix.* Quelle affreuſe ſécurité !

Le duc de Guiſe chargé de commencer.

Quoi qu'il en ſoit, on réſolut de confier le meurtre de l'amiral, & comme la premiére ſcène de la tragédie, au duc de Guiſe. Afin de prévenir juſqu'à l'ombre du ſoupçon, les princes Lorrains feignirent de craindre quelque violence de la part de leurs ennemis, & ſous ce prétexte ils vinrent demander au roi permiſſion de ſe retirer. *Allez*, leur dit le monarque d'un air courroucé; *ſi vous êtes coupables, je ſaurai bien vous retrouver.* Ainſi congédiés, & maîtres de cacher leurs mouvemens ſous les apparences de l'embaras inſéparable d'un départ, ils eurent plus de facilité à raſſembler leurs gens, ſans donner d'ombrage.

Ordres généraux.

Tavannes fit venir en préſence du roi les prevôts des marchands, Jean Charron, & Marcel ſon prédéceſſeur, qui avoient grand crédit auprès du peuple. Il leur donna l'ordre de faire armer les compagnies bourgeoiſes, & de les tenir prêtes pour minuit à l'hotel-de-

Brantôme, tome IX. Mém. de Tavannes.

CHARLES IX. 1572.

ville. Ils promirent d'obéir. Mais quand on leur dit le but de l'armement, ils tremblèrent & commencèrent à s'excuser sur leur conscience. Tavannes les menaça de l'indignation du roi, & il tâchoit même d'exciter contr'eux le monarque, trop indifférent à son gré. *Les pauvres diables ne pouvant pas faire autre chose, répondirent alors: Hé! le prenez-vous là, Sire, & vous, Monsieur? Nous vous jurons que vous en aurez nouvelles; car nous y menerons si bien les mains, à tort-à-travers, qu'il en sera mémoire à jamais.* Voilà, ajoute Brantôme, *comme une résolution prise par force a plus de violence qu'une autre, & comme il ne fait pas bon acharner un peuple; car il y est après plus âpre qu'on ne veut.* Ils reçurent ensuite les instructions; savoir, que le signal seroit donné par la cloche de l'horloge du Palais; qu'on mettroit des flambeaux aux fenêtres; que les chaînes seroient tendues; qu'ils établiroient des corps de gardes dans toutes les places & carrefours, & que pour se reconnoître ils porteroient un linge au bras gauche, & une croix blanche au chapeau.

Signal du massacre.

Tout s'arrange, selon ces dispositions, dans un affreux silence. Le roi

craignant de faire manquer l'entrepriſe par trop de pitié, n'oſe ſauver le comte de la Rochefoucault qu'il aimoit. Le voyant ſur le ſoir prêt à ſortir du Louvre, Charles l'invite, le preſſe d'y reſter. Le comte refuſe. Charles ne pouvant le retenir ſans riſquer d'être deviné, l'abandonne à ſon ſort, gémiſſant au fond du cœur de ſe voir forcé de le ſacrifier à la ſûreté de ſon ſecret. Triſte & morne, le roi attend avec une ſecrette horreur l'heure fixée pour le maſſacre. Sa mère le raſſure & l'encourage. Il ſe laiſſe arracher l'ordre pour le ſignal, ſort de ſon appartement, entre dans un cabinet tenant à la porte du Louvre, & regarde dehors avec inquiétude. Sa mère & ſon frère ne le quittoient pas. Un coup de piſtolet ſe fait entendre. *Ne ſaurois dire en quel endroit*, rapporte le duc d'Anjou, *ni s'il offenſa quelqu'un ; bien ſai-je que le ſon nous bleſſa tous trois ſi avant dans l'eſprit, qu'il offenſa nos ſens & notre jugement, épris de terreur & d'appréhenſion des grands déſordres qui s'alloient lors commettre.* Ils envoyèrent en diligence un gentilhomme, dire au duc de Guiſe de ne rien entreprendre contre l'amiral, ce qui auroit ſuſpendu

CHARLES IX.
1572.
Comment. liv. X, p. 32.
Mém. de Villeroi.

CHARLES IX. 1572. Meurtre de l'amiral.

tout le reste; mais il étoit déja trop tard.

Le vindicatif Guise avoit à peine attendu le signal pour se rendre chez l'amiral. Au nom du roi, les portes sont ouvertes, & celui qui en avoit rendu les clefs est poignardé sur le champ. Les Suisses de la garde Navarroise surpris, fuient & se cachent. Trois colonels des troupes Françoises, accompagnés de Petrucci, Siennois, & de Bême, Allemand, escortés de soldats, montent précipitamment l'escalier, & fonçant dans la chambre de Coligni : *A mort*, s'écrient-il tous ensemble, d'une voix terrible. Au bruit qui se faisoit dans sa maison, l'amiral avoit jugé d'abord qu'on en vouloit à sa vie : il s'étoit levé, &, appuyé contre la muraille, il faisoit ses prières. Bême l'aperçoit le premier. *Est-ce toi qui es Coligni*, lui dit-il? *C'est moi-même*, répond celui-ci, d'un air tranquille. *Jeune homme, respectes mes cheveux blancs.* Bême lui enfonce son épée dans le corps, la retire toute fumante, & lui coupe le visage; mille coups suivent le premier. L'amiral tombe nâgeant dans son sang. *C'en est fait* s'écrie Bême par la fenêtre. *M. d'Angoulême ne le veut pas*

croire, répond Guiſe, *qu'il ne le voie à ſes pieds.* On précipite le cadavre. Le duc d'Angoulême eſſuie lui-même le viſage pour le connoître ; & on dit qu'il s'oublia juſqu'à le fouler aux pieds.

CHARLES IX. 1572.

Maſſacre dans la ville.

D'Aubigné, t. II, l. I, p. 548.

Aux cris, aux hurlemens, au vacarme épouvantable qui ſe fit entendre de tous côtés, ſi-tôt que la cloche du Palais ſonna, les Calviniſtes ſortent de leurs maiſons à demi-nuds, encore endormis, & ſans armes. Ceux qui veulent gagner la maiſon de l'amiral, ſont maſſacrés par les compagnies des Gardes poſtées devant ſa porte. Veulent-ils ſe réfugier dans le Louvre, la garde les repouſſe à coups de piques & d'arquebuſes : en fuyant, ils tombent dans les troupes du duc de Guiſe & dans les patrouilles bourgeoiſes, qui en font un horrible carnage. Des rues on paſſe dans les maiſons, dont on enfonce les portes ; tout ce qui s'y trouve, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe, eſt maſſacré ; l'air retentit des cris aigus des aſſaſſins, & des plaintes douloureuſes des mourans. Le jour vient éclairer la ſcène affreuſe de cette ſanglante tragédie. *Les corps détranchés tomboient des fenêtres ; les portes-cochères étoient*

Charles IX. 1572.

bouchées de corps achevés ou languissans, & les rues, de cadavres qu'on traînoit sur le pavé à la rivière.

Et dans le Louvre.

Mém. de Marguerite.

Ce qui se passoit au Louvre ne démentoit pas les fureurs de la ville. Les événemens arrivés depuis huit jours, que Marguerite de Valois étoit mariée au jeune Henri, roi de Navarre, avoient substitué une sombre tristesse aux plaisirs que promet ordinairement un nouvel hymen. La contrainte perçoit à travers les divertissemens ordonnés par la cour. Nulle confiance, nul épanchement de joie. La jeune épouse, suspecte aux Calvinistes par sa Religion, aux Catholiques par son mariage, n'osoit seulement pas demander la cause des mouvemens qu'elle remarquoit. Le soir, veille de la Saint Barthélemi, la reine mère apercevant sa fille un peu tard, lui ordonna de se retirer. *Comme je faisois la révérence*, dit Marguerite, *ma sœur de Lorraine me prend par le bras, m'arrête & se prenant fort à pleurer, me dit: Mon Dieu, ma sœur, n'y allez pas!* A ce mouvement Catherine s'irrite, & reproche à sa fille aînée son imprudence. *Quelle apparence*, répond celle-ci, *de l'envoyer ainsi sacrifier? S'ils découvrent quel-*

que

que chose, ils se vengeront sur elle. Cette altercation finit par de nouveaux ordres à Marguerite de se retirer. Sa sœur l'embrasse fondante en larmes. *Et moi*, dit-elle, *je m'en allai toute transie & toute éperdue, sans pouvoir imaginer ce que j'avois à craindre.*

CHARLES IX. 1572.

Appelée par son mari, *je trouvai*, ajoute-t-elle, *son lit environné de trente ou quarante Huguenots que je ne connoissois point encore. Toute la nuit ils ne firent que parler de l'accident advenu à M. l'amiral. Moi, j'avois toujours dans le cœur les larmes de ma sœur, & ne pouvois dormir pour l'appréhension dans laquelle elle m'avoit mise, sans savoir de quoi. La nuit se passa de cette façon, sans fermer l'œil.* Au point du jour, Henri se lève, sort de sa chambre, & tous ses gentilshommes avec lui. La jeune reine, accablée de sommeil, fait fermer les portes & s'endort.

Une heure après elle se réveille en sursaut, au bruit que faisoit un homme, qui frappant contre la porte des pieds & des mains, crioit de toutes ses forces : *Navarre, Navarre !* Sa nourrice, croyant que c'étoit le roi, ouvre. Un homme tout sanglant se jette à

Charles IX. 1572.

corps perdu dans la chambre, poursuivi par quatre archers, qui entrent pêle-mêle avec lui. Il avoit un coup d'épée dans le coude, & un coup de hallebarde dans le bras. *Lui, se voulant garantir*, continue Marguerite, *se jette dessus mon lit. Moi, sentant cet homme qui me tenoit, je me jette à la ruelle, & lui après moi, me tenant toujours à travers du corps. Je ne cognoissois point cet homme, & ne savois s'il venoit là pour m'offenser, ou si les archers en vouloient à lui ou à moi. Nous crions tous deux, & étions aussi effrayés l'un que l'autre.* Enfin, le capitaine des gardes arriva, qui renvoya les archers, & accorda la vie à cet homme, aux prières de la reine. Il l'emmena ensuite elle-même à l'appartement de sa sœur, la duchesse de Lorraine. Comme elle entroit dans l'antichambre, un gentilhomme fut percé d'un coup de hallebarde à trois pas : elle tomba presqu'évanouie, & ne se rassura que quand elle fut avec sa sœur.

Danger que courent le roi de Navarre & le prince de Condé.

Sulli, t. I, p. 68.

Sa première inquiétude fut pour le roi son mari. On lui dit qu'il étoit en sûreté. Charles IX l'avoit mandé, ainsi que le prince de Condé. *Il les reçut avec un visage farouche, & des yeux*

ardens de courroux, & leur dit que c'étoit par son ordre qu'on venoit de tuer l'amiral & les autres chefs des Rebelles; que pour eux, persuadé qu'ils avoient été entraînés dans la révolte, moins de leur propre mouvement, que par de mauvais conseils, il étoit prêt à leur pardonner, pourvu qu'ils abjurassent leur fausse Religion, & professassent la Catholique. Sur leur réponse ambigüe & embarassée, Charles leur donna trois jours.

Du lieu où cette scène se passoit, ils pouvoient entendre les derniers cris de leurs amis, qu'on égorgeoit dans le Louvre. Les gardes ayant formé deux haies, tuoient à coups de hallebardes les malheureux qu'on amenoit désarmés, & qu'on poussoit au milieu d'eux, où ils expiroient les uns sur les autres entassés par monceaux. La plupart se laissoient percer sans rien dire; d'autres attestoient la foi publique, & la parole sacrée du roi. *Grand Dieu!* s'écrioient-ils, *prenez la défense des opprimés. Juste Juge, vengez cette perfidie!*

Multitude des proscrits.

Brantôme, t. IX, p. 13.

Le massacre dura trois jours, & il y a peu de familles distinguées qui ne trouvent dans la liste des proscrits quel-

Charles IX. 1572.

qu'infortuné de son nom. La Rochefoucault, Crussol, Téligni, Pluviaut, Berni, Clermont, Lavardin, Caumont de la Force, Pardaillan, de Lévi, & mille autres braves capitaines, périrent par le poignard. Quelques-uns se sauvèrent, entre lesquels on compte Rohan, le vidame de Chartres, Montgommèri, Grammont, Duras, de Gamaches, Bouchavannes, qui obtinrent grâce du roi. Les Guises en épargnèrent aussi quelques-uns; mais ces exemples d'humanité furent rares. *Saignez*, s'écrioit l'impitoyable Tavannes, *saignez; les médecins disent que la saignée est aussi bonne en ce mois d'Août, comme en Mai.* Le duc de Guise, le duc de Montpensier, & le bâtard d'Angoulême, se promenant dans les rues, disoient que c'étoit la volonté du roi, qu'il falloit tuer jusqu'au dernier, & écraser cette race de serpens. Excitées par ces exhortations, les compagnies bourgeoises s'acharnèrent au massacre de leurs concitoyens, comme elles l'avoient promis; & on vit un nommé Crucé, orfévre, montrant son bras nud & ensanglanté, se vanter que ce bras en avoit égorgé plus de quatre cents en un jour.

Différens

Il ne faut pas croire que la Religion

ſeule éguiſa les poignards. Pluſieurs Catholiques, reconnus pour tels, périrent dans le tumulte. Des héritiers tuèrent leurs parens, des gens de lettres leurs émules de gloire, des amans leurs rivaux de tendreſſe, des plaideurs leurs parties. La richeſſe devint un crime, l'inimitié, un motif légitime de cruauté; & le torrent de l'exemple entraîna dans les excès les plus incroyables des hommes faits pour donner aux autres des leçons d'honneur & de vertu. Brantôme rapporte que pluſieurs de ſes camarades, gentilshommes comme lui, y gagnèrent juſqu'à dix mille écus. Les pillards n'avoient pas honte de venir offrir au roi & à la reine les bijoux précieux, fruits de leur brigandage, & ils étoient acceptés.

CHARLES IX. 1572.

motifs des *maſſacreurs.*

Brantôme. tom. VII, p. 16.

Comment. liv. X, pag. 19 & 441.

D'Aubigné, t. II, liv. XI, p. 556.

Les violences commiſes ſous les yeux de la reine Marguerite, prouvent que les meurtriers étoient incapables d'égards. Brion, gouverneur du prince de Conti, vieillard octogénaire, ſe voyant pourſuivi par les aſſaſſins prit entre les mains ſon jeune élève, comme une ſauve garde; mais il n'en fut pas moins poignardé, malgré les efforts du prince, *qui mettoit ſes petites mains au-devant des coups.* Enfin, il n'y eut genre

CHARLES IX. 1572.

de cruauté qui ne fût commise. Des enfans de dix ans tuèrent des enfans au maillot ; & on vit des femmes de la cour parcourir effrontément de leurs yeux les cadavres nuds des hommes de leur connoissance, cherchant matière à des observations licencieuses, qui les faisoient éclater de rire.

Fureur du roi & du peuple.

Brantôme, tome IX, p. 410.

Le fougueux Charles, une fois livré à son caractère impétueux, ne connut plus de bornes. On l'accuse d'avoir tiré lui-même sur les malheureux Calvinistes qui fuyoient. Il ne se tint pas renfermé dans son palais pendant ces jours de sang : il en sortit, & se promena par la ville, accompagné de sa cour ; cortége brillant, qui faisoit un contraste révoltant, avec les traces du massacre imprimées sur toutes les murailles. Il alla à Montfaucon, où sont les fourches patibulaires de Paris, voir le corps de l'amiral. Tout ce que peut imaginer la rage d'une multitude forcenée, fut exercé sur ce cadavre par la populace de Paris. Ils le traînèrent par les rues, & le mutilèrent de la manière la plus indigne. Ils le plongèrent dans la rivière, ne l'en retirèrent que pour le jeter au feu, d'où on l'arracha à demi rôti, & on le porta à Montfaucon, où il fut

pendu par les cuisses à des crochets de fer.

Charles IX. 1572.

Entre tant de traits de barbarie, les historiens n'en ont conservé qu'un de générosité, qui même porte encore l'empreinte de la férocité du siècle. Vezins, gentilhomme du Querci, étoit depuis long-tems brouillé avec un de ses voisins nommé Regnier, Calviniste, dont il avoit plus d'une fois juré la mort. Tous deux se trouvoient à Paris, & Regnier trembloit que Vezins, profitant de la circonstance, ne satisfît, aux dépens de sa vie, la haine invétérée qu'il lui portoit. Comme il étoit dans ces alarmes, on enfonce la porte de sa chambre, & Vezins entre l'épée à la main, accompagné de deux soldats. *Suis-moi*, dit-il à Regnier d'un ton dur & brusque. Celui-ci consterné, passe entre les deux satellites, croyant aller à la mort. Vezins le fait monter à cheval, sort de la ville en hâte: sans s'arrêter, sans dire un seul mot, il le mene jusqu'en Querci dans son château. *Vous voilà en sûreté*, lui dit-il: *j'aurois pu profiter de l'occasion pour me venger; mais entre braves gens, on doit partager le péril; c'est pour cela que je vous ai sauvé.*

Aventure de Vézins & de Regnier.

D'Aubigné, t. II, l. 1, p. 559.
Sulli, tome I, p. 75.

CHARLES IX. 1572.

Quand vous voudrez, vous me trouverez prêt à vuider notre querelle, comme il convient à des gentilshommes. Regnier ne lui répondit que par des protestations de reconnoissance, & en lui demandant son amitié. *Je vous laisse la liberté de m'aimer ou de me haïr,* lui dit le farouche Vezins, *& je ne vous ai amené ici que pour vous mettre en état de faire ce choix.* Sans attendre sa réponse, il donne un coup d'éperon à son cheval & part.

Incertitudes du roi.

L'incertitude, l'irrésolution, les aveux faits & rétractés, la contrariété des démarches, tout dénote le trouble qui agitoit l'esprit des auteurs de la Saint Barthélemi, pendant & après le massacré. Le roi écrivit le premier jour aux gouverneurs des provinces, qu'il n'avoit aucune part au désordre, qui étoit le fruit de l'animosité des deux maisons de Guise & de Châtillon; qu'ils eussent donc soin de faire entendre à tout le monde, que ce qui venoit d'arriver n'apporteroit aucun changement aux édits de pacification, & qu'il commandoit que chacun restât tranquille. Mais dès le lendemain on dépêcha, par toutes les villes considérables du royaume,

royaume, des Catholiques accrédités, chargés d'ordres verbaux tout contraires.

Il va au Parlement.

Enfin, le troisième jour, le roi se rendit au Parlement, où il tint son lit de justice. Il y déclara, qu'après une suite non interrompue de révolte & d'attentats contre son souverain, mille fois pardonnés, Coligni avoit comblé ses crimes, par la résolution d'exterminer le roi, la reine, les ducs d'Anjou & d'Alençon, & le roi de Navarre, quoique de la même Religion. Qu'après ces assassinats l'amiral avoit dessein de mettre sur le trône le prince de Condé & de s'en défaire ensuite, pour y monter lui-même, lorsqu'il l'auroit rendu vacant par l'extinction totale de la famille royale. Cette déclaration, si elle eût été appuyée de preuves solides, devoit être faite dès le premier jour; & rien n'étoit plus capable de justifier les excès auxquels on se porta. Ce fut la réflexion du président de Thou, qu'on vit gémir d'être forcé, par la place de premier président au Parlement, d'approuver en apparence les faux motifs suggérés au roi.

Prend sur lui le massacre.

Charles, en donnant son consentement à la Saint Barthélemi, crut que

CHARLES IX. 1572.

l'odieux tomberoit sur les Guises, & ce fut le but de sa première déclaration. On ne le laissa pas long-temps dans cette agréable espérance. La reine mère, qui savoit tourner cet esprit susceptible, le plaça habilement entre sa gloire & son autorité. Outre les inconvéniens de voir rallumer une guerre plus furieuse entre les Guises & les Montmorencis, dont les derniers voudroient venger la mort de Châtillon, tant qu'ils en croiroient les princes Lorrains seuls coupables, elle fit entendre à son fils, que rejeter cette action sur d'autres, ce seroit avouer sa foiblesse & son impuissance; qu'il ne faut pas que dans un royaume rien paroisse arriver sans l'aveu du souverain; qu'autrement il est bien-tôt méprisé, & exposé à voir tout bouleversé dans son Etat.

L'ordonne dans les provinces.

Selon la coutume des caractères extrêmes, le jeune Charles, une fois convaincu de ces maximes, ne connut plus de modération. Il autorisa de son nom le massacre qui se fit dans les provinces. Il fut horrible à Meaux, à Angers, à Bourges, à Orléans, à Lyon, à Toulouse, à Rouen, sans compter les petites villes, les bourgs & les châteaux particuliers, où les seigneurs ne furent

pas toujours en sûreté contre la fureur des peuples ameutés. Les cadavres pourrissoient sur la terre sans sépultures; & plusieurs rivières furent tellement infectées des corps qu'on y jetoit, que ceux qui en habitoient les bords ne voulurent de long-temps boire de leurs eaux, ni manger de leur poisson.

Quelques gouverneurs refusent d'obéir.

Mézerai, tome II, p. 1107.

Ajoutons, pour la satisfaction du lecteur, rebuté de tant d'horreurs, que quelques commandans de province refusèrent de se prêter à l'exécution de ces ordres sanguinaires; le comte de Tendes, en Provence; Gordes, en Dauphiné; Chabot-Charni, en Bourgogne; Saint-Héran, en Auvergne; de la Guiche, à Mâcon. De pareils noms doivent aller à la postérité. Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, obtint de celui à qui les lettres de la cour étoient adressées, qu'il surseoiroit au massacre; & par ce sage délai, il sauva les Calvinistes de sa ville & de son diocèse. Le vicomte d'Orthe, commandant à Baïonne, écrivit au roi: *Sire, j'ai communiqué le commandement de votre majesté à ses fidèles habitans & gens de guerre de la garnison. Je n'y ai trouvé que bons citoyens & braves soldats, mais pas un bourreau: c'est pourquoi, eux & moi, supplions très-humblement*

CHARLES IX. 1572.

votre majesté, de vouloir employer nos bras & nos vies en choses possibles; quelque hasardeuses qu'elles soient, nous y mettrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. On respire, en voyant du moins que l'humanité n'étoit point bannie de tous les cœurs. Mais la mort précipitée du vicomte d'Orthe & du comte de Tendes, a fait croire que leur générosité fut récompensée par le poison.

Aucuns Calvinistes ne se défendent.

Pasquier, liv. V, lett. 22.

Il est étonnant que de tant de braves capitaines, deux hommes seuls se soient défendus : Guerchi, qui, le bras enveloppé de son manteau, combattit longtemps dans la maison de l'amiral, & ne fut accablé que par le nombre; & Taverni, lieutenant de la maréchaussée, *homme de robe longue*, qui, avec un seul valet soutint dans sa maison comme un siége de neuf heures. Une semblable résistance de plusieurs autres, auroit donné au gros le temps de se reconnoître. Mais comme si la surprise eût engourdi tous les sens, à peine songeoient-ils à fuir; & semblables à des victimes dévouées à la mort, ils tendoient le col à ceux qui les égorgeoient.

Conversion forcée du roi

L'épouvante fit des conversions,

dont la plupart durèrent autant que la crainte. Mais ce motif ne fut pas victorieux sur tous également : au contraire, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, dit que l'horreur de la Saint Barthélemi le porta à se faire Calviniste. Il manquoit un triomphe à la cour, & tant de violences devenoient inutiles, si ceux qui approchoient le plus du trône persistoient dans leur obstination. Tous les jours des théologiens choisis catéchisoient le roi de Navarre & le prince de Condé. Leurs amis y joignoient des exhortations, des prières, & jusqu'à des menaces. On eut même, s'il faut en croire les historiens Calvinistes, l'adresse de ménager l'abjuration d'un fameux ministre nommé Durozier, dans l'espérance que cet exemple les gagneroit ; mais ils différoient toujours, sous prétexte d'avoir besoin d'une plus ample instruction.

CHARLES IX. 1572. de Navarre, du prince de Condé, & autres.

De Thou, liv. LIII. *Davila, liv.* V. *Mém. de Tur. p.* 57. *Comm. liv.* XX, *p.* 52.

Ennuyé de ces délais, Charles IX, dans un mouvement impétueux de colère, ordonne qu'on lui apporte ses armes, que le régiment des Gardes se range autour de lui, & qu'on lui amène les princes. La jeune reine son épouse, princesse pleine de douceur & d'humanité, déja très-touchée de ce qui s'étoit

CHARLES IX. 1572.

passé, se jeta à ses genoux, & obtint que cet appareil menaçant fût contremandé. Mais quoiqu'adouci, l'abord de Charles fut encore terrible pour les princes. *Mort, Messe ou Bastille*, leur dit-il, d'un ton foudroyant. Le roi de Navarre, & sa sœur Catherine de Bourbon, cédèrent. Le prince de Condé montra d'abord quelque fermeté, & plia ensuite, ainsi que Marie de Clèves sa femme, & Françoise d'Orléans sa belle-mère. Tous écrivirent au pape, & reçurent l'absolution par le ministère du cardinal de Bourbon leur oncle. Le roi de Navarre fit plus : il ordonna dans ses Etats le rétablissement de la Religion Catholique, & défendit l'exercice de la Réformée.

On fait le procès à Briquemaut & à Cavagne.

Le Conseil par ces conversions, auxquelles on donna toute la célébrité possible, crut constater l'utilité de la Saint Barthélemi, & résolut en outre d'en persuader la nécessité par une autre action non moins éclatante. Briquemaut & Cavagne, le premier excellent capitaine, le second habile négociateur, tous deux parfaitement instruits des secrets du parti, après avoir échappé au premier emportement des *massacreurs*, furent découverts, tirés de leur asile &

mis en prison. La cour s'imagina qu'un procès fait dans les règles à ces deux chefs, procès par lequel il paroîtroit que les Calvinistes avoient médité les premiers la destruction des Catholiques, en commençant par le roi, seroit le meilleur moyen de justifier aux yeux de l'univers les mesures prises contre eux, à titre de représailles & de précautions. Déja on agissoit sur ce plan contre la mémoire de l'amiral : les deux causes eurent la même issue.

Leur mort.

Briquemaut & Cavagne furent condamnés à être pendus, comme atteints & convaincus de toutes les noirceurs reprochées aux Calvinistes. Ce Briquemaut, si intrèpide à la tête de ses soldats, ne montra que foiblesse devant ses juges : tant il y a de différence entre s'exposer volontairement à une mort brusque & réputée glorieuse, & la voir approcher précédée de tourmens, & suivie de l'infamie ! Pour racheter sa vie, il proposa d'abord de servir contre la Rochelle, dont il avoit dirigé les fortifications ; & d'indiquer les endroits foibles. Cette offre rejetée, il promit de reconnoître que Téligni & les autres avoient véritablement conspiré contre le roi, & d'en faire un aveu public.

Charles IX. 1572.

Cavagne, témoin du trouble de son ami, attaché à la même chaîne, & entouré comme lui des ministres de la mort, le regarda avec compassion; il lui parla. Briquemaut rougit de sa lâcheté, & retrouva son ancienne intrépidité pour aller au supplice. Ils y furent traînés sur la claie. Le peuple, toujours prêt à prendre les passions qu'on veut lui inspirer, les chargea d'injures comme des malfaiteurs publics, les couvrit d'ordures & de boue, & mutila cruellement leurs cadavres.

On flétrit la mémoire de l'amiral Coligni.

On traîna avec eux l'effigie de l'amiral, faite de paille. Tout ce qu'on peut imaginer pour flétrir un homme éternellement, fut accumulé dans l'arrêt porté contre sa mémoire. Il y étoit dit que son effigie portée de la grève à montfauçon, resteroit dans l'endroit le plus élevé; que ses armes seroient traînées à la queue des chevaux par l'exécuteur de la haute justice, dans les principales villes du royaume; injonction de lacérer & briser ses portraits & ses statues, par-tout où elles se trouveroient; de raser son château de Châtillon-sur-Loing, sans qu'il pût jamais être rétabli; de couper les arbres à quatre pieds de haut; de semer du sel sur

la terre, & d'élever au milieu des ruines une colonne où l'arrêt ſeroit gravé. Enfin, tous ſes biens furent confiſqués, ſes enfans déclarés roturiers, & inhabiles à jamais poſſéder aucune charge. Le même arrêt ordonnoit une proceſſion ſolennelle tous les ans, le jour de la Saint Barthélemi, pour remercier Dieu d'avoir en ce jour préſervé le royaume des mauvais deſſeins des Hérétiques.

Son caractère.

Ce fut le dernier coup porté contre Coligni, & comme la dernière ſcène de cette ſanglante tragédie. Avec moins de ſécurité, cet homme ſi prudent dans les autres actions de ſa vie, auroit épargné à lui-même le plus terrible des malheurs, & à la France une bleſſure dont les profondes cicatrices l'ont défigurée long-temps. Mais on peut remarquer dans l'hiſtoire de nos troubles, que le bras vengeur de Dieu étoit étendu ſur tous ceux qui ſoufflant aux peuples leurs antipathies & leurs animoſités, les entraînoient dans des guerres, ſources de toutes ſortes de crimes. Le premier des Guiſes fut tué par un aſſaſſin. Le maréchal de Saint-André, un des triumvirs, périt dans le champ d'honneur, mais également aſſaſſiné. Le premier prince

Charles IX. 1572.

de Condé eut le même ſort. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & le connétable de Montmorenci, moururent de leurs bleſſures. Enfin, l'amiral, le cardinal de Châtillon ſon frère, & une foule de nobleſſe la plus diſtinguée des deux Religions, périrent dans l'eſpace de douze ans, par tous les genres de mort que la rage & la fureur ſont capables d'inventer.

Brantôme, tome VIII, p. 209.

A travers les piéges tendus ſous ſes pas, & les dangers qui menaçoient ſa tête, Coligni marcha toujours avec intrépidité au but qu'il s'étoit propoſé. Il avoit les qualités les plus néceſſaires à un chef de parti, la fermeté & le talent de la perſuaſion. Général malheureux, il ne fit preſque pas une entrepriſe ſans être battu; mais après la déroute, ſes ennemis le retrouvoient ſupérieur aux coups du ſort, & il ſembloit commander à la fortune. Quand le découragement ſe mettoit dans ſes troupes battues & diſperſées, fuyant ſans pain, ſans habits, ſans aſiles, ſollicitées à la déſertion par l'argent & les grâces, ſon air tranquille & ſerein les raſſuroit : il n'y avoit point de ſoldat qui, à voir la hardieſſe des projets qu'il formoit, après les revers

les plus fâcheux, ne lui ſuppoſât des reſſources ſecrettes capables de tout réparer, & ne s'attachât davantage à lui : point de gentilhomme, qui, à l'entendre expoſer les motifs de ſes actions, ne le regardât comme un héros qui ſe ſacrifioit à l'intérêt unique de ceux qui l'écoutoient. Son diſcours étoit noble, pur & énergique. Il nous en reſte un échantillon dans la *Relation du Siége de Saint-Quentin*, ouvrage de ſa jeuneſſe. On y remarque beaucoup d'élégance, & des tours de phraſe qui ont enrichi la langue. Coligni, outre ces qualités, avoit des mœurs irréprochables, ſévères même, vertu eſſentielle dans une guerre de Religion. Il étoit bon mari, bon père, mais *ennemi ſombre*, le plus laborieux des hommes, d'un ſecret impénétrable, jouiſſant d'un crédit ſans égal parmi les ſiens, & de la plus grande réputation chez l'étranger.

Ce qu'on penſe de la S. Barthélemi à Rome.

La nouvelle de ſa mort & du maſſacre, fut reçue à Rome avec les tranſports de la joie la plus vive. On tira le canon, on alluma des feux, comme pour l'événement le plus avantageux. Il y eut une meſſe ſolennelle d'actions de grâces, à laquelle le pape Grégoire XIII aſſiſta avec l'éclat que cette cour donne aux cé-

Stratagêm. p. 99. Brantôme, tome VIII, pag. 190.

CHARLES IX. 1572.

rémonies qu'elle veut rendre illustres. Le cardinal de Lorraine récompensa largement le coûrier, & l'inrerrogea en homme instruit d'avance. Brantôme raconte que le souverain pontife versa des larmes sur le sort de tant d'infortunés. *Je pleure*, dit-il, *tant d'innocens qui n'auront pas manqué d'être confondus avec les coupables ; & possible qu'à plusieurs de ces morts Dieu eût fait la grâce de se repentir.* Sentiment de compassion qui n'est pas incompatible avec les démonstrations contraires que la politique exigeoit, pendant que la piété réclamoit au fond des cœurs les droits de l'humanité si étrangement violés.

En Allemagne.

Il n'y eut qu'un cri en Allemagne au sujet de la barbarie exercée contre les prétendus Réformés de France. On disoit que c'étoit une action exécrable, qui réunissoit tous les rafinemens de fourberie, de méchanceté, de perfidie, employés séparément dans la suite des siècles par les tyrans les plus cruels. Il parut une foule d'écrits pleins de ces reproches. La cour de France y fut d'autant plus sensible, qu'elle songeoit alors à briguer la couronne de Pologne pour le duc d'Anjou, & que cette prévention générale des Allemans ne fai-

ſoit pas bien augurer du ſuccès de l'entrepriſe. On leur envoya des députés chargés de les adoucir. On fit auſſi courir des apologies, dont les unes excuſoient le tout, d'autres ſimplement une partie ; mais toutes fondoient la néceſſité du maſſacre ſur la conjurarion de l'amiral, comme ſur un crime avéré par l'arrêt du Parlement ; crime ſur lequel cette preuve ne laiſſoit pas le moindre doute. Mais malgré ces palliatifs, il reſta toujours chez les Allemans une perſuaſion déſavantageuſe aux auteurs de cette attrocité.

En Eſpagne.
Brantôme, tome VIII, p. 189.

En Eſpagne, on vit les choſes d'un autre œil. Philippe II, après avoir lu la relation que la cour de France lui adreſſa, l'envoya à l'amiral de Caſtille. Celui-ci en fit lecture à ſa table, où étoit le duc de l'Infantandade. *L'amiral & ſes partiſans étoient-ils chrétiens*, demanda naïvement ce jeune duc ? *Sans doute*, répondit l'amiral de Caſtille. *Et comment ſe peut-il*, reprit le duc, *que puiſqu'ils ſont François & Chrétiens, ils s'aſſaſſinent ainſi comme des bêtes ? Doucement, Monſieur le duc*, dit l'amiral, *ne ſavez-vous pas que la guerre de France eſt la paix d'Eſpagne* ?

En effet, ſi Coligni eût été cru, &

CHARLES IX. 1572.

si Charles IX avoit envoyé les Calvinistes contre le duc d'Albe en Flandre, le roi d'Espagne se seroit trouvé fort embarassé; au lieu que par le moyen des troubles, suites nécessaires de la Saint Barthélemi, il se voyoit pour longtemps délivré des François, assez occupés de leurs propres querelles. Ce n'étoit pas ce que la cour de France avoit espéré : elle s'étoit flatée au contraire qu'après cette exécution les Religionnaires, comme un corps épuisé de sang, ne feroient plus que languir, & se détruiroient d'eux-mêmes. Pour hâter leur ruine, en leur ôtant toute espèce d'autorité, le roi par un édit les dépouilla de leurs charges, dans la robe comme dans l'épée, sans excepter ceux même qui avoient fait abjuration. Mais bientôt de nouveaux événemens exigèrent d'autres mesures.

Quatrième guerre civile. *Comment l. II, p. 61.*

Les Réformés qui échappèrent à la première fureur se sauvèrent, les uns chez des amis fidèles, d'autres dans les pays étrangers. La veuve & les enfans de Coligni passèrent à Genève. Plusieurs se réfugièrent en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, chez les Confédérés du Pays-bas; le plus grand nombre, dans les villes de sûreté les plus

voiſines de leurs demeures ; à Montauban, à Nîmes, à Sancerre, dans les pays coupés & aiſés à défendre, comme le Vivarez, le Rouergue & les Cévennes. D'abord l'épouvante ne leur permit pas de croire qu'il fût jamais poſſible de s'y ſoutenir : ils ſe flatoient tout-au plus d'y reſter quelque temps, juſqu'à ce qu'ils puſſent trouver des aſiles plus ſûrs ; & ils traitoient de téméraires, ceux d'entr'eux qui parloient de ſe défendre.

CHARLES IX. 1572.

Mais ils changèrent de langage, quand ils virent qu'on ne les preſſoit pas ſur le champ, comme ils avoient appréhendé, que le roi n'avoit point d'armée ſur pied, qu'ils pouvoient compter ſur la protection ſecrette de quelques ſeigneurs Catholiques ſenſibles à leur malheur, entr'autres des Montmorencis, qui avoient eux-mêmes couru de grands riſques à la Saint Barthélemi ; qu'enfin la cour, au lieu d'employer les coups de vigueur, employoit avec eux les promeſſes & les exhortations ; qu'on appréhendoit même juſqu'à leur déſertion, puiſque le roi, pour les empêcher de quitter le royaume, donna le 28 Octobre un édit portant défenſe de les inquiéter,

CHARLES IX. 1572.

ordre de leur rendre leurs biens, & assurance de sa protection. Alors l'espérance succéda à l'abattement.

Quelques petits succès dans les marais du Poitou, dans la Guienne & le Languedoc, enflèrent le courage des Réformés. Ils écrivirent de tous côtés, & réclamèrent le secours de leurs anciens amis les Anglois, sur-tout pour la Rochelle, qui paroissoit menacée la première.

Siége de la Rochelle.
De Thou, liv. LVI.
Davila, liv. V.
Pasquier, l. V. lettre 12. & 13.
Mém. de Tavan. pag. 443.

Cette ville, & celle de Sancerre, furent attaquées par les armes; Nîmes & Montauban, par les offres & les exhortations. Ces places étoient regardées comme les derniers asiles, la dernière ressource des Religionnaires; & on se flatoit qu'après leur prise ils seroient obligés de s'abandonner à la merci de la cour. La Rochelle attiroit la principale attention, parcequ'elle étoit la plus forte, & qu'on croyoit que sa chûte entraîneroit celle des autres. Mais par une inconséquence fort ordinaire sous ce règne, on lui laissa le temps de faire des provisions, de réparer ses fortifications, de-se ménager même des secours du côté de l'Angleterre; & ce ne fut qu'après avoir souffert tous ces préparatifs, que Biron, à la tête

d'une

d'une groſſe armée, commença les approches.

Le roi y fait entrer la Noue pour commander.

Amirault, Vie de la Noue.
Mém. de Mornai, p. 4.

Autre choſe non moins ſingulière, c'eſt que le commandant qui défendit long-temps cette ville, fut donné aux Rochelois par Charles IX. lui-même. C'étoit le brave la Noue. Pendant le maſſacre de la Saint Barthélemi, il ſe trouvoit heureuſement dans le Hainaut, où il avoit été envoyé pour frayer le chemin à l'amiral, & commencer la guerre des Pays-bas. N'étant pas aſſez fort pour ſe ſoutenir contre le duc d'Albe, avec le peu de troupes qu'on lui avoit donné d'abord, & n'ayant plus d'eſpérance du côté de la France, il ne ſavoit où ſe retirer. Dans cet embaras, il s'adreſſa au duc de Longueville, ſon ancien ami, gouverneur de Picardie. Celui-ci écrivit à la cour. La Noue jouiſſoit d'une réputation de probité égale à ſa bravoure. On ſavoit que ſoldat intrépide dans l'action, il étoit toujours pour le parti le plus modéré dans le conſeil. Plein de droiture, incapable de la moindre duplicité, aimant ſa patrie, deſirant ſincèrement la paix, prenant les armes ſans ambition, ſans intérêt, uniquement comme un devoir que lui preſcrivoit ſa conſcience.

Charles IX. 1572.

Il est certain que si tous les Calvinistes lui eussent ressemblé, la tranquillité eût bientôt été rétablie en France.

Le roi le reçut à bras ouverts, le combla de caresses, & lui rendit les biens de Téligni son beau-frère, qui avoient été confisqués. Il lui proposa ensuite de s'employer à inspirer aux Rochelois des sentimens de soumission & de paix. La Noue s'en excusa long-temps; mais vaincu par les instances du roi, qui le conjuroit de lui rendre ce service, pressé du desir de sauver ses frères; il accepta enfin cette commission épineuse, à condition qu'on ne se serviroit pas de son ministère pour les tromper. La cour lui associa en second l'abbé Guadagne, Florentin, chargé en secret d'éclairer sa conduite, & il partit.

Les députés de la Rochelle, qui allèrent le trouver dans un village voisin pour écouter ses propositions, le traitèrent avec une indifférence soupçonneuse, très-mortifiante pour un homme jaloux de l'estime de ses amis. *Nous avons été appelés*, disoient-ils, *afin de conférer avec Monsieur la Noue; mais où est-il? Nous ne le reconnoissons point ici*. La Noue, le cœur percé

de cet affront, dévora néanmoins ſon chagrin en ſilence, & demanda à entrer dans la ville. L'accueil du peuple ne fut pas plus ſatisfaiſant. On ne voulut pas délibérer ſur les paroles de paix qu'il apportoit; & pour toute réponſe on lui dit qu'il n'avoit qu'un de ces trois partis à choiſir : ſe retirer en Angleterre, reſter dans la ville ſimple particulier, ou devenir leur général. Après en avoir conféré avec Guadagne, la Noue ſe détermina à prendre le commandement.

Conduite de la Noue.

On vit donc un homme envoyé par le roi, obtenir toute la confiance des Révoltés; & ce même homme, de l'aveu du roi, reſter à la tête de ceux qui faiſoient la guerre à leur prince. La Noue ſoutint ce double perſonnage, de défenſeur de la Rochelle, & de miniſtre de la cour, avec une intégrité qui fit le ſujet de l'admiration générale. Guerrier infatigable, il ne ſe permettoit aucun repos, & employoit toute l'habileté que lui donnoit une longue expérience, à mettre en ſûreté la ville recommandée à ſes ſoins. Vainqueur dans un aſſaut ou une ſortie, il revenoit conjurer les citoyens d'être moins opiniâtres, & d'accepter

CHARLES IX. 1573.

les offres avantageuses que le roi leur faisoit. Plusieurs fois il essuya des affronts de la part des ministres de sa Religion, trop prévenus contre la paix par les exemples passés, & de la part d'une populace séduite & brutale. Mais jamais il ne fut exposé à aucun soupçon. Il souhaitoit mourir dans ces occasions, en voyant un peuple qui lui étoit cher courir à sa perte. Cependant il continuoit ses bons offices, espérant tout du temps & de la patience. Exemple rare d'une probité respectée au point d'être réclamée par les deux partis, dans le moment critique de la plus grande animosité.

Ses exploits.

On ne comptoit à la Rochelle que quinze cents hommes de troupes réglées, & deux mille habitans aguerris; mais il y avoit de bonnes fortifications, des munitions de guerre & de bouche en abondance; un courage déterminé jusque dans les femmes, & des espérances assurées d'un secours d'Angleterre. Ce fut avec ces forces, sous le commandement de cinq ou six braves capitaines, dont la Noue étoit chef, sous le gouvernement de son conseil municipal, présidé par Henri Marchand, maire en exercice, & Salvert, bourgeois

très-autorisé, que cette ville, qui se donna pour lors le titre de république, attendit l'effort d'une armée formidable, dont le duc d'Anjou étoit général. Il avoit avec lui le duc d'Alençon son frère, les autres princes du sang, l'élite de la noblesse du royaume; sans omettre le roi de Navarre, le prince de Condé, & beaucoup de Calvinistes cachés, ou leurs partisans, qu'on força de combattre contre leurs anciens amis.

Le siége commença en forme les premiers jours de Février, & tant qu'il dura, les assauts & les sorties furent entremêlées de négociations & de conférences. Les pour-parlers n'empêchoient pas, quand on en venoit aux mains, qu'on ne se battît avec le dernier acharnement. Les Rochelois se défendoient en désespérés. Cependant, malgré leur bravoure; ils auroient certainement succombé, s'il y avoit eu le moindre esprit de systême dans l'armée Catholique; mais tout s'y faisoit au hasard. On attaquoit aujourd'hui d'un côté, le lendemain on tournoit de l'autre. L'officier comme le soldat ne connoissoit ni ordre ni discipline. Nul secret dans les délibérations. Un assaut étoit ébruité bien avant l'exécution : chacun y cou-

CHARLES IX. 1573.

roit pèle-mèle, non-seulement sans être commandé, mais contre les prières, contre la défense expresse du général : de sorte qu'on perdoit beaucoup de monde, sur-tout de jeunes gens de la première noblesse, sans rien avancer. Le duc d'Aumale, de la maison de Guise, qui étoit chargé du détail du siége, fut tué dès le commencement, & remplacé par le duc de Nevers. Les Rochelois eurent aussi le plaisir de voir tomber sous leurs coups Cosseins, un des assassins de l'amiral, & beaucoup d'autres qui s'étoient signalés à la Saint-Barthélemi.

Il est rappelé.

La joie de leurs succès fut empoisonnée par la retraite de la Noue. Le duc d'Anjou voyant ses efforts pour la paix inutiles, le fit sommer de quitter la ville. Il revint dans l'armée royale, où sa prudence arrêta les effets d'un complot à la vérité mal digéré, mais qui pouvoit avoir des suites.

Sa prudence. *Mém. de Turenne, p. 57. Mém. de Bouillon, p. 70.*

On a vu que le duc d'Alençon avoit pour Coligni une affection particulière. Il ne s'en cacha point, même après sa mort tragique ; & ces sentimens lui attachèrent beaucoup des anciens partisans de l'amiral, sur-tout parmi la jeunesse, qui sensible à l'éclat de la

bravoure, regrettoit dans Coligni le plus habile capitaine de ſon ſiècle. Un de ſes plus zélés admirateurs étoit Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne. Il n'avoit alors que dix-ſept ans, & dans un âge ſi tendre, il ſe montroit également propre aux armes & à l'intrigue. Turenne étoit des parties du duc d'Alençon, à-peu-près du même âge, enthouſiaſmés l'un comme l'autre du deſir de ſe ſignaler par quelqu'entrepriſe extraordinaire.

En effet, on ne peut guère attribuer à d'autres motifs, qu'à une effervefcence de jeuneſſe, le projet chimérique qu'ils conçurent. Semblables à des enfans mécontens, qui s'imaginent qu'en montrant du dépit, & en menaçant de quitter la maiſon paternelle, ils obtiendront ce qu'ils deſirent, ces jeunes gens crurent qu'ils n'avoient qu'à ſe jeter dans quelque place forte, comme Angoulême ou Saint-Jean-d'Angéli, déployer des drapeaux, emboucher la trompette, & qu'auſſi-tôt tous les Religionnaires viendroient ſe ranger autour d'eux; qu'au pis aller ils ſe retireroient en Angleterre, & que ce coup d'éclat feroit révolter tout le royaume. Ils avoient encore bien d'autres pro-

CHARLES IX. 1573.

jets, comme de s'emparer de la flotte du roi, se joindre aux assiégés, former un corps de troupes des partisans secrets des Calvinistes, dans le camp même, & avec eux tomber sur le reste de l'atmée. Le roi de Navarre & le prince de Condé ne donnoient que foiblement dans ces idées, tant à cause de leur peu de solidité, que dans la crainte d'être décelés par les gens peu surs que cette jeunesse admettoit à sa confidence. Cependant ils ne les rejetoient pas absolument, de peur d'éteindre un feu qui pouroit être plus utilement employé par la suite. Ces Confédérés ne s'accordant pas entr'eux, convintent de s'en rapporter à la Noue. Il les écouta, pesa leurs raisons; & après leur avoir fait connoître les inconvéniens & les dangers de l'entreprise, il obtint d'eux qu'ils y renonceroient.

Secours d'Angleterre pour la Rochelle.

Au milieu d'Avril arriva le secours d'Angleterre attendu par les Rochelois. Montgommeri commandoit la flotte, qui se trouva plus foible que celle du roi : elle n'osa même tenter le combat. De tout le convoi, il n'entra dans la ville qu'un seul vaisseau chargé de poudre, dont les assiégés avoient grand besoin. Charles IX qui venoit de signer

un

un traité d'alliance avec Elisabeth, se plaignit amèrement de cette infraction. Elle répondit qu'elle n'avoit aucune part à cet armement; que c'étoit une troupe de bannis & de pirates, qui s'étoit mise en mer sans son aveu; qu'elle n'y prenoit aucun intérêt; & que si on pouvoit les arrêter, elle trouvoit bon qu'on les punît sévèrement. Mais ils avoient pris le large; & après quelques courses sur les côtes de Bretagne, Montgommeri fit savoir aux assiégés qu'il retournoit en Angleterre, & qu'il leur ameneroit incessamment des secours plus puissans.

Négligence du duc d'Anjou.

Il n'en fut pas besoin : tout languissoit dans l'armée royale; officiers & soldats ne montroient ni ardeur ni émulation, par la faute du chef. Le duc d'Anjou fit connoître dans ce siége le caractère qui lui fut si funeste dans la suite, c'est-à-dire, une négligence absolue pour tout ce qui lui déplaisoit, quoiqu'essentiel, & un empressement tenant de la passion pour ce qu'il aimoit, quoiqu'inutile. Il avoit formé le siége de la Rochelle : son honneur étoit intéressé à terminer avantageusement une entreprise si éclatante; mais si-tôt qu'il eut appris que les négociations

Charles IX. 1573.

entamées pour lui faire obtenir la couronne de Pologne prenoient un tour heureux, il sembla oublier tout ce qui regardoit la France. On ne parloit plus à sa cour que des agrémens du nouveau royaume, de ses richesses, de la magnificence des grands, de la docilité du peuple. Tout ce qui n'avoit point rapport à ces objets devenoit indifférent. Par conséquent, point de plan d'attaque régulier, point de négociation suivie, point d'approvisionnement pour les troupes. La disette, suite de cette négligence, désola bien-tôt le soldat; & pour comble de malheur, il se répandit dans l'armée une maladie épidémique, qui fit un affreux ravage.

Activité des Rochelois.

Les Rochelois savoient bien se prévaloir de ces circonstances. Plus ils voyoient de mollesse dans leurs ennemis, plus ils montroient d'activité : ils avoient les yeux ouverts sur tout ce qui se passoit. Plusieurs fois des émissaires, sortis du camp sous différens prétextes, tentèrent de former des factions dans la ville; mais ces intelligences clandestines furent toujours découvertes par les magistrats, & punies avec la dernière rigueur, sur le citoyen comme sur l'étranger. Dès le commencer

ment du siége, on avoit offert aux Rochelois liberté de conscience, & sûreté pour eux seuls. Mille fois, pendant l'espace de cinq mois, les négociateurs renouvelèrent les mêmes propositions; mais les assiégés s'obstinèrent à ne vouloir point traiter, qu'on ne leur permît de le faire pour tout le parti. Enfin, on se détermina à leur accorder cette satisfaction, & le duc d'Anjou fit venir dans le camp des députés de Nîmes & de Montauban, qui s'abouchèrent avec ceux de la Rochelle.

Quatrième paix.

Cette condescendance étoit une suite des ordres réitérés du roi. Voyant ses coffres se vider, son armée périr, & toutes les forces de son royaume tenues en échec par une seule ville, il envoyoit courier sur courier, avec commandement de faire la paix à quelque condition que ce fût. Les Rochelois obtinrent libre exercice de leur Religion pour eux-mêmes, pour les habitans de Nîmes & ceux de Montauban, & pour les seigneurs hauts-justiciers qui n'auroient pas abjuré. On leur accorda que personne ne seroit inquiété au sujet de la Religion, ou des promesses d'abjuration; que tous ceux qui avoient pris les armes pour cette cause, notamment

les habitans des trois villes nommées, seroient rétablis dans leurs biens & honneurs, & reconnus fidèles sujets du roi.

On prétendit sauver la honte de ces conditions, par des clauses de convention auxquelles les Rochelois se prêtèrent volontiers : savoir, que des hommes choisis entre les assiégés viendroient supplier le duc d'Anjou, comme représentant le roi, de leur pardonner tout le passé ; qu'ils recevroient un gouverneur ; qu'enfin les trois villes auroient à la cour, pendant deux ans, quatre députés, comme ôtages de la fidélité de leurs commettans. Ces conditions furent exprimées dans l'édit de pacification. Les Rochelois ne s'en mirent pas en peine, non plus que des bruits qui coururent alors que le roi ne leur avoit accordé de si grands avantages, qu'en considération de son frère le duc d'Anjou, nommé roi de Pologne, dont le départ pressoit. La paix fut ratifiée le 6 Juillet. Biron, nommé gouverneur, alla dans la ville la faire publier : il fut traité splendidement à dîner, & revint le soir au camp.

Punition de Sancerre.

Ce siége couta à la France quarante mille hommes, & des trésors infinis;

de ſorte que le royaume ſe trouva plus épuiſé dans cette guerre de huit mois, qu'il ne l'avoit été par toutes les autres. Les malheureux habitans de Sancerre ne furent compris dans le traité que pour la liberté de conſcience, & non pour le privilége d'avoir dans leur ville exercice public de leur Religion. Ils s'étoient toujours flatés, & ils avoient promeſſe que les Rochelois ne traiteroient pas ſans eux; mais ſe voyant abandonnés, ils ne perdirent point courage, & ſoutinrent encore deux mois, luttant moins contre les troupes qui les environnoient, que contre la faim. Excités par leurs miniſtres, qui, comme ceux de la Rochelle, furent la principale cauſe de l'opiniâtreté du peuple, ils ſouffrirent, avant que de ſe rendre, toutes les extrémités de la plus horrible famine. De la chair des plus vils animaux, on en vint à leurs cuirs, aux vieux parchemins, qu'on faiſoit ramollir dans l'eau; aux grains de toute eſpèce; à la paille hâchée; à des mêlanges de ſuif, de noix, de graiſſe rance & corrompue; enfin, à la chair humaine. Un père & une mère déterrèrent leur fille, qui venoit de mourir, & la mangèrent. Action qui fait frémir, dont les habi-

CHARLES IX. 1573.

tans eurent eux-mêmes horreur, & qu'ils punirent par la mort des coupables. Enfin, se voyant sans ressource, ils se rendirent. Leur ville fut taxée à une rançon, privée de tous les honneurs municipaux, & démantelée. Charles IX fit grâce au peuple. L'intention de la cour étoit, disoit-on, que le royaume parût tranquille aux ambassadeurs de Pologne, chargés de venir chercher leur nouveau roi, afin qu'ils ne remportassent dans leur pays aucune fâcheuse impression.

Le duc d'Anjou roi de Pologne.

De Thou, liv. LVII.
Davila, liv. V.
Castelnau.

Montluc, évêque de Valence, principal instrument de cette élection, avoit eu bien de la peine à réussir, à cause des préjugés répandus contre le duc d'Anjou pour le massacre de la Saint-Barthelemi. Les autres prétendans, aidés des Protestans d'Allemagne, ne manquèrent point de faire valoir ce grief. Mais la reine mère, qui avoit à cœur le succès de cette affaire, fit tant par argent & par promesses, qu'elle l'emporta.

On dit que le motif de l'empressement de Catherine, fut la prédiction des astrologues, qui tirant l'horoscope de ses enfans, lui dirent qu'ils seroient tous rois. Or, ne comptant point, pour

le duc d'Anjou, ſur la couronne de France, portée par un jeune prince, dont l'épouſe donnoit déja des marques de fécondité, elle voulut lui en procurer une étrangère. D'autres prétendent que voyant de la méſintelligence entre Charles IX & ſon frère, la reine ſaiſit ce moyen glorieux d'épargner des déboires à ſon fils Henri, qu'elle aimoit par préférence.

CHARLES IX. 1573.

Sans aller chercher de pareils motifs, il étoit bien naturel que Catherine, par ſimple amitié pour ſon fils, tâchât de lui procurer une couronne. Comme il n'eſt pas non plus étonnant que voyant Charles IX, au moment du départ de ſon frère, frappé d'une maladie ſubite, dont les premiers ſymptomes annonçoient une mort prochaine, elle ait imaginé toutes ſortes de délais, pour retenir en France celui qu'elle prévoyoit devoir bientôt en occuper le trône.

Mais il fallut partir. Charles traita ſplendidement les ambaſſadeurs. Il y eut des fêtes ſomptueuſes, dans leſquelles les deux rois parurent avec une grâce & une majeſté qui charma ces étrangers. Le roi de France n'oublia rien de ce qui pouvoit décorer la ſortie de ſon frère, & apporta tous ſes ſoins à

Il quitte la France.

D'Aubigné, t. II, l. II, p. 667.

CHARLES IX. 1573. applanir au plutôt les difficultés qu'occasionnoient quelques conditions non réglées en Pologne. On remarqua même de sa part un empressement qui fit soupçonner de l'impatience, surtout quand il eut senti les premières attaques de sa maladie.

Par une foiblesse trop commune, il sembla qu'il tardoit au monarque de voir éloigner celui que la loi de l'Etat lui marquoit pour successeur. Il le conduisit sur le chemin d'Allemagne, jusqu'à Vitri en Champagne; & la reine, avec la plus grande partie de la cour, alla jusqu'en Lorraine. Tout le monde remarqua ce qu'il en coûta à la mère pour se séparer de son fils. Elle le serroit dans ses bras; à peine l'avoit-elle quitté qu'elle le reprenoit encore, & mouilloit de ses larmes le visage de son cher fils. Quelques courtisans des plus proches entendirent que pour dernier adieu elle lui dit : *Partez, mon fils; vous n'y serez guère.* Pronostic qui, selon l'ordinaire, fit faire bien des réfléxions après l'événement.

1574. Dépérissement de Charles IX.

Il y a peu d'exemples d'un sort aussi triste que celui de Charles IX. Depuis l'instant qu'il commença à se connoître, sa vie s'écoula dans les alarmes.

Elle fut attaquée par quatre conſpirations, vraies, ou aſſez vraiſemblables pour tenir ſon ame dans un état de perplexité plus accablant que l'attentat même. Frappé d'une maladie mortelle, ſe voyant périr à la fleur de ſon âge, au lieu des conſolations qui ne manquent pas aux plus malheureux, il n'éprouva qu'indifférence de la part de ſes proches, complots dans ſa propre cour, rébellions de ſes peuples, peines d'eſprit de toute eſpèce.

CHARLES IX. 1574.

Cayet, t. I. p. 125 & ſ. D'Aubigné, t. II, liv. I, p. 662. Brantôme, tome IX, p. 432. Mém. de Baſſompierre, tome I. p. 242.

Dieu, déployant ſur lui ſa vengeance ſévère,
Marqua ce roi mourant du ſceau de ſa colère. *Voltaire.*

Il croyoit voir des ſpectres. Des ſonges effrayans le réveilloient en ſurſaut. Son imagination frappée lui préſentoit des ruiſſeaux de ſang, des monceaux de cadavres, & lui faiſoit entendre des ſons lugubres & des accens plaintifs qui perçoient les airs.

Son caractère changea après la Saint-Barthélemi. De *gracieux* & *bénin*, il devint ſombre & farouche. Les impatiences & les emportemens, auxquels il avoit toujours été ſujet, augmentèrent. Il ſoupiroit tout ſeul, levoit les yeux au ciel, & ſembloit porter dans ſon cœur un levain de mélancolie qui lui rendoit tout inſupportable. Sans

CHARLES IX. 1574.

prêter un crime à la mère de Charles, on peut dire que les remords & le chagrin furent le seul poison qui abrégea ses jours : en cela digne de compassion, & plus estimable que les autres auteurs du massacre, qui n'en témoignèrent jamais le moindre repentir.

Intrigue de cour.

Sulli, tome I, ch. VI. pag. 80.
Mém. de Marguerite.
Mém. de Bouillon.
D'Aubigné, t. I.
De Thou, t. X, page 224.

Tout retentissoit en France du doux nom de paix, & tout annonçoit les troubles les plus funestes. Désunion entre la mère & les enfans, esprit de faction répandu parmi les seigneurs, mécontentement des peuples, murmures sourds, brigandage ouvert, point de sureté dans les chemins, nulle police dans les villes, interruption du commerce, enfin tous les désordres de l'anarchie, sous un roi rebuté de ses peines, ennuyé de vivre, & qui ne sachant à qui se fier, remettoit souvent les affaires entre des mains intéressées à les brouiller.

Son frère, le duc d'Alençon, étoit un esprit ardent, léger, avide de gloire, mais d'une gloire mal-entendue, qu'il faisoit consister dans l'éclat des entreprises, sans consulter la justice. Il étoit aussi jaloux & présomptueux. Il avoit vu son frère, le duc d'Anjou, commander les armées; il vouloit les commander à son tour. Le duc d'Anjou

avoit été lieutenant-général du royaume, c'en étoit assez à son frère pour vouloir l'être aussi. Ces idées lui étoient suggérées par des gens plus habiles : les Calvinistes d'une part, & de l'autre les Montmorencis & leurs partisans, c'est-à-dire, tous les mécontens de la Saint-Barthélemi, charmés de pouvoir remuer sous le nom d'un frère du roi. Ils se servoient, pour éguillonner ce jeune prince, déja trop porté à brouiller, du crédit qu'avoit sur lui Joseph de Boniface, sieur de la Mole, son favori, aussi peu refléchi que le maître ; & le comte de Coconnas, un de ces Italiens industrieux qui venoient chercher fortune en France, à l'ombre de la faveur dont jouissoit leur nation sous le gouvernement de Catherine de Médicis. Il entroit dans cette société des personnes de tout état ; un essain de jeunes gens, des femmes, & jusqu'à un astrologue, prometteur magnifique, qui devoit changer tout l'argent en or, & fournir bien au-delà de ce qui seroit nécessaire pour la dépense des entreprises qu'on voudroit former. Cette cabale se donna le nom important de *Politiques*, ou *Mal-contens*.

CHARLES IX. 1574.

Le roi de Navarre & le prince de

CHARLES IX. 1574.

Condé en étoient aussi. Comme le séjour forcé qu'ils faisoient à la cour leur paroissoit un véritable esclavage, ils trouvoient bon tout ce qui pouvoit contribuer à les en tirer. Les conférences se tenoient tantôt chez la reine de Navarre, tantot chez madame de Sauve, coquette adroite, qui captivoit les cœurs sans donner le sien. Mais il n'y étoit pas toujours question des intérêts du parti : les rendez-vous d'affaires en couvroient souvent d'autres, dont le but n'étoit pas même un mystère assez caché.

Journal de Henri III. t. I, p. 63.

On rapporte que Charles IX, outré des liaisons peu décentes que Marguerite sa sœur entretenoit dans le Louvre jusques sous ses yeux, avec la Mole, voulut en faire justice lui-même, & distribua au duc de Guise & à d'autres confidens des cordes, pour étrangler cet audacieux quand il sortiroit la nuit de l'appartement de cette jeune reine. Mais, ou averti, ou par hasard, il y resta jusqu'au jour, & ce retard le sauva. Coconnas de son côté étoit aimé de la duchesse de Nemours, mère du duc de Guise. Le duc d'Alençon & le roi de Navarre se disputoient la conquête de madame de Sauve; mais cette concurrence n'altéroit pas leur amitié.

Quand par hazard elle causoit entr'eux quelque froideur, Marguerite, épouse & sœur complaisante, les raccommodoit. Aussi peu fixée dans ses systêmes que son frere le duc d'Alençon, aujourd'hui elle gardoit un secret inviolable; le lendemain, épouvantée, elle alloit confier à sa mère que son mari, son cousin le prince de Condé, & son frère le duc d'Alencon, devoient quitter la cour, se livrer aux Calvinistes, & recommencer la guerre. Sur ces indications, on les gardoit à vue, & leurs mesures se trouvoient rompues. Mais ensuite, lorsque la reine mère comptoit le plus sur les avertissemens de sa fille, celle-ci ne disoit plus mot, & laissoit fortifier ces complots, qui ne se découvroient souvent que par l'éclat d'une exécution mal concertée.

CHARLES IX. 1574.

Telle fut la fameuse entreprise des *Jours gras*, qui rappelle celle que la Noue empêcha par sa prudence, sous les murs de la Rochelle. Il se prêta à celle-ci, ainsi que d'autres graves personnages; mais ils eurent soin de se tenir éloignés, & ils en laissèrent courir les risques à ceux qui n'en prévoyoient pas assez les suites. Il ne s'agissoit pas d'un exploit bien difficile,

Entreprise des *Jours gras*.

Vie de Mornai, p. 26.

CHARLES IX. 1574.

mais simplement de tirer les princes de la cour, qui étoit à Saint-Germain, & de les conduire dans quelqu'une des provinces où les Religionnaires avoient déja des places fortes & des corps de troupes tout formés. Pour cela il ne falloit qu'une escorte, & sur-tout s'entendre, afin que l'évasion des princes cadrant avec l'arrivée de leurs conducteurs, ils pussent, en cas de poursuite, en imposer à ceux que le roi détacheroit après eux. C'étoit encore une sage précaution de s'emparer de quelques villes voisines, pour servir de rempart contre un premier coup de main, reprendre haleine, & continuer ensuite sa route avec moins de gêne & de précipitation.

Mal conduite.

Brantôme.

Tout avoit été ainsi réglé, & rien ne s'exécuta. Soit crainte qu'en différant trop le projet ne s'éventât, ou que les princes, livrés à de trop longues réflexions, ne changeassent d'avis, l'escorte parut le Mardi-gras, sans qu'on s'y attendît, quinze jours avant le temps stipulé. La vue de ces hommes armés jeta l'alarme dans la cour. Comme ils se présentoient tantôt d'un côté de Saint-Germain, tantôt de l'autre, pour attirer à eux ceux qu'ils atten-

doient, on s'imaginoit en être investi, & la frayeur les multiplioit.

CHARLES IX. 1574.

On trompe la reine.

Mém. de Bouillon, p. 101.

Au lieu de profiter de ce moment de confusion pour se dérober, le duc d'Alençon perdit du temps à consulter. La reine très-étonnée, se servit des premiers qui s'offrirent d'aller à la découverte. Turenne marqua le plus d'ardeur. Il étoit lui-même du complot, & sous prétexte de remplir les vues de la reine, il portoit à l'escorte les paroles du duc d'Alençon. La dernière résolution du prince, fut qu'il ne se livreroit pas, qu'il n'eût la ville de Mantes pour le recevoir. En vain Dupleffis-Mornai représenta que la prise de cette place, presqu'impossible sans le duc d'Alençon, deviendroit la plus facile si-tôt qu'il se présenteroit lui-même à la tête des troupes; le prince ne voulut point se désister.

Mornai, & Buhi son frère, allèrent donc à Mantes, & s'emparèrent chacun d'une porte, en attendant Guitri, chef de l'escorte, qui devoit les aider à se rendre maîtres de toute la ville. Mais par un de ces contre-temps que toute la prudence humaine ne peut empêcher, il arriva trop tard & trop foible. Mornai se tira adroitement d'un pas si

CHARLES IX. 1574.

difficile. Il sortit contre Guitri, faisant mine de vouloir le combattre, & se retira avec lui. Son stratagême fut si bien conduit, qu'il reçut du roi des lettres de remercîment, comme s'il avoit sauvé la ville. Mais il ne s'y fia pas, & il se mit au loin en sureté, avant que la mêche fût éventée.

Aveu de la Mole, & terreur de la cour.

D'Aubigné, t. II, l. II. p. 685.

Brantôme, tome IX.

Tous ne furent pas si prudens. Pendant les délais du duc d'Alençon, la Mole qui voyoit que l'affaire prenoit un mauvais tour, voulut se faire un mérite auprès de la reine, & alla lui déclarer toute l'intrigue. Quoiqu'il assurât qu'il ne s'agissoit d'autre chose que de tirer les princes de la cour, & que le roi n'avoit rien à craindre, Catherine ne crut pas devoir s'en fier à sa parole. Les ordres furent donnés pour se retirer sur le champ à Paris. D'Aubigné nous fait une peinture assez plaisante du désordre qui accompagna ce départ précipité. *Les cardinaux de Bourbon, de Lorraine & de Guise, Birague, chancelier, Morvilliers & Bellièvre, étoient tous montés sur coursiers d'Italie, empoignant des deux mains l'arçon, & en aussi grande peur de leurs chevaux que des ennemis.* Mais si la terreur panique des prélats & gens de robe

robe offroit un ſpectacle amuſant, la ſituation de Charles IX inſpiroit de la compaſſion. On le fit porter à deux heures après minuit dans une litière. Contraint de fuir malade, & à pareille heure, il diſoit en gémiſſant : *Du moins, s'ils avoient attendu ma mort!*

CHARLES IX. 1574.

Meſures que prend la reine.

La reine s'aperçut bien qu'elle avoit été jouée. Quand elle ſe vit en ſureté, elle réſolut de ne s'en pas tenir aux foibles indications fournies par la Mole, mais d'approfondir le myſtère. Pour y réuſſir, on arrêta la Mole lui-même, & Coconnas ſon ami. On donna des gardes au roi de Navarre & au duc d'Alençon. Pour le prince de Condé, il s'étoit ſauvé avec Thoré, Montmorenci & Turenne, dans ſon gouvernement de Picardie, d'où il paſſa en Allemagne. On mit auſſi en priſon Grandri l'alchymiſte; & ſur quelques lumières qui ſurvinrent pendant le procès, on envoya à la Baſtille les maréchaux de Coſſé & de Montmorenci.

Procès de la Mole & de Coconnas.

Le Lab. t. II, l. VI. Mém. de Bouillon, p 102.

L'inſtruction ne fut pas difficile. Le duc d'Alençon, preſſé par ſa mère, avoua tout ce qu'on voulut, avec la timidité d'un enfant, ſans même demander préalablement ni après, aucune grâce pour ceux qui avoient agi ſous

CHARLES IX. 1574.

son nom, & dans le dessein de l'obliger. Le roi de Navarre, qui connoissoit son caractère, ne s'y trompa pas. Le voyant renfermé avec Catherine, il dit au duc de Bouillon : *Notre homme dit tout.* Pour Henri, il se défendit comme d'un déshonneur, des aveux humilians qu'on vouloit tirer de lui. Au lieu de répondre, il se rejeta fièrement sur les mauvais procédés qu'on avoit à son égard, & se plaignit surtout de l'espèce de captivité dans laquelle on le retenoit ; ajoutant que quand il auroit cherché à s'en tirer, on n'avoit pas à s'en plaindre, & qu'il étoit disposé à le faire toutes les fois qu'il en trouveroit l'occasion. Cette fermeté lui fit honneur, mais ne sauva pas ceux qu'on vouloit sacrifier pour l'exemple.

Véritable but de l'intrigue.

Mém. de Sulli, chap. VI, p. 80. Mémoires de Nevers, t. I, pag. 69. Le Lab. t. II, l. VI.

Il falloit trouver un crime, & le dessein seul de tirer les princes de la cour, n'étoit pas un délit suffisant aux yeux du public, porté à plaindre plus qu'à condamner les écarts de la jeunesse. On chercha dans le complot les indices d'un attentat direct contre la personne du roi, mais inutilement. *Pauvre la Mole!* s'écrioit ce gentilhomme, dans les douleurs de la torture, *n'y a-t-il*

pas moyen d'avoir grâce? Le duc mon maître m'ayant obligé cent mille fois, me commanda sur sa vie que je ne disse rien de ce qu'il vouloit faire. Je lui dis : Oui, Monsieur, si vous ne faites rien contre le roi. C'est à quoi s'en tinrent toujours les Conjurés. Il y a grande apparence que le but secret de l'intrigue, étoit d'empêcher le retour du roi de Pologne, & de mettre le duc d'Alençon sur le trône, après la mort de Charles IX. Sans doute on ne voulut point trop dévoiler ce mystère aux yeux du roi mourant, déja assez accablé, sans qu'on eût encore la cruauté de lui montrer le tombeau prêt à l'engloutir.

CHARLES IX. 1574.

La Mole & Coconnas furent condamnés à avoir la tête tranchée. D'autres moins considérables subirent divers genres de punitions. En allant au supplice, Coconnas sembloit vouloir donner à la postérité la seule instruction solide qu'on peut tirer de cette histoire : *Messieurs*, disoit-il aux courtisans témoins de sa catastrophe, *vous voyez que les petits sont pris & les grands demeurent qui ont fait la faute.*

Punition des conjurés.

Si les Calvinistes & les politiques, soutenus des autres mécontens, eurent

Avantage de ce complot.

CHARLES IX. 1574.

dessein de fermer le chemin du trône de France au roi de Pologne, ils durent admirer les secrets ressorts de la Providence, qui tourna en faveur de celui qu'ils vouloient écarter, les mesures prises pour son exclusion. Sans cette conjuration si mal concertée, le duc d'Alençon & ses partisans se seroient trouvés à la mort de Charles IX, libres & en état de cabaler; au lieu que cette entreprise fournit à la reine mère une raison plausible de faire garder à vue le roi de Navarre & le duc d'Alençon, & de les mettre dans l'impossibilité de remuer; elle y trouva aussi un prétexte de retenir à la bastille les maréchaux de Montmorenci & de Cossé, comme des cautions contre les projets que pouvoient former, tant au-dedans qu'au-dehors du royaume, les Calvinistes & les mécontens, sous la conduite du Prince de Condé & de Damville, gouverneur de Languedoc.

Ce qu'on en pense.

Le succès de cette affaire, favorable à la bonne cause que la reine soutenoit, a fait imaginer que ce fut Catherine qui présenta à ceux de qui elle se défioit, le piége d'un complot qu'elle dirigeoit en secret, afin de les prendre dans les filets qu'elle leur tendoit : mais

c'eſt lui ſuppoſer trop de rafinement. Elle eut ſeulement l'habileté de tourner les circonſtances à ſon avantage; mérite rare, même entre les plus grands politiques.

Quelques Auteurs, de Thou lui-même, lui prêtent encore une autre adreſſe; c'eſt d'avoir exagéré le danger, & rempli de terreur l'ame de ſon fils, pour ſe faire rendre l'autorité qu'elle étoit prête à perdre, par les défiances qu'on inſpiroit au jeune roi. Le fait eſt qu'il la laiſſa maîtreſſe de gouverner à ſa volonté.

Mesure que prend la reine.

Dépoſitaire de la ſouveraine puiſſance, Catherine dirigea ſelon ſes vues les opérations des troupes que Charles avoit toujours tenues ſur pied, & même augmentées depuis la paix. Elle envoya en Normandie, ſous le commandement du maréchal de Matignon, un corps d'armée contre Montgommeri, qui fut pris. Deux autres commandés par les princes de Montpenſier, inviolablement attachés à la reine mère, avec des ſuccès moins apparens, remplirent également leur objet. L'un tint en échec, dans le Languedoc, Damville, chef des mécontens; l'autre reſſerra dans la Xaintonge, les Calviniſtes,

Charles IX. 1574.

qui, sous la conduite de la Noue, menaçoient toutes les provinces voisines. Ainsi Catherine, comme un pilote habile, préparoit, pendant le calme, les manœuvres nécessaires pour sauver le vaisseau de la tempête qu'elle prévoyoit devoir s'élever à la mort de Charles IX.

Mort de Charles IX.

Ce jeune prince, luttant contre la violence de la maladie, voyoit insensiblement éteindre une vie passée dans l'amertume. Il ne fut pas tranquille, même dans ses derniers momens; combattu par des idées contraires sur la manière dont il pourvoiroit au gouvernement de son royaume, en l'absence du successeur légitime. On ne peut douter qu'il n'y ait eu, de la part de ceux qui l'approchoient, beaucoup d'insinuations différentes, pour l'engager à partager le souverain pouvoir; cependant la reine mère l'obtint tout entier. Les lettres de régente lui furent expédiées le 30 mai; & ce même jour mourut Charles IX, n'ayant pas encore atteint sa vingt-cinquième année.

Son caractère. *Matthieu, l. VI, p. 677.*

Cet âge avertit qu'il ne faut pas le juger à la rigueur. On doit excuser son extrême vivacité, & son penchant excessif pour les exercices violens, tels

que les travaux en fer auxquels il se livroit jusqu'à altérer son tempérament, en forgeant lui-même des casques & des cuirasses. Il aimoit aussi trop la chasse. Nous avons sur ce sujet un traité écrit sous sa dictée, estimé des connoisseurs (*). Charles fut très-mal élevé. Dès son enfance on lui laissa contracter l'habitude de jurer, que son exemple rendit commune entre les jeunes gens de sa cour. On ne veilla pas non plus sur ses mœurs, & ses désordres furent publics. Il eut deux enfans de Marie Touchet, fille d'un juge d'Orléans; mais la tendresse & l'estime que lui inspirèrent les graces & les vertus d'Elisabeth d'Autriche son épouse, mirent un frein à ces délires d'une jeunesse pétulente. Il n'eut d'elle qu'une fille, qui lui survécut peu. Charles, en mourant, se félicitoit de ne point avoir de fils, pour ne point laisser sur le trône un enfant exposé aux mêmes chagrins que lui : pensée qui fait voir combien la couronne fut pesante à ce jeune monarque.

CHARLES IX. 1574.

D'Aubigné, t. II, liv. II. p. 698.
Mém. de Bouill. l. VI.
Brantôme, tome IX.

Prince malheureux, qui n'eut souvent le choix qu'entre les démarches

(*) *C'est un petit volume in-8°, imprimé en 1625. Il est devenu très-rare.*

Charles IX. 1574.

hasardeuses ! Les trahisons qu'il éprouva changèrent son caractère, porté à la franchise & à la gaieté. Il aimoit la poësie & la musique ainsi que ceux qui y excelloient. Il avoit une manière de s'exprimer noble & énergique, un esprit vif, une conception aisée & un jugement sûr. Il en fit preuve dans sa façon de penser sur le roi de Pologne son frère. On crut d'abord que c'étoit par jalousie qu'il ne l'estimoit pas ; mais on eut tout lieu de remarquer ensuite qu'il l'avoit bien connu. Enfin, quiconque étudiera Charles IX, en faisant attention à son âge, lui trouvera plus de bonnes qualités que de mauvaises, & demeurera persuadé que l'expérience & le courage secondant ses bonnes intentions, il auroit préservé la France des maux qu'elle éprouva sous Henri III, son successeur.

Henri III. *De Thou, liv. LVIII. Davila, livre VI.*

Il est bon de jeter un coup d'œil général sur ce règne agité par tant de troubles, afin qu'en voyant la disposition des esprits & le concours des circonstances, on se représente mieux l'origine & le progrès des factions qui ébranlèrent le trône, & qui furent prêtes à y placer un étranger, devenu

l'idole

l'idole des peuples. Ces grandes révolutions dans les corps politiques, n'arrivent pas ſans des ſymptomes avant-coureurs de la dernière criſe.

HENRI III. 1574.

Diſpoſitions des eſprits.

Ceux qu'on remarque principalement ſous Henri III, ſont, de la part du Roi, une conduite bizarre qui lui ôta la confiance de la nation, & qui fit paſſer de la critique de ſa conduite particulière, au mépris de ſa perſonne; de la part des peuples, un eſprit de fanatiſme & d'enthouſiaſme, beaucoup plus général depuis que les cruautés de la Saint-Barthélemi eurent perſuadé que c'étoit au poignard à décider la querelle; de la part de la cour enfin, un gout d'intrigue univerſel: les grands, comme les princes du ſang, les Guiſes & les Montmorencis prirent l'habitude de ſéparer leur cauſe de celle de la patrie, & de ſe faire des créatures uniquement attachées à eux. Les gentilshommes de ſa cour ſe piquoient d'un dévouement entier à ceux qu'ils appeloient *leurs maîtres.* Il y avoit à cet égard entre les protégés, & même entre les protecteurs, une rivalité qui dégéneroit ſouvent en querelles perſonnelles. On ſe bravoit, on ſe faiſoit des défis; les femmes s'en

Henri III. 1574.

Mœurs de la cour.

Vie de d'Aubigné. Mém. de Marguerite. Brantôme. Mém. de Bouillon. Mém. de Montluc. Journal de Henri III. Lettre de Busbec.

mêloient ; & des intrigues d'amour, des tracasseries domestiques devenoient des affaires d'état.

Les mémoires qui nous restent de ce temps, écrits par les personnes même de la cour, attestent ces faits, & beaucoup de particularités qu'il est utile de connoître, parcequ'elles sont liées aux grands événemens, & qu'elles les ont même souvent causés. Le Louvre étoit comme une école ouverte à la jeune noblesse du royaume. Elle passoit les journées entières dans les salles basses, occupée à tirer des armes. C'étoit un honneur singulier de savoir mieux que les autres, courir, franchir, les fossés, donner *prestement* un coup de pistolet & de poignard. On ne parloit que de galanterie ou de meurtre, de carnage & d'incendie ; on inventoit, on se racontoit des faits d'armes extraordinaires : ces récits échauffoient les imaginations, & il en résultoit des appels fréquens, des projets outrés, des entreprises folles & téméraires.

Les idées extrêmes sur les choses même ordinaires, ne manquoient pas d'être du goût de cette jeunesse emportée. Ils se lioient par des sermens de ne se jamais abandonner, de suivre

toujours le même parti, d'avoir biens & maux communs. L'accident de l'un étoit un malheur ſenſible pour l'autre : l'abſence d'un ami occaſionnoit un deuil. On en vit, pour cette ſeule raiſon, prendre des habits lugubres, laiſſer croître leur barbe outre-meſure, ſe refuſer à tous les plaiſirs, vivre en hommes plongés dans la mélancolie la plus profonde ; & la cour applaudiſſoit à ces puériles affectations.

Il leur reſtoit pourtant de cette éducation un courage intrépide, & des liaiſons ſûres, non-ſeulement avec leurs égaux, mais encore avec les principaux ſeigneurs. Tous, à commencer par le roi, réputoient à honneur de s'attacher un plus grand nombre de ces *braves*, par des louanges, par des careſſes, ſouvent par des bienfaits, tels que des mariages avantageux.

On remarquoit encore des traces de l'ancienne galanterie, mais dégénérée dans les deux ſexes. Les femmes, au lieu de ces ſentimens qui inſpiroient autrefois l'héroïſme, tiroient vanité des preuves de dévouement outrées, que la frénéſie de la paſſion inſpiroit à leurs amans. Il étoit

HENRI III. 1574.

beau, au premier signal de sa maîtresse, de se précipiter dans une rivière, sans savoir nager; d'affronter des bêtes féroces; de faire ruisseler son sang avec la pointe du poignard, pour marque de la disposition où on étoit d'aimer sa dame jusqu'à la mort. Selon l'esprit du temps, Henri III, écrivant de Pologne à une princesse qu'il aimoit, *tiroit du sang de son doigt, & Souvrai rouvroit & fermoit la piqûure, à mesure qu'il falloit remplir la plume.* Les hommes, en récompense du sacrifice de leur raison au caprice des femmes, demandoient plus que la bienséance ne permettoit, & n'obtenoient que trop dans une cour aussi licencieuse. Delà les jalousies, l'espionnage, les confidences, les rapports, les inimitiés, les éclats qui déshonoroient le monarque & sa famille à la face du royaume.

Matthieu, liv. VII, p. 386.

Mais, ou les grands se soucioient peu alors de l'estime publique, ou ils n'avoient pas les mêmes idées que nous du respect que les gens en place se doivent à eux-mêmes. Rien de si commun que les courses tumultueuses du roi avec toute sa cour, tantôt dans les foires qu'il parcouroit, dan-

ſant, chantant, inſultant marchands & curieux, expoſé lui-même aux huées d'une populace inſolente; tantôt chez les bourgeois, à l'occaſion d'une nôce, d'un baptême, ou de quelques autres réjouiſſances. Il s'y commettoit des déſordres qui devenoient la matière des plaiſanteries du jour. A ces débauches publiques ſuccédoient des actes de religion éclatans, tels que des meſſes ſolennelles, des proceſſions auguſtes & pompeuſes: mais, par un mélange prophane, ceux qui venoient d'aſſiſter à ces dévotions avec tout l'extérieur du recueillement, ſe tranſportoient de-là chez l'aſtrologue & le devin, eſpèce de gens mis à la mode par la crédulité de Catherine de Médicis. Hommes & femmes s'y donnoient des rendez-vous clandeſtins. On y compoſoit des philtres pour ſe faire aimer, des charmes pour ſe venger. On doit mettre au nombre de ces prétendus ſortilèges, de petites ſtatues de cire trouvées chez l'infortuné la Mole, lorſqu'il fut arrêté. L'une étoit à moitié fondue, l'autre avoit une épingle dans le cœur. On lui demanda, dans la torture, ſi elles ne repréſentoient pas le roi,

HENRI III. 1574.

& si par ces manœuvres obscures de l'art magique, il n'avoit pas eu dessein d'altérer la santé du jeune monarque, supposant quelle s'affoibliroit à mesure que la cire fondroit, & que l'épingle entreroit dans le cœur. La Mole avoua ces procédés superstitieux, communs alors à presque toute la cour, preuves d'une ignorance grossière; mais il soutint qu'il ne les avoit employés que pour se faire aimer par une demoiselle Provençale, dont il étoit épris.

Le plus fameux de ces astrologues étoit un nommé Côme Ruggiéri, Florentin. Il passoit aussi pour habile empoisonneur. La reine mère & plusieurs seigneurs le protégeoient ouvertement; d'où vinrent sans doute des soupçons si multipliés, qu'à peine mouroit-il une personne de marque, qu'on publioit qu'elle avoit été empoisonnée. Pour les ennemis d'un moindre rang, on s'en défaisoit par l'assassinat. Nul temps, nul lieu n'étoit respecté. Le duc de Guise poursuivit l'épée à la main, jusques dans l'antichambre du roi, un gentilhomme, dont il prétendoit avoir lieu de se plaindre. Villequier, favori de Henri III,

poignarda dans le Louvre, par jalousie, sa femme, grosse de deux enfans. Poussée par une pareille rage, la dame de Chateau-Neuf, femme décriée par ses intrigues avant son mariage, tua de ses propres mains celui qui avoit eu la complaisance de l'épouser.

HENRI III. 1574.

Mais rien n'égale en ce genre la cruauté d'un Corse, soldat de fortune, nommé San-Pietro, attaché au service de France. Son crime, quoique commis en 1567, sept ans avant le regne de Henri III, n'est pas assez éloigné pour ne point servir au tableau des mœurs de notre époque. Pierre, né à la Bastie, capitale de Corse, avoit sucé avec le lait une haine héréditaire contre les Génois, qu'on lui peignit de bonne heure comme les oppresseurs de sa patrie. Dès l'enfance, il porta les armes contr'eux, & devint, par sa bravoure & sa science militaire, un homme redoutable à la république. Ses exploits le rendirent célèbre, & lui gagnèrent le cœur de Vannina Ornano, fille du viceroi de Corse, très-belle & très-riche héritière, qui l'épousa, quoiqu'il fût d'une famille obscure.

De Thou, l. XXXIX. D'Aubigné, t. I, liv. IV. Brantôme, t. VII.

HENRI III. 1574.

Pierre pouvoit vivre tranquille, à l'abri de ce mariage avantageux, s'il ne s'étoit persuadé que jamais les Génois ne lui pardonneroient leurs défaites. Plein de ces idées & de nouveaux projets, il se retira en France avec sa femme & ses enfans. Il y servit heureusement la cour pendant nos guerres civiles; mais toujours tourmenté par le desir d'affranchir sa patrie, il ne cessoit de susciter des affaires aux Génois. Il alla même jusqu'à Constantinople, solliciter le Grand-Seigneur d'envoyer une flotte contr'eux.

Pendant ce voyage, la république attentive aux démarches de Pierre, détacha auprès de sa femme, restée à Marseille, des agents secrets, qui l'exhortèrent à revenir dans sa patrie, sous la promesse qu'on lui rendroit ses biens, & dans l'espérance que cette confiance lui feroit obtenir la grâce de son mari. La crédule Vannina se laisse persuader. Elle envoie devant elle ses meubles & ses bijoux, & part pour Gênes avec ses enfans. Un ami de San-Pietro averti à temps, arme un vaisseau, poursuit la fugitive & l'atteint. Il la ramene en France & la remet entre les mains du parlement

d'Aix, qui lui donne des gardes.

Pierre apprend cette aventure en arrivant de Constantinople. Un de ses domestiques, qui avoit eu quelque connoissance du complot, & qui n'avoit osé s'y opposer, est poignardé de sa main. Il se rend à Aix, & redemande sa femme. Le parlement appréhendant tout de ce furieux, ne vouloit pas la remettre entre ses mains. Mais quoique certaine de quelque funeste évènement, Vannina, supérieure à la crainte, fait elle-même instance pour être réunie à son mari. On ne peut la refuser, & ils partent ensemble pour Marseille.

Arrivé à sa maison, Pierre la trouve vuide. Cette vue lui rend toute sa fureur. Sans s'écarter du respect qu'il conservoit toujours pour sa femme, comme infiniment supérieure à lui par la naissance, il lui reproche sa faute, & lui déclare qu'elle ne peut s'expier que par la mort. Il ordonne en même temps à deux esclaves d'exécuter cette terrible sentence. *Je ne fuis pas le châtiment, répond la tendre Vannina; mais puisqu'il faut mourir, je vous demande pour dernière grâce que ce ne soit pas par la main de ces hom-*

HENRI III. 1574.

mes méprisables, mais par celle du plus courageux des hommes, que sa valeur m'a fait prendre pour mari. Le barbare fait retirer les boureaux, se jete aux pieds de son épouse, lui demande pardon en termes humbles & soumis, & fait venir devant elle ses enfans qu'elle embrasse. Il pleure avec l'infortunée sur les tristes gages de leur tendresse, passe à son col le fatal cordon, & l'étrangle de ses propres mains. San-Pietro part aussi-tôt pour la cour. La nouvelle de son crime l'avoit précédé. On le fait avertir de ne point paroître : il avance néanmoins, & se présente au roi. Son audace étonne : on l'écoute. Il parle de ses services, en réclame le prix, & découvrant sa poitrine cicatrisée par les blessures : *Qu'importe au roi*, dit-il, *qu'importe à la France, la bonne ou mauvaise intelligence de Pierre avec sa femme?* (*) Tout le monde frémit d'une atrocité soutenue avec autant de hardiesse; mais on lui accorda sa grâce.

(*) D'Aubigné raconte qu'Alfonse d'Ornano, fils de ce San-Pietro, exécutoit avec la même froideur les sentences de mort qu'il portoit contre les soldats. Un

Quelqu'apparence d'héroïſme, mêlée à un forfait, le rendoit aiſément excuſable dans une cour où le prince lui-même donnoit l'exemple de la violence. Antoine Duprat, ſeigneur de Nantouillet, ayant refuſé avec dédain d'épouſer une femme décriée, mais puiſſamment protégée, le roi de France, le roi de Pologne, le roi de Navarre, le bâtard d'Angoulême, le duc de Guiſe, & pluſieurs jeunes ſeigneurs, fondirent dans ſa maiſon pendant la nuit, comme des brigands, briſèrent ſes meubles, rompirent ſa vaiſſelle, enfoncèrent ſes coffres, & ne ſe retirèrent qu'après lui avoir fait mille inſultes plus déshonorantes pour eux que pour lui.

Peu s'en fallut que ce divertiſſement ne devînt funeſte. Un des frères de Nantouillet avoit caché dans une chambre reculée, quatre aſſaſſins gagés pour un meurtre qu'ils exécutèrent enſuite. Au fracas qui ſe faiſoit dans la maiſon, les ſcélérats croyant qu'ils étoient cherchés & pourſuivis, furent cent fois tentés de ſortir de

---

de ſes neveux ayant manqué à quelque partie du commandement, vint ſe préſenter à ſa table. Alfonſe ſe jete ſur lui, le poignarde, demande à laver ſes mains, & ſe remet tranquillement à table.

HENRI III. 1574.

leur retraite le pistolet à la main, & de faire main basse sur tout ce qui se présenteroit. Il est certain que dans une attaque aussi brusque, il pouvoit arriver que les rois eux-mêmes fussent blessés ou tués, avant qu'on eût le temps d'arrêter ces désespérés. Heureusement les assassins se retinrent. Ils allèrent ensuite commettre leur crime, qui fut su, & ne fut pas puni : nouvelle preuve des désordres affreux qui régnoient dans tous les états.

On étoit cruel & impitoyable de sang-froid, & par une habitude qui ôtoit toute honte à cet égard. Charles IX & Henri III interrogeoient eux-mêmes les criminels, présidoient, pour ainsi dire, aux tortures, & assistoient aux exécutions. Les femmes n'en détournoient pas les yeux. On remarque un caractère de férocité jusques dans les témoignages les moins équivoques de leur tendresse. La reine Marguerite & la jeune duchesse de Nevers, se firent apporter les têtes de la Mole & de Coconas, leurs amans, se donnèrent le triste plaisir de les toucher, de verser des larmes sur ces restes chéris, & de les embaumer de leurs mains. D'Aubigné rapporte que

voyageant un jour avec la Tremouille, il s'aperçut que celui-ci changeoit de couleur à la vue de quelques cadavres attachés à des gibets. Il l'arrêta, le prit par la main & lui dit : *Contemplez de bonne grâce ces objets tragiques ; en faiſant ce que nous faiſons, il eſt bon de s'apprivoiſer avec la mort.*

HENRI III. 1574.

Cette intrépidité, quand elle ſe tourne contre les autres peuples dans des guerres étrangères, eſt capable de ſubjuguer l'univers : mais quand excitée par un motif auſſi puiſſant que le zèle de la religion, ſecondée par le deſir de dominer, elle s'exerce contre ſa propre nation, elle peut faire un cahos du royaume le plus floriſſant. C'eſt ce qui arriva ſous Charles IX, & encore plus ſous Henri III, ſon ſucceſſeur.

Voyage de Henri en Pologne.

Le prince allant en Pologne, laiſſa la France pleine de factions. Les Calviniſtes virent avec plaiſir partir le vainqueur de Jarnac & de Montcontour. Les Montmorencis & les autres Catholiques mécontens, regardèrent comme un avantage l'éloignement d'un prince trop dévoué à la reine ſa mère, qu'ils croyoient leur ennemie.

Henri III. 1574.

Si Guise & ses partisans donnèrent quelques regrets à son départ, c'est qu'ils le pénétroient déja, & sentoient son foible qui pouvoit leur être utile.

Brantôme, tome VIII, pag. 216.

Henri prit son chemin pour son nouveau royaume, par l'Allemagne. Dans les états Protestans il rencontra un grand nombre de François réfugiés, victimes échappées à la Saint-Barthélemi. Le jeune monarque en fut comme investi chez le comte Palatin. Les uns l'envisageoient d'un air sombre, d'autres attachoient sur lui des regards sinistres, & murmuroient assez haut pour être entendus, contre l'auteur de leur infortune. Après une réception séche, le comte le mena dans une galerie de peintures, où le premier tableau, qui frappa sa vue, fut le portrait de l'amiral. *Vous connoissez bien cet homme*, lui dit son hôte, *vous avez fait mourir en lui le plus grand capitaine de la chrétienté, & vous ne le deviez pas; car il vous a fait & au roi de très-grands services.* Henri voulut s'excuser sur la prétendue conjuration de l'amiral. *Monsieur*, reprit froidement le comte, *vous en savez toute l'histoire.* Le roi de Pologne eut encore plus d'un

chagrin à dévorer dans sa route.

Il en fut dédommagé par les fêtes qui l'attendoient dans son royaume. Henri, peut-être le plus propre des hommes à la représentation, y parut de manière à satisfaire ses nouveaux sujets. Mais ces premiers momens de pompe & de magnificence passés, il se tint presque toujours renfermé dans son palais avec les favoris qu'il avoit amenés, la plupart comme lui, peu éloignés de leur vingtième année. Ils s'y occupoient à parler de la France, à y écrire, à entretenir les intrigues d'amour qu'ils y avoient formées; quelquefois à des jeux bruyans, à des plaisirs tumultueux & emportés, qui ne s'accommodoient guères avec la gravité des Sénateurs Polonois.

HENRI III. 1574.

Comment il s'y conduit.

Matthieu, liv. VII. pag. 386.

La nouvelle de la mort de son frère lui fut portée en quatorze jours. Pour premier soin, il confirma la régence à sa mère, & lui en envoya les provisions. On délibéra ensuite dans ce conseil de jeunes gens, si le roi mettroit ordre aux affaires de Pologne; ce qui entraîneroit nécessairement du retard, ou s'il partiroit sur le champ pour la France. Comme le plus grand nombre auroit voulu y être déja ar-

Comment il la quitte.

HENRI III. 1574.

rivé, ce dernier parti prévalut. Henri, pendant une nuit obscure, se déroba de son palais comme un fugitif, se rendit en moins de deux jours sur les frontières de l'empire, & delà à Vienne, laissant exposés à la première fureur des Polonois, Pibrac son chancelier, & ceux qui ne furent pas assez diligens pour le suivre.

Ce départ si précipité pouvoit s'excuser sur la nécessité de calmer la France, en lui montrant son roi. Mais il fut difficile de ne le point blâmer, quand on vit que loin de hâter sa marche, le monarque s'arrêtoit avec complaisance dans tous les endroits qui lui présentoient des plaisirs. Venise se distingua entre les autres états: la république lui fit les plus grands honneurs. Il trouva les mêmes motifs de retardement, dans toutes les villes d'Italie par lesquelles il passa, & n'arriva dans son royaume qu'en Septembre, après avoir séjourné quelque temps à la cour de Turin, où se tinrent les conseils qui décidèrent du sort de la France.

Faction en France.

Ce royaume étoit dans un de ces momens critiques, où le choix d'un mauvais parti pouvoit le réduire à une extrémité

extrémité, dont toute la prudence humaine ne seroit pas capable de le tirer ensuite. L'orage se formoit en-dedans & au-dehors. Le Prince de Condé, montrant déja une intelligence au-dessus de son âge, retiré chez les princes d'Allemagne, ménageoit leur bienveillance pour les Calvinistes de France, avec lesquels il entretenoit un étroit commerce. Ceux-ci avoient les armes à la main dans presque toutes les provinces. Ils étoient soutenus par les *Politiques*, dont la faction prit le nom de *Tiers-parti.*

HENRI III. 1574.

Petite guerre.

Elle se forma de Catholiques mécontens, qui alléguoient pour griefs la prison des maréchaux de Montmorenci & de Cossé, la captivité du roi de Navarre & du duc d'Alençon, & les mesures qu'ils prétendoient avoir été prises par la régente, pour détruire les grandes maisons dont la puissance lui étoit suspecte. A l'ombre de ces plaintes, ils se croyoient autorisés à se fortifier dans leurs gouvernemens, & à se cantonner dans les villes où ils commandoient. On ne voyoit que surprises de places, compositions, traités particuliers, quelques intervalles de paix dans les pro-

Henri III. 1574.

vinces habituellement consumées par le feu de la guerre ; & les horreurs de la guerre, tout-à-coup transportées dans les cantons qui comptoient le plus sur les douceurs de la paix.

La régente n'avoit pour but que de tenir les affaires en équilibre jusqu'à l'arrivée du roi. Elle y réussit par un mêlange de fermeté & de condescendance. D'une main elle présentoit la guerre, augmentant les troupes, & ordonnant aux généraux d'agir : de l'autre elle signoit des trèves. Sitôt qu'on vouloit traiter, on la trouvoit prête ; elle prévenoit même, mais sans marquer ni crainte, ni empressement.

Montgommeri décapité.

Dès les premiers jours de sa régence, Catherine fit un acte de vigueur qui mortifia les Réformés & les grands du royaume. Motgommeri, le meurtrier involontaire de Henri II, un des chefs les plus accrédités dans le parti Calviniste, avoit jusqu'alors fait heureusement la guerre dans plusieurs provinces du royaume. C'est à ses victoires dans le Béarn, que les confédérés durent le rétablissement de leurs affaires, après la bataille de Montcontour. Ce fut lui qui déter

mina la reine Elizabeth à donner des troupes aux Rochelois, & il commandoit la flotte qui en tenta le ſecours. Mais repouſſé de ce côté, il vint échouer en Normandie, où ſon bonheur l'abandonna. Le maréchal de Marignon l'inveſtit dans Domfront, & le força de ſe rendre. Montgommeri fut amené à Paris, où le parlement lui fit ſon procès. Il avoua que lui qui avoit affronté ſans ſe troubler des armées entières & des remparts hériſſés de canons, n'avoit pu ſe défendre d'un frémiſſement d'horreur, à l'aſpect de ſes juges.

Ils le condamnèrent, comme rebelle & complice de la conſpiration de l'amiral. Montgommeri étoit plus coupable qu'un autre; car, puiſqu'il avoit eu le malheur de tuer ſon roi, il auroit du conſacrer au ſervice de la veuve & de ſes enfans, tout ce qu'il avoit de talens, au lieu de ſe jeter, comme il fit, dans la faction & dans l'intrigue. L'arrêt porté contre lui fut exécuté; *exemple qui nous apprend*, dit M. de Thou, *que dans les coups qui attaquent les têtes couronnées, le hazard eſt imputé à crime, quand même la volonté ſeroit innocente.*

Henri III. 1574.

On accusa la reine de l'avoir sacrifié aux mânes de son époux ; mais vengeance ou justice, Catherine se montra inflexible : tant est puissant le langage de la loi sur l'esprit des peuples ! Quand on vit Montgommeri condamné, selon les formes ordinaires, par un arrêt du parlement, personne ne réclama ; il n'y eut que de légers murmures foiblement insinués dans les écrits qui parurent. La reine n'en tint compte, toute occupée qu'elle étoit à prévenir les entreprises des mécontens, & à traverser l'union qu'ils méditoient.

Assemblée de Millaud.

Il y eut entr'eux à ce sujet plusieurs conférences, dont les plus fameuses sont celles de Millaud, ville du Rouergue, tenues dans le cours de Juillet & d'Août. Le prince de Condé, quoiqu'absent, en étoit l'âme. Il demandoit que les églises réformées fissent sur elles-mêmes une imposition, & de l'argent qu'elles lui enverroient, il promettoit de lever en Allemagne une armée qu'il conduiroit en France. Condé devoit en être le chef jusqu'à la délivrance du duc d'Alençon & du roi de Navarre,

à qui il remettroit le commandement, quand ils seroient délivrés de la captivité où la cour les retenoit depuis le supplice de la Mole. Les confédérés s'engagèrent réciproquement; savoir, les Politiques à procurer aux Calvinistes l'exercice de leur religion ; & ceux-ci à ne point quitter les armes, que la liberté n'eût été rendue aux maréchaux de Cossé & de Montmorenci : tous enfin à faire une guerre opiniâtre jusqu'à ce que dans des Etats légitimement assemblés, on eût pourvu solidement à la réforme du gouvernement, à la punition des perturbateurs du repos public, & au soulagement des peuples.

Damville signe la confédération de Millaud.

Brantôme, t. VII & IX.

Le Lab. tome II.

Vie de D'Aubigné, p. 132.

La reine se donna beaucoup de mouvement, pour empêcher l'effet de ces conférences. D'abord elle suspendit long-temps, par des propositions captieuses, le départ des députés de la Rochelle, & d'autres Eglises qui devoient s'y rendre. Ensuite elle envoya des agens secrets, chargés de semer la discorde entre les ministres. Mais si la conclusion essuya des délais, ce fut moins par le moyen de ses ruses, que par l'irrésolution de Henri de Montmorenci, second fils du conné-

HENRI III. 1574.

table, du duc de Damville, & gouverneur de Languedoc.

Ce seigneur, d'un caractère doux & pacifique, se trouva, comme malgré lui, chef d'un parti dans l'état. C'étoit un homme indolent, difficile à émouvoir, qui aimoit les plaisirs; mais d'un jugement exquis, incapable de se tromper quand il vouloit se donner la peine d'examiner une affaire, & prenant alors assez sur sa nonchalance pour suivre, comme l'homme le plus actif, les résolutions que sa prudence lui dictoit. Voyant le royaume en feu sous Charles IX, Damville se renferma dans son gouvernement. Il n'auroit pas mieux demandé que d'y entretenir la paix; mais tantôt les entreprises des Calvinistes, tantôt les ordres de la cour, le tiroient de sa tranquillité. Il y revenoit le plutôt qu'il pouvoit; conduite dont se plaignoient les commandans voisins, sur-tout Montluc qui aimoit la guerre, qui la faisoit pour le plaisir de la faire, & qui auroit voulu que tous les autres fussent aussi acharnés que lui.

La comparaison de ces gouverneurs remuans, avec Damville, le faisoit

regarder en cour comme un homme peu sûr. Plusieurs fois les ministres tentèrent, mais sans succès, de le tirer de sa province. Au moment de l'emprisonnement de son frère, la reine, sous prétexte de conférence, lui envoya deux de ses affidés, qu'on prétend avoir été chargés d'ordre de le saisir, mort ou vif. Lui, de son côté, aussi sous prétexte de ramener les Calvinistes à la paix, entretenoit avec eux des liaisons réglées. Ainsi ce n'étoient que ruses & tromperies de part & d'autres. A l'occasion d'une maladie aigüe, dont les simptomes parurent extraordinaires, Damville crut avoir été empoisonné. Cependant, malgré la persuasion d'une mauvaise volonté si marquée, l'amour du repos auroit encore prévalu, & il ne se seroit pas joint aux confédérés de Millaud, s'il avoit pu se promettre quelque sûreté de la part du roi, qu'il alla exprès trouver à Turin.

HENRI III. 1574.

Tous les princes qu'Henri III vit dans sa route, l'empereur, & sur-tout le doge de Venise, homme d'une prudence consommée, lui conseillèrent la paix. Marguerite de Savoie, sa tante,

HENRI III. 1574.

desiroit ardemment de le voir réuni avec les Montmorencis, persuadée que de-là dépendoit le retour de plusieurs grands aliénés, & la chute du tiers parti. Le roi ne paroissoit pas éloigné de leur accorder ses bonnes grâces; & sur les espérances qu'il en donnoit, la duchesse engagea Damville à risquer le voyage de Piémont. Il s'y trouva en concurrence avec Neuville de Villeroi, & Hurault de Chiverni, envoyés par la régente. Quand Henri suivoit les conseils de la duchesse, Damville étoit favorablement écouté; mais si-tôt que le jeune monarque prêtoit l'oreille aux insiuuations des ministres de sa mère, il ne montroit plus au gouverneur de Languedoc, que froideur & indifférence. Celui-ci, voyant qu'il n'y avoit aucun fond à faire sur cet esprit chancelant, prit congé, & arrivé dans son gouvernement, signa la confédération de Millaud.

Henri III. rentre en France.

Aussi la guerre, sans être précisément déclarée, se trouva allumée par tout le royaume. Henri III parut indifférent sur ces troubles, plus amusé des fêtes qu'on lui donnoit, qu'alarmé des dangers que lui présentoit

un

un soulèvement général. Ce fut dans ces dispositions qu'il entra en France. La régente alla au-devant de lui jusqu'à Lyon : elle s'étoit fait précéder par le duc d'Alençon & le roi de Navarre. Ils ne furent pas reçus par le roi en criminels, mais avec toutes les caresses d'usage à l'égard de parens qu'on chérit. Alors on commença à connoître le caractère de Henri. Quoiqu'il ne doive que trop se développer par la suite, il convient néanmoins d'en exposer dès à présent les contrastes principaux, parce qu'ils furent la vraie cause des troubles du royaume.

HENRI III. 1574.

Chiverni, qui fut un de ses ministres les plus affidés, & qui lui resta constamment attaché, dit *qu'il n'avoit pas le jugement bon ; qu'il sentoit mieux qu'il ne pensoit ; qu'il avoit trop bonne opinion de sa suffisance ; qu'il méprisoit les conseils des autres, & que ses voluptés le firent mépriser.* Le duc de Nevers qui l'avoit vu de près, a écrit que quand il aimoit quelqu'un, il ne pensoit & n'agissoit plus que par ses conseils, exclusivement même à ses propres idées ; qu'il se transformoit, pour ainsi dire, en ses

Son caractère.

Mém. de Chiverni, p. 212.
Mém. de Nevers, t. I.
Matthieu, l. VII, p. 418.

Henri III. 1574.

favoris, & qu'il étoit d'une prodigalité au-delà de toutes bornes. L'Historien Matthieu qui apprit ses anecdotes de Henri IV, & des seigneurs contemporains, dit que Henri III regardoit les cruautés utiles, comme justes & permises. Nous pouvons ajouter encore qu'il tenoit de la reine, sa mère, le goût du rafinement dans les affaires; en sorte que de plusieurs expédiens, il choisissoit toujours les plus obliques & les plus compliqués. Il étoit brave à la vérité, mais aisé à rebuter, ne supportant volontiers de la guerre, que le moment de l'action. De ces défauts, on déduit naturellement tous les événemens de son règne. Doué de plus de pénétration que de justesse, il devoit saisir vivement un projet, & prendre toujours les plus mauvais moyens pour réussir. Esclave de la volonté de ses favoris, il n'est pas surprenant que Henri ait souvent sacrifié l'état à leurs intérêts. Ses profusions outrées, durent nécessairement créer des sentimens de haine & de mépris dans le cœur du peuple qui paye & qui souffre. Enfin de cette inclination pour les fausses finesses, pour les coups de main hazardés, pour un repos indolent, il ne

pouvoit réſulter qu'un cahos d'intrigues, de défiances & de traités de paix faits mal à propos; ſemences de nouvelles guerres.

HENRI III. 1574.

Tel eſt en raccourci le tableau du règne de Henri III. Puiſqu'il ſe déterminoit à la guerre, il étoit naturel de penſer que ce monarque, célèbre dès l'âge de vingt-un ans par deux victoires, alloit ſe mettre lui-même à la tête de ſes armées, & pourſuivre à outrance ſes ennemis. Mais par une inconſéquence dont on doit trouver bien d'autres preuves dans ſa conduite, il s'amuſa, pour ainſi dire, à chicaner avec ſes ſujets, en faiſant un jour des offres qu'il rétractoit le lendemain; en tâchant, non de les ramener au devoir, mais de les détruire les uns par les autres. Ce manège n'aboutit qu'à faire ſoupçonner ſa bonne foi, & à lui attirer dès le commencement des marques publiques de mépris.

Cinquième guerre civile. *Sully, tom. I, p. 86.*

Montbrun, gentilhomme du Dauphiné, le premier du royaume, qui, quinze ans auparavant, avoit pris les armes pour la religion réformée, ſommé de la part du roi de rendre quelques priſonniers, eut l'audace de répondre : *Comment! le roi m'écrit*

Inſolence des révoltés. *Brantôme, Le Lab. t. II. Dupleix, t. III.*

HENRI III. 1574.

comme roi, & comme si je devois le reconnoître. Je veux bien qu'il sache que cela seroit bon en temps de paix; mais en temps de guerre qu'on a le bras armé & le cul sur la selle, tout le monde est compagnon. Montbrun paya de sa vie son insolence. L'année suivante, les assiégés de Livron, petite ville en Languedoc, aussi coupables, furent plus heureux. Le roi avoit envoyé son armée devant cette place: voyant qu'elle s'y morfondoit sans avancer, il vint lui-même au camp avec ses courtisans. Du haut de leurs murailles, les assiégés les accablèrent d'injures: *Lâches!* leurs crioient-ils, *assassins! que venez-vous chercher? Croyez-vous nous surprendre dans nos lits & nous égorger, comme vous avez fait à l'amiral? Paroissez, jeunes mignons! venez éprouver à vos dépens que vous n'êtes pas seulement capables de tenir tête à nos femmes.* On vit pendant les attaques une vieille femme assise sur la brêche, filer tranquillement, & narguer les assiégeans. Comme si le roi ne fût venu que pour essuyer cette insulte, il se retira, & le siége fut levé.

Pourquoi les affaires empirent.

Tout déclinoit dans les armées;

comme dans le conſeil, parceque les miniſtres inſtruits, les anciens généraux voyant leur crédit abſorbé par les jeunes favoris, ſe retiroient. Loin d'être touché de cette déſertion, Henri s'en applaudiſſoit. Débaraſſé de ces hommes graves, il ſe trouvoit moins gêné dans ſes plaiſirs; & les titres qu'ils laiſſoient vacans, lui ſervoient à décorer ſes mignons.

Le roi s'aſſocie aux pénitens.

Journal de Henri III.

Etant à Avignon, le roi aſſiſta à la proceſſion des pénitens; genre de dévotion que l'exemple de la cour rendit commun en France. On ſe revêtoit d'une eſpèce de ſac qui deſcendoit juſqu'au talons : il étoit ſurmonté d'un capuchon qui enveloppoit la tête, & couvroit le viſage, percé ſeulement à l'endroit des yeux, pour laiſſer la vue libre. Il y avoit des pénitens noirs, blancs, verts & bleus, ainſi nommés de la couleur du ſac. A la ceinture ils portoient un grand chapelet de têtes de mort, & une longue diſcipline, dont quelques-uns faiſoient uſage. Dans les pays chauds comme l'Italie, où ces confrairies furent inventées, elles faiſoient leurs proceſſions le ſoir ou la nuit : elles retinrent cette coutume dans les pays

plus tempérés où elles s'introduisirent. La dévotion consistoit à aller d'Eglises en Eglises, récitant à deux chœurs des litanies & des pseaumes chantés d'un ton lugubre. On sent combien sous ce déguisement, favorisé des ténèbres, il pouvoit se commettre de désordres. C'est cette facilité souvent suivie de l'effet, qui attiroit les jeunes gens de la cour. Chacun voulut en être pour complaire au monarque, jusqu'au roi de Navarre, *que le roi disoit en riant n'être guère propre à cela.*

Mort du cardinal de Lorraine.

Journal de Henri III.

En sortant d'une de ces processions, le cardinal de Lorraine fut attaqué d'une maladie qui l'emporta précipitamment à la fin de Décembre. Ce prélat étoit trop considérable, pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il avoit été empoisonné. Sa mort occupa la cour pendant plusieurs jours. La reine mère s'imaginoit le voir comme un grand phantôme pâle qui lui faisoit des reproches; visions effrayantes qui n'attaquent guère une ame ferme, ni une conscience nette! Un affreux orage, qui désola presque toute la France le lendemain de sa mort, fut, selon les Catholiques, un signe certain du cour-

roux du ciel, juſqu'alors appaiſé par les prières de ce grand homme. Les Religionnaires dirent au contraire que c'étoit le ſabbat des démons qui venoient le chercher. On raconte ces extravagances, pour faire voir comment juge l'eſprit de parti.

Charles, cardinal de Lorraine, ne fut pas un méchant profond, une ame noire, un eſprit libertin, un cœur corrompu. Pour être en droit d'en porter ce jugement, il faudroit d'autres témoignages que ceux de ſes ennemis. Ce ne fut pas non plus un homme ſans paſſions, ſacrifiant tout à la religion, & ſupérieur aux foibleſſes humaines. *Il y avoit long-temps*, dit le Laboureur, *qu'on ne voyoit plus de ſaints de ſi grande maiſon.* C'étoit un ambitieux doué de talens naturels & exquis, & d'un génie vif, qui à force de ſe juſtifier à ſoi-même ſes deſirs, vint peut-être à bout de ſe perſuader qu'ils étoient utiles à la patrie. Cette illuſion n'eſt point rare, même dans les hommes d'état. Ainſi avoit penſé le fameux chancelier de l'Hôpital, mort l'année précédente. On ſoupçonnoit ce dernier de n'avoir toujours opiné pour la paix, que par attachement à la nouvelle

Rerum mirab. p. 119. Dupleix, tome III, Le Lab.

HENRI III. 1574.

Religion, dont on le croyoit partisan secret; & il assure dans son testament qu'il ne l'a conseillée que pour le bien du royaume. De même le cardinal de Lorraine, si déclaré pour la guerre, recevant les derniers sacremens en présence du roi, *proteste devant ses deux maîtres, que jamais il n'a rien fait ou pensé qui pût préjudicier à la France.* Ainsi il est des hommes qui, avec les plus grandes lumières, peuvent jusqu'au dernier soupir se tromper eux-mêmes, ou chercher à tromper les autres.

1575.

Mariage du roi.

De Thou, liv. IX. Davila, liv. VI. Mém. de Nevers, t. I. Math. liv. VII. Dupleix, tome III. Journal de Henri III.

La mort du cardinal de Lorraine fut suivie de près par le mariage du roi. Il avoit aimé Marie de Clèves, princesse de Condé. Son inclination a servi de fond à quelques romans: c'étoit à elle qu'il écrivoit de Pologne avec son sang. Si-tôt qu'il eut appris la mort de Charles IX, il lui expédia un courier, pour lui dire qu'elle seroit reine de France; mais elle mourut presque subitement.

Henri se rappela pour lors les charmes de Louise de Vaudimont, niéce du duc de Lorraine, qu'il avoit vue en allant en Pologne. Il l'épousa à Reims dans le mois de Février, le

lendemain de ſon couronnement. Cette princeſſe douce & vertueuſe, fut toujours triſte au milieu des grandeurs : elle ne pouvoit ſe conſoler du ſacrifice qu'elle avoit été forcée de faire, en préférant le roi de France au frère du comte de Salmes, dont elle avoit écouté les vœux dès l'enfance. Louiſe fut auſſi recherchée par François de Brienne, de la maiſon de Luxembourg. Henri qui le ſavoit, le trouvant triſte un jour, lui dit : *J'ai épouſé votre maîtreſſe, je veux vous donner la mienne.* L'échange n'étoit point égal, puiſqu'il s'agiſſoit d'une fille décriée. Brienne s'excuſa, & trop preſſé il ſe ſauva de la cour.

Confédération de Nîmes.

Ainſi tantôt un manque d'égards, tantôt un paſſe-droit enlevoit au roi de bons ſerviteurs. Jamais cependant prince n'en eut tant beſoin. Pendant qu'il ſe livroit au ſpectacle de ſon ſacre, qu'il paſſoit des journées entières à arranger des diamans ſur ſes habits, & à préſider à la toilette de ſa nouvelle épouſe, les Calviniſtes & les Politiques du tiers parti, mettoient à Nîmes la dernière main au traité, dont ils étoient auparavant convenus.

Ses conditions.

Ce fut une vraie ligue qui forma

HENRI III. 1575.

comme une république dans l'Etat. Les confédérés se nommèrent des chefs, établirent des impôts, en réglèrent la levée & l'emploi, firent des loix pour l'administration de la justice, pour la discipline des troupes, pour la liberté du commerce, pour l'exercice de la religion réformée : loix indépendantes du souverain, dont la base étoit un engagement solemnel de ne jamais traiter les uns sans les autres. Ils furent toujours fidèles à cette clause, & quelqu'effort que fit la reine mère pour les désunir, elle n'y put réussir. Au contraire les brouilleries de la cour fournirent aux mécontens de nouveaux appuis.

Le Roi se fait haïr de sa cour.

Mém de Marguerite. *Mém. de Nevers, t. I.* *Brantôme, tome III.* *Math. liv. VII.* *Dupleix, tom. III.*

L'histoire de ces tracasseries domestiques, devient nécessairement l'histoire du royaume. Ce sont précisément les grands événemens par les petites causes. Les premiers personnages de ces scènes singulières, furent le roi, le duc d'Alençon son frère, le roi de Navarre, Marguerite son épouse, & la reine mère : les seconds, une foule de jeunes gens & de femmes, entre lesquels se distinguoit Louis Berenger Dugast, favori en chef, si je puis me servir de ce terme, & la fameuse de

Sauve, dangereuſe enchantereſſe, ſure de retenir dans ſes chaînes ceux à qui elle préſentoit la coupe empoiſonnée du plaiſir.

HENRI III. 1575.

Henri étant en Pologne, s'entretenoit fréquemment avec ſes confidens des dames de France. Eloignés de celles dont la préſence auroit pu leur impoſer, ces jeunes gens, autant par vanité que par déſœuvrement, ſe vantoient de leurs bonnes fortunes, & au défaut d'aventures réelles, en imaginoient de vraiſemblables. Le roi voyant celles qu'il avoit cru les plus ſages, mêlées dans ces récits indiſcrets, conçut pour toutes un mépris qui fut en France la règle de ſa conduite à leur égard. Après ce qu'il ſavoit, il ne croyoit pas qu'aucune dût réſiſter. Il prétendoit nouer lui-même les intrigues & les rompre à ſa volonté. Quand il en rencontroit d'opiniâtres & de rebelles aux amans qu'il leur déſignoit, il trouvoit fort mauvais que des femmes, qui en avoient écouté d'autres, ne ſe rendiſſent point aux vœux de ſes mignons. Si elles cédoient, par des ſouris malins ou des généralités dont l'application étoit facile, il leur faiſoit ſentir qu'il étoit initié dans

Henri III. 1575.

le mystère. Les femmes qui n'aiment point à être contraintes, encore moins à être devinées, le payoient d'une haine proportionnée à ses mépris, sur-tout la reine Marguerite sa sœur.

Cette princesse, dans ses mémoires, laisse transpirer ces sentimens, dont elle rejete la cause sur Duguast, qu'elle dit avoir empoisonné l'esprit du roi son frere. On soupçonneroit, à l'entendre, que ce favori eut l'audace d'élever ses désirs jusqu'à elle, & que ce fut une passion rebutée qui le porta à noircir la sœur de son roi : crime dont Marguerite tira une cruelle vengeance. Il étoit jaloux, dit-elle, de l'union qui régnoit entre moi & mon autre frère le duc d'Alençon, & il en inspiroit au roi des défiances; comme si cette liaison eût eu pour but des intérêts contraires à la sureté de la couronne. Le monarque dans ces préventions, se faisoit une loi de déprimer son frère, pour lui ôter tout crédit.

Défauts du duc d'Alençon.

Le duc d'Alençon avoit le défaut des petits génies : il étoit ombrageux, pointilleux, & s'imaginoit toujours qu'on le méprisoit. D'une figure peu avanta-

geuſe, il ſe trouvoit malheureuſement dans le cas d'eſſuyer, malgré ſon rang, des comparaiſons humiliantes. Loin de ménager cet eſprit aiſé à gagner, le roi l'aigriſſoit en le bruſquant, ou en applaudiſſant aux moqueries indécentes de ſes favoris. Ainſi rabaiſſé, le duc d'Alençon cherchoit tous les moyens de ſe relever & de ſe rendre plus conſidérable. Son cœur s'ouvroit avec une eſpèce de volupté aux projets ambitieux que lui préſentoient les mécontens. Le monarque qui rencontroit toujours le jeune duc dans les complots, s'en choquoit d'autant plus, qu'il l'eſtimoit moins. De-là naquit entre les deux frères une averſion qui les rendoit d'une crédulité ſans égale, ſur tout ce que leurs flatteurs vouloient leur inſinuer l'un contre l'autre.

HENRI III, 1575.

Pendant que le roi alloit à Reims pour ſe faire ſacrer, Hautemer, ſeigneur de Fervaques, un de ces hommes que l'appas de la fortune mène au crime comme à la vertu, vint le trouver déguiſé en payſan, pour lui donner avis d'une conſpiration contre ſa perſonne, dont le duc d'Alençon étoit chef. Henri, ſans autre infor-

Méſintelligence entre les frères.

Matthieu, *liv. VII*, *p.* 410.

Henri III. 1575.

mation, croyoit le dénonciateur sur sa parole; mais la reine mère, remarquant que Fervaques prétendoit mettre son zèle à prix, conseilla d'aller bride en main, & d'approfondir. Sur l'offre qu'il faisoit de prouver sa dénonciation par l'aveu même des complices, on lui donna un homme de confiance, nommé Barat, chargé d'aller les entendre.

Fervaques lui assigne rendez-vous dans un village près de Langres, & le cache dans une vieille masure, en attendant que les conjurés soient rassemblés. Barat se présente à eux en pleine campagne, & se dit envoyé du duc d'Alençon. Ils lui demandent des lettres de créance : *Je n'avois garde*, leur répond Barat, *de me charger de lettres en pareilles circonstances.* Comme il étoit cautionné par Fervaques, les conjurés se contentent de cette défaite. Ils entrent alors en conversation & expliquent leur dessein : ils ne se proposoient pas moins que de tuer le roi, pour mettre le duc d'Alençon à sa place. A les entendre, il n'y avoit rien de si facile, quand le monarque, après son sacre, iroit de Reims à saint Marcoul; mais

ils se plaignoient vivement de Monsieur, parce que depuis quinze jours qu'ils tenoient un agent auprès de lui, ils ne pouvoient avoir de ses nouvelles. Barat leur donna de bonnes espérances, les quitta, & vint faire son rapport.

Muni de ces preuves, le roi vouloit qu'on fît le procès à son frère; mais la reine mère se mit entre deux. On manda Monsieur, il avoua qu'il avoit eu connoissance du complot; mais il assura n'avoir pas su jusqu'où on vouloit le pousser, & n'y avoir jamais donné son consentement. Catherine fit entendre au roi son fils que c'étoit moins un parti pris qu'une velléité passagère de quelques mécontens obscurs, qui prétendoient se rendre importans; & elle assoupit l'affaire. Mais il en resta au roi un vif ressentiment contre son frère, & il étoit toujours prêt à le soupçonner.

Embaras de la reine mère.

Une fois, à l'occasion d'un mal d'oreille, une autre fois pour une simple piqûure d'épingle, il se mit en tête que le duc d'Alençon l'avoit empoisonné. Celui-ci, outré de ces imputations injurieuses, vouloit attaquer ouvertement les favoris qu'il en croyoit

HENRI III. 1575.

les auteurs. La reine se trouvoit fort embarassée entre ses enfans. Madame de Sauve lui servoit à arrêter les fougues de son plus jeune fils ; mais il échappoit souvent à l'adresse de cette femme, sur-tout quand la jalousie s'en mêloit ; ce qui arrivoit quelquefois lorsqu'elle montroit des égards au roi de Navarre, avec qui néanmoins elle étoit obligée de partager ses attentions, afin de le retenir aussi dans ses liens.

Son antipatie contre le roi de Navarre.

Mém. de Marguerite.

Pour ce prince, comme s'il avoit été atteré par le massacre de la Saint-Barthélemi, il vivoit depuis ce temps dans l'indolence, ne se refusant pas absolument aux occasions qui pouvoient favoriser sa fortune ; mais ne s'y livrant néanmoins qu'avec précaution, parcequ'il savoit qu'il étoit entouré de surveillans & d'ennemis.

Henri III l'aimoit ; mais soit caprice ou crainte, Catherine, qui l'avoit aussi aimé dans son enfance, le haissoit depuis qu'il étoit son gendre : elle eut même quelques idées de rompre son mariage, *pour lui faire un mauvais tour*, dit la reine Marguerite dans ses mémoires. Elle raconte ainsi le fait : *Etant allée un jour de*

fête

fête au lever de ma mère, que nous devions faire nos pâques, elle me prend à serment de lui dire vérité, & me demanda si le roi mon mari étoit homme, me disant que si cela n'étoit elle avoit moyen de me démarier. Je la suppliai de croire que je ne me connoissois pas en ce qu'elle me demandoit; mais quoique ce fût, puisqu'elle m'y avoit mise, je vouloit y demeurer.

HENRI III. 1575.

Cette mauvaise volonté de Catherine se manifesta encore à la mort de Charles IX. Prêt à expirer, le roi voulut embrasser son beau-frère. Ne pouvant priver son gendre de cette faveur, Catherine y joignit du moins des circonstances, qu'elle crut devoir assaisonner d'amertume. Pour introduire le roi de Navarre auprès de Charles, on le fit passer par une galerie longue & obscure, dans laquelle on avoit aposté des hommes armés à figures farouches, dont le maintien menaçant pouvoit intimider les plus intrépides. Le moribond combla son beau-frère de caresses, lui recommanda sa femme, sa fille, & même son royaume. Puis tombant sur la conspiration de la Mole : *Je sai*, dit-il, *que*

Cayet. t. I. page 252.

HENRI III. 1575.

vous n'êtes point du trouble qui est survenu. Si j'eusse voulu croire ce qu'on m'a dit de vous, vous ne seriez plus en vie. Ne vous fiez-en....... La reine répondit : Monsieur, ne dites pas cela. Madame, réprit le roi, je le dois dire, & est vérité. Cayet assure que la personne, ou simplement indiquée, ou nommée trop bas, pour qu'on ait pu l'entendre, étoit la reine mère elle-même. Selon le conseil de Charles IX, le gendre se défia toujours de sa belle-mère ; & quelques caresses qu'elle lui fît, il ne se remit plus entre ses mains, sitôt qu'il en fut une fois tiré.

Insulte faite au duc d'Alençon. *Mém. de Marguerite.*

Les députés, que les confédérés entretenoient auprès du roi malgré les hostilités, exhortoient vivement les deux princes à se délivrer de leur captivité. Le premier qui leur prêta l'oreille, fut le duc d'Alençon. Entre les braves qui s'étoient attachés à son service, on remarquoit Bussi d'Amboise, homme à bonnes fortunes, le mieux fait de la cour, dont la valeur égaloit l'arrogance. Sa fierté le rendoit insupportable aux favoris du roi, qu'il bravoit en toute rencontre, & par contre-coup au roi lui-même,

qui adoptoit tous les préjugés de ſes mignons. A la haine ſe joignirent quelques motifs de jalouſie, & il fut réſolu de s'en défaire; mais quoique les aſſaſſins fuſſent en grand nombre & favoriſés de la nuit, le coup manqua, par la réſiſtance de quelques amis dont Buſſi étoit toujours accompagné. Le duc d'Alençon regarda comme un attentat contre ſa propre perſonne, l'entrepriſe méditée contre ſon plus cher favori.

On veut ſe défaire de Montmorenci.

Matthieu, livre VII. p. 418. Dupleſſis, Mornay.

Quelque temps auparavant, ſur un bruit que Damville étoit mort en Languedoc, le roi avoit donné ordre d'étrangler à la baſtille, les maréchaux de Montmorenci & de Coſſé. Ils ne durent la vie qu'aux délais & aux remontrances de Gilles de Souvré, qui obtint que du moins on attendroit la confirmation de cette nouvelle. Elle ſe trouva fauſſe, & les proſcrits furent ſauvés; mais ces réſolutions ſanguinaires, quoique non exécutées, outrèrent le duc d'Alençon & les Montmorencis. Egalement maltraités, ils unirent leurs reſſentimens. Le duc d'Alençon ſe ſauva de la cour en Septembre, & ſe jeta entre les mains des mécontens.

Son évaſion fit un grand éclat dans

HENRI III 1575.

De Thou, liv. LXI. Davila, liv. VI.

le royaume. Le roi croyoit avoir endormi les confédérés par des offres bien supérieures à tout ce qu'ils pouvoient demander. Il consentoit à leur donner des places de sureté : au lieu de quatre juges recusables, seize dans chaque parlement; libre exercice de la religion Calviniste, dans les lieux actuellement en possession de ce privilége ; aux seigneurs hauts-justiciers par-tout; aux autres dans leurs châteaux, pourvu qu'ils ne fussent ni dans les fauxbourgs des villes prohibées, ni à deux lieues de la cour, ni à dix de Paris. Quoique ces propositions n'eussent point été acceptées, le monarque restoit en repos, persuadé que tôt ou tard les rebelles se rendroient à ses desirs.

Les mécontens appellent une armée étrangère.

Les mécontens profitoient de cette indolence, pour mieux lier leur partie. Sous les yeux de la cour, de son consentement même, & avec ses passeports, leurs députés alloient en Allemagne, en revenoient, & portoient les paroles des confédérés au prince de Condé, qui négocioit avec le duc Jean Casimir, fils de l'électeur Palatin. Ce prince se fit acheter bien cher. Outre des stipulations très-justes, savoir que

toutes les opérations de paix & de guerre ne se feroient que de concert avec lui, & qu'on lui donneroit des suretés pour la paye de ses troupes, il exigea encore que la première condition du traité de paix, quand on y viendroit, seroit que le roi lui cédât d'une manière indéfinie, le gouvernement de Metz, Toul & Verdun. Dans la crainte de n'avoir aucun secours, les confédérés en passèrent par cette clause odieuse. Quand on sut que le duc d'Alençon avoit quitté la cour, il fut résolu, pour donner du poids au parti, que le prince de Condé & Casimir ne s'intituleroient que lieutenans du duc d'Alençon.

Le duc d'Alençon quitte la cour.

De Paris, le duc se sauva à toute bride à Dreux, ville de son appanage, où il trouva une forte escorte. Il y publia un manifeste rempli de protestations de fidélité au roi, de plaintes contre ses favoris, & de promesses aux grands & aux peuples, style ordinaire de ces sortes de pièces. De Dreux, le prince se retira en Poitou, où il fut joint par la Noue, Levi de Vantadour, beau-frère de Damville ; Henri de la Tour d'Auvergne, son neveu, accompagnés d'un gros corps de noblesse.

HENRI III. 1575.

Effet de cette évasion.

Mém. de Marguerite, de Nevers, de Bouillon.

Si-tôt qu'on s'apperçut de la fuite du duc, ce fut un trouble général à la cour. Le roi alloit & venoit, s'emportoit, menaçoit. Il écrivit par-tout, ordonna aux princes, aux seigneurs, à tout ce qui l'environnoit, de monter à cheval, & de lui ramener son frère mort ou vif. Quelques-uns obéirent; mais le plus grand nombre ne crut pas devoir céder à cette vivacité. Ils répondirent *qu'ils voudroient mettre leur vie en ce qui seroit du service du roi; mais d'aller contre monsieur son frère, ils savoient bien que le roi leur en sauroit un jour mauvais gré. Il est dangereux*, disoit le duc de Montpensier, *de se mettre entre la chair & l'ongle.* On fut si étonné en cour, on soupçonnoit si peu quelles étoient les forces & les desseins du duc, qu'on fit fortifier la ville de Saint-Denys, comme si le duc d'Alençon avoit eu une armée prête à faire le siége de Paris.

Catherine cruelle & indulgente.

Math. l. VII, p. 523.

La frayeur rend ordinairement cruel. La reine mère, apprenant que Thoré, frère du duc de Montmorenci, étoit prêt à entrer en France avec un corps de troupes destiné à frayer le chemin à l'armée de Casimir, lui fit dire que s'il avançoit, elle lui enverroit les têtes de

ſon frère & de ſon beau-frère. Il répondit : *Si la reine fait ce qu'elle dit, elle n'a rien en France où je ne laiſſe des marques de ma vengeance*, & il continua ſa marche. Cette aſſurance fit prendre une réſolution contraire ; ce fut de délivrer les maréchaux, & de ſe ſervir de leur médiation, pour négocier avec le duc d'Alençon.

Combat auprès de Langres.

Catherine prit toutes ſortes de meſures pour perſuader aux priſonniers qu'ils étoient redevables de la liberté à ſa ſeule bienveillance ; & après les avoir comblés de careſſes, elle les mena en Touraine, où elle s'aboucha avec le duc d'Alençon. Le ſuccès du traité dépendoit de celui des armes. Thoré étoit entré en France à la tête d'un corps de Reitres, dans le deſſein d'aller joindre les confédérés au-delà de la Loire. Guiſe, gouverneur de Champagne, alla au-devant de lui, l'attaqua près de Langres, & le défit. Il reçut dans cette action une bleſſure à la joue, dont la marque lui reſta toute ſa vie, ce qui le fit ſurnommer *le balafré*. Le vif intérêt que les Catholiques prirent à ſon accident, montra combien ſa conſervation leur étoit précieuſe. Il ne put pourſuivre ſon avantage, parce-

HENRI III. 1575.

que le roi ne lui envoya pas de secours. On en conclut dès-lors que ce prince appréhendoit ses succès, sujet de murmures pour les Catholiques zélés.

Trève de sept mois.

Les choses restèrent donc à peu près indécises, & les rebelles regardant cet échec comme peu important, se tinrent toujours fermes; de manière que la reine, avec tous ses efforts, ne put obtenir qu'une trève de sept mois, à commencer du vingt-deux novembre, au vingt-cinq juin; encore fut-elle toute à l'avantage des confédérés. Le roi s'engagea à donner une grosse somme, tant pour payer l'armée de Casimir, que pour l'empêcher d'entrer en France; de livrer aux Religionnaires & Catholiques unis, six villes; savoir, Angoulême, Niort, la Charité, Bourges, Saumur & Mézières; de payer les garnisons qu'on y mettroit aux ordres du Prince de Condé & du duc d'Alençon, & d'entretenir au dernier une garde de Suisses, d'arquebusiers & de gendarmes. Il est vrai qu'on mit pour condition que paix ou guerre, ces villes seroient rendues à l'expiration de la trève; mais on sentoit bien que c'étoit une condition illusoire, débattue

seulement

seulement afin de sauver en apparence l'honneur du roi ; car il étoit clair que si les confédérés se prêtoient à la paix, ils stipuleroient pour premier article, la conservation de ces gages de leur sûreté, & qu'en cas de guerre, ils se garderoient bien de les rendre.

HENRI III. 1575.

Henri forcé de céder de tous côtés.

Ainsi, en moins de quatorze mois, Henri III se vit réduit à faire une trève honteuse avec ses sujets. Il fut obligé de souffrir les étendards des révoltés sur les remparts de ses villes. Il perdit la couronne de Pologne, dont la nation assemblée le priva avec une brusquerie qui tenoit du mépris. Il sacrifia aux ducs de Savoie & de Lorraine, sans pouvoir en faire des amis, de bonnes places & de grands territoires qui avoient coûté, sous ses prédécesseurs, beaucoup de sang à la France. Enfin il essuya dans sa propre cour le plus sensible des affronts.

Duguast, son favori, assassiné.

Duguast, ce favori impérieux qui, fier de la protection de son maître, se croyoit à l'abri des revers, éprouva dans ce temps ce que peut une femme irritée. Marguerite, reine de Navarre, se plaignoit depuis long-tems d'être en butte à sa malice. Elle l'accuse dans ses mémoires d'avoir voulu ren-

HENRI III. 1575.

dre sa conduite suspecte à son mari; de lui avoir enlevé l'amitié du roi son frère; d'avoir été cause qu'il prit contr'elle des résolutions extrêmes. On auroit tort de le juger sur les accusations de son ennemie. Duguast avoit des qualités estimables, entr'autres celle de ne point flatter son maître; vertu rare dans un favori. *Je l'ai vu*, dit Brantôme, *faire des remontrances au roi lorsqu'il lui voyoit faire quelque chose de travers, ou qu'il l'oyoit dire de lui. Le roi le trouvoit bon & s'en corrigeoit*; mais pour Marguerite, elle le détestoit. Cette princesse, sans crédit, indifférente à sa mère, méprisée de son mari, haïe du roi, attaqua ce colosse de puissance & l'abattit. Elle cherche un assassin, surmonte ses craintes & ses scrupules, dans une entrevue qu'elle lui ménage pendant la nuit, aux dépens de sa réputation, & fait poignarder Duguast dans son lit, presque sous les yeux du roi, qui se contente de le plaindre, & n'ose le venger.

Amusemens puériles du roi.

Journal. de Henri III.

Ces évènemens n'altéroient que foiblement la tranquillité de Henri III, le plus facile des hommes à se consoler de ses disgrâces. On a cru que

c'étoit pour faire diverſion à ſes chagrins, qu'il ſe livroit à des occupations & à des amuſemens ſi diſparates, & qui l'affectoient tellement, qu'ils paroiſſoient alors ſa principale affaire. Le journal de ſa vie préſente une infinité de ces ſortes d'actions, quelquefois excellentes en elles-mêmes, quelquefois ſimplement puériles; mais preſque toujours faites à contre-temps. *Nonobſtant toutes les affaires de la guerre & de la rebellion que le roi avoit ſur les bras, il alloit ordinairement en coche avec la reine ſon épouſe, par les rues & maiſons de Paris, prendre les petits chiens qui leur plaiſoient, alloient auſſi par tous les monaſtères des femmes, aux environs de Paris, faire pareilles quêtes de petits chiens, au grand regret des dames qui les avoient, ſe faiſoient lire la grammaire & apprendre à décliner.*

HENRI III. 1575.

Ses dévotions.

Le même prince en Octobre & Novembre, pendant que les rebelles ſe fortifioient à l'ombre de la trève, *fit mettre ſus par les Egliſes de Paris, les Oratoires, autrement dit les Paradis, où il alloit tous les jours faire des aumônes & prières en grande dévotion, laiſſant ſes chemiſes à grands*

Henri III. 1575.

goderons, dont il étoit auparavant si curieux, pour en prendre le collet renversé à l'Italienne. Il fit faire procession générale & solemnelle, en laquelle il fit porter les saintes reliques de la sainte chapelle, & assista tout du long, disant son chapelet en grande dévotion. Par ordre de sa majesté, la ville & la cour y assistèrent, *hormis les dames que le roi ne voulut qu'elles s'y trouvassent, disant qu'il n'y avoit dévotion où elles étoient.*

C'est encore un problême de savoir si Henri vaquoit à ces exercices de religion par hypocrisie, par amour du spectacle, ou par véritable dévotion. Il seroit trop dur de taxer d'hypocrisie un homme qui ne sut jamais prendre sur lui-même de cacher ses vices; mais on peut lui soupçonner de l'ostentation, quand il assistoit à ces cérémonies avec un air de parade & de vaine complaisance; le taxer de légèreté, quand après il étoit le premier à rire des boufonneries qui échappoient à ses jeunes mignons, sous le sac de pénitens; enfin lui reprocher de l'inconséquence, quand non content de dire son chapelet *de têtes de mort* le long des rues, il le *marmotoit*

au bal & dans des parties de débauche, & quand il l'appeloit en plaisantant *le fouet de ses grandes haquenées.* Peut-être aussi qu'ayant été mal élevé, il se persuada que la religion ne consistoit que dans ces dehors, qui n'en doivent jamais être que l'accessoire.

Hostilités pendant la trève.

Pendant que la trève se publioit d'un côté, elle se rompoit de l'autre. Si les chefs suspendoient les hostilités, les inférieurs se croyoient permise une petite guerre qui ne déplaisoit pas aux princes, parce qu'elle tenoit les troupes en haleine. Les gouverneurs de Bourges & d'Angoulême, villes accordées aux confédérés par le traité, ne voulurent point les céder. La cour feignit d'en être fâchée, & donna en échange aux Réformés, Cognac & saint-Jean d'Angeli. On ne parla pas seulement de livrer Mézières, selon les conventions. Il auroit été en effet bien imprudent de leur abandonner une ville située sur la frontière du royaume, qui auroit servi d'appui aux Allemans qu'on auroit voulu introduire en France. Le roi levoit aussi des troupes étrangères; sujet de plaintes pour les confédérés, qui avoient l'injustice de crier à la trahison, pendant qu'ils

HENRI III. 1575.

ne gardoient pas même les bienſéances.

De Thou, liv. LXII. Davila liv. VI.

Comme ſi les hommes n'euſſent pas mérité qu'on mît du moins de l'art à les tromper, le duc d'Alençon écrivit hardiment au parlement, qu'une armée étrangère alloit entrer en France; qu'il en étoit fâché, mais qu'il comptoit ne s'en ſervir que contre les ennemis de l'Etat. Il prioit en conſéquence les magiſtrats d'interpoſer auprès de ſon frère leurs bons offices, pour lui faire connoître la juſtice de ſa cauſe. Le duc écoutoit en même temps les propoſitions avancées par la reine, tendantes à une paix générale. Il envoyoit, de concert avec elle, des couriers chargés de retarder la marche de Caſimir, & ſous main il le preſſoit d'avancer.

L'armée étrangère entre en France.

Ces inſtances ſecrettes eurent leur effet. Caſimir & Condé entrèrent en Champagne en Février, traversèrent la Bourgogne, paſsèrent la Loire & l'Allier, & ſe joignirent dans le Bourbonnois, le premier jour de Mars, au duc d'Alençon, qui fut déclaré généraliſſime. Ses forces réunies ſe trouvèrent monter à trente mille hommes Suiſſes, Allemans & François. Elles

avoient été cotoyées dans leur marche par une armée royale, sous le commandement du duc de Mayenne, frère cadet du duc de Guise ; mais il ne jugea pas à propos de les attaquer, soit qu'il ne fût pas assez fort, ou qu'il n'eût pas des ordres assez précis de la cour, dont les délibérations étoient toujours traversées par de nouveaux événemens.

HENRI III. 1576.

Le roi de Navarre se sauve de la cour.

Journal de Henri III. D'Aubigné, tome II, p. 778. Mém. de Chiver. p 61. De Bouil. pag. 174. De Sulli, liv. I, p. 88. Amirault, p. 207. Mém. de Marguerite. De Mornai. Matthieu liv. VII. p. 427.

Henri, roi de Navarre, vivoit au milieu des troubles en homme indifférent. D'Aubigné prétend qu'il faisoit le personnage de *Brutus* à la cour de Tarquin, cachant sous une indolence politique, l'activité & les autres vertus héroïques qui le rendirent depuis les délices de la France, & la terreur de ses ennemis. Mais il est plus vraisemblable que Henri, alors âgé seulement de vingt-deux ans, étoit enchaîné par les plaisirs. Loin d'envier le rôle brillant qu'alloit jouer le duc d'Alençon quand il quitta la cour pour paroître à la tête des confédérés, le roi de Navarre ne vit dans cet événement qu'un rival de moins auprès de Madame de Sauve, leur commune maîtresse, dont la reine se servoit pour le retenir.

Mais le remede vint d'où venoit le

HENRI. III. 1576.

mal. Celle même qui le captivoit lui fit connoître qu'on le méprisoit, qu'on ne l'avoit employé dans aucune occasion malgré ses offres; que le commandement des armées étoit donné à d'autres qui ne le valoient pas, & que pendant qu'il croupissoit dans une molle oisiveté, le duc d'Alençon alloit ou se couvrir de lauriers, ou, s'il vouloit se prêter à la paix, obtenir la Lieutenance générale du royaume. Ces discours émurent le roi de Navarre; son courage se réveilla, mais la prudence lui servit de guide. Il accoutuma de longue main ses surveillans à ne point s'inquiéter des absences qu'il faisoit de temps en temps, sous prétexte de chasse, & à la première occasion favorable il se sauva de la cour en Février.

Ce n'est, pour ainsi dire, que de ce moment que commence la vie du grand Henri. Il alla d'abord, d'une traite, à vingt lieues de Paris, où il rassembla quelques amis qui avoient le mot, & se retira avec eux à grandes journées dans son gouvernement de Guienne. Sans doute la crainte de n'être qu'en second, l'empêcha de joindre l'armée des confédérés, que

le duc d'Anjou commandoit ; mais il envoya des députés à un grand conseil qu'ils tinrent à Moulins, dont le résultat fut une longue requête au roi. Elle contenoit en détail les demandes des intéressés.

HENRI III. 1576.

Prétentions outrées des confédérés.

Si le roi les eût accordées, c'en étoit fait de la Religion Catholique, & de sa couronne. Outre les anciennes concessions, telle que la liberté de conscience & des places de sûreré, les réformés demandoient le partage de toutes les églises & des dîmes entre le clergé Romain & leurs ministres ; qu'on augmentât l'apanage de Monsieur, avec des clauses qui l'auroient rendu une vraie souveraineté dans le royaume ; entre autres, qu'on lui donnât une garde toujours subsistante de six cents hommes de cavalerie, & trois mille d'infanterie, entretenue aux dépens du roi. Chacun fit ensuite ses propositions en particulier. Le prince de Condé exigeoit la jouissance du gouvernement de Picardie, dont il n'avoit eu jusques-là que le titre, aussi-bien que la disposition absolue de Boulogne sur mer. Le roi de Navarre vouloit une autorité presqu'indépendante dans son gouvernement de Guyenne, la souve-

HENRI III. 1576.

raineté dans ſes domaines de France ; les payemens des anciennes penſions accordées à ſa famille, de la dot de ſa femme, & des arrérages. Ceux qui ne purent faire entrer leurs prétentions dans la requête générale, eurent ſoin d'en charger les députés qu'on envoya à la cour. Il eſt clair que, ſi ces articles euſſent paſſé, il ſe feroit établi dans toutes les parties de la France une multitude de petites républiques, qui, ayant le même intérêt, ſe feroient réunies au premier ſignal contre l'autorité légitime.

La reine fait la paix.

La reine mere para habilement ce coup. Comme le duc d'Alençon marquoit un vif attachement à la reine de Navarre, ſa ſœur, à qui le roi avoit donné des gardes après la fuite de ſon mari, ſa mere la tira de priſon, & la mena avec elle au camp de ſon fils, eſcortée de pluſieurs autres dames, qu'on appeloit *eſcadron volant.*

On remarqua que la vue de cette troupe fit chanceler le duc. Rien ne parut dur à Catherine pour retirer ſon fils des mains des mécontens. Elle augmenta ſon apanage de trois provinces, la Touraine, le Berri & l'Anjou. On lui donna tous les droits honorifiques ; la diſpoſition du civil & du mi-

litaire; la nomination aux bénéfices consistoriaux, & une pension de cent mille écus d'or. De ce moment le duc d'Alençon prit le titre de duc d'Anjou.

Quand le prince fut content, il s'imagina, selon la coutume des grands, que tous les autres devoient l'être, de sorte que chacun fut réduit à tirer ce qu'il put : le prince de Condé, des espérances pour son gouvernement de Picardie; Casimir, l'attente d'une belle terre en France, & de la solde due à ses troupes, à qui on ne donna comptant qu'une somme très-modique, en comparaison de la dette totale. Les autres cédèrent, sans conditions meilleures ni pires qu'auparavant. Il y eut seulement un édit qui étendoit un peu les priviléges des réformés, & qui réhabilitoit la mémoire de l'Amiral, de la Mole, & de Coconas. Le reste fut renvoyé à l'assemblée des Etats, que le roi indiqua à Blois pour la mi-Novembre. En attendant, le duc d'Anjou alla dans son appanage, jouir de sa nouvelle domination. Le roi de Navarre se cantonna en Guienne, le prince de Condé, dans les environs de la Rochelle, & Casimir retourna

HENRI III. 1576.

ſur la frontière de Champagne, attendre les millions qui lui étoient promis.

Les favoris commencent à être appelés *mignons.*

Journal de Henri III.

Mais comme il ne ſe trouva rien dans les coffres, le roi voulut *fouiller aux bourſes des bourgeois de Paris :* le moment n'étoit pas favorable. L'année précédente le roi ayant voulu emprunter, on lui avoit répondu par des remontrances; cette année on ajouta des paſquinades. (*) On murmuroit hautement de voir le roi entouré de jeunes gens, auxquels il prodiguoit l'argent des peuples. Ses principaux favoris étoient Caylus, Maugiron, Livarot, Saint-Meſgrin, Joyeuſe, Nogaret, la Valette. La plupart furent introduits à la cour par René de Villequier, qui y faiſoit le perſonnage mépriſable d'artiſan de plaiſir. La main qui le préſentoit rendit leurs mœurs

(*) On afficha celle-ci au Louvre : *Henri par la grâce de ſa mère, inutile roi de France & de Pologne, imaginaire Concierge du Louvre, Marguillier de S. Germain l'Auxerrois, Bâteleur des égliſes de Paris, Gendre de Colas, Gaudronneur des collets de ſa femme, & Friſeur de ſes cheveux, Mercier du palais, Viſiteur d'eſtuves, Gardien des quatre mendians, Pere conſcript des blanc battus, & Protecteur des Capuchins.*

ſuſpectes. Ils commencerent alors à être appelés *Mignons*. Leur air efféminé donna lieu à des imputations odieuſes, que la conduite du roi ne démentoit pas aſſez. Il en réſulta à l'égard de ce prince un mépris général, qui peut-être, plus que tout le reſte, accrédita la fameuſe faction connue ſous le nom de la *Ligue*.

LIVRE V.

Singularité de la Ligue.

De Thou. liv. LXIII. Davila, livre VI.

CEUX qui liſent l'hiſtoire, ne ſont pas ſurpris d'y trouver des révolutions opérées par des conquérans rapides, armés de droits légitimes ou apparens, des révolutions occaſionnées par le mécontentement des grands & du peuple, attaqués dans leurs biens & leurs priviléges, ou enfin cauſées par le zèle d'une religion ancienne à ſoutenir, ou d'un dogme nouveau à établir. Ces événemens ſont ordinaires, & il n'y a guère d'Etat qui n'en fourniſſe des exemples.

Ce que la ligue préſente de ſingulier, c'eſt d'abord le ſoulèvement preſque général des Catholiques, contre un roi très-catholique & toujours reconnu pour tel, malgré les ſuggeſtions

HENRI III. 1576.

employées pour faire suspecter sa foi : ensuite les prétentions hardies de cette Ligue audacieuse, même dans la foiblesse de ses commencemens ; sa marche toujours ferme & uniforme, malgré la connoissance qu'on avoit de ses secrets, malgré les mesures prises pour l'arrêter : le but du complot, qui étoit de mettre sur le trône un Etranger, sans titre même coloré ; les succès effrayans de cette Ligue, à la vérité punis dans le chef, mais si bien concertés, que de son sang répandu nâquirent de nouveaux monstres ; le fanatisme qui poignarde les rois ; l'anarchie qui désole les empires, la tyrannie du peuple brutale & insolente, plus redoutable que celle des grands ; enfin tous les fléaux que Dieu envoie aux hommes dans sa colère ; fléaux qui désolèrent la France jusqu'au moment où le Tout-puissant, touché de nos maux, couronna les efforts du grand Henri vainqueur & pacificateur de son royaume.

Son origine éloignée. *Mém. de Montlüc, l. VI. p. 430.*

Il ne faut pas s'imaginer que les Guises conçurent tout-à-coup le projet de s'asseoir sur le trône. Leur ambition eut ses âges. On prétend que le cardinal de Lorraine concerta la

ligue après la bataille de Dreux, dans le concile de Trente; mais s'il imagina quelque chose, ce ne fut tout au plus que le dessein de lier le sort de sa maison à la religion Catholique, dont les zélés regardoient son frère comme leur soutien. Peut-être poussa-t-il ses idées politiques jusqu'au projet de fortifier cette liaison par l'accession des autres puissances catholiques, comme le pape & le roi d'Espagne. Il se forma à la vérité en 1563, dans les provinces, & même à la cour, de petites ligues particulières que le gouvernement réprima : c'étoit déja l'ouvrage de l'inquiétude des Catholiques, qui voyant les Calvinistes réunis alarmer le conseil du roi, lui arracher des grâces, s'unirent aussi de leur côté, pour former un contrepoids, & empêcher que ces grâces ne devinssent préjudiciables à leur religion; mais ces petites ligues éparses & isolées, n'avoient point de centre commun. Ce ne fut qu'en cette année 1576, qu'on commença à parler d'élire un chef, capable de soutenir l'ancienne religion, indépendamment du roi, regardé comme trop foible. Il est possible que dès lors Henri de Lor-

Rec. de choses mem. tome III, p. 694.
Sat. Ménip. p. 121.

HENRI III. 1576.

raine, duc de Guise, chef désigné, n'ait plus mis de bornes à ses vœux. Ce seroit pourtant le croire un peu chimérique, que de lui supposer des prétentions à la couronne bien développées avant la mort du duc d'Anjou.

Son chef.

Mém. de Marguérite. Vie de Thou, liv. II. p. 130.

Guise, fils du duc assassiné devant Orléans, n'avoit pas dix-neuf ans quand il attira sur lui les yeux de toute la France, par sa belle défense dans Poitiers, que l'amiral assiégeoit. Ne négligeant aucune occasion de frapper les Religionaires, couvert de leur sang à la saint-Barthélemi, prodigue du sien à la tête de l'armée qui battit les Allemans près de Langres, il blâma toujours les ménagemens de la cour pour les Calvinistes : par-là il gagna souverainement le cœur des Catholiques. Les murmures des plus zélés, à la nouvelle de la dernière paix, lui marquèrent, pour ainsi dire, son rôle. Il avoit autrefois aspiré au mariage de Marguerite de Valois, depuis reine de Navarre; mais l'indignation de Charles IX, outré de son audace, le força d'y renoncer. Henri III l'aimoit dans ce temps; il l'embrassoit un jour, & regardant tendrement sa

sœur :

ſœur : *Plût à Dieu*, lui dit-il, *que vous fuſſiez mon frère !* Au retour de Pologne le même prince ne lui montra plus que de l'indifférence. Guiſe trouva la même froideur dans le duc d'Anjou & le roi de Navarre, dont il rechercha inutilement les bonnes grâces. S'apercevant donc qu'il n'avoit rien à eſpérer à la cour, où l'on affectoit de lui donner toutes ſortes de dégoûts, il ſe livra à la faveur populaire, qui travailloit ſourdement pour lui.

HENRI III. 1576.

Sa naiſſance.

Il ſe trouve toujours dans les factions des gens ardens, qui font leur intérêt de celui des chefs, & qui pouſſent ſouvent plus loin que ceux-ci n'eſpéreroient, les moyens imaginés par les ſpéculatifs. Des bourgeois de Paris, marchands, gens de palais, & autres, non contens de s'entretenir entr'eux, par occaſion, de l'Etat & de la Religion, en vinrent juſqu'à tenir des aſſemblées clandeſtines, dans leſquelles ils traitoient la matière exprès. Comme ils avoient déja vu les Calviniſtes s'engager par des ſermens & des ſouſcriptions de formulaires à la défenſe de la cauſe commune, ils crurent ne pouvoir mieux faire dans la circonſtance,

HENRI III, 1576.

que de ſuivre cet exemple. On ne peut aſſurer ſi cette manie d'aſſociations commença par Paris, ou par les provinces. L'acte le plus ancien qui nous en reſte, & le ſeul entier, eſt de Picardie. Le ſeigneur d'Humières, qui y commandoit, avoit une querelle perſonnelle avec le prince de Condé. Craignant de voir tomber ſa puiſſance, ſi le prince, ſelon une clauſe expreſſe de la dernière paix, étoit mis en poſſeſſion de ſon gouvernement, d'Humières tâcha de lui ſuſciter des obſtacles, & n'en trouva pas de meilleur, que de forcer la nobleſſe, par un engagement ſolemnel, à ne rien ſouffrir qui pût préjudicier au bien de la religion Romaine. Il dreſſa une formule de ſerment qu'il préſenta aux gentilshommes de la province, preſque tous auſſi Catholiques qu'attachés à leur commandant. Ils ſignèrent cette confédération, & en peu de temps la Picardie entière, villes & campagne, ſe trouva engagée dans la Ligue.

Condition de la Ligue. *Mém de Marguerite, tome I.*

Le préambule du formulaire, & le but qu'on paroiſſoit s'y propoſer, ne préſentoit rien que de louable au premier coup d'œil. On s'engageoit par

serment à persévérer jusqu'à la mort dans la sainte union formée au nom de la sainte Trinité, pour la défense de la religion Catholique, du roi Henri III, & des prérogatives dont le royaume jouissoit sous Clovis; première insinuation qui rendoit les ligueurs maîtres d'étendre leurs vues à des objets absolument étrangers à la religion; mais le poison le plus subtil étoit caché dans les loix de l'association, conçues en ces termes : « Nous nous » obligeons à employer nos biens & » nos vies, pour le succès de la sainte » union, & à poursuivre jusqu'à la mort » ceux qui voudront y mettre obstacle. » Tous ceux qui signeront seront sous » la sauve-garde de l'union; & en cas » qu'ils soient attaqués, recherchés ou » molestés, nous prendrons leur dé- » fense, même par la voie des armes, » *contre quelque personne que ce soit.* » Si quelques-uns, après avoir fait le ser- » ment, viennent à y renoncer, ils se- » ront traités comme rébelles & ré- » fractaires à la volonté de Dieu, sans » que ceux qui auroient aidé à cette » vengeance pussent jamais en être in- » quiétés. *On élira au plutôt un chef,* » *à qui tous les confédérés seront obli-*

HENRI III.
1576.

Dupleix, tom. III. p. 107.

Henri III. 1576.

» *gés d'obéir, & ceux qui refuſeront,* » *ſeront punis ſelon ſa volonté.* Nous » ferons tous nos efforts, pour procu- » rer à la ſainte union des partiſans, des » armes, & tous les ſecours néceſſai- » res, chacun ſelon nos forces. *Ceux* » *qui refuſeront de s'y joindre, ſeront* » *traités en ennemis, & pourſuivis les* » *armes à la main. Le chef ſeul déci-* » *dera les conteſtations qui pouroient* » *ſurvenir entre les confédérés, & ils* » *ne pouront recourir aux magiſtrats* » *ordinaires que par ſa permiſſion.* » Ainſi ils tranſportoient toute la puiſſance royale ſur ce chef futur, qu'on ſentoit bien devoir être autre que le roi.

Ses progrès.

Henri ne ſut cette entrepriſe contre ſon autorité, que lorſqu'il y avoit déja beaucoup de gentilshommes, d'eccléſiaſtiques, de bons bourgeois, de gens de Palais, des villes conſidérables & des provinces entières affidés à la ligue. Quant au plan ſecret & aux reſſorts qu'on devoit faire jouer, il les apprit du moins aſſez à temps pour y pourvoir, s'il avoit ſu prendre une réſolution & la ſuivre. Ces lumières lui vinrent de ſon ambaſſadeur en Eſpagne, où les ligués entretenoient des

agens cachés. Elles lui vinrent aussi par le canal des Calvinistes, qui surprirent & firent passer au roi les papiers d'un avocat nommé David, député à Rome par le parti, & instruit de tous les mystères. Quelques auteurs prétendent que ces papiers furent supposés par les ennemis du duc de Guise; mais il seroit bien étonnant qu'ils eussent si bien déviné & exposé d'avance, à très-peu de changement près, ce qui fut successivement tenté par les Ligueurs. Au reste, que ces mémoires soient réels ou supposés, comme ils développent exactement le plan de l'intrigue, nous en donnerons ici la substance.

Plan de la Ligue.

On commençoit par l'éloge des Guises, qu'on disoit issus de Charlemagne, & on continuoit ainsi : « Depuis qu'au préjudice des descendans » de cet empereur, les enfans de Hugues Capet ont envahi le trône, la » malédiction de Dieu a éclaté sur » ces usurpateurs. Les uns ont été privés de sens, d'autres de la liberté, » ou ont été frappés des foudres de » l'Eglise. La plupart, sans santé & » sans force, sont morts à la fleur de » leur âge, ne laissant point de succes-

HENRI III. 1576.

» ſeur. Le royaume, ſous ces règnes » malheureux, eſt devenu la proie » des Hérétiques, tels que les Albi- » geois & les pauvres de Lyon. La » dernière paix ſi avantageuſe aux » Calviniſtes, va auſſi les établir ſolide- » ment en France, ſi on ne profite de » cette occaſion même pour rendre » le ſceptre de Charlemagne à ſa poſ- » térité.

» Les Catholiques unis, dans l'in- » tention de ſoutenir la foi, ſont donc » convenus de ce qui ſuit : ſavoir, » qu'en chaire & au confeſſional, ceux » du Clergé s'éleveront contre les pri- » viléges accordés aux ſectaires ; & » exciteront le peuple à empêcher » qu'ils n'en jouiſſent. Si le roi mar- » que de l'appréhenſion que l'infrac- » tion de la paix en cet article eſſen- » tiel, ne le replonge dans de nou- » veaux troubles, on l'engagera à re- » jeter tout l'odieux de cette affaire » ſur le duc de Guiſe. Le danger au- » quel ce prince s'expoſera en ſe dé- » vouant ainſi à toute la haine des Re- » ligionnaires, le rendra plus cher aux » Catholiques. Son audace enhardira » les timides à ſigner la Ligue, & » groſſira le parti. Tous les confédé-

» rés jureront de le reconnoître pour » chef : les curés des villes & des cam- » pagnes, tiendront un rôle de ceux » qui sont en état de porter les ar- » mes. Ils leur diront en confession ce » qu'ils auront à faire, comme ils l'au- » ront appris des supérieurs ecclésias- » tiques, qui recevront eux-mêmes les » instructions du duc de Guise ; & ce- » lui-ci enverra secrettement des offi- » ciers, pour former les nouveaux en- » rôlés.

» Les Religionnaires ont demandé » eux-mêmes l'assemblée des Etats : » ils seront convoqués à Blois, ville » toute ouverte. Le chef du parti au- » ra attention de faire élire dans les » provinces, des députés inviolable- » ment attachés à l'ancienne religion » & au souverain pontife. En même » temps des capitaines dispersés dans le » royaume, lèveront un certain nom- » bre de soldats déterminés, qui pro- » mettront par serment de faire en » temps & lieu ce qu'on leur comman- » dera. Il faudra aussi engager, par des » insinuations douces, le duc d'An- » jou, le roi de Navarre, le prince de » Condé, & tout ce qu'il y a de sei- » gneurs suspects, à se rendre aux

HENRI III. 1576.

» Etats avec le roi. Pour le duc de » Guise, il ne s'y trouvera pas, afin » d'éloigner les soupçons, & aussi afin » d'être plus en état de donner ses or- » dres loin de la cour qui l'éclaire- » roit.

» Si quelqu'un s'oppose aux résolu- » tions qu'on prendra dans les Etats ; » en cas qu'il soit prince du sang, il » sera déclaré inhabile à succéder à » la couronne : de toute autre qua- » lité, il sera puni de mort, ou l'on » mettra sa tête à prix, si on ne peut » le saisir. Dans ces dispositions, les » Etats feront une profession de foi » publique, ordonneront la publica- » tion du concile de Trente, confir- » meront les ordonnances faites pour » la destruction de l'hérésie, & révo- » queront tous les édits contraires. » Ainsi le roi se trouvera dégagé des » paroles données aux Calvinistes. On » leur prescrira un temps pour se ré- » concilier avec l'Eglise. Comme pen- » dant cet intervalle, il faudra pren- » dre les armes pour réduire les plus » opiniâtres, les Etats représenteront » au roi que, si on veut réussir, il ne » faut désormais qu'un seul homme à » la tête de l'entreprise, & ils de- manderont

HENRI III. 1576.

» manderont le duc de Guiſe, le ſeul » général habile qui n'a jamais eu de » liaiſons avec les Hérétiques.

» Pour donner du poids à cette re- » quête, au jour dit les ſoldats levés » ſourdement dans les provinces, pa- » roîtront autour de Blois, fortifiés de » quelques troupes étrangères. On en- » levera Monſieur, & on lui fera ſon » procès comme à un criminel de lèze » majeſté divine & humaine, pour » avoir extorqué du roi, ſon frère, » des conditions favorables aux Héré- » tiques rebelles. Le duc de Guiſe, » maître des armées, pourſuivra les » révoltés, s'aſſurera des principales » villes, mettra ſous bonne garde » tous les complices de Monſieur, » dont il fera achever le procès; & » enfin, de l'avis du pape, comme fit » autrefois Pepin à l'égard de Chil- » deric, il renfermera le roi dans un » monaſtère pour le reſte de ſes jours ».

Ce qu'on en penſe dans le temps. *Cayet, t. I. p. 5. Le Labour. t. I. Journal de Henri III, t. I.*

Tel étoit le projet de l'avocat David que nous abrégeons. Il fut regardé alors comme une chimère; & en effet, qui auroit cru qu'on toucheroit un jour au moment de le voir réuſſir? Le pape Grégoire XIII, ſans y prendre grande confiance, le toléra comme capable

HENRI III. 1576.

du moins de suspendre les progrès du Calvinisme en France. Philippe II, roi d'Espagne, qui appréhendoit toujours que les François tranquilles chez eux, ne portassent du secours aux rebelles des pays-bas, saisit avidement cette occasion de brouiller. Il promit d'aider la ligue d'hommes & d'argent ; engagement auquel il ne fut que trop fidèle pour la tranquillité du royaume.

Premiers Etats de Blois.

Journ. de Henri III. t. I. & III. Mélanges historiques de Camusat.

Mém. de Nevers, t. I. p. 166.

Henri III savoit en grande partie ces desseins, quand il ouvrit les Etats au commencement de Décembre. Il y parut au milieu de sa cour avec une majesté que ses foiblesses habituelles ne l'empêchoient pas de porter dans les actions d'éclat. Le duc de Guise ne se trouva pas aux premières séances ; elles étoient composées de députés presque tous attachés à la ligue, & disposés à se conduire par les secrettes impressions du chef, quoiqu'absent. Dès le commencement, il s'engagea une espèce de combat, non tel qu'il auroit dû être de monarque à sujets, également intéressés à ne montrer de la contrariété dans les opinions, que pour mieux s'accorder sur le bien public ; mais comme entre

ennemis captieux qui cherchent à se surprendre par des propositions insidieuses. HENRI III. 1577.

Les Etats demandèrent que ce qui seroit décidé unanimement dans l'assemblée générale, eût force de loi; ou bien que pour la plus prompte expédition des affaires, le roi nommât un certain nombre de juges, auxquels les Etats en joindroient autant, & que ce qui auroit été réglé par ce conseil souverain, devînt irrévocable. Henri éluda ces propositions, qui tendoient toutes deux à introduire une puissance différente de la sienne. On demanda aussi la publication du concile de Trente, la révocation des grâces accordées aux Hérétiques, & la guerre contr'eux. Toutes ces prétentions ne se développèrent que successivement, tantôt insinuées avec douceur, tantôt accompagnées de menaces: mais le roi en garde contre les surprises, au défaut de la vigueur qu'il auroit dû montrer, avoit toujours des subterfuges prêts, & pallioit du moins le mal, s'il n'avoit pas assez de résolution pour l'empêcher.

Embaras du roi au sujet de la ligue.

Il hésita long-temps sur le parti qu'il prendroit au sujet de la ligue. L'igno-

HENRI III. 1577.

rer, c'étoit lui donner le moyen de se fortifier à l'ombre d'un silence que les mal-intentionnés prendroient pour impuissance. Frapper un coup contr'elle, la déclarer illicite & abusive, c'étoit risquer de se compromettre, parce qu'on trouveroit peut-être dans ses partisans plus de résistance qu'on ne pensoit. Enfin, lui laisser choisir un chef, autant auroit-il valu descendre tout d'un coup du trône & abdiquer la couronne.

Il s'en déclare chef.

Tout balancé, Henri, selon son caractère, ami du repos, se détermina au moyen qui le débarassoit pour le moment : ce fut de se déclarer lui-même chef de la ligue. On en dressa un formulaire, d'où étoient retranchées toutes les ambiguités dangereuses pour l'autorité royale. Le monarque le jura lui-même, le fit accepter aux Etats, & donna ordre qu'il fût signé à Paris, & par toute la France.

Députation aux mécontens.

Cet expédient qu'on a blâmé, en disant que le roi Henri s'étoit rendu par-là simple chef de parti dans son royaume, déconcerta du moins pour quelque temps le duc de Guise & ses adhérens. Ils accoururent à Blois ; & ne pouvant plus embarasser le roi

autrement, ils pressèrent la déclaration de guerre contre les Hérétiques. Henri répondit qu'auparavant il falloit s'assurer de l'intention des princes & des seigneurs absens; que peut-être étoient-ils disposés à rentrer dans le sein de l'Eglise, & que leur rang méritoit bien une sommation. On ne put se refuser à ces raisons, & les Etats choisirent des députés qu'ils chargèrent d'aller trouver le roi de Navarre, le prince de Condé & le duc Damville.

Leurs précautions contre les Etats.

Ils étoient cantonnés : Damville, à la tête des politiques en Languedoc; le roi de Navarre & le prince de Condé, chefs des Calvinistes, dans la Guienne, le Poitou & les provinces adjacentes. Là ils prenoient leurs mesures contre l'orage qu'ils voyoient se former à Blois. A peine avoient-ils demandé l'assemblée des Etats, que, par les brigues mises en œuvre pour l'élection des députés, ils s'aperçurent que les décisions ne leur en seroient pas favorables. Ils résolurent de ne les pas reconnoître, & se mirent en état de n'y être point forcés.

Conduite particulière du roi de Navarre.

Quoiqu'il n'y eût pas long-temps que le roi de Navarre fût initié dans les

HENRI III. 1577.

affaires, il étoit déja fort accrédité auprès des Calvinistes. Après sa fuite de la cour, ce prince renonça publiquement à la religion Catholique qu'il avoit été forcé d'embrasser à la saint-Barthélemi. Les reformés s'applaudirent de son retour. Il gagna leur confiance par des égards dont on lui sut gré, quoiqu'ils fussent nécessaires, & sur-tout par une noble franchise, & par une gaieté libre qui faisoit son caractère dominant. On l'aimoit; on n'appréhendoit de sa part ni détours, ni vues intéressées. Il étoit avec les Religionnaires, assemblage de gens ombrageux & inquiets, ce qu'il faut être dans une République; caressant, accessible, complaisant, ne cherchant point à attirer à lui l'autorité, content quand les autres l'étoient, paroissant s'oublier lui-même : conduite qui le mit à l'abri des mortifications qu'essuya le prince de Condé, moins flexible, tirant plus à ses avantages, & par-là donnant lieu à des soupçons qui faisoient, pour ainsi dire, mesurer l'obéissance.

Tous deux étoient pleins de valeur, hardis, entreprenans. S'apercevant que les menées des Etats tendoient

à la guerre, ils n'avoient pas hésité à s'emparer, quoiqu'en pleine paix, des places qui pouvoient couvrir leurs retraites. Damville en faisoit autant de son côté. Ils armoient aussi par mer, & négocioient une contre-ligue avec la Suède, le Danemarck, l'Angleterre & les Protestans d'Allemagne, leur ressource ordinaire.

HENRI III. 1577.

Sa réponse à la députation.

Ces soins occupoient les princes, quand la députation des Etats alla les trouver. Elle ne devoit pas s'attendre à un grand succès, puisque les mécontens avoient déja protesté contre l'assemblée, comme contre une cabale composée de leurs ennemis. Leur réponse se ressentit plus ou moins de cette protestation que le roi de Navarre adoucit, sans cependant se départir du fond. La peinture que l'Archevêque de Vienne, un des députés, lui fit des horreurs de la guerre, arracha des larmes à ce prince tendre, quoique né pour les combats & le fracas des armes. Il dit qu'il connoissoit les douceurs de la paix, qu'il y étoit sensible; mais qu'il ne l'acheteroit jamais aux dépens de son honneur & de sa conscience: *Rapportez à l'assemblée*, dit-il, *que j'ai toujours*

Henri III 1577.

prié le Seigneur, & que je le prie encore du fond du cœur, de me faire connoître la vérité. Si je suis dans le bon chemin, que Dieu m'y soutienne; sinon, qu'il m'ouvre les yeux, & je suis prêt non-seulement à abjurer l'erreur sans aucun respect humain, mais encore à employer mes biens & ma vie, pour chasser l'hérésie du royaume & de tout l'univers, s'il est possible. Cette espèce d'engagement parut trop fort aux ministres Calvinistes; ils auroient voulu le faire effacer de la lettre que le roi de Navarre écrivoit aux Etats: mais Bourbon, dont l'ame étoit droite & franche, ne craignit point de rendre publiques ses dispositions.

Celle des autres chefs.

Ce fut tout ce que la députation tira du roi de Navarre. Elle obtint encore moins de Damville & du prince de Condé, qui, aux instances des députés, répondirent constamment: *Nous ne demandons que la paix; qu'on nous tienne les paroles données, & tout sera tranquille. Au reste, nous ne reconnoissons point vos Etats, & nous protestons contre toutes les résolutions qui s'y prendront à notre préjudice.*

Les Etats ne décident rien sur la guerre.

Il ne tint pas aux Catholiques zélés

qu'il ne s'y en prît de vigoureuſes; mais le roi les arrêta d'un mot. Je conſens à la guerre, dit-il; mais pour la faire, il me faut de l'argent. Cette conſidération glaça les plus échauffés, ſur-tout entre ceux du tiers Etat, qui ſentirent bien que c'étoit ſur eux que tomboit le fardeau des impôts. Ils revinrent à dire qu'à la vérité, il ſeroit à propos d'empêcher les Hérétiques de profeſſer leur religion; mais pourvu que cela pût ſe faire, ſans prendre les armes. Ainſi le temps ſe conſuma en propoſitions & en débats, qui ne formèrent point de concluſions fixes. Il paroît que la Ligue, après avoir eſſayé ſes forces, ne ſe trouva pas encore en état de frapper ſon coup. Elle ne fut pas aſſez entreprenante, pour forcer le roi à la guerre; mais auſſi le roi ne fut pas aſſez abſolu, pour prononcer la paix. Il ſépara les Etats, ſans faire connoître clairement quel parti il prendroit.

Partage à ce ſujet dans le Conſeil du roi.

Brantôme, tome VIII, pag. 295.

Son conſeil étoit partagé. En général on trouvoit trop douce la loi ſous laquelle vivoient les Hérétiques, libres d'exercer leur religion, & en cas de beſoin, de la défendre par les armes. Mais les uns penſoient que

HENRI III. 1577.

cette tolérance valoit encore mieux que la guerre ; les autres, que la guerre étoit préférable. Entre ces derniers, Gonzague, duc de Nevers, offroit tous ses biens pour réduire les Hérétiques. C'étoit un vrai Catholique, qui, bien éloigné des complots de la Ligue, n'envisageoit que l'avantage de la religion. Il avoit aussi d'autres qualités essentielles. C'est de lui que les Calvinistes disoient : *Il nous faut craindre M. de Nevers avec ses pas de plomb & son compas à la main.*

Le duc de Montpensier, prince du sang, & Catholique zèlé jusqu'à la cruauté, opinoit pour la paix. Il faisoit espérer que le roi de Navarre, avec lequel il s'étoit abouché, se prêteroit à des expédiens qui mettroient les Calvinistes en sureté, sans trop aigrir les Catholiques.

On négocie.

On suivit cette ouverture indiquée par le duc de Monpensier. Henri III détacha au roi de Navarre, Biron & Villeroi, chargés de promesses, & avec eux Catherine d'Albret, sœur du prince, qu'on flata du mariage du duc d'Anjou, si elle réussissoit à gagner son frère. D'autres agens furent

aussi dépêchés à Damville. On savoit qu'il n'étoit pas content des Réformés, & la cour espéroit réussir, sans grands efforts, à le séparer d'eux. Pour appuyer la négociation, le roi mit en campagne deux armées. L'une fut donnée au duc d'Anjou, l'autre au duc de Mayenne, estimé moins dangereux que le duc de Guise, son frère aîné, qui auroit pu se prévaloir d'un commandement, pour mettre en mouvement les forces de la Ligue éparses, & pour ainsi dire assoupies.

Damville se laisse gagner.

De Thou, liv. LXIV. Davila, liv. VI. Mém. de Villeroi, p. 17.

Damville, avec ses politiques, se rendit le premier aux offres de la cour, & non-seulement il abandonna ses alliés, mais il se tourna contr'eux. Il sentit qu'il valoit mieux dépendre de son roi, que d'une multitude incapable d'égards, qui lui avoit souvent fait acheter bien cher ses services. Le roi de Navarre ne se montra pas si facile : les armes employées contre son parti ne l'epouvantèrent pas, malgré leurs succès. Il savoit que le duc d'Anjou n'agiroit pas avec toute l'activité que desiroient les Catholiques, parceque les anciennes discussions avec le roi, son frère, pouvant renaître, il

HENRI III. 1577.

avoit intérêt de ne point écraser le Calvinistes.

Les autres chefs cédent.

Biron & Villeroi, chargés du traité, firent bien des voyages avant que de pouvoir réunir les intéressés dan un même sentiment. Enfin ils réussi rent, & de cette négociation sorti le fameux édit de pacification donn à Poitiers dans le mois de Septembre accompagné d'articles secrets, accordés le même mois avec le roi de Navarre, dans la ville de Bergerac er Périgord. Ces deux pièces, l'édi composé de soixante-quatre articles les articles secrets, au nombre d quarante-huit, sont comme un cod de règlemens, dans lequel Henri II prend le ton de législateur absolu & de dispensateur des grâces. Mai à travers les efforts employés pou sauver l'honneur du trône, on voi la contrainte du monarque, forc de plier sous la nécessité des cir constances.

Edit de Poitiers & articles de Bergerac.

Les termes de l'édit sont ménagés, de manière que la religion Romaine paroît toujours la dominante mais de sorte aussi que la prétendu réformée ne perd aucun avantag solide, pour n'être qu'en second. O

lui assure un exercice public, avec une liberté plus étendue, mieux spécifiée & moins assujettie à la gêne des anciennes restrictions. Le roi rétablit ses sectateurs dans tous les priviléges de citoyens, dans le droit aux charges, aux magistratures, & autres dignités. Il approuve la prise d'armes & tout ce qu'ils ont fait, comme très-utile à l'Etat : il leur accorde des juges établis exprès pour eux dans chaque parlement, neuf places de sureté & des troupes, à condition qu'ils payeront les dîmes, rendront les biens d'Eglise usurpés, chommeront les fêtes extérieurement, & ne choqueront en rien les Catholiques dans leur culte.

Il est à remarquer que Henri appelle le massacre de la saint Barthelemi, *les désordres & excès du vingt-quatre Août & jours suivans, avenus à notre très-grand regret & déplaisir;* & qu'en défendant aux Calvinistes *toutes pratiques, ligues & intelligences hors du royaume*, il en prend occasion de tomber directement sur la ligue des Catholiques, par ces mots : *Et seront toutes ligues, associations & confrairies, faites & à faire, sous quelque prétexte que ce soit, au préjudice de*

Edit. art. 33, & 56.

HENRI III. 1577.

notre présent édit, cassées & annulées, comme nous les cassons & annulons, défendant expressément à tous nos sujets, de faire dorénavant aucunes cotisations & levées de deniers, fortifications, enrôlemens d'hommes, congrégations & assemblées, sous peine d'être punis rigoureusement comme contempteurs & infracteurs de nos ordonnances.

Art. 8 de Bergerac.

Enfin, à la grande satisfaction des ministres, il y eut dans les articles secrets un règlement fixe & clair sur les mariages contractés par les prêtres, religieux & religieuses, au mépris de leurs vœux. Le roi ordonna qu'ils ne seroient recherchés, ni molestés, mais qu'ils ne pouroient réclamer aucune succession directe, ni collatérale, & que leurs enfans ne succéderoient qu'aux meubles & aux acquêts immeubles de leurs pères & mères. Voila ce que Henri III appeloit ordinairement avec complaisance, *mon édit.*

Nécessité de cet édit pour le roi.

Pour en sentir la nécessité, il faut se représenter l'état du royaume dans ce moment. Il étoit dénué d'argent, au point qu'on fut obligé de donner à Casimir des pierreries de la cou-

ronne, en gage des ſommes qui lui étoient dues. Ce général non payé, menaçoit de revenir ſur ſes pas, & de ſe rejoindre aux Calviniſtes qui le rappeloient. Le roi ne pouvoit leur oppoſer que des troupes ſuſpectes, la plupart infectées du venin de la Ligue. Une plus longue guerre l'auroit forcé d'en ramaſſer davantage, & de réunir & multiplier ainſi ſes ennemis.

HENRI III. 1577.

Il n'y avoit aucune ſubordination dans le royaume. La certitude d'obtenir le pardon des crimes les plus énormes, en paſſant d'un parti dans l'autre, ouvroit la porte à tous les déſordres. On alloit juſqu'à tourner la juſtice en dériſion, ou à faire ſervir de bonne foi ſon appareil redoutable, à la vengeance des injures particulières. Ainſi ſe conduiſit un nommé Baleins, commandant pour le roi de Navarre, dans le château de Leitour.

Pour le royaume.

Cet homme avoit une ſœur qui, trop tendre pour un des officiers de la garniſon, ne ſe tint pas avec lui dans les bornes de la ſageſſe. Elle comptoit l'épouſer; mais il ſe retira dans la ville, & ſe maria à une autre. A cette nouvelle, la ſœur déſolée

Cruauté de Baleins.

Vie de Thou, t. II. p. 55.

HENRI III. 1577.

éclate en plaintes, & demande justice à son frère. Baleins lui impose silence & continue de bien vivre avec l'officier qui avoit été son ami. Un jour il l'invite à dîner dans son château; la compagnie étoit nombreuse, & le repas se passa gaiement, sans rien annoncer de sinistre. Comme les conviés se retiroient, le gouverneur retient sous quelque prétexte le galant de sa sœur, le tire à part & le fait charger de chaînes. Aussi-tôt paroissent un greffier, des témoins & la demoiselle prête à déposer contre son infidèle. Baleins se met dans un fauteuil comme juge, & interroge le malheureux. Envain objecte-t-il que la sœur l'a prévenu, & qu'il ne lui a jamais fait aucune promesse. L'impitoyable Baleins le condamne à mort, fait écrire sa sentence, & le poignarde lui-même sur le champ. Il en fut quitte pour demander sa grâce au roi de Navarre, qui l'accorda, dans la crainte que Baleins ne l'achetât du parti contraire en livrant son château.

Sixième paix : les armées se séparent.

Amirault, p. 230.

Ce qui arrivoit dans un parti, à quelques circonstances près, se reproduisoit dans l'autre : même esprit d'indépendance & même férocité. Aux excès

excès particuliers ſe joignoient les maux de toute eſpèce, inſéparables de la marche des armées. Il y en avoit pluſieurs ſur pied. Quoiqu'elles ne fiſſent pas grands exploits, elles verſoient toujours du ſang. La Noue eut le bonheur d'en ſauver deux, prêtes à ſe détruire. Chargé d'aller porter en Languedoc la nouvelle de la paix, il trouva Damville pour le roi, & Chatillon, fils de l'amiral, pour les Religionnaires, en préſence, ſous les murs de Montpellier. Les ordres étoient donnés; déja les enfans perdus marchoient. Au riſque d'être percés de coups, la Noue ſe jette entre les deux armées, crie, fait ſigne de la main, & déploie le traité à la vue des ſoldats. On s'arrête, les chefs s'approchent, acquieſcent aux conditions, & ſe retirent.

Le roi ſe livre aux plaiſirs.

Journal de Henri III.

L'édit de Poitiers bien exécuté auroit pu de même déſarmer tout le royaume; mais on n'avoit pour le roi ni eſtime, ni confiance. Le ridicule qu'il ſe donnoit en ſe livrant à des divertiſſemens indécens, pendant qu'il auroit dû s'occuper ſérieuſement de ſes affaires, le rendoit un objet de mépris. Il couroit publiquement la bague, vétu en Amazône, portant des

HENRI III. 1577.

pendans d'oreille; *faisoit joutes, balets & tournois, & force mascarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint & découvroit sa gorge, y portant un collier de perles & trois collets de toile, deux à fraise & un renversé, ainsi que lors le portoient les dames de la cour.* Il est vrai que cela se passoit pendant le carnaval, temps qui semble permettre quelques écarts.

Mais ce ne fut pas dans ces jours de licence, que le roi donna un festin public, *auquel les dames vêtues de vert, en habits d'hommes, firent le service,* & qu'en revanche la reine mère en donna un autre, *auquel les plus belles & honnêtes de la cour, étant à moitié nues, & ayant leurs cheveux épars, comme épousées, furent employées à faire le service.* En retranchant de ces récits ce que la mauvaise volonté y a mis d'exagération, il reste toujours constant qu'il se passoit à la cour des choses indécentes. Les dépenses qui se faisoient à ces fêtes, étoient énormes. Les peuples murmuroient de pareilles profusions dans un temps de malheur & de disette, & ils en devenoient plus portés à

s'attacher à la Ligue, dont les chefs ne négligeoient pas ces occasions d'aliéner du roi le cœur des Catholiques. D'un autre côté, les prétendus réformés, craignant toujours que l'Edit ne fût point exécuté, ne paroissoient que foiblement disposés à se rapprocher. Enfin, comme si le roi eût appréhendé de manquer d'embaras, il entretenoit lui-même la division dans sa cour, & dans sa propre famille.

HENRI III. 1577.

1578.

Foible de Henri III pour les mignons.

De Thou, liv. LXVI. Davila, liv. VI. Le Lab. t. II, p. 51. Mém. de Marguerite. Journal de Henri III.

Henri III, dit le Laboureur, *se plaisoit à avoir plusieurs favoris ensemble. Il les aimoit vaillans, pourvu qu'ils fussent téméraires; spirituels, pourvu qu'ils fussent vicieux. Enfin il ne leur refusoit rien, pourvu qu'ils fussent magnifiques & dépensiers, & pourvu qu'il pût faire un signalé dépit à ceux qui prétendoient qu'il dût quelque chose à leur naissance & à leur mérite.* Il ne faut pas demander si des jeunes gens sûrs de la faveur du maître, exécutoient à la lettre ses intentions si assorties à leur goût.

Mais ils trouvoient aussi quelquefois des rivaux aussi fiers qu'eux, qui ne souffroient pas leur morgue impunément, & qui même les prévenoient. Un jour que le roi, *désespéré-*

HENRI III. 1578.

ment brave, frisé & gauderonné, assistoit à une cérémonie, suivi de ses jeunes mignons, autant ou plus braves que lui, Bussi d'Amboise, le mignon de Monsieur, frère du roi, s'y trouva à la suite de M. le duc son maître, habillé tout simplement & modestement; mais suivi de six pages vêtus de drap d'or frisé, disant tout haut que la saison étoit venue que les belîtres seroient les plus braves. Le roi fut très-piqué de ce mot insolent, & le duc d'Anjou ne put refuser à son frère d'éloigner Bussi pour un temps.

Projet du duc d'Anjou sur la Flandre.

Ce duc étoit alors dans le cas de ménager tout le monde. Les Flamans, après s'être contentés de réclamer d'abord les armes à la main, leurs priviléges contre la tyrannie de Philippe, roi d'Espagne, étoient pour lors déterminés à abjurer entièrement son empire. Ils hésitoient entre deux partis, ou de se mettre simplement sous la protection d'une puissance voisine, capable de les défendre, ou de se donner un nouveau souverain. Le premier leur plaisoit davantage; mais ils appréhendoient, avec raison, que le titre de protection ne fût pas, dans le prince qu'ils choisiroient, un motif

capable de l'engager à faire les dépenses nécessaires pour resister à l'Espagne, qui rassembloit contr'eux toutes ses forces. Rarement la compassion des princes est désintéressée. Les Flamans ne l'avoient que trop éprouvé par l'insuffisance des secours, tirés tantôt de France, tantôt d'Angleterre ; secours moins accordés au desir de les soulager, qu'à l'envie d'embarasser Philippe.

L'amiral de Châtillon, quand il fut tué à la Saint-Barthélemi, formoit le projet de rendre cette guerre plus onéreuse à Philippe, en lui opposant dans la Flandre les Calvinistes de France réunis. Cette entreprise, en occupant les François, auroit pu les préserver des guerres civiles qui déchirèrent le royaume; mais Philippe fut assez adroit dans le temps, pour fomenter les troubles qui amenèrent la Saint-Barthélemi. C'est aussi dans la même vue que ce monarque appuya les tentatives de la Ligue, & les intrigues sourdes qui firent échouer le duc d'Anjou, héritier des projets, mais non de la capacité de l'amiral.

Ce jeune prince avoit alors les plus belles espérances : tout sembloit s'arranger selon ses vœux. Elisabeth, reine

HENRI III. 1578.

d'Angleterre, favorisoit ses desseins, & vouloit bien paroître y prendre un intérêt personnel, en flatant le duc de l'épouser; ruse ordinaire de cette princesse. Les Calvinistes de France, les mécontens & toute la jeune noblesse, accoutumée aux armes, promettoient de se ranger sous ses étendarts, sitôt qu'il paroîtroit en campagne. Plusieurs même l'avoient déja prévenu sous la conduite de la Noue. Beaucoup de seigneurs Flamans, & les principales villes s'étoient engagées secrètement à le recevoir, & ne refusoient point de le proclamer souverain du pays, quand il se montreroit assez puissant pour en soutenir le titre.

Mal secondé par le roi.

Henri III ne pouvoit que gagner à cette entreprise. Il y trouvoit l'occasion d'occuper Philippe II, voisin incommode, dont les sourdes pratiques avoient souvent troublé son repos. Il se débarassoit avec honneur d'un frère turbulent; il procuroit à la France une augmentation de puissance, & diminuoit d'autant celle d'Espagne. Enfin, ce qui auroit dû le déterminer, il étouffoit, pour ainsi dire, dans son royaume le germe de la rébellion, en employant ailleurs ceux qui avoient coutume de

la ſoutenir. Il n'y avoit donc pour lui que des avantages : cependant ce fut de ſon côté que le projet manqua toujours. Pour cette fois il n'y eut que quelques retards occaſionnés par une bouraſque de cour.

Inſolence des mignons à l'égard de Monſieur.

Mém. de Marguerite.

On l'attribue ordinairement à la jalouſie que le roi conçut de la gloire dont ſon frère alloit ſe couvrir. Mais ſans rejeter cette cauſe, il paroît que ce fut encore plutôt une ſuite de l'antipathie des favoris. Le duc d'Anjou ne ſe plaiſoit pas dans les parties de plaiſirs du roi, où il ſe voyoit toujours entouré de mignons qui enlevoient toutes les diſtinctions & les faveurs. Il s'en diſpenſoit autant que la bienſéance & ſes intérêts pouvoient le permettre ; ou s'il étoit forcé d'y aſſiſter, il ne pouvoit gagner ſur lui de n'y point porter un air ennnuyé & dédaigneux, choquant pour ces jeunes gens, & par contrecoup pour le roi, qui regardoit ces manières comme une cenſure indirecte de ſon goût.

Mém. de Henri III.

Dans ce temps ſe firent les nôces de Saint-Luc, un des principaux favoris ; nôces remarquables par des profuſions ſcandaleuſes, & des dépenſes énormes. Le duc d'Anjou ne voulut point aſſiſter

HENRI III. 1578.

à la cérémonie; cependant, par complaisance pour la reine mère, il se présenta le soir au bal, & eut tout lieu de s'en repentir. Comme on étoit piqué de ce qu'il avoit paru mépriser les amusemens du jour, on l'insulta. Chacun le montroit au doigt; on le regardoit en ricanant; on parloit de lui à l'oreille, assez haut cependant pour qu'il entendît que sa taille, son air, sa démarche étoient la matière des plaisanteries. Le duc d'Anjou n'osa rien dire dans le moment, crainte de se brouiller avec son frère, dont il avoit besoin, & sortit le cœur serré de dépit. Il alla décharger son chagrin dans le sein de sa mère, & de concert avec elle, il résolut de s'absenter quelques jours pour se calmer. Elle se flata de le faire agréer au roi, qui y consentit sur le champ.

Le roi les appuie & se brouille avec le duc.

Mais retiré avec son conseil de jeunes gens, ils lui remplirent l'esprit de terreurs, & lui persuadèrent que le duc ne quittoit la cour que pour se retirer auprès des mécontens, & recommencer la guerre. Plein de cette idée, le roi court chez sa mère, quoique la nuit fût déja avancée. *Comment*, lui dit-il, *Madame! Que pensez-vous m'avoir demandé de laisser aller mon frère:*

re ? Ne voyez-vous pas, s'il s'en va, le danger où vous mettez mon Etat ? Sans doute il y a là-dessous quelque dangereuse entreprise ; je m'en vais me saisir de tous ses gens, & ferai chercher dans ses coffres. Je m'assure que nous découvrirons de grandes choses. En vain la reine prie son fils de ne rien précipiter ; il ne l'écoute pas. Tout ce qu'elle peut faire, c'est d'obtenir qu'elle l'accompagnera, dans la crainte qu'il ne se passe quelque scène fâcheuse entre les deux frères.

HENRI III. 1578.

De Thou, liv. LXVII. Davila, liv. VI.

Le roi entre brusquement chez Monsieur ; lui ordonne de se lever, commence à lui faire des reproches, avant que de savoir s'il est coupable ; commande d'emporter ses coffres, & fouille lui même le lit, pour voir s'il n'y trouvera pas des papiers. Le duc d'Anjou, dans sa première surprise, veut cacher une lettre ; le roi s'efforce de la prendre : le duc supplie son frère à mains jointes de ne la pas voir. Plus Monsieur résiste, plus le roi s'obstine. Le duc la montre enfin ; c'étoit un billet de sa maîtresse. Henri reste confus ; mais il n'en ordonne pas moins les arrêts à son frère, & on mène à la bastille Bussi, avec quelques courtisans

HENRI III. 1578.

du duc d'Anjou, qu'on trouva dans le Louvre.

Les deux frères se réconcilient.

On avoit agi, on refléchit le lendemain. Il y eut un grand conseil. Les ministres instruits par la reine mère, représentèrent au roi la conséquence d'une pareille action. Il ouvrit les yeux, & trouva bon que le conseil lui demandât de recevoir son frère dans ses bonnes grâces. Cela fut accordé, à condition que Bussi se racommoderoit avec Caylus. On leva les gardes. Le duc d'Anjou parut devant le roi, qu'il assura de sa fidélité, le priant de ne plus concevoir désormais de soupçons contre lui. Henri le promit.

Et les favoris aussi.

Mém. de Marg.

Bussi parut à son tour. Le roi lui commanda d'oublier toute querelle & d'embrasser Caylus. *Bussi lui répondit, sire, s'il vous plaît que je le baise, j'y suis tout disposé; & accommodant les gestes avec la parole, lui fit une embrassade à la pantalone : de quoi toute la compagnie, quoiqu'encore étonnée & saisie de ce qui s'étoit passé, ne se put empêcher de rire.* C'est ainsi que Henri III. savoit se faire garder le respect.

Le duc d'Anjou quitte la cour.

On rapporte ces particularités, tant parcequ'elles peignent les mœurs du

temps, que parce qu'elles donnent la clef d'événemens plus confidérables. Ces tracafferies aboutirent à faire prendre au duc d'Anjou le parti de quitter réellement la cour. Il fe fauva à Alençon, d'où il écrivit au roi, qu'il ne s'étoit retiré que pour vaquer plus aifément aux préparatifs de fon entreprife de Flandre; que d'ailleurs il ne feroit rien qui pût déplaire à fa majefté; & il tint parole.

HENRI III. 1578.

La reine mère fouffroit comme les autres de la *defordonnée outre-cuidance* des mignons; mais elle regardoit l'amitié exceffive de fon fils pour eux, comme une fantaifie qui pafferoit; perfuadée d'ailleurs que leur infolence même la vengeroit un jour. Elle ne tarda pas à en avoir fatisfaction.

Querelles des mignons.

Journ. de Henri III.

On ignore le motif de la querelle qui s'éleva entre Caylus, favori du roi, & Antraguet attaché aux Guifes. La reine Marguerite eft foupçonnée d'y être entrée pour quelque chofe; ils fe battirent chacun avec deux feconds: Maugiron, autre mignon du roi, & Livarot du côté de Caylus, Schomberg & Riberac du côté d'Antraguet.

Antraguet échappa feul fain & fauf;

Mort de Caylus & Maugiron. Chagrin du roi.

HENRI III. 1578.

Maugiron & Schomberg restèrent sur la place. Riberac mourut le lendemain, Livarot guérit, par la suite, d'une grande blessure; & Caylus percé de dix-neuf coups, languit trente-trois jours. Objet infortuné de la tendresse impuissante du roi, qui ne quittoit pas le chevet de son lit. *Il avoit promis aux chirurgiens qui le pensoient, cent mille francs, en cas qu'il revînt en convalescence, & à ce beau mignon cent mille écus, pour lui faire avoir bon courage de guérir. Non-obstant lesquelles promesses il passa de ce monde à l'autre.* Henri n'aimoit pas moins Maugiron, *car il les baisa tous deux morts; fit tondre leurs têtes & emporter & serrer leurs blonds cheveux; ôta à Caylus les pendans de ses oreilles, que lui-même auparavant lui avoit donnés & attachés de sa propre main.* Il soulagea sa douleur, en leur faisant faire dans l'Eglise de S. Paul, des obsèques d'une magnificence royale, & en faisant élever des statues sur leurs tombeaux.

Mort de S. Maigrin. *Brantôme, tome XI, p. 256.*

Auprès d'eux fut bientôt après enfermé dans la tombe, Caussade de S. Maigrin, aussi favori du roi, que le sort des autres ne rendit pas plus sage.

Il s'attaqua aux Guises même. Il affectoit de les mépriser. Un jour dans la chambre du roi, devant les seigneurs, qui étoient présens, *il tira son épée, & bravant de paroles, il en trancha son gand, par le mitan, disant qu'ainsi il tailleroit ces petits princes.* Une pareille imprudence étoit seule capable de le perdre; mais on donne à son malheur une cause encore plus vraisemblable.

HENRI III. 1578.

Quoiqu'attaché au roi, & par état ennemi du duc de Guise, S. Maigrin aimoit la duchesse, & on dit qu'il en étoit aimé. L'auteur de cette anecdote nous représente l'époux indifférent sur l'infidélité réelle ou prétendue de sa femme. Il résista aux instances que ses parens lui faisoient de se venger, & ne punit l'indiscrétion ou le crime de la duchesse, que par une plaisanterie. Il entra un jour de grand matin dans sa chambre, tenant une potion d'une main & un poignard de l'autre. Après un reveil brusque, suivi de quelques reproches: *Déterminez-vous, Madame,* lui dit-il, d'un ton de fureur, *à mourir par le poignard, ou par le poison.* En vain demande-t-elle grâce, il la force de choisir: elle avale le breuvage &

Varillas, hist. de Henri III, liv. XII.

HENRI III. 1578.
se met à genoux, se recommandant à Dieu, & n'attendant plus que la mort. Une heure se passe dans ces alarmes. Le duc alors rentre avec un visage serein, & lui apprend que ce qu'elle a pris pour poison est un excellent consommé. Sans doute cette leçon la rendit plus circonspecte pour la suite.

On trouve ce fait raconté d'une autre manière par le fils d'un des acteurs, qui le tenoit de son père. Nous le rapporterons dans ses termes (*) : « Le » cardinal de Guise & le duc de Mayen- » ne, voyant le bruit de l'intrigue de » la duchesse de Guise avec S. Maigrin » si public, crurent que le duc leur » frère ne devoit pas être le seul à » l'ignorer. Comme il n'avoit pas d'ami » plus intime que Bassompière, ils le » chargèrent de l'en instruire. Bassom- » pière connoissoit le génie & le ca- » ractère du duc ; aussi n'accepta-t-il » la commission qu'avec peine & mal- » gré lui. Il demanda même qu'on lui » donnât trois jours, pour penser aux

(*) Anecdote racontée par le fils de Bassompière à l'archevêque de Reims, Charles-Maurice le Tellier, qui l'a écrite de sa main à la marge de son exemplaire, de l'historien de Thou. *De Thou, tome VI, livre LXXIV, page 133.*

» moyens d'insinuer au duc une nou-
» velle si désagréable. Il l'aborda enfin,
» d'un air triste & rêveur, & le duc
» lui ayant demandé ce qui le rendoit
» si chagrin : *Il y a quelques jours*,
lui répondit Bassompière, *qu'une personne m'a consulté sur la manière dont elle devoit s'y prendre pour instruire un ami du dérangement de sa femme, qui le déshonore, sans que de sa part il ait aucun soupçon de ses galanteries. La question m'a paru si embarassante, que jusqu'ici je n'ai pu encore y répondre. Voilà quelle est la cause de ce chagrin, que je n'ai pu vous cacher. Inquiet sur la réponse que je dois faire, je rêve inutilement, pour la trouver ; mais puisque l'occasion s'offre si naturellement de vous en parler, je serois bien aise de savoir de vous-même quel conseil je dois donner à mon ami, sur une question si délicate.*

» A ce discours le duc de Guise com-
» prit parfaitement de quoi il s'agis-
» soit. Cependant il ne parut point em-
» barassé. » *Quel que soit celui dont vous me parlez*, dit-il à Bassompière, *si c'est un ami, ou même s'il veut le paroître, qu'il se charge lui-même de venger l'affront fait à son ami ; mais d'ap-*

prendre en pareil cas à un ami ce qu'il ignore ; c'est, à mon avis, prendre une peine inutile, & joindre même un nouvel outrage au premier. Pour moi, continua le duc, *Dieu m'a donné une épouse aussi sage qu'on peut la souhaiter, &, graces au Ciel, je n'ai pas lieu de me défier de sa vertu. Si cependant elle avoit jamais le malheur de se déranger, & qu'un homme fût assez hardi pour me le dire, vous voyez ce fer,* ajouta-t-il, en mettant la main sur la garde de son épée, *la vie de cet imprudent ami me répondroit sur le champ de sa folle témérité.* Bassompière remercia le duc de son avis, & alla rendre compte au duc de Mayenne & au cardinal, qui prirent le parti d'agir eux-mêmes.

Brantôme, tome XI, p. 256.

Ils dressèrent une embuscade à la porte du Louvre. Comme S. Maigrin en sortoit la nuit, des assassins apostés se jetèrent sur lui & l'étendirent sur le pavé, percé de trente-cinq coups. Il vécut cependant jusqu'au lendemain. Le roi fit pour lui les mêmes excès que pour Maugiron & Caylus. Il fut enterré comme eux dans l'église de S. Paul, avec la même magnificence, & une statue de marbre sur son tombeau;

de sorte que quand ou en vouloit à un favori, le proverbe étoit : Je le ferai tailler en marbre, comme les autres. (*)

Plus Henri III, par ces honneurs funèbres, montroit d'attachement à ses favoris, plus il enhardissoit à choquer sa puissance, puisqu'avec tant de sensibilité il ne les vengeoit pas. Loin de sévir par les voies de la justice contre de pareils crimes, à l'exemple de ses sujets, dont il auroit dû reprimer la licence, le monarque se servoit quelquefois de l'assassinat, pour se défaire de ceux qui lui déplaisoient. Le fameux Bussi d'Amboise, favori de son frère, avoit long-temps bravé le roi; il eut enfin le sort de ces arrogans, qui croyant pouvoir impunément insulter les autres, font trophée de leur insolence & périssent immolés par la main qu'ils méprisoient.

Bussi étoit amoureux de la dame de

HENRI III. 1578.

1579.

Mort de Bussi.

De Thou, l. LXXVIII.

Davila, liv. VI.

Fortune de la cour, pag. 540.

Journal de Henri III.

(*) Le roi de Navarre croyoit que le duc de Guise lui-même avoit trempé dans cet assassinat. Quand il en reçut la nouvelle, il dit : *Je sai bon gré au duc de Guise mon cousin, de n'avoir pu souffrir qu'un Mignon de couchette, comme S. Maigrin, le fît C.... C'est ainsi qu'il faudroit acouster tous les autres petits galans de Cour, qui se mêlent d'approcher les Princesses, pour leur faire l'amour.* Journal de Henri III.

HENRI III. 1579.

Montsoreau. Henri III trouva moyen d'avoir des lettres du galant, & les montra à l'époux. Elles certifioient la vérité de l'intrigue, & étoient de plus écrites en termes moqueurs & insultans pour le mari. Montsoreau, plein de ressentiment, entraîne sa femme dans un château écarté, & la contraint d'y donner un rendez-vous à Bussi. Celui-ci vient avec sa confiance ordinaire; mais au lieu de la bonne fortune qu'il espéroit, il se voit investi d'assassins. Il se défendit long-temps; mais enfin il succomba sous le nombre, & fut tué.

Retour du duc d'Anjou à la cour.

Personne ne le regreta, pas même le duc d'Anjou, son maître, qui commençoit à se lasser de ses manières hautaines (*). D'ailleurs le duc étoit en bonne intelligence avec le roi. Des favoris qui lui faisoient ombrage, les uns ayant été tués, les autres étant rendus plus circonspects, il fut aisé de réunir les deux frères. Le duc ne se rendit pas difficile sur les conditions de son retour;

(*) *Ayant consenti, selon le bruit commun, à la partie qu'on lui dressa pour s'en défaire, en quoi se vérifie un méchant proverbe ancien, parlant des princes, qui dit :* Très-heureux est qui ne les connoît, malheureux qui les sert, & pire qui les offense. *Journal de Henri III.*

il ſe confia au roi, qui ravi de cette franchiſe, ſe porta, autant que ſon indolence naturelle pouvoit le permettre, à ſeconder les projets de ſon frère ſur la Flandre.

La reine travaille à rétablir la paix.

Cette réunion fut l'ouvrage de la reine mère, qui voyageoit depuis ſix mois, & travailloit à rétablir la paix dans le royaume. Le motif apparent de ſes courſes, fut de remener Marguerite, ſa fille, au roi de Navarre ſon mari, qui la redemandoit. A cette occaſion, Catherine dirigea ſa marche vers les provinces qui avoient le plus grand beſoin de ſa préſence; la Guienne, le Languedoc, le Dauphiné & ſes frontières. Tous ces pays étoient déſolés par une affreuſe anarchie. Selon leurs intérêts, les gouverneurs recevoient ou méconnoiſſoient les ordres de la cour. Ils étoient à leur tour payés de la même indépendance par les commandans particuliers des villes. Ceux-ci avoient de fréquens démêlés avec leurs bourgeois. Sous le moindre prétexte on prenoit les armes: rien de ſi commun que le pillage des recettes, & la fraude des mauvais comptables, ſoutenue par la coupable connivence des chefs, qui partageoient le profit du vol.

Henri III. 1579.

Au moindre reproche, le Calviniste menaçoit de se livrer au roi; le royaliste, de passer chez les mécontens. Le maréchal de Bellegarde, ancien favori du roi, mais favori négligé, ne voyant plus de fortune à faire à la cour, s'étoit cantonné dans le marquisat de Saluces, son gouvernement, presque tout environné des Etats de Savoie. Il s'y conduisoit en souverain, & s'appuyoit de la protection du duc, qui avoit aussi ses vues: c'étoit de s'approprier quelques parties du marquisat, à titre de récompense de ses secours, donnés, soit au maréchal, soit au roi, selon que les circonstances l'exigeroient. Ainsi le François comme l'étranger démembroient déja le royaume en espérance.

Traité de Nérac. *Art. 2, 3, 8 & 22.*

La reine appliqua à ces maux plus de palliatifs que de vrais remèdes: elle tourna son attention sur la manière de faire exécuter l'édit de Poitiers. Ce fut le principal objet des conférences tenues à Nérac, capitale du duché d'Albret, résidence du roi de Navarre. Les articles dont on convint, ne sont la plupart que des explications plus étendues de ceux de Poitiers & de Bergerac: on y ajouta le droit aux prétendus réformés, de se bâtir des temples,

de lever des deniers pour l'entretien de leurs miniſtres, & quatorze places de ſureté au lieu de neuf. HENRI III. 1579.

Au moyen de tant d'avantages accordés aux mécontens, le roi ſe flatoit d'avoir la paix. Il ignoroit qu'avant même le traité on avoit pris des meſures pour le rompre, s'il déplaiſoit. Le roi de Navarre, toujours en garde contre les piéges de la reine mère, en même temps qu'il écoutoit les propoſitions de paix, ſe mit en état de n'être pas ſurpris. Il partagea des piéces d'or, garda une moitié de chacune, & envoya les autres à des capitaines diſperſés en pluſieurs parties du royaume, avec ordre que ſi-tôt qu'ils recevroient ſes moitiés, il euſſent à ſe mettre en campagne. La rupture ne tarda point, par des motifs que toute la ſagacité de la reine mère n'auroit pu prévoir. 1580. Rupture.

Le ſage Mornai fait à l'occaſion de cette guerre, qu'on a nommée *la guerre des amoureux*, une réflexion applicable à bien d'autres endroits de cette hiſtoire. *On ſera*, dit-il, *bien embaraſſé à l'écrire, ſi on veut lui donner quelque dignité. Il faudra aſſigner pour cauſe d'un effet ce qui ne l'aura pas été; une cauſe généreuſe, au lieu de l'amour* Septième guerre dite des amoureux. *Mém. de Bouillon. p.* 300. *Sulli, t. I. p.* 123. *Villeroi. D'Aubigné, t. II, l. IV. p.* 988.

HENRI III. 1580.

d'une femme. C'est ce qui arriva dans cette occasion. La politique y fut mêlée aux intérêts du cœur, si même ceux-ci ne prévalurent pas.

Ses causes. *Mém. de la reine Marg. Mém. de Mornay. p. 45.*

Il en est peu d'aussi chers qu'une passion à défendre & des soupçons à écarter. Ce motif mit tout en mouvement dans la petite cour du roi de Navarre. Marguerite son épouse se rappelle dans ses mémoires, avec un retour de satisfaction, les plaisirs qu'elle y avoit goutés. Les hommes, dit-elle, y trouvoient des femmes aimables, & les femmes, des cavaliers galans. *Il n'y avoit rien à regretter en eux, sinon qu'ils étoient Huguenots; mais de cette diversité de religion, il ne s'en oyoit point parler.* A en croire Marguerite, ce n'étoit que passe-temps innocens: le matin la conversation, l'après-midi la promenade, le soir le bal; nulle jalousie, liberté entière. Elle fait même entendre que les inclinations de Henri son époux pour quelques-unes de ses filles, étoient réglées par la vertu, & ne parle point des siennes.

L'une galante.

Soit raison d'état, soit pure malice, Henri III mit tout en combustion dans cette société pacifique. Il n'aimoit pas sa sœur. Elle s'étoit attachée au duc

d'Anjou par préférence, crime que Henri ne pardonnoit pas aiſément. Confidente des peines de ce jeune frère, de moitié dans ſes diſgrâces, il ſemble que tous les efforts employés par le roi pour rompre cette amitié, n'avoient fait que l'affermir davantage. De Pau ou de Nérac, villes qui partageoient ſon ſéjour, Marguerite entretenoit avec le duc un étroit commerce. Une ſi grande intimité devint ſuſpecte à Henri III; il craignoit que Marguerite, belle, engageante, peu avare des prévenances, ne fît à ſon frère des partiſans de tous les Calviniſtes dont elle étoit environnée. Il réſolut donc de lui ôter leur confiance, en la brouillant avec ſon mari, qui étoit le lien commun de tous ces ſeigneurs attachés à ſa fortune.

Dans cette intention, Henri écrit au roi de Navarre, que ſa femme entretient avec le jeune vicomte de Turenne un commerce ſcandaleux. A la lecture de cette lettre, Bourbon ſe perſuade que le roi n'a point été porté à cette confidence par le ſeul intérêt de l'honneur de ſon beau-frère. Il en fait part à ſon épouſe; le vicomte en eſt inſtruit. Les accuſés ſe défendent, proteſtent de leur innocence, & rejettent la calomnie ſur

HENRI III. 1580.

la malice du roi. « Il n'a intention, » *disent-ils au roi de Navarre*, que » de vous brouiller avec vos amis, » si vous prêtez l'oreille à ses insinua- » tions. Un de vos meilleurs servi- » teurs disgracié, sous prétexte de ga- » lanterie, il trouvera moyen de vous » faire éloigner tous les autres. Qui sait » même s'il n'a pas avancé cette accusa- » tion, pour avoir une raison spécieuse » de ne point vous délivrer Cahors & » les autres villes promises en dot à sa » sœur? Il n'y a poinr à hésiter; il faut » le prévenir, & s'en emparer de gré » ou de force. »

Dès ce moment on ne parla plus dans cette cour que de siéges, de batailles, d'entreprises militaires. L'adroite Marguerite voulant gagner son époux, & connoissant son foible, adoucit cette sévérité qui le forçoit de se tenir dans let bornes de la bienséance. Ses filles s'humanisèrent. Les autres dames, à l'instigation de la reine, échauffèrent les courages des guerriers qui leur étoient attachés, & inspirèrent le desir des combats à cette jeunesse, qu'elles endormoient auparavant dans le sein de la volupté.

L'autre politique.

En même temps le duc d'Anjou écrivit

vit qu'on ſe mît en campagne, & qu'il répondoit du ſuccès, ou d'une paix avantageuſe. L'éclat etoit néceſſaire à ſes deſſeins. Depuis ſon retour à la cour, il preſſoit le roi de l'aider à ſe rendre maître de la Flandre, dont les peuples lui offroient la ſouveraineté, pour peu qu'il fût appuyé de ſon frère. Mais le monarque indolent, ſe voyant en paix, appréhendoit d'attirer ſur lui les armes d'Eſpagne, & de voir ſa tranquillité troublée, quand même il ne feroit que fermer les yeux ſur les démarches de ſon frère. Or, le duc d'Anjou eſpéroit qu'en rallumant la guerre en France, Henri ſe prêteroit à tout pour avoir la paix. Il preſſoit donc le roi de Navarre de commencer, ſe chargeant de l'événement.

Bruſques expéditions de tous côtés.

Sur ſa parole, les piéces d'or qui devoient être le ſignal de la rupture, ſont envoyées. Preſqu'au même jour le feu de la guerre paroît allumé en différentes parties de la France. Le roi de Navarre ſe jette dans Cahors; il y combáttit cinq jours & cinq nuits ſans ſe repoſer, & il ne lui reſtoit pas un morceau entier de ſes habits, quand il eut aſſuré ſa conquête.

Condé, fait pour les avantures péril-

HENRI III. 1580.

leuses, de la Fère, ville de son gouvernement de Picardie, où il s'étoit déja fortifié malgré le roi, passe aux Pays-bas, vole en Angleterre, revient en Allemagne; prêt à rentrer en France, il est arrêté sur la frontière de Savoie, volé & dépouillé sans être reconnu. Il échappe enfin & se met à la tête des Calvinistes de Languedoc.

Le roi se met en défense, & négocie.

Le roi, très-étonné de tous ces mouvemens, en demande la cause, envoie couriers sur couriers, prie sa sœur d'appaiser son mari & de l'engager à la paix. Marguerite nie d'abord les hostilités, promet ensuite, & amuse son frère. Pendant ce temps les mécontens font des progrès. Enfin Henri III s'aperçoit qu'il est trompé; il lève tout d'un coup trois armées. Comme de la part de cette jeunesse bouillante, tout s'étoit conduit sans systême, la supériorité des forces fait tourner la chance, & les aggresseurs sont repoussés de tous cotés. Alors le duc d'Anjou fait l'officieux, & offre à son frère de lui procurer la paix, s'il veut concourir à son entreprise de Flandre: le roi y consent. Sur cette assurance, le duc d'Anjou traite en Septembre avec les députés des Pays-bas, & part pour Fleix, château du

Périgord, où se réunirent les parties intéressées.

Septième paix.

On fut bien-tôt d'accord : on ajouta seulement pour la forme, au traité de Nérac, quelques articles peu importans en faveur des réformés. Tous les autres sont à l'avantage du roi de Navarre, qui entra en possession de la dot de sa femme. On mit les armes bas. Il y eut un édit confirmatif de la convention. Le duc d'Anjou s'assura, pour sa guerre, des principaux chefs Calvinistes, & revint à Paris en Décembre, veiller aux préparatifs de son expédition de Flandre.

1581.

Espérances du duc d'Anjou.

Le moment paroissoit très-favorable pour l'exécution. Les principales forces d'Espagne étoient employées à la conquête du Portugal. Les Flamans, fatigués d'une longue anarchie, vouloient un prince, & nul ne pouvoit prendre ce titre plus utilement pour eux, que le duc d'Anjou. Il étoit assuré des secours de l'Angleterre ; & peut-être de toutes ses forces, si le mariage projeté entre Elisabeth & lui réussissoit. Du côté de la France, tant que la paix dureroit, il pouvoit compter sur les Calvinistes. Il n'y avoit que le roi son frère dont il ne pouvoit se promettre beaucoup

HENRI III. 1581.

d'aide, tant à cause de la fausse politique qui lui faisoit toujours craindre de choquer le conseil d'Espagne, que parceque les profusions énormes de ce monarque le mettoient hors d'état de pousser une si belle entreprise.

Profusion du roi en faveur de ses nouveaux favoris.

De Thou, liv. LXXIV. Davila, liv. VI.

Accoutumé à être gouverné, ce foible prince, après la perte de ses favoris, ne tarda pas à en faire de nouveaux. Les mêmes prodigalités qui avoient attiré aux autres l'indignation publique, excitèrent des murmures contre ceux-ci. Henri maria Joyeuse à la sœur de la reine, & fit pour cette nôce des dépenses plus que royales. Il acheta à la Vallette la terre d'Epernon, & lui donna d'avance en argent la dot de la femme qu'il lui destinoit. Le moins à charge fut François d'Epinai, sieur de S. Luc, que le roi maria peu richement, mais avec grand éclat, à Jeanne de Cossé, fille du fameux maréchal de Brissac. Ce mariage produisit un événement auquel le roi ne s'attendoit pas, & qui lui fit perdre son favori.

Sa folle amitié pour eux.

L'histoire s'abstient de prononcer sur le genre de goût qui attachoit Henri III à ses mignons; mais elle ne peut se dispenser de rapporter les faits. Henri aimoit ses favoris jusqu'à les embrasser

plus que familièrement devant tout le monde, à les parer de ſa main, à attacher des pendans à leurs oreilles, & des pierreries à leurs cols. Il ne permettoit point qu'ils le quittaſſent ni le jour ni la nuit. Le jour, il le paſſoit avec eux dans des appartemens écartés, inacceſſibles à tous ceux qui n'étoient pas du ſecret : la nuit, tous couchoient dans de petites cellules pratiquées autour d'une vaſte ſalle, ſéparée ſimplement par une mince cloiſon, & ſouvent il en choiſiſſoit quelques-uns pour leur faire partager ſon lit. Une pareille amitié ne pouvoit qu'occaſionner de violens ſoupçons, qui flétriſſoient également tous les complices.

La femme de S. Luc vit avec peine ſon jeune époux livré à une ſociété qui le déshonoroit aux yeux du public, quoique Henri en fût le chef. Mais des liens formés par un roi, ne ſe rompent point ſans riſque. S. Luc le fit ſentir à ſa femme, qui conçut le projet de dégouter le monarque lui-même de ces plaiſirs.

Ses fauſſes idées ſur la religion.

On doit cette juſtice à Henri III, que ſes excès n'étoient jamais ſans ces remords qui marquent du reſpect pour la religion, & qui donnent des eſpérances de retour. Voluptueux par tempé-

HENRI III. 1581.

rament, il se livroit sans ménagement aux plaisirs; mais bientôt la satiété le ramenoit au repentir, & par une suite nécessaire, à des résolutions plus sages pour l'avenir. C'étoit le moment qu'auroit dû prendre un directeur éclairé, pour lui faire connoître & graver dans son cœur les grandes vérités de la religion, dont il n'avoit jamais été assez instruit. Mais dans ces instans d'un trouble qui pouvoit devenir si salutaire, il ne trouvoit que trop de conducteurs complaisans & intéressés, qui, ou craignoient de l'offenser, ou s'ils l'épouvantoient quelquefois par la vue du jugement de Dieu, lui laissoient croire que de simples actes extérieurs de pénitence, sans conversion du cœur, suffisoient pour appaiser la colère divine.

De-là, ce mêlange bizarre de processions & de cavalcades, de courses nocturnes & de retraites dans les couvents, de conversations licencieuses, & de liaisons avec des religieux austères. Après avoir quitté un habit efféminé & des parures immodestes, il portoit sur le sac de pénitent une discipline attachée à sa ceinture, & un chapelet de têtes de mort au côté : appareil de dévotion que sa conduite démentoit

bientôt; mais appareil qui, du moins dans le commencement des désordres, tenoit à quelques desirs de conversion qu'on auroit pu rendre plus efficaces. C'est ce que tenta S. Luc, à l'instigation de sa femme.

Aventure de la sarbacane.

Une nuit qu'il étoit couché dans une de ces cellules dont nous avons parlé, il glissa une sarbacane au chevet du roi, & il lui prononça dans son prémier sommeil, comme de la part de Dieu, les menaces les plus terribles, s'il ne revenoit de ses égaremens. Henri se réveille tout-à-fait, prête l'oreille & n'entendant plus rien, croit que c'est un songe & se rendort. S. Luc répète les mêmes menaces. Henri, alors bien convaincu qu'il ne rêve point, s'abandonne le reste de la nuit aux plus tristes réflexions, & se lève l'inquiétude & l'effroi peint sur le visage.

Les courtisans s'en aperçoivent & ne savent qu'imaginer. S. Luc paroît aussi embarrassé que les autres. Faisant néanmoins semblant de s'enhardir, il approche du roi & lui dit que cette même nuit il a vu en songe un ange avec un visage sévère, qui l'a menacé d'une ruine inévitable & prochaine, s'il ne renonçoit à ses égaremens, & s'il

HENRI III. 1581.

n'engageoit le roi à changer de vie. Soulagé par cette ouverture, Henri lui fait part à ſon tour de ce qu'il a entendu, lui ordonne le ſecret, promet de profiter de ces avertiſſemens céleſtes, & commence à effectuer ſa promeſſe en s'éloignant inſenſiblement de ſes mignons.

Ils furent très-étonnés de ce changement, & cherchèrent à en pénétrer les cauſes. Villequier, miniſtre des plaiſirs du roi, s'y employa plus que les autres, par la raiſon que ſon crédit devoit néceſſairement ſouffrir, ſi le monarque changeoit de conduite. Il vint enfin à bout de tirer le ſecret de S. Luc, & le révéla auſſitôt au roi. Ce prince, irrité de ce que ſon favori avoit voulu abuſer de ſa crédulité, méditoit d'en tirer vengeance, ſi S. Luc, averti à temps, ne ſe fût ſauvé à Brouage, dont il étoit gouverneur, & où il n'arriva qu'une heure avant celui que Henri envoyoit pour s'emparer de la place.

Politique du duc de Guiſe.

Il dut ſon ſalut à l'attention du duc de Guiſe, qui par ſes affidés étoit inſtruit à point nommé de tout ce qui ſe paſſoit. Il prévint S. Luc ſur ce qu'on méditoit contre lui, perſuadé qu'un avis ſi important lui acquerroit un ami, dont il ſe ſerviroit au beſoin. Telle étoit

étoit alors la politique de ce duc : épier les fautes du roi pour en profiter ; obliger tout le monde, ſur-tout les diſgrâciés, & ne point paroître, quoique mêlé dans toutes les affaires. Néanmoins, en examinant de près ſa conduite, on découvroit ſans peine qu'il étoit le mobile ſecret de preſque toutes les intrigues. Auſſi le roi qui s'en défioit, le tenoit à l'écart tant qu'il pouvoit.

HENRI III. 1581.

Forcé d'avoir une armée ſur pied, pour faire exécuter ſes différens édits, Henri ne voulut point mettre à la tête le duc de Guiſe, quoiqu'il en fût vivement ſollicité. Mais par égard pour les Catholiques, dont les Lorrains étoient ſingulièrement aimés, il donna le commandement au duc de Mayenne, comme plus modéré & plus dépendant. Tout ce que le monarque gagna à cette conduite, fut de conſerver à ſa cour un homme plein de ruſes, adroit à profiter de tous ſes avantages, qui, par des manières inſinuantes & une conduite toujours égale, bien différente de celle du roi, lui enlevoit l'eſtime de ſes peuples, & ſur-tout la confiance du clergé, fort mécontent des priviléges accordés aux Calviniſtes par les derniers édits.

1582.

Celle du roi bien inférieure.

De Thou, liv. LXXV. Davila, liv. VI.

Il y avoit une eſpèce de lutte entre

Il ſe brouille avec le Clergé.

HENRI III. 1582.

les partis oppoſés. Chacun demandoit beaucoup plus que les circonſtances & le deſir d'entretenir la paix, ne permettoit d'accorder. Les Catholiques deſiroient ardemment la publication du concile de Trente, eſpérant que ſes déciſions une fois connues, deviendroient une barrière ſûre contre les innovations. Le roi craignoit au contraire de fournir par-là aux Calviniſtes un nouveau prétexte de révolte. Dans cet embaras quelquefois il faiſoit des remontrances douces au Clergé, quelquefois il le reprenoit avec aigreur.

La patience lui échappoit, ſur-tout quand on prétendoit lui faire acheter par des conceſſions extraordinaires, l'argent qu'il demandoit (*). Il ne pouvoit alors cacher ſon indignation. On payoit, dans la crainte d'exciter ſa colère ; mais il reſtoit toujours un fond de mécontentement qui éclatoit en murmures. Le duc de Guiſe, attentif à tout ce qui pouvoit favoriſer ſes deſ-

(*) Le Clergé demanda cette année au roi, qu'il abdiquât le droit de nommer aux Evêchés, & qu'il rétablît les élections. *Si les élections avoient eu lieu*, répondit-il fort ému, *beaucoup d'entre-vous qui combattent pour elles avec tant de chaleur, ne paroîtroient pas revêtus de cette dignité.*

ſeins, entroit avec une ſenſibilité apparente, & tous les dehors d'un zèle de religion, dans les peines du clergé qu'il plaignoit, & dont il gagnoit ainſi la confiance; conduite adroite qui le lioit avec Rome, avec l'Eſpagne, & qui le rendoit le centre néceſſaire des projets de ces deux cours.

Le duc d'Anjou nommé duc de Brabant.

Celle de Rome n'en avoit point d'autres que de ſoutenir la religion Catholique en France. Philippe II affectoit la même pureté d'intention; mais il ſe ſoucioit moins d'empêcher les progrès du Calviniſme, que de ſuſciter des troubles dans le royaume, pour mettre le roi hors d'état de donner des ſecours aux Flamans & au duc d'Anjou, qui, du conſentement de ces peuples, venoit de prendre le titre de duc de Brabant.

Ses affaires prennent un bon tour.

Son entrepriſe donna d'abord les eſpérances les plus flateuſes. Il vit les grands comme le peuple, unis de vœux & d'intérêt, lui jurer une fidélité d'autant moins ſuſpecte, qu'ils la regardoient comme néceſſaire à leur bonheur. Eliſabeth, reine d'Angleterre, ſoit goût, ſoit politique, permit qu'on traitât ſon mariage avec le duc. Elle alla juſqu'à lui donner publiquement un

HENRI III. 1582.

anneau, comme gage de sa foi, & à recevoir celui du prince qu'elle mit à son doigt.

Les Calvinistes de France, & beaucoup d'Allemans, coururent s'enrôler sous ses drapeaux. Les Catholiques mêmes prenoient parti dans ses troupes, pour le seul plaisir de voir humilier les Espagnols, dont les bravades révoltoient tout le monde. Rien ne prouve mieux le triste état de leurs affaires en Flandre, que les noires intrigues dont le désespoir & l'impuissance les rendirent coupables.

Dépit des Espagnols.

Journ. de Henri III. *Busbec, lett. 18.* *Mém. de Villeroi, t. I, p. 21.* *Vie de Thou, t. XI, p. 53.*

Personne ne doute que les divers complots tramés en Angleterre, complots qui menaçoient du poison & du poignard, la reine, les ministres & les principaux seigneurs, n'aient été l'ouvrage du conseil d'Espagne. L'assassin qui blessa le prince d'Orange d'un coup de pistolet, étoit certainement un emissaire de cette cour. Enfin ce fut Philippe qui, de concert avec le duc de Guise, imagina la fameuse conjuration de Salcéde.

Conjuration de Salcéde.

De pareils monstres ne méritent point la peine qu'on prend quelquefois à vouloir découvrir les motifs qui les ont fait agir. Presque tous ne sont que

des ſcélérats aveuglés par des crimes précédens, & qui, s'imaginant devenir des perſonnages importans, ne s'aperçoivent pas qu'ils ſont ſacrifiés par des hommes plus habiles qu'eux. Salcéde étoit un gentilhomme débauché, perdu de dettes, condamné à mort pour fauſſe monnoie, & à qui le duc de Guiſe avoit obtenu grâce. On ſera peut-être ſurpris que Salcéde & Guiſe aient pu prendre confiance l'un à l'autre. Le premier, fils de ce gouverneur de Vic, qui, quoique bon Catholique, fut à la ſaint Barthélemi, puni par les Guiſes, de la guerre Cardinale qu'il avoit ſuſcitée. Le ſecond, chef de cette maiſon impérieuſe, qui n'oublia jamais une inſulte, ſur-tout quand elle pouvoit porter atteinte à ſon crédit. Mais on ſait qu'une paſſion à ſatisfaire applanit toutes les difficultés. Le duc de Guiſe étoit ambitieux. Il trouva dans Salcéde un homme intrépide, ſans mœurs & ſans principes, capable de tout entreprendre : il le prévint de politeſſe & de confidences. Salcéde fut flaté ; il ſe promit des honneurs & des richeſſes. C'en fut aſſez pour lui fermer les yeux ſur le péril de l'entrepriſe.

Si l'on en croit ſa dépoſition écrite

HENRI III. 1582.

toute entière & signée de sa main, rétractée ensuite, affirmée de nouveau & désavouée dans le dernier supplice, il étoit question d'allumer en même temps le feu de la guerre par tout le royaume, pour embarasser Henri III, & l'empêcher d'envoyer en Flandre des secours à son frère. On étoit sûr, disoit Salcéde, des provinces de Picardie, de Champagne, de Bourgogne, du Cotentin & de la Bretagne. Les troupes du pape, jointes à celles de Savoie, devoient fondre en France par le Lyonnois, & les Espagnols par deux endroits, du côté des Pyrénées. Le rôle de Salcéde, rôle dans l'exécution duquel il fut arrêté, étoit d'aller trouver le duc d'Anjou avec un régiment de soldats affidés, de lui offrir ses services, de gagner sa confiance, & d'obtenir de lui le commandement de quelque place frontière, comme Dunkerque, pour la livrer ensuite aux Guises. Ceux-ci comptoient forcer le roi, effrayé par ce soulèvement général, de les mettre à la tête de ses armées, ensuite lui faire la loi à lui-même, & empêcher le duc d'Anjou de rentrer en France, pour le faire périr en Flandre, sans secours, accablé par toutes les forces Espagnoles.

Du reſte, Salcéde nia conſtamment d'avoir jamais eu deſſein d'attenter à la vie ou à la liberté du duc d'Anjou; mais il avoua d'autres trahiſons, comme d'avoir fait pluſieurs fois le métier d'eſpion, entretenant commerce avec le conſeil d'Eſpagne, allant ſur les lieux s'aſſurer par lui-même des préparatifs de la France, & en donnant avis aux généraux ennemis. Il nommoit parmi les conjurés ce qu'il y avoit de plus diſtingué entre les courtiſans & les miniſtres de France, preſque tous les gouverneurs de provinces & de villes conſidérables, & juſqu'à des favoris du roi. Il leur prêtoit l'affreux projet de mettre Henri en priſon, de ſe défaire du duc d'Anjou, & d'exterminer la famille royale. Le cardinal de Pellevé étoit, diſoit Salcéde, l'agent de cette ligue auprès du pape.

Salcéde puni.

Bien des choſes ſe contrediſoient dans cette dépoſition; mais il en réſultoit toujours l'indice certain d'une conjuration redoutable. Le duc d'Anjou qui avoit fait arrêter Salcéde en Flandre, frappé de ces horreurs, ne crut pas devoir les laiſſer ignorer au roi. On reconnoît ici la fauſſe politique de Henri III; il regarda d'abord cet avis com-

HENRI III. 1582.

me une ruse de son frère, pour tirer de lui des secours plus abondans, sous prétexte du danger où ils se trouvoient tous les deux. Pour ne point troubler sa tranquillité & ses plaisirs, il étoit déterminé à n'en rien croire, & même à ne point faire de recherches : mais le duc lui envoya le coupable. Henri l'interrogea lui-même. Salcéde nia tout ce qu'il avoit écrit de sa main, & répété en prison devant deux députés du roi. A la question il avoua de nouveau ; mais il se rétracta ensuite, & persista dans sa rétractation jusqu'à sa mort, qui fut celle des criminels de lèze-majesté.

On étouffe l'affaire.

Pendant & après le procès, il n'y eut point d'informations, point de perquisitions, point de confrontations des accusés, du moins des plus suspects. Le président de Thou conseilloit de garder le criminel, afin de le faire parler à mesure qu'on découvriroit des traces de l'intrigue ; mais trop de personnes étoient intéressées à son silence. On conseilla au roi de se débarasser d'un scélérat, dont la vie ne faisoit que troubler sa tranquillité, & inquiéter nombre de gens que la crainte pouroit pousser au désespoir ; au lieu que l'indulgence du roi, & son attention à soustraire les

preuves de leur crime, les rameneroient ſans doute au devoir, s'ils s'en étoient écartés. On verra par les fureurs de la Ligue, affreuſe tragédie dont la conjuration de Salcéde eſt comme le premier acte, combien ce lâche conſeil fut pernicieux au malheureux Henri. Il le ſuivit, parcequ'il favoriſoit ſon averſion pour les affaires, & ſon goût pour les plaiſirs. Il continua à vivre au milieu de ſes ennemis, comme s'il ne les eût pas cru tels, ou comme s'il n'en eût eu rien à craindre; ſans meſures, ſans précautions, donnant même lieu à leurs complots de ſe fortifier, tant par la première impunité, que par les fautes & les imprudences perpétuelles qui lui échappoient.

Excès des prédicateurs.

De Thou, l. LXXVII, & LXXVIII. Davila, liv. VI. Journ. de Henri. III.

Il ſeroit ennuyeux de remettre toujours ſour les yeux du lecteur, les dévotions bizarres de Henri III, les longues proceſſions dans leſquelles il traînoit après lui, princes, miniſtres, cardinaux, couverts du ſac de pénitens; ſes pélerinages à Chartres & ailleurs, pour avoir des enfans; ſes retraites aux Minimes & aux Feuillans, qu'il prêchoit lui-même en chapitre. Ce qu'on peut ajouter à ce que nous avons déja dit, c'eſt qu'au plaiſir du ſpectacle, qui fai-

HENRI III. 1582.

ſoit ordinairement agir le roi, il commença cette année, & continua juſqu'à la fin de ſa vie, à joindre le deſir de perſuader les peuples de ſon attachement à la religion Catholique. Mais les factieux lui ôtèrent bientôt cette reſſource, en faiſant parler les prédicateurs, qui, tantôt par des invectives, tantôt par des bons mots, indignes de la chaire, lui ôtèrent tout le fruit de cet appareil (*).

(*) Le prédicateur de la cathédrale, nommé Poncet, appela publiquement une nouvelle confrairie de pénitens érigée par le roi, *la confrairie des hypocrites & athéiſtes*, « & qu'il ne ſoit vrai, (dit-il, en propres » mots), j'ai été averti de bon lieu qu'hier au ſoir, » qui étoit le vendredi de leur proceſſion, la broche » tournoit pour le ſouper de ces gros pénitens, & » qu'après avoir mangé le gras chapon, ils eurent pour » colation de nuit le petit tendron qu'on leur tenoit » tout prêt. Ah! malheureux hypocrites! vous vous » moquez donc de Dieu ſous le maſque, & portez par » contenance un fouet à votre ceinture? Ce n'eſt pas là » de par D.... où il faudroit le porter: c'eſt ſur votre » dos & ſur vos épaules, & vous en étriller très-bien. » Il n'y a pas un de vous qui ne l'ait bien gagné ». Le roi ſe contenta de reléguer ce prédicateur inſolent, dans une abbaye qu'il poſſédoit. Un des mignons (les uns diſent Epernon, d'autres Joyeuſe), voulant ſe moquer de la diſgrâce de Poncet, fut payé de ſa raillerie par une réponſe qui fut trouvée fort à propos. « Monſieur » notre maître, lui dit le mauvais plaiſant, on dit que » vous faites rire les gens à votre ſermon, cela n'eſt » guère bien. Un prédicateur comme vous, doit prê» cher pour édifier, & non pas pour faire rire. Mon» ſieur, répondit Poncet ſans s'étonner, je veux bien

Le roi n'oppoſa à ces inſultes que quelques réprimandes, ou autres légers châtimens peu capables d'arrêter l'enthouſiaſme, qui, dirigé en ſecret par les Guiſes, gagnoit de tous côtés. Il ne fut pas plus ferme à l'égard de François de Rozière, archidiacre de Toul, auteur d'un livre plein de calomnies contre les deſcendans des Hugues Capet, & contre le roi lui-même. Non-ſeulement Henri pardonna à l'auteur; mais il permit que la flétriſſure du livre fût tenue ſecrète, en conſidération des Guiſes, qui ſe donnèrent beaucoup de mouvemens pour obtenir cette grâce, de peur que le déshonneur de la condamnation ne retombât ſur la maiſon de Lorraine, dont cet ouvrage contenoit les prétentions au trône; foibleſſe bien dangereuſe dans ces circonſtances. Il falloit ou ignorer cet attentat, ou le punir plus ſévèrement.

HENRI III. 1583.

Patience du roi.

Mais le roi mon frère, dit amèrement la reine Marguerite dans ſes mé-

Offenſe faite à la reine Marguerite par ſon frère.

» que vous ſachiez que je ne prêche que la parole de
» Dieu, & qu'il ne vient point de gens à mon ſermon
» pour rire, s'ils ne ſont méchans & athéiſtes : & auſſi
» n'en ai je jamais tant fait rire en ma vie, comme vous
» en avez fait pleurer ». *Journal de Henri III.*

HENRI III. 1583.

Busbec, liv. 23. Mém. de la Ligue, t. I, p. 544. Journal de Henri III. Amours de Henri IV. p. 26. Mém. de Mornai, p. 90. De Bouillon, p. 325. De Sulli, t. I.

moires, *n'avoit de courage que contre les femmes*. Elle en fit elle-même dans ce temps une fâcheuse expérience. Après la guerre des amoureux, cette princesse revint à la cour de France. Trop aimée du duc de Guise, étroitement liée avec le duc d'Anjou son frère, dont le roi étoit jaloux, Marguerite devint suspecte au roi. Il rechercha sa conduite, & crut y découvrir des taches deshonorantes pour son mari & la maison royale. Au lieu de la renvoyer simplement de la cour, théâtre trop exposé pour ses désordres, Henri fit un éclat qui ne pouvoit servir qu'à satisfaire quelque vengeance particulière.

Son mari la redemandoit depuis quelque temps : le roi fit semblant de se rendre aux instances de son beau-frère ; mais à peine étoit-elle en route, qu'il envoya après elle des archers de sa garde. Ils l'arrêtent au milieu du chemin, fouillent sa litière, démasquent ses femmes sous le prétexte de voir s'il n'y a point d'hommes parmi elles, en emmenent deux prisonnières, & traitent fort mal les autres.

Elle reste deshonorée & oubliée.

Elle se plaignit hautement de cet affront. Le roi son mari en demanda justice par des envoyés exprès. Henri ne

voulut ni la condamner, ni la justifier. Il refusa toujours de s'expliquer, prétendant que cette aventure devoit être regardée comme une querelle de frère à sœur. Des affaires plus importantes empêchèrent le roi de Navarre de faire d'autres instances; & Marguerite deshonorée, n'osant retourner auprès de son époux, alla cacher sa honte & la combler dans des châteaux écartés, où elle crut pouvoir se livrer plus librement à ses penchans. Depuis cette époque, ce qu'un Historien peut faire de plus avantageux pour elle, c'est de n'en plus parler.

Contrariétés entre les loix de Henri & sa conduite.

Code Henri. Journal. de Henri III. Busbec, lettre 29.

Tout se tient dans le systême politique. Souvent les révolutions les plus étonnantes, viennent par un enchaînement successif de causes bien éloignées de leurs effets. Personne n'approuvoit sans doute les déréglemens de Marguerite; mais bien des gens, même les plus sensés, trouvèrent mauvais qu'une reine, sœur du roi, & presque le dernier rejeton de la famille royale, eût été traitée si injurieusement. Les femmes sur-tout, déja aigries contre Henri à cause de ses mignons, le détestèrent sans retour, quand elles virent que prodiguant à ceux-ci les parures de leur

HENRI III. 1583.

ſexe, il les dépouilloit elles-mêmes de leurs ornemens, par des édits contre le luxe : édits qui furent ſi ſévèrement exécutés, qu'on arrêta à Paris, en pleine rue, & qu'on traîna en priſon des femmes de qualité, pour avoir porté les étoffes ou les bijoux interdits.

Indignation des peuples contre le luxe & les divertiſſemens du roi.

On voyoit avec indignation que le roi, en même temps qu'il preſcrivoit à ſes ſujets cette épargne forcée, augmentoit lui-même ſes dépenſes, groſſiſſoit ſa garde, introduiſoit à ſa cour un faſte inconnu, & s'occupoit ſérieuſement du projet d'adopter le cérémonial de la cour d'Angleterre, beaucoup plus pompeux alors que celui de France. Chaque jour Henri donnoit des édits burſaux qu'il faiſoit recevoir par force dans des lits de juſtice. Il créoit auſſi une infinité de charges inutiles, dont il abandonnoit les proviſions à ſes mignons, & ceux-ci à leurs tailleurs, cuiſiniers & parfumeurs. Enfin il étoit difficile de ne point éclater, en voyant un roi de France s'avilir juſqu'à faire parade publiquement de goût puérils, d'amuſemens ridicules (*), pendant qu'il y avoit

(*) Le roi jouoit au bilboquet dans les rues de Paris avec ſes courtiſans. « Sulli introduit dans ſon

dans l'Etat une fermentation qui présageoit les plus funestes mouvemens.

Tous les partis négocioient, non pour prévenir les troubles, mais pour en tirer avantage. Le duc de Joyeuse, jeune favori, se mit en tête de se faire agréer par le pape pour chef des Catholiques, au préjudice du duc de Guise. De l'aveu du roi, qui se prêta à ce projet, dans l'espérance de substituer son favoi au duc, Joyeuse partit pour Rome avec un train magnifique; il y fit ses propositions & ses offres, qui furent reçues très-froidement. Il voulut aussi décrier Montmorenci, gouverneur de Languedoc, qu'il représenta comme fauteur d'hérétiques, & il demanda au pape des forces pour le supplanter : mais ses calomnies ne furent payées que d'indifférence.

Montmorenci ainsi attaqué, traita avec le roi de Navarre, pour se soutenir. Celui-ci envoya en Angleterre & en Allemagne, solliciter des secours contre les complots des princes Lor-

HENRI III. 1584.

Négociations générales.

De Thou, liv. LXXIX & LXXXI. Davila, liv. VI & VII. Mém. de la Ligue, t. I, p. 533. De mornai, p. 74. Discours de ce qui se passa au cabinet du roi de Navarre. Boutefeu des Calvinistes. De Sulli, p. 291.

» cabinet, pour affaires importantes, le trouva l'épée » au côté, une cape sur ses épaules, son petit toquet » en tête, & un panier pendu en écharpe au col, dans » lequel il y avoit deux ou trois petits chiens, pas plus » gros que le poing ». *Sulli, t. I. p. 232.*

HENRI III. 1584.

rains, prêts à éclater. Guiſe reſſerroit de ſon côté les nœuds, qui l'uniſſoient depuis long-temps avec l'Eſpagne, & donnoit pour prétexte de ſes engagemens avec une puiſſance étrangère, la néceſſité de défendre la religion Catholique.

Mais uniquement attentif à ſes intérêts, en meme temps qu'il prétextoit auſſi ſon zèle pour la religion, Philippe offroit au roi de Navarre & aux Calviniſtes de l'argent & des troupes, pour renouveler la guerre en France, & empêcher Henri de ſecourir les Flamans. Il prit, pour faire ces offres, le moment où il ſuppoſa Bourbon irrité de l'affront fait à ſa femme. L'Eſpagnol propoſoit à Henri de rompre ſon mariage avec une épouſe déshonorée, de lui donner l'Infante ſa fille, & d'épouſer lui-même la princeſſe de Navarre. *Vous ne voulez pas*, dirent les négociateurs Eſpagnols à Mornai, chargé d'écouter leurs propoſitions; *& bien vous ne ſavez que vous faites de nous refuſer? nos marchands ſont prêts.* Mot qui décèle, à ne s'y pas tromper, les motifs de la Ligue, & les reſſorts cachés qui l'ont ſoutenue ſi long-temps.

Il

Il y avoit encore d'autres négociations particulières sur le tapis : savoir, de la reine mère avec le duc de Lorraine, qu'elle auroit voulu élever au préjudice de la branche de Guise ; du duc de Lorraine lui-même avec le roi de Navarre, dont il souhaitoit obtenir la sœur pour un de ses fils ; du duc de Savoie avec le même prince, pour le même sujet ; des Flamans avec la cour de France ; enfin des Guises avec le cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, qui croyoit ou feignoit de croire qu'arrivant la mort du duc d'Anjou, il devoit être reconnu héritier présomptif de la couronne de France, au préjudice de son neveu.

Faute du duc d'Anjou en Flandre.

Le roi voyoit tout le monde autour de lui prendre ses assurances, & seul il ne s'inquiétoit de rien. La mort du duc d'Anjou son frère, le surprit dans cette inaction. Ce jeune prince livré à des conseils téméraires, vit après les plus beaux commencemens, ses espérances s'évanouir, parcequ'il voulut les réaliser trop tôt. Ses flatteurs lui persuadèrent qu'on abusoit de sa bonté ; & que pendant qu'on lui laissoit en apparence le titre de la souveraineté, c'étoit le prince d'Orange qui

HENRI III. 1584.

en avoit tout le pouvoir. Le duc résolut de se tirer de cette espèce de tutelle. Il attaqua à l'improviste les villes où il n'étoit pas le maître absolu. Elles se défendirent. Il fut repoussé & forcé de se retirer.

Sa mort.

Cette entreprise mal concertée, lui fit perdre la confiance des Flamans. En vain tenta-t-il de la regagner, par les promesses les plus flatteuses : ou elles ne furent point écoutées, ou elles le furent trop tard. Plongé dans un noir chagrin, d'avoir par sa faute mis obstacle à sa fortune, il se renferma dans Chateau-Thieri, ville de son appanage, où il ne traîna que quelques mois une vie languissante. Les uns disent qu'il mourut de tristesse, les autres du poison que lui donnèrent les Espagnols, auxquels il étoit encore redoutable, même dans son discrédit.

Son caractère.

François duc d'Anjou étoit vif, emporté, turbulent ; mais plein de candeur, de générosité & de bonne foi. Le malheur des temps le força quelquefois à déguiser ses pensées ; mais jamais il ne put soutenir une entreprise, qui auroit demandé certain rafinement de dissimulation. Il aimoit la

HENRI III. 1584.

gloire. Cette paſſion l'éloigna ſouvent de ſon devoir. Il s'en repentit au lit de la mort, & en demanda ſincèrement pardon au roi ſon frère.

Jamais il n'en avoit été ſincèrement aimé, non plus que de la reine ſa mère. Accoutumés à le regarder comme un enfant, ni l'un ni l'autre n'eurent pour lui, à meſure qu'il avancoit en âge, les égards convenables à ſon rang. Le dépit qu'il en conçut le força ſouvent de prêter ſon nom aux factions qui diviſèrent le royaume, afin d'obtenir une conſidération qu'on lui refuſoit. Il avoit enfin trouvé en Flandre un théâtre digne de ſa bravoure, lorſque la jalouſie du commandement lui fit perdre en un inſtant le fruit de pluſieurs années de travaux. Sa mort changea quelques intérêts, & elle ouvrit un plus vaſte champ à ceux qui projetoient des troubles & qui ſe préparoient déja à l'exécution.

1585. La Ligue ſe fortifie ſous le nom du roi. *De Thou, l. LXXXI. Davila, liv. VII.*

Nous avons vu qu'aux états de Blois en 1577, le roi, au lieu de détruire la Ligue, s'en étoit déclaré le chef; expédient qui n'auroit pas manqué d'adreſſe, ſi Henri, en l'employant, avoit eu intention de miner ſourdement, à l'ombre de ce titre, une cabale dan-

HENRI III. 1585.

gereuse. Mais il ne songeoit qu'à parer les inconvéniens présens. Le péril étant passé, il se conduisit comme si la même crise ne pouvoit pas revenir, & il laissa fortifier sous son nom une faction, qui devoit bouleverser son royaume.

Le duc de Guise se détermine à agir. *Lézeau, mss. de sainte Génevieve.*

Un seul trait de différence peint les deux concurrens, Henri roi de France & Henri duc de Guise. Le premier paroissoit à la tête des affaires, par son rang seul, sans les avoir imaginées & sans les conduire. Le second n'ayant de titre que son mérite, présidoit réellement à tout, & faisoit mouvoir tous les ressorts. S'il n'avoit pas dressé le plan de la Ligue, on ne peut douter que ce ne fût lui qui en pressoit l'exécution, qui mettoit, pour ainsi dire, les armes à la main des factieux; & cependant il se faisoit prier pour les prendre : *On fut*, dit un auteur contemporain, *plusieurs jours à déterminer le duc de Guise*, *parceque*, disoit-il, *si on me fait dégaîner l'épée contre mon maître, il faut en jeter le fourreau dans la rivière.*

On prend le prétexte de la succession au trône.

Il étoit aussi question de trouver un prétexte pour lever des troupes en pleine paix, contre un roi légitime,

bien affermi sur son trône. Rien de moins plausible que la raison qu'on imagina, & cependant elle réussit. Tant il est vrai que le peuple prévenu peut être poussé aux plus grands excès par les plus foibles moyens! En dix ans de mariage, le roi n'avoit point eu d'enfans; mais il n'étoit point sûr qu'à la fleur de son âge, ainsi que son épouse, il dût se voir privé de postérité. On le supposa néanmoins; on osa même l'assurer : il se répandit des écrits qui taxoient Henri d'impuissance, & qui alarmoient ses sujets sur la succession au trône, comme s'il eût été prêt à vaquer.

Droit prétendu par le cardinal de Bourbon.

Personne ne doutoit qu'au défaut de la branche de Valois, la couronne ne fût due à la maison de Bourbon, issue de saint Louis, par Robert comte de Clermont son dernier fils. On ne doutoit pas non plus qu'elle n'appartînt à l'héritier en ligne directe, Henri roi de Navarre; mais la religion prétendue réformée, dont il faisoit profession, aliénoit de lui les cœurs des Catholiques. C'en fut assez, pour faire imaginer à ceux qui vouloient brouiller, de lui opposer un rival. Ils prirent son oncle Charles de Bourbon,

HENRI III. 1585.

vieux, archevêque & cardinal, plus près à la vérité du trône que le jeune roi de Navarre, mais de la branche cadette.

Cayet, t. I.

Il n'est pas sûr que ce prélat ait été lui-même persuadé de son prétendu droit. Cayet rapporte qu'un de ses plus fidèles serviteurs l'excitant à quitter la cabale des Guises, dont le but étoit de ruiner sa maison, le cardinal répondit: *Je ne me suis point accordé à ces gens-ci sans raison; penses-tu que je ne sache pas bien qu'ils en veulent à la maison de Bourbon? Pour le moins, tandis que je suis avec eux, c'est toujours Bourbon qu'ils reconnoissent: le roi de Navarre mon neveu, cependant sera sa fortune. Le roi & la reine savent bien mon intention.*

Appas que le duc de Guise lui présente.

Charles néanmoins soutint d'abord ses prétentions avec toute la chaleur d'un homme convaincu. Mais comme il étoit inconstant & léger, il peut se faire que séduit dans un temps, il se soit détrompé dans un autre, sur-tout lorsque son nom étant devenu moins nécessaire au soutien de la Ligue, ses flateurs commencèrent à brûler moins d'encens devant l'idole de sa royauté. Dans les commencemens ils eurent l'a-

dreſſe d'en faire à ſes yeux un être réel, auquel le vieux cardinal ſacrifia juſqu'à ſes ſcrupules. On lui parla d'une diſpenſe pour lui faire épouſer la veuve du duc de Montpenſier, Catherine de Lorraine, qui fit depuis éclater tant de fureur contre Henri III ; & le vieux cardinal y prêta l'oreille.

Ruſes par leſquelles il gagne les autres à la Ligue.

Ainſi le duc de Guiſe avoit un appas prêt pour chacun de ceux qu'il vouloit envelopper dans ſes filets. A la reine mère, il lui perſuadoit qu'il ne cherchoit à éloigner du trône le chef des Bourbons, que pour y placer ſes petits-fils, enfans du duc de Lorraine & de Claude de France ſa fille. Les courtiſans, il les flattoit de l'eſpérance de les rendre néceſſaires par la guerre, & d'obliger le roi à partager entr'eux les faveurs qu'il raſſembloit toutes ſur ſes mignons. Il promettoit à la nobleſſe plus de conſidération, & des préférences à ceux qui rendroient les premiers ſervices ; aux peuples, diminution des impôts, & au clergé la deſtruction de toutes les ſectes.

Alarmes qu'il jette dans l'eſprit des peuples.

Des prédicateurs gagés ou ſéduits, faiſoient valoir en chaire ſes promeſſes. On expoſoit aux portes des égliſes & aux coins des rues, des tableaux

HENRI III. 1585.

qui représentoient les supplices, dont on supposoit que les catholiques étoient punis en Angleterre & dans les Pays-Bas. Ainsi serez-vous traités, disoient au peuple des gens apostés, lorsque le roi de Navarre occupera le trône avec ses hérétiques.

Il ne trouve pas la Ligue encore assez forte pour éclater.

Journal de Henri III. D'Aubigné, t. II, liv. V. Mém. de Mornai. Villeroi, p. 27. Tavannes, 520. Nevers, t. I, p 605. Rohan. Busbec, l. 48. Cayet, t. I.

Ces différentes adresses gagnèrent une infinité de partisans à la Ligue, dont on faisoit par-tout signer des formulaires, sous le nom de *sainte union.* Cependant ils ne paroissoient pas encore assez nombreux au duc de Guise, pour faire un éclat tel que celui de prendre les armes. Il voulut temporiser; mais le roi d'Espagne ne le lui permit pas.

Le roi d'Espagne exige l'éclat.

Philippe avoit besoin des troubles de la France, pour empêcher le roi de secourir les Flamans. Ces peuples envoyèrent demander au roi sa protection, par une célèbre ambassade: ils lui proposoient même de devenir ses sujets. Les partisans d'Espagne crurent apercevoir dans Henri quelqu'inclination à profiter de ces offres; ils firent part à Philippe de leurs appréhensions. Celui-ci ne trouva pas de meilleur expédient pour se délivrer de ses craintes, que d'occuper Henri chez lui.

Il

Il exigea donc du duc de Guiſe un éclat, & lui en impoſa même la néceſſité, en le menaçant, diſent quelques hiſtoriens, de remettre au roi de France les originaux de ſes traités avec l'Eſpagne, & de l'abandonner à ſa diſcrétion.

HENRI III, 1585.

Le premier crime, comme il arrive d'ordinaire, força le duc au ſecond. Entraîné par les circonſtances, il n'eut que le temps de faire précéder de quelques formalités l'éclat qu'il préparoit. A ſon inſtigation le cardinal de Bourbon ſe retire dans ſon diocèſe de Rouen. Une députation ſolennelle de la nobleſſe de Picardie, députation concertée, va l'inviter à paſſer dans cette province, & l'emmène à grandes journées à Péronne. Des Suiſſes & des Reitres, partie ſoudoyés de l'argent d'Eſpagne, partie levés ſur le crédit du chef de l'union, avancent vers les frontières. Des capitaines expérimentés partent pour ſe mettre à leur tête. Guiſe & ſes frères raſſemblent autour d'eux la nobleſſe de Champagne & de Bourgogne. Pluſieurs villes ſe ſoulèvent, les unes ſéduites, les autres forcées. Lyon ouvre ſes portes aux ſecours que les révoltés avoient obtenus de la Savoie; Toul & Verdun, à ceux que la Lorraine tiroit

Premiers efforts de la Ligue, & huitième guerre.

HENRI III. 1585.

d'Allemagne. Les Ligueurs manquent Marſeille & Bordeaux ; mais ils ſe rendent maîtres, dans le cœur du royaume, de Bourges, Orléans & Angers. Enfin la Ligue s'établit ſolidement à Paris.

Origne de la faction des ſeize.

Depuis long-temps il s'y faiſoit des aſſemblées clandeſtines, dans leſquelles on critiquoit la conduite du roi & le gouvernement. Les premières ſe tinrent au collége de Fortet. Elles étoient compoſées de prêtres, de gens de robe; on y admit par la ſuite de ſimples bourgeois. De la cenſure du gouvernement, au deſir d'avoir la gloire de le réformer, le pas eſt gliſſant : on dit d'abord ce qui devroit ſe faire ; on cherche après les moyens de l'exécuter. Ainſi les principaux de ce conſeil ſecret, qui devinrent peu après les chefs de la formidable faction *des ſeize*, des murmures paſsèrent à des projets généraux, des projets à des complots moins vagues & plus déterminés.

Paris devient le centre de la Ligue.

Ils écrivirent dans les principales villes. Ils y firent paſſer des émiſſaires, pour y former des aſſemblées pareilles & établir une correſpondance générale, dont Paris ſeroit le centre. Enfin ils ſe cotisèrent & amaſsèrent des armes.

Il n'eſt pas ſûr qu'ils aient alors conçu le deſſein d'arrêter le roi : mais du moins ce prince en eut peur. Et ce fut à cette occaſion qu'il ſe forma une garde de quarante-cinq gentilshommes, bien appointés, avec bouches en cour, qui avoient ordre de ne le jamais quitter.

Fermentation qui y regne.

Paſquier, liv. II, lettre 3.

Cette précaution, bonne pour la ſureté de ſa perſonne, ne pourvoyoit pas au ſalut de l'Etat. Henri crut arrêter ce tranſport fanatique, par un ſimple édit qui défendoit les levées d'hommes & les attroupemens ; mais on n'en tint aucun compte. A Paris même, ſous ſes yeux, le roi ſouffroit que le peuple ſe familiariſât avec les armes : tolérance toujours dangereuſe, ſur-tout quand les eſprits ſont échauffés. Paſquier écrivoit à un de ſes amis : *Nous ſommes maintenant devenus tous guerriers déſeſpérés. Le jour nous gardons les portes, la nuit faiſons le guet, patrouilles & ſentinelles. Bon Dieu ! que c'eſt un métier plaiſant à ceux qui en ſont apprentifs !*

Manifeſte de la Ligue & autres écrits.

A la fin de Mars parut le manifeſte de la Ligue, donné à Péronne, ſous le nom ſeul du cardinal de Bourbon. On s'y étoit ſur-tout appliqué à

HENRI III. 1585.

exagérer le danger que couroit la religion catholique, si la branche hérétique des Bourbons montoit sur le trône. Le roi répondit foiblement. Les écrits se multiplièrent, sous toutes sortes de titres; *apologies*, *déclarations*, *complaintes*, *protestations*, & autres semblables : tous, en différens termes, ne faisoient que répéter la même chose. Les Ligueurs sembloient ne craindre que pour la religion, crioient contre les favoris, demandoient le soulagement des peuples & affectoient le plus grand désintéressement. Les royalistes tâchoient de justifier le prince & ses courtisans, & de rassurer les catholiques par des promesses. Ils rejetoient tout le malheur des temps sur les factieux, qui vouloient la guerre. Le lecteur nous dispensera d'extraire ces pièces, faites uniquement pour en imposer à la multitude, & dans lesquelles on ne trouve presque jamais les motifs & le but des chefs. C'est dans les mémoires secrets qu'il faut les chercher, & sur-tout dans les lettres & les aveux échappés aux agens particuliers.

Ses agens les plus zélés.

Jouvenci, hist. de la so-

Un des plus actifs étoit le père Matthieu Jésuite. Tout son ordre étoit dévoué à la Ligue, au point que

l'hiſtorien de la ſociété long-temps après l'appelle encore : *Un lien ſacré, pour défendre la religion*, & qu'il aſſure que le P. Edmont Auger, confeſſeur de Henri III, fut éloigné de la cour par ſes ſupérieurs, parcequ'il détournoit de toutes ſes forces les François d'entrer dans la Ligue. Que ce dévouement vînt de jalouſie, cauſée par les faveurs que Henri répandoit ſur les Feuillans & autres religieux, ou qu'il vînt du pur zèle de religion, peu importoit au duc de Guiſe. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il n'eut jamais de partiſans plus fermes, de prédicateurs plus hardis, de coopérateurs plus infatigables, entr'autres, ce P. Matthieu, qui fut ſurnommé *le courier de la Ligue*. Le voyage de Rome n'étoit qu'un jeu pour lui : ſans le moindre beſoin eſſentiel, pour un ſimple avis à porter ou à recevoir, il paſſoit les monts, revenoit en France, retournoit en Italie ; toujours prêt à partir, il ſe multiplioit pour ainſi dire, par ſa diligence.

HENRI III. 1585.

ciété. Rome, 1718, liv. 16, n. 24, p. 377.

Le P. Matthieu courier de la Ligue.

L'affaire qui lui donna le plus de peine, fut l'aſſociation du duc de Nevers à la Ligue ; encore ne réuſſit-il pas. Le duc vouloit bien en être,

En manque le but.

Mém. de Nevers, t. I, p. 605.

HENRI III. 1585.

mais à condition que le pape l'approuveroit par une bulle, comme s'il y avoit sur la terre quelqu'autorité qui pût légitimer la révolte des sujets contre leur souverain. Mais telle étoit l'erreur du temps. Instruit de ces scrupules, Matthieu part pour Rome, & n'en rapporte que des promesses générales d'autoriser la Ligue par une bulle, quand le temps sera plus favorable. Le duc demande du moins que pour calmer sa conscience, le souverain pontife lui adresse un bref, qu'il ne montrera à personne. A cette nouvelle proposition, Matthieu revole en Italie & n'en rapporte encore que des lettres de créance & des discours vagues. C'est dans un de ces voyages que le Jésuite écrivoit naïvement au duc, comme un expédient très-sage, un projet criminel que la Ligue chercha toujours à réaliser. *Le pape*, dit-il, *ne trouve pas bon que l'on attente sur la vie du roi, car cela ne se peut faire en bonne conscience; mais si on pouvoit se saisir de sa personne, & lui donner gens qui le tinssent en bride, & lui donnassent bon conseil & le lui fissent exécuter, on trouveroit bon cela.* Enfin Nevers rebuté de ces tergiver-

ſations, alla lui-même à Rome; mais n'y trouvant apparemment pas les ſuretés qu'il exigeoit, il renonça à la Ligue. La cour gagna auſſi quelques autres ſeigneurs, & peut être par un peu de fermeté auroit-elle diſſipé tout le complot; mais c'étoit trop demander à Henri III : la vue du danger lui cacha les reſſources.

HENRI III. 1585.

Le roi ſe laiſſe épouvanter. *Cayet, t. I, p. 9.*

Au fond, les forces des confédérés étoient plus apparentes que réelles. Ils parloient & écrivoient avec hauteur; & ſans examiner, la cour avoit la foibleſſe de croire que cette fierté étoit inſpirée par la puiſſance. Cependant leurs troupes ſe réduiſoient à environ mille hommes de cavalerie, preſque tous gentilshommes des provinces voiſines, prêts à reprendre le chemin de leurs maiſons ſitôt que l'argent leur manqueroit. Ils avoient peu d'infanterie, & pour toutes finances environ trois cents mille écus, pris dans les recettes royales, qui une fois épuiſées, ne devoient ſe remplir de long-temps. Les troupes étrangères n'étoient point arrivées, & mille inconvéniens pouvoient les empêcher de pénétrer en France. Ils comptoient à la vérité de leur côté pluſieurs villes, & des plus conſidéra-

HENRI III. 1585.

bles ; mais dans ces villes même il y avoit un grand nombre de gens sensés, ennemis des troubles, & qui n'avoient besoin que d'être appuyés pour faire rentrer les autres dans le devoir. Enfin, au pis-aller, le roi pouvoit opposer parti à parti, au duc de Guise, chef des Ligueurs, le roi de Navarre à la tête des Calvinistes. Il hésita ; il consulta. C'étoit l'avis de ses meilleurs conseillers : mais il craignit de soulever contre lui par cette conduite tous les Catholiques ; & l'appréhension d'un malheur incertain, qui même en cas d'événement n'étoit pas sans remède, lui fit choisir le dernier moyen que doit prendre un souverain ; celui de traiter avec ses sujets, quand ils ont les armes à la main.

Il prend le plus mauvais parti.

Il pria sa mère de se charger de cette négociation ; c'étoit ce qu'elle demandoit. On prétend même qu'elle n'avoit pas été fâchée de voir élever une tempête, parcequ'elle se croyoit trop négligée dans le calme. Pour ne point trouver le roi d'Espagne contraire, Henri refusa les députés Flamands, qui lui offroient la souveraineté de leurs provinces : complaisance qui ne servit à rien. Philippe persévéra dans ses mau-

vaiſes diſpoſitions contre la France ; & forts de ſa protection, autant que de la foibleſſe du roi, les Ligueurs n'en devinrent que plus audacieux.

HENRI III. 1585.

Conférence d'Epernai.

La reine mère s'aboucha avec les principaux, à Epernai en Champagne. Soit qu'ils l'euſſent épouvantée elle même par l'oſtentation de leurs forces, ſoit qu'elle inclinât ſecrètement pour eux, ils n'eurent qu'à demander ; ils n'éprouvèrent de la part de la négociatrice, ni objections, ni refus. D'ailleurs, qu'auroit-elle fait ? Le roi ſembloit s'abandonner lui-même. Il ne levoit point de troupes, il ne prenoit aucunes meſures, en cas que la négociation ne réuſsît pas. C'étoit donc une néceſſité de tout accorder, pour empêcher du moins les confédérés de pénétrer juſqu'à Paris, d'où ils n'étoient point éloignés.

Traité de Nemours.

En effet, il paroît qu'il n'y eût pas grande diſcuſſion. Par un traité conclu le ſept Juillet à Nemours, où les conférences avoient été transférées, le roi s'engagea à défendre, dans toute l'étendue de ſon royaume, l'exercice de toute autre religion que de la Romaine, ſous peine de mort contre les contrevenans ; d'ordonner aux miniſtres

HENRI III. 1585.

de sortir dans un mois du royaume ; & dans six, aux autres sujets Calvinistes, qui ne voudroient pas changer ; de déclarer tous les hérétiques possédant quelques emplois publics, incapables de les exercer, & de casser les chambres mi-parties établies en leur faveur. Il promit de plus de redemander les places de sureté qu'il leur avoit accordées, & de leur faire la guerre en cas de refus.

Outre ces articles rendus publics par un édit enregistré au parlement, dans un lit de justice tenu le dix-huit Juillet, il y en eut deux autres réputés secrets, bien humilians pour la souveraineté. Par le premier, Henri s'obligea de payer les troupes étrangères du duc de Guise : par le second, de donner à la Ligue, comme autrefois aux Calvinistes, des places de sureté, à condition que les garnisons seroient payées des deniers du roi. Ces villes étoient Châlons & S. Dizier en Champagne ; Soissons, Reims, S. Esprit de Rue en Picardie ; Dinan & Concarnau en Bretagne ; la ville & le château de Dijon en Bourgogne ; le château de Beaune, Toul & Verdun.

Crainte qu'il inspire.

Ce qui avoit été publié comme le

principal motif de la guerre, ſavoir, les prétentions du cardinal de Bourbon à la couronne, ne fut point réglé. Les Ligueurs ſe contentèrent que le roi le reconnût, non *premier prince du ſang, mais le plus proche ;* tel qu'il étoit en effet en qualité d'oncle du roi de Navarre. Ainſi on ne ſtatua rien contre le droit de repréſentation, (avantage que le neveu avoit ſur l'oncle, en cas que le trône vînt à vaquer). Le jeune Bourbon n'en prévit pas moins les peines & les dangers que lui préparoit ce fatal traité de Nemours. *Le roi de Navarre*, dit l'hiſtorien Matthieu, *parlant un jour au marquis de la Force & à moi, de l'extrême regret que ſon ame conçut de cette paix, dit que penſant à cela profondément, & tenant ſa tête appuyée ſur ſa main, l'appréhenſion des maux qu'il prévoyoit ſur ſon parti fut telle, qu'elle lui blanchit la moitié de la mouſtache.* Ses ennemis n'étoient pas plus aſſurés. Le duc de Guiſe avoua qu'étant allé à S. Maur ſaluer le roi, après le traité de Nemours, lorſqu'il ſe vit entouré des gardes, à la diſcrétion de ſon ſouverain, qu'il avoit ſi cruellement offenſé, *il ſe crut mort, & ſon chapeau étoit*

HENRI III.
1585.
Cayet, tom. VIII, page 105.
Lezeau mſ. de S. Geneviève.

HENRI III. 1585.

porté sur la pointe de ses cheveux. Ainsi l'ambitieux a dans sa vie des momens d'angoisse, dont tout l'éclat du succès ne peut le garantir.

Combien cette paix fut utile au duc de Guise.

Le duc de Guise avoit obtenu tout ce qu'il pouvoit désirer. Ceux qui prétendent qu'il devoit ne point faire de paix & pousser sa fortune, se trompent. Outre qu'il n'avoit pas beaucoup de troupes, que la faveur des peuples est journalière, & le sort des armes incertain; tant que cette guerre auroit duré, il auroit fallu combattre sous le nom du cardinal de Bourbon, pour des intérêts étrangers & sur son seul crédit; au lieu qu'en faisant la paix, comme il la fit, il s'assura des villes, des troupes dépendantes de lui seul, de l'argent pour les payer, & un motif de rupture quand il voudroit le faire valoir, savoir, la sureté de la religion.

Le roi de Navarre, par condescendance, ne s'y oppose pas. *Cayet, t. I. pag. 7.*

Henri de Navarre avoit prévu ces inconvéniens. Pendant le cours de la négociation, il ne cessa d'avertir Henri III, qu'une guerre même fâcheuse, vaudroit mieux qu'une paix si funeste. Ce n'étoit même qu'à regret qu'il avoit consenti de se tenir dans l'inaction, forcé par les défenses & les

promesses du roi. Dès le temps de la mort du duc d'Anjou, le roi de France adressa à son beau-frère une célèbre députation, pour l'engager à se faire Catholique ; plusieurs fois depuis il renouvela ses sollicitations. Cette conversion auroit en effet détruit tout d'un coup les projets de la Ligue ; mais le roi de Navarre refusa constamment. Le roi de France exigea du moins de lui, qu'il resteroit tranquille : & lorsque Bourbon, de Nérac, où il tenoit sa cour, écrivoit à Valois, que l'indolence dans laquelle il le retenoit étoit ruineuse à l'un & à l'autre, & qu'il lui offroit ses services personnels & des troupes : « Laissez les » Guises porter les premiers coups, » lui répondoit le foible Henri, afin » qu'on ne vous accuse pas de troubler » la paix du royaume, & qu'on voye » au contraire que ce sont eux qui » veulent la guerre ». Avec ce systême il temporisa si bien, qu'il fut réduit à la triste paix de Nemours.

Il prend néanmoins des mesures.

Pour Henri de Bourbon, il fit du moins ce qui lui étoit permis. Il répandit des manifestes dans le royaume ; il offrit le duel au duc de Guise, pour épargner le sang François.

HENRI III. 1585.

Le duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, très-bon Catholique, flottoit entre les deux partis: le roi de Navarre vint à bout de lui ouvrir les yeux sur les terribles conséquences de la Ligue, & de former avec lui une alliance offensive & défensive. L'excès même du danger devint avantageux à ce prince. Le voyant prêt à être écrasé par une faction formidable, munie désormais de l'autorité royale, amis & indifférens lui tendirent la main. Des pays étrangers on lui fit passer de petits détachemens de soldats, en attendant de plus grandes troupes: & le même homme qu'on avoit cru réduit à fuir & à abandonner la partie, se vit en état d'attaquer.

Henri III se prépare à la guerre contre le roi de Navarre.

Les choses n'alloient pas si vite du côté de la Ligue. Outre que le roi ne se prêtoit pas volontiers à ses desirs, quand il auroit voulu commencer la guerre, il manquoit du moyen le plus nécessaire, l'argent. Après l'enregistrement de l'édit qui proscrivoit les Calvinistes, il manda au Louvre le premier président du parlement de Paris, le prevôt des Marchands, le doyen de l'église Cathédrale, auxquels il joignit le cardnal de Guise.

Il en marque

« Je suis charmé, leur dit-il, en les

» abordant d'un air ironique, d'avoir » enfin ſuivi les bons conſeils qu'on » m'a donnés & de m'être déterminé, » à votre ſollicitation, à révoquer le » dernier édit que j'avois fait en fa- » veur des Proteſtans. J'avoue que j'ai » eu de la peine à m'y réſoudre; non » pas que j'aie moins de zèle qu'un au- » tre pour les intérêts de la religion; » mais parceque l'expérience du paſſé » m'avoit appris que j'allois faire une » entrepriſe où je trouverois des ob- » ſtacles que je ne croyois pas ſur- » montables; mais puiſqu'enfin le ſort » en eſt jeté, j'eſpère qu'aſſiſté des » ſecours & des conſeils de tant de » braves gens, je pourai terminer » heureuſement une guerre ſi conſi- » dérable.

ſa répugnance.

» Pour l'entreprendre & la finir avec » honneur, j'ai beſoin de trois armées. » L'une reſtera auprès de moi : j'en- » verrai l'autre en Guienne, & la troi- » ſième, je la deſtine à marcher ſur la » frontière, pour empêcher les Alle- » mans d'entrer en France. Car, quoi- » qu'on puiſſe dire au contraire, il » eſt certain qu'ils ſe diſpoſent à ve- » nir nous voir. J'ai toujours cru qu'il » étoit dangereux de révoquer le der-

HENRI III. 1585.

» nier édit, & depuis que la guerre est
» résolue, j'y vois encore plus de dif-
» ficultés; & c'est à quoi il faut pour-
» voir de bonne heure : car il ne sera
» pas temps d'y penser, quand l'en-
» nemi sera à vos portes, & que de vos
» fenêtres vous verrez brûler vos mé-
» tairies & vos moulins, comme cela
» est déja arrivé autrefois. C'est con-
» tre mon avis que j'ai entrepris cette
» guerre; mais n'importe, je suis
» résolu à n'épargner ni soins ni dépen-
» se, pour qu'elle réussisse : & puisque
» vous n'avez pas voulu me croire,
» lorsque je vous ai conseillé de ne
» point penser à rompre la paix, il est
» juste du moins que vous m'aidiez à
» faire la guerre. Puisque ce n'est que
» par vos conseils que je l'ai entreprise,
» je ne prétends pas être le seul à en
» porter tout le faix ».

Puis se tournant vers M. de Harlai : « M. le premier président, lui dit-
» il, je loue votre zèle & celui de vos
» collègues, qui ont si fort approuvé
» la révocation de l'édit, & m'ont ex-
» horté si vivement à prendre en main
» la défense de la religion; mais aussi
» je veux bien qu'ils sachent, que la
» guerre ne se fait pas sans argent &
» que

» que tant que celle-ci durera, c'est » envain qu'ils viendront me rompre » la tête au sujet de la suppression de » leurs gages. Pour vous, ajouta-t-il, » M. le prevôt des Marchands, vous » devez être persuadé que je n'en ferai » pas moins à l'égard des rentes de l'hô- » tel de ville. Ainsi assemblez ce ma- » tin les bourgeois de ma bonne ville » de Paris, & leur déclarez que, puis- » que la révocation de l'édit leur a » fait tant de plaisir, j'espère qu'ils ne » seront pas fâchés de me fournir deux » cents mille écus d'or, dont j'ai be- » soin pour cette guerre; car de compte » fait, je trouve que la dépense mon- » tera à quatre cents mille écus par » mois.

» Ensuite, s'adressant au cardinal de » Guise: Vous voyez, Monsieur, lui » dit-il, d'un air irrité, que je m'arran- » ge, & que de mes revenus, joint à ce » que je tirerai des particuliers, je » puis espérer fournir, pendant le pre- » mier mois, à l'entretien de cette » guerre: c'est à vous d'avoir soin que » le Clergé fasse le reste; car je ne pré- » tends pas être seul chargé de ce far- » deau, ni me ruiner pour cela. Et » ne vous imaginez pas que j'attende

HENRI III. 1585.

» le consentement du pape. Car, com» me il s'agit d'une guerre de religion, » je suis très-persuadé que je puis en » conscience, que je dois même me » servir des revenus de l'église ; & je » ne m'en ferai aucun scrupule. C'est » sur-tout à la sollicitation du Clergé » que je me suis chargé de cette entre» prise : c'est une guerre sainte, ainsi » c'est au Clergé à la soutenir ».

Tous vouloient repliquer & faire des remontrances ; mais le roi les interrompit brusquement. « Il falloit » donc m'en croire, leur dit-il, d'un » ton altéré, & conserver la paix plutôt » que de se mêler de décider la guer» re, dans une boutique, ou dans un » chœur : j'appréhende fort que pensant » détruire le prêche, nous ne mettions » la messe en grand danger. Au reste, » il est question d'effets & non de pa» roles ». Après ces mots, il se retira, laissant confus & en désordre, dit Davila, tous ceux à la bourse desquels il venoit de déclarer la guerre.

Les Ligueurs n'en deviennent que plus hardis.

Cette harangue, selon la remarque de l'historien de Thou, n'aboutit qu'à faire connoître les sentimens secrets de Henri. Il en devint plus odieux aux Catholiques zélés, qui vouloient

la guerre, & méprisable aux princes Lorrains, qui étoient l'ame de l'entreprise. *Quand ils eurent une fois compris que ce prince étoit assez foible pour souffrir impunément qu'on fît violence à son autorité, il n'y eut rien qu'ils n'osassent dans la suite.*

Le roi met des troupes sur pied.

Il sembloit que le roi travaillât lui-même à leur inspirer de l'audace, par des déférences qui marquoient plutôt de la foiblesse que des égards. Avant que de mettre en campagne les différens corps qu'il destinoit contre les Huguenots, il envoya consulter le duc de Guise, sur les chéfs qu'il leur donneroit, & lui offrir le choix. Guise prit le commandement de celui qui devoit repousser les Allemans de la frontière, parceque cette commission l'éloignoit moins de la cour, & qu'elle lui promettoit des succès plus éclatans. Il confia au duc de Mayenne l'armée qui devoit aller en Guienne contre les Bourbons.

Bon mot de la duchesse d'Uzès.

Elle fut la première prête. Henri la fit précéder par une députation solennelle de théologiens, de jurisconsultes & de politiques, pour faire un dernier effort sur le roi de Navarre : ce qui donna lieu au bon mot de la

HENRI III. 1585.

ducheſſe d'Uzès: *Il ſaudra bien qu'il ſe convertiſſe, s'il ne veut pas mourir ſans contrition, puiſqu'à la ſuite des confeſſeurs viennent les bourreaux.*

Neuvième guèrre, dite *des trois Henris.*

Quelqu'efficace que dût être cette miſſion, les docteurs ne réuſſirent point à convaincre le roi de Navarre, ni à fléchir une ame généreuſe, qui ne vouloit pas être amenée par force à la religion. Les Juriſconſultes n'eurent pas davantage le talent de perſuader à Bourbon qu'il devoit ſe laiſſer prévenir par les Ligueurs, afin de les mettre dans leur tort; & envain les politiques ſe réduiſirent à lui demander une conférence avec la reine mère, & qu'en attendant il ſuſpendît les hoſtilités, & ſur-tout la marche des Allemans, qui s'avançoient à ſon ſecours: il fut inflexible & ſe mit en campagne. Ainſi commença la guerre dite *des trois Henris*; ſavoir Henri III à la tête des Royaliſtes, Henri de Guiſe chef de Ligueurs, & Henri de Navarre chef des Calviniſtes.

Exploits rapides du roi de Navarre.

Ce fut d'abord un tourbillon qui ravage, & un torrent qui entraîne. Bourbon, en moins de deux mois, par lui-même ou par ſes lieutenans, ajouta au Languedoc, déja ſoumis par un trai-

té, la plus grande partie de la Guienne, du Dauphiné, de la Saintonge, du Poitou; & ses armées pénétrèrent jusqu'en Anjou, sous le commandement du prince de Condé. A la vérité elles n'y furent point heureuses, par l'imprudence du chef. Sans places de retraite, sans pont sur la Loire, il osa passer cette grande rivière & se jeter dans le pays ennemi: les Communes rassemblées au son du tocsin, suffirent presque seules pour détruire une armée florissante. Elle fut contrainte de se débander. Condé, lui onzième, se sauva en Angleterre. Mais destiné à tirer toujours avantage de ses disgrâces, on le revit quelque temps après à la tête d'une petite flotte, descendre à la Rochelle avec des troupes & de l'argent qu'Elizabeth lui prêta, & procurer à son parti des succès qui firent oublier sa défaite.

HENRI III, 1585.

Une telle rapidité de conquêtes effraya la Ligue; elle s'en prit au roi, dont la coupable connivence étoit cause, disoit-on, que les Sectaires triomphoient, pendant que l'armée du duc de Mayenne & les autres corps Catholiques, dépourvus de tout & divisés d'opinions, n'osoient paroître en cam-

La Ligue a recours au Pape.

HENRI III. 1585.

pagne. On résolut d'ôter à Henri la ressource de ces subterfuges secrets ruineux pour le parti, & de le forcer à une conduite décidée. Rien ne parut plus propre à cet effet, qu'un coup d'éclat de la part du saint Siège, qui, déclarant les Bourbons excommuniés, lieroit les mains à leurs plus zélés partisans, au roi lui-même, en lui faisant craindre d'être frappé du même foudre. Il ne fut plus question que d'obtenir cette bulle de Rome, & l'infatigable Jésuite Matthieu partit pour la solliciter.

Dispositions de la cour de Rome.

Mém. de Nevers, tome II, p. 605.

Le Saint Siège n'étoit plus occupé par Grégoire XIII, pontife pieux & savant, mais plus théologien que politique, qui n'apercevant dans la sainte union que ce qu'on lui faisoit voir, la croyoit nécessaire au soutien de la religion Catholique en France. Sixte V, son successeur, montant sur le trône pontifical, avec des préventions trop bien fondées contre l'avidité Espagnole, fut éclairé par ces mêmes préventions, sur les vrais motifs de la Ligue. Le duc de Nevers qui étoit allé le consulter, pour savoir s'il persisteroit dans ce parti, dit, qu'il trouva ce pape très-instruit des affaires de France, qu'il l'en-

tendit plusieurs fois plaindre le roi, condamner les factieux & gémir sur le sort du royaume (*).

Sixte V fulmine une bulle contre le roi de Navarre.

Mais il faut apparemment distinguer dans Sixte V, le particulier, qui juge des choses sans intérêts, d'avec l'homme public, obligé de sacrifier ses propres idées à la nécessité des circonstances; car malgré son attachement au roi, non-seulement le pape donna cette bulle, dont il prévoyoit les fâcheuses conséquences, mais encore il la soutint avec une hauteur & une opiniâtreté, que le foible Henri III étoit seul capable de souffrir.

Ce quelle contenoit.

Après un préambule dans lequel Sixte relevoit en termes magnifiques les prérogatives de son siège, il faisoit l'histoire des variations des deux Bourbons, qui, élevés d'abord dans l'hérésie de Calvin, l'avoient abjurée sous Charles IX, & par légèreté, ou par malice, étoient revenus aux mêmes erreurs. En conséquence il les traitoit

(*) Il refusa le secours d'hommes & d'argent que Grégoire XIII avoit promis à la Ligue. L'ambassadeur d'Espagne le menaçant, s'il persistoit dans son refus, de le sommer au nom de tous les Catholiques, le fier Sixte lui répondit: *Si vous me faites cette sommation, je vous ferai trancher la tête.* Note sur la Sat, Menippée, *pag. 84.*

HENRI III. 1585.

d'hérétiques relaps, d'ennemis de Dieu & de la religion, & comme tels, il les déclaroit déchus de tous les droits & prérogatives de princes du ſang, indignes de ſuccéder jamais à la couronne, de poſſéder aucunes principautés. Il déclaroit auſſi les ſujets du roi de Navarre abſous du ſerment de fidélité; exhortoit le roi très-chrétien, en vertu du ſerment fait à ſon ſacre, de veiller à l'exécution de cette ſentence, & mandoit à tous les évêques & archevêques de la faire publier dans leurs diocèſes.

Elle ſe répandit, mais ſans forme légale.

Elle parut & ſe répandit avec la plus grande rapidité, vantée par les Ligueurs, dans les converſations, louée en chaire par des alluſions claires, quoiqu'indirectes; mais elle ne fut point revêtue des formalités qui donnent en France de l'autorité à ces ſortes de décrets. Henri, qui auroit dû la ſupprimer, fit comme s'il l'ignoroit. Il ſe contenta de faire quelques repréſentations au pape & quelques tentatives pour ſuſpendre l'arrivée d'un nonce, dont les intentions ſecrètes lui étoient ſuſpectes. Sixte tint ferme: le nonce vint; mais ſoit douceur naturelle, ou conformément à des inſtruc-

tions

tions particulières ; il se comporta plus modérément qu'on n'avoit craint.

HENRI III, 1585.

Les Bourbons en appellent.

Les Bourbons ne furent pas si patiens. Bravant le pape jusques sur son trône, ils firent afficher aux portes du Vatican une protestation contre sa Sentence. Ils y disoient : Qu'en les traitant d'hérétiques, Sixte se disant pape en avoit menti; que c'étoit lui-même qu'on devoit regarder comme hérétique : qu'on lui montreroit dans un Concile : qu'en attendant ils le tenoient pour excommunié & antechrist, & qu'ils lui déclaroient en cette qualité une guerre mortelle & irréconciliable, se réservant le droit de punir en lui ou en ses successeurs l'affront qu'il venoit de faire à la majesté royale. Ils appeloient comme d'abus de sa sentence au tribunal des Pairs, dont ils étoient membres, & ils invitoient tous les rois, princes & républiques de la chrétienté à se joindre à eux, pour châtier la témérité de Sixte & des autres brouillons.

Ce qu'on en pense à Rome.

Sans doute on n'étoit point accoutumé à Rome à être contredit, puisque la hardiesse des princes y causa le plus grand étonnement. Néanmoins quelques personnes sensées, Sixte entre

HENRI III. 1585.

autres, tirèrent de cette audace un bon augure pour le roi de Navarre, & l'en estimèrent davantage.

Edit du roi de Navarre.

Ce prince finit l'année par un autre coup de vigueur, non moins frappant. A force d'importunité, les Ligueurs outrés du succès des Calvinistes, avoient arraché à Henri III un édit qui restreignoit à quinze jours les deux mois qui restoient des six accordés par l'édit de Juillet aux Religionnaires, pour sortir du royaume. Non seulement Bourbon défendit d'obéir à cet édit dans les provinces de ses conquêtes, mais il y confisqua les biens des Catholiques, & les vendit pour les frais de la guerre.

1586.

Ses manifestes.

De Thou, l. LXXXV. Davila, liv. VIII. Mém. de la Ligue. t. I.

L'année s'ouvrit par plusieurs lettres que le roi de Navarre adressa à tous les ordres du royaume. On les croit de la plume de Mornai, qui avoit le talent de faire parler son maître d'une manière conforme à son caractère héroïque. Henri dans ces lettres ne s'abaisse ni ne supplie : il montre au clergé séduit les ruses des princes Lorrains qui font servir à leur ambition le zèle & l'argent des Catholiques. *Je ne crains*, dit-il, *& Dieu le sait, le mal qui me peut advenir, ni de vos deniers, ni de leurs armées; mais je gémis sur le sort d'un*

million d'innocens, que la guerre civile va faire périr. Il exhorte le peuple à la paix, en faisant voir que c'est sur lui que va tomber le faix des impôts. Il tâche enfin d'exciter dans la noblesse l'attendrissement qu'il éprouvoit lui-même. *Les princes François*, leur dit-il, *sont les chefs de la noblesse...je vous aime tous...je me sens périr & affoiblir en votre sang. L'étranger ne peut avoir ces sentimens.* Plein d'une ardeur martiale, tempéré par l'amour de la concorde, en finissant, il propose à ses ennemis l'assemblée des Etats, un concile, où le duel.

HENRI III.
1586.

Sous un pareil chef, de petits corps valoient des armées. Avec peu de troupes, mais toutes animées de son esprit, il prit des places fortes, subjugua des provinces, rendit inutile l'armée du duc de Mayenne, & fit des exploits si étonnans que les soupçons de connivence entre lui & le roi de France se renouvelèrent plus que jamais. Henri III embarassé de cette imputation, qui alloit à lui ôter tout crédit auprès de son peuple, crut la faire tomber en donnant en Avril un édit plus sévère contre les Calvinistes.

Henri III. soupçonné de connivence.

En même-temps il mit sur pied deux

Leve deux

HENRI III. 1586.

nouvelles armées & de l'argent.

armées, dont il destina le commandement à ses favoris, afin que les Ligueurs ne fussent pas maîtres de toutes les forces du royaume. Il crut par ces préliminaires avoir gagné la confiance des Catholiques, au point d'obtenir sur-le-champ l'argent qu'il demandoit; mais le parlement refusa d'enregistrer ses édits bursaux. *Suivant la mauvaise coutume, qui commençoit à s'introduire,* dit le président de Thou, *le monarque vint tenir son lit de justice & les fit enregistrer de son autorité royale.*

Il emploie mal l'un & l'autre.

On savoit malheureusement l'usage que le prince faisoit de ces sommes arrachées à la misère du peuple, & prodiguées sans discrétion à Joyeuse & à Epernon, favoris avides, dont la cupidité étoit moins excitée par le besoin que par l'envie de se procurer une plus haute réputation de faveur, en accumulant un plus grand nombre de graces. Ils se disputoient les emplois & les gouvernemens; & celui qui, prévenu par l'autre, n'emportoit que les moindres, obtenoit de l'argent en compensation : ainsi le roi étoit toujours pauvre, pendant que tous ceux qui l'environnoient regorgeoient de richesses.

Les Ligueurs profitoient de l'indi-

gnation que le luxe des mignons excitoit, pour fortifier la haine des peuples contre le roi. Bourbon plus retenu, loin de divulguer dans des écrits amers les foiblesses de son prince, les couvroit d'un voile respectueux. Ces égards lui gagnoient l'estime des courtisans qui le plaignoient, mais qui n'en alloient pas moins grossir les armées levées contre lui.

Le roi de Navarre a recours à l'étranger.

Sentant combien le nom du roi & l'attachement du plus grand nombre des François à la religion de leurs peres lui laissoit peu de ressource auprès des régnicoles, Bourbon appela sous ses drapeaux tout ce qu'il put d'étrangers. Le succès passa peut-être ses espérances, puisque des nations en corps, non contentes de lui envoyer des secours secrets, firent en sa faveur des démarches publiques.

Ambassade des Suisses à Henri III.

Les Calvinistes si menacés en France, n'avoient pas manqué de jeter des cris, qui retentissant dans les pays voisins, mirent en mouvement tous les esprits prévenus des mêmes opinions. Les premiers qui parurent prendre part aux craintes des Réformés, furent les Suisses; mais ils le firent d'une manière qui ne montroit ni envie de troubler,

HENRI III. 1586.

ni haine contre le roi. Leurs ambassadeurs présentèrent à Henri III des lettres de François I son aïeul, par lesquelles ce prince leur ami, les exhortoit à mettre bas les armes que des différends de religion leur avoit fait prendre les uns contre les autres. Cette manière indirecte de faire des remontrances, ne déplut pas au roi. Il les remercia & les pria de compter sur son attention à entretenir l'amitié de ses alliés, & la paix dans l'intérieur de son royaume.

Espece de croisade d'Allemans contre les Ligueurs.

Les Allemans ne s'y prirent pas avec la même modération. Les sollicitations du roi de Navarre & de ses partisans avoient eu bien de la peine à émouvoir ces esprits lents, d'ailleurs refroidis par les alternatives précédentes de guerre & de paix, dans lesquelles les Allemans auxiliaires avoient toujours été sacrifiés à l'intérêt des chefs François. Les agens de Bourbon ne trouvoient qu'indifférence dans les grands, indolence dans les petits. Les princes n'empêchoient point les levées; mais le défaut d'argent les faisoit aller très-lentement.

Le zèle, quel qu'en soit le principe, supplée à tout. Bèze ce fameux minis-

HENRI III. 1586.

tre, dont l'éloquence avoit brillé au colloque de Poiſſy, part de Genève; quoique dans un âge avancé, il parcourt l'Allemagne, harangue les peuples, conjure les princes, ſouffle dans les cours le feu dont il eſt brûlé. Les plus aſſoupis ſe réveillent à ſa voix, ces maſſes engourdies ſe raniment. Il ſe forme une eſpèce de croiſade & on prend les armes de tous côtés.

Précédée d'une ambaſſade qui ne trouve pas le roi à Paris.

Cependant, comme on étoit en paix avec la France, les princes ſentirent qu'il ſeroit indécent d'entreprendre la guerre contre un allié, ſans avoir auparavant obſervé les égards convenables. Ils préparèrent donc une magnifique ambaſſade. A la tête marchoient Frédéric de Virtemberg, comte de Montbéliard; & Wolfang, comte d'Iſembourg. Les autres députés étoient tous perſonnages de marque. Ils arrivèrent à Paris dans le mois d'Août; & quoiqu'annoncés, ils n'y trouvèrent point le roi.

Motifs de ſon éloignement.

Il étoit parti pour le Bourbonnois avec la reine ſa femme, ſous deux prétextes: le premier, d'y prendre les bains, dans l'eſpérance d'avoir des enfans; le ſecond, de s'approcher de ſes armées, qui s'aſſembloient de ce côté, ſous les ordres, l'une de Joyeuſe, l'autre

Henri III. 1586.

d'Epernon, ses deux favoris, & d'en diriger plus aisément les opérations. Tels furent les motifs d'éloignement que dirent aux ambassadeurs les officiers chargés de les recevoir. Ils promirent que Henri reviendroit en octobre & qu'il leur donneroit audience; mais les historiens conviennent assez généralement que le roi ne se décida à ce voyage, qu'afin d'éviter ces mêmes ambassadeurs, & de n'être point forcé à leur donner réponse avant que d'avoir vu ce que produiroit une conférence qui se ménageoit entre le roi de Navarre & la reine mère.

Ses amusemens puérils à Lyon.

Il fixa son séjour à Lyon, pendant cette attente. A le voir dans cette ville oublier ses affaires, s'occuper gravement d'amusemens puérils, on auroit cru que dégoûté de la royauté, il ne cherchoit qu'à s'étourdir sur le péril de son état. Il lui prit non pas un goût, mais une passion violente pour les petits chiens, les singes & les perroquets, qu'il payoit des sommes exorbitantes: outre ce que lui coutoit une multitude d'hommes & de femmes, chargés, moyennant de gros appointemens, de la nourriture de ces animaux. Une autre manie le saisit encore; il recherchoit

avec avidité les miniatures, qui se trouvoient dans les anciens manuscrits de dévotion, les achetoit très-cher & les colloit lui-même aux murailles de sa chapelle; *caractère d'esprit incompréhensible!* dit de Thou; *en certaines choses capable de soutenir son rang, en quelques-unes au-dessus de sa dignité, en d'autres au-dessous même de l'enfance.*

HENRI III. 1586.

Il revient à Paris & donne audience aux ambassadeurs *De Thou, l. LXXXVI. Davila, liv. VIII. Mém. de la Ligue, t. I.*

Quelque doux que fussent au roi ces amusemens, le temps vint de les quitter, faute de prétexte pour les prolonger. Il retourna à Paris & donna audience aux Allemans. Les deux princes chefs de l'ambassade étoient partis presqu'en arrivant, ne croyant pas qu'il fût de leur dignité d'attendre si long-temps. Les autres ambassadeurs présentèrent leurs lettres de créance. Conformément à leurs instructions, ils s'appliquèrent à justifier les Calvinistes de France, qu'ils appeloient leurs frères, prétendant que c'étoit à tort que le roi les déclaroit dans ses édits, auteurs de la guerre; pendant qu'au contraire cette guerre étoit l'ouvrage de la cour de Rome & de ses adhérens. Ils finissoient par offrir au roi du secours, non, disoient-ils, dans l'inten-

HENRI III. 1586.

Leur hauteur choque le roi qui les mécontente.

tion de se mêler de ses affaires, mais pour le délivrer de ses ennemis.

Un point de leur harangue choqua le roi; c'est qu'ils lui reprochèrent plus clairement qu'il n'auroit voulu, & même que le respect dû à sa personne ne comportoit, qu'il avoit manqué à sa parole & violé sa foi, en révoquant les édits de pacification. Il leur répondit fièrement qu'il pourvoiroit à tout selon sa prudence, qu'à lui seul appartenoit le droit de faire des loix & de les changer, & qu'il n'en avoit à recevoir de personne. Pendant toute l'audience Henri soutint dignement l'indépendance de sa couronne. Croyant même n'en avoir pas assez dit de vive voix, il envoya le soir aux ambassadeurs un écrit tout de sa main, en forme de cartel. Quiconque, y disoit-il, prétend qu'en révoquant les édits de pacification, j'ai violé ma foi & fait une tache à mon honneur, en a menti; mais mêlant toujours de la foiblesse à ses démarches les plus fermes, le roi ne voulut permettre, ni qu'on leur laissât l'écrit, ni qu'on en donnât copie. Ils partirent très-mécontens, se regardant comme insultés, & déterminés à ne point tarder de secourir le roi de Navarre.

HENRI III. 1586.

Et ses projets d'accommodement choquent la Ligue.

C'étoit le ſort de Henri de ſe brouiller avec un parti, ſans rien gagner avec l'autre. A la vérité il y avoit des perſonnes intéreſſées à lui ôter l'honneur de ſes démarches les plus favorables au ſoutien de la cauſe Catholique ; mais y auroient-elles réuſſi, s'il n'avoit, pour ainſi dire, aidé lui-même leur malice, par une conduite pleine d'ambiguité ? Sur les preſſantes inſtances des Catholiques zélés, il avoit donné des édits violens contre les Réformés. Il tenoit actuellement pluſieurs armées ſur pied contre eux, & il ménageoit une conférence entre ſa mère & le roi de Navarre. Les Catholiques ne pouvoient ſe perſuader que le but de cette entrevue fût d'amener Bourbon à la religion Romaine ; choſe juſqu'alors ſi ſouvent & ſi inutilement tentée. C'eſt donc, concluoient les Ligueurs, pour faire une ſuſpenſion d'armes ou quelque nouveau traité, dont les ſectaires auront encore tout l'avantage & à l'abri duquel ils ſe fortifieront en France : malheur le plus grand qui pût arriver & dont la crainte ſeule étoit capable, à leur avis, de légitimer les moyens extrêmes qu'on prendroit pour le prévenir.

HENRI III. 1586.

Les chefs, dans l'assemblée d'Orcamp, se déterminent à pousser la guerre à toute outrance.

D'après ces principes, dans une assemblée tenue à Orcamp, abbaye du cardinal de Guise, les Ligueurs résolurent de prendre les armes & de ne les point quitter, par quelqu'ordre que ce fût, qu'ils n'eussent détruit, ou chassé de France les Hérétiques, jusqu'au dernier. En conséquence le duc de Guise, qui s'étoit toute l'année morfondu sur la frontière à attendre les Allemans, qui ne parurent pas, profita de l'arrière-saison, pour tomber sur les états du duc de Bouillon, qu'on crut pouvoir dépouiller comme Calviniste, mais encore plus comme voisin de la Lorraine, qui s'accroîtroit de ses pertes. Le duc de Mayenne se ranima aussi, & eut quelques avantages dont on fit courir des relations magnifiques. En même temps, par d'autres écrits, on augmenta les ombrages que prenoient les Catholiques de la conférence entamée dans le mois de Décembre entre la reine mère & le roi de Navarre, à Saint-Bris, château de l'Angoumois près de Cognac.

1587.

Conférence de saint-Bris.

Ceux qui connoissoient les dispositions secrètes des acteurs de la conférence, durent en prévoir l'issue. La

reine n'aimoit point ſon gendre ; le gendre avoit été averti de ſe défier de ſa belle-mère. Les hiſtoriens ne marquent point les cauſes de cette déſunion. Si on vouloit en donner une raiſon politique, on la trouveroit dans un mot échapé à Catherine. *Elle auroit fort ſouhaité*, dit Brantôme, *l'abolition de la loi Salique, pour que ſa fille épouſe du duc de Lorraine régnât ; & à ce propos elle racontoit avec complaiſance, qu'aux conférences de Cercamp, pour la paix, le cardinal de Granvelle rabroua fort le cardinal de Lorraine, lui diſant que c'étoient de vrais abus, que notre loi Salique.* Voyant donc le roi ſon fils ſans enfans, & la branche maſculine des Valois prête à finir, Catherine ſe ſentoit de l'éloignement pour Bourbon, que la loi Salique appeloit au trône, au préjudice de la ligne féminine. Voici donc, autant qu'on peut le conjecturer, quel étoit ſon ſyſtème par rapport à la Ligue. Elle n'auroit pas voulu que cette faction eût réuſſi pendant la vie de ſon fils ; mais elle auroit été charmée de lui voir prendre aſſez de force pour éloigner Bourbon, quand Valois viendroit à mourir, afin

HENRI III. 1587.

Inſtances de la reine mère.

Mém. de la Ligue, t. II.

Matthieu, l. VIII.

Mém. de Nevers, t. II.

Journal de Henri III. tome III.

Brantôme, tome I.

Sulli, p. 258.

Paſquier, liv. IX. lett. XII.

HENRI III. 1587.

de pouvoir mettre la couronne ſur la tête des enfans de ſa fille.

Intentions du roi de Navarre.

Le roi de Navarre, au contraire, deſiroit que la Ligue éclatât ſous un roi d'un catholiciſme non équivoque, afin qu'on ſentît mieux le but du complot. Il n'avoit garde non plus de laiſſer refroidir, en temporiſant, le zèle de ſes alliés, de peur de ne les plus trouver au beſoin. Ainſi les intérêts des agens étoient directement oppoſés. Bourbon n'avoit de choix qu'entre la guerre actuelle, ou des ſuretés à l'abri de tout événement; comme auroit été un traité entre les deux rois, par lequel ils ſe ſeroient engagés de ne point mettre les armes bas qu'ils n'euſſent détruit la Ligue. La reine ne vouloit que des arrangemens de précaution, trèves, promeſſes, projets, pour-parlers, entrevues, enfin tout ce qui pouvoit tirer en longueur, ſans décider; mais elle trouva ſon gendre en garde contre ſes ruſes; plus ferme même qu'elle n'avoit penſé, contre un appas auquel ce prince n'étoit ordinairement que trop ſenſible.

Piége ſéduiſant qu'on lui tend en vain.

Catherine avoit amené avec elle ſes Dames de compagnie, troupe brillante, dont elle eſpéroit ſans doute

quelque facilité à ses desseins. Bourbon connut l'adresse & lui fit même sentir qu'il n'en étoit pas dupe. Piquée un jour de voir toutes ses propositions refusées, la reine lui dit d'un air de dépit : *Que voulez-vous donc, Monsieur? Il n'y a rien ici qui m'accommode, Madame*, lui répondit-il en parcourant des yeux le cercle briliant qui l'environnoit.

Entre ces Dames étoit Christine, qui avoit pour mère Claude femme du duc de Lorraine, première fille de la reine, princesse aimable, élevée avec soin à la cour de France, par son aïeule, & joignant aux agrémens de la figure des vertus dignes de son rang. Catherine proposa à Bourbon de faire casser son mariage avec la méprisable Marguerite, & de lui donner la jeune Christine : nouvelle preuve de l'extrême desir qu'avoit la reine mère de voir sa postérité assise sur le trône de France.

Grandes précautions qu'il est obligé de prendre.

Comme cet expédient, & beaucoup d'autres mis en avant, demandoient des délais, ils furent tous également rejetés. On s'étudioit, on s'observoit, on supposoit quelque finesse dans les moindres choses. Les plus simples devenoient matière à soupçon, & avec raison ; parce-

Henri III. 1587.

qu'il y avoit des gens attentifs à profiter de tout, pour semer des défiances. Le roi de Navarre étoit obligé de marcher avec la plus grande circonspection, au point de n'oser consentir à une trève pendant la tenue des conférences.

Traité cruel de la reine mère.

Brantôme tome I.

La reine en avoit cependant fait publier une. Bourbon s'en plaignit, comme d'une ruse imaginée, pour ralentir l'ardeur des Allemans, & refusa de conférer davantage, si on ne révoquoit la publication. *Vraiment*, dit la reine à son conseil, que cet incident embarassoit, *vous êtes bien esbahis sur ce remède, vous avez à Maillezais le régiment de Neusvy & de Sarlu Huguenots, faites-moi partir de Nyort le plus d'arquebusiers que vous pourez, & allez les tailler en piéces, & voila aussi-tôt la trève desserrée & décousue sans autrement se peiner.* Ils se défendirent courageusement quoique surpris. Les officiers se firent presque tous tuer, & il y eut un grand carnage de soldats. Affreuse politique, qui dispose si froidement de la vie des hommes!

La conférence se rompt sans succès.

Cette inhumanité ne servit à rien. Bourbon refusa d'aller en cour, encore plus de suspendre la marche des Allemans.

mans. Il offrit ſeulement de faire entrer l'armée auxiliaire en France, ſous le nom du roi, & de l'employer de concert avec lui, contre les perturbateurs du repos public : il fut refuſé à ſon tour, & on ſe ſépara.

Le roi embarraſſé fait des propoſitions au duc de Guiſe.

Journal de Henri III, tome III.

Cayet.

Henri III homme à s'accommoder de toutes ſortes d'expédiens, pourvu qu'ils lui donnaſſent le temps de reſpirer, ſe trouva très-embarraſſé, quand il ſe vit comme dans un détroit, entre la néceſſité de ſe joindre aux Ligueurs pour abattre les Huguenots, ou aux Huguenots pour détruire les Ligueurs, ou enfin ſoutenir ſeul la guerre contre tous les deux. Il fit ſonder le duc de Guiſe, & tâcha de l'éblouir par des promeſſes d'honneurs, de richeſſes & de dignités de toutes eſpèces, s'il vouloit renoncer à la Ligue. Mais le monarque n'avoit pas le talent d'inſpirer de la confiance. Ce que Guiſe auroit peut-être accepté de la main d'un autre, plutôt que de s'expoſer aux ſuites périlleuſes d'une entrepriſe auſſi haſardeuſe que la ſienne, il le refuſa du roi, qui avoit la réputation de ne point tenir à ſa parole.

Les Calviniſtes lui en font auſſi.

Les Calviniſtes de leur côté lui tendirent un piège. La Noue, au nom de

HENRI III. 1587. *Mém. de Tavannes, p. 264.*

son parti, lui proposa de s'unir à eux contre Henri III, pour en arracher tout ce qu'ils voudroient. Ils proposoient de ne point parler de religion dans leurs manifestes, & de prendre pour prétexte commun le bien public & la réformation de l'état, contre les Mignons. Guise rejeta une association qui ne lui donnoit que des espérances, pendant qu'avec la machine de la religion il remuoit tout le royaume, & qu'il avoit pour lui le pape & les *doublons d'Espagne* : aussi ne croit-on pas que cette proposition fût sérieuse de la part des réformés. On la rapporte seulement, pour faire voir que dans les guerres civiles, il y a souvent entre les ennemis les plus acharnés, des intelligences secrètes, qui peuvent en un moment changer la face des affaires.

Complication d'intérêts.

Le roi se défioit à juste titre de ces correspondances clandestines. Dans sa cour & dans son conseil, les attachemens étoient divers comme les opinions. Joyeuse, un des mignons, Villeroi, un des principaux ministres, la reine mère, beaucoup de seigneurs, panchoient pour la Ligue. Espernon autre favori, & tous ceux que les pré-

tentions audacieuses du duc de Guise révoltoient, favorisoient les Bourbons. HENRI III, 1587.

Il seroit impossible d'exposer les motifs qui déterminoient chaque particulier à embrasser un parti plutôt que l'autre. Intérêt de famille, liaisons d'amitié, ambition, soif de richesses, envie de se signaler, haines personnelles, desirs de vengeance, enfin tout ce qui peut remuer les cœurs & subjuguer les esprits, étoit souvent, beaucoup plus que l'amour de la patrie & de la religion, la vraie cause des attachemens; de sorte qu'il n'étoit pas extraordinaire de voir un Calviniste partisan de la Ligue, & un Catholique ennemi des Ligueurs: le premier, uni à la faction, sans être ami des Guises; le second, contraire à la sainte union, sans penchant pour le roi de Navarre. L'un suivant la générosité de son caractère, affectionnoit les Bourbons, comme braves & malheureux: l'autre amateur de l'intrigue, se passionnoit pour le duc de Guise, dont les rares talens promettoient une révolution. Très-peu étoient sincèrement dévoués au roi.

Le roi ne fait à qui se fier.

Se présentoit-il une affaire dans le conseil, il étoit obligé, avant que d'embrasser un avis, d'en pénétrer le motif,

Henri III. 1587.

de voir si la différence de sentimens ne venoit pas de rivalité, plutôt que de zèle pour le bien. Plus d'une fois il fut réduit à interposer son autorité, pour faire cesser les querelles scandaleuses entre ministres & courtisans; querelles élevées en sa présence, au mépris de sa dignité, & qui dégénéroient en reproches amers & en invectives. Pareille défiance l'empêchoit de donner son secret tout entier à ceux qu'il mettoit à la tête de ses armées: prince malheureux, qui avec de la religion, ne put se faire aimer des Catholiques; avec un grand fond de bonté, fut haï de ses peuples; fut méprisé de la noblesse, avec de la bravoure, & avec de la générosité fut trahi par ses courtisans les plus chéris: tout cela pour n'avoir jamais su, en se décidant, décider les autres, & les ramener par sa fermeté au devoir & à la fidélité.

Il ne fait que luter d'adresse avec les rebelles.

Ce qu'on a vu jusqu'à présent de sa trop grande bonté, prépare certainement à des épreuves de patience bien extraordinaires dans un Souverain, mais encore moins étonnantes que celles qui nous restent à raconter. Henri seul étoit capable d'observer de sang-froid

les complots de ſes ſujets rebelles : d'oppoſer ruſe à ruſe : de ne les déconcerter qu'en faiſant voir qu'il étoit inſtruit, ſans jamais punir : de tirer vanité de la ſurpriſe & de la confuſion que les meſures ſecrètes priſes contre le crime cauſoient aux coupables, comme s'il n'eût voulu que diſputer d'adreſſe avec eux ; ignorant apparemment que le prix d'un pareil combat entre un Souverain & ſes ſujets eſt ordinairement tôt ou tard la perte de ſa couronne & peut-être de la vie.

Le conſeil de la Ligue bruſque les affaires.

Il eſt certain que le duc de Guiſe fut pouſſé plus vîte qu'il ne voulut d'abord. C'étoit lui à la vérité, & ſes partiſans, qui par la bouche des prédicateurs, par la plume des écrivains, par le pinceau des peintres, l'aſcendant des confrairies, le ſpectacle des proceſſions & autres aſſemblées pieuſes, avoit échauffé l'imagination des peuples: mais qu'on examine attentivement la marche du complot, on verra que les réſolutions extrêmes partirent du conſeil de la Ligue. C'étoit une eſpèce de comité, formé preſque fortuitement, de gens ramaſſés de tous états, plus paſſionnés qu'éclairés : avocats, huiſſiers, procureurs, greffiers, magiſtrats, des

HENRI III. 1587.

curés trop zélés, un apostat du Calvinisme, des banqueroutiers, des prédicateurs séditieux, un Bussy-Leclerc, ancien maître en fait d'armes, des marchands, Crucé, Louchard, la Chapelle-Marteau, & d'autres de diverses professions. Guise n'avoit entre eux qu'un homme dépositaire de son secret; savoir, François de Roncherolles de Menneville, gentilhomme aimable, hardi, éloquent, propre à inspirer l'enthousiasme; mais qui ne fut pas toujours le maître de calmer la fougue qu'il avoit excitée. Une femme furieuse souffloit aussi à ces forcenés sa haine & ses desirs de vengeance.

Passion de la duchesse de Montpensier contre le roi.

On ignore en quoi Henri III avoit offensé Catherine-Marie de Lorraine, sœur du duc de Guise & veuve du duc de Montpensier. Il est à présumer, par la vivacité que cette princesse mit dans ses ressentimens, qu'elle avoit à venger ses appas méprisés, peut-être des avances négligées, ou des intrigues galantes révélées, crimes qu'une femme ne pardonne jamais. Quoi qu'il en soit du motif, la veuve de Montpensier jura à Henri une haine irréconciliable, & le poursuivit jusqu'au tombeau. Elle se trouve dans toutes les conjurations

formées, tant contre son état, que contre sa personne : il en éclata cette année de l'une & de l'autre espèces.

HENRI III. 1587.

Conjuration contre Boulogne, revélée par Poulain.

Les intérêts d'Espagne devenoient aux Ligueurs plus chers que ceux de la France, persuadés qu'ils étoient que de ce royaume devoit venir leur salut & l'accomplissement de leurs projets. Dans ce temps Philippe préparoit contre l'Angleterre une flotte qu'il nomma l'*Invincible*, & que les flots engloutirent. Comme s'il eût prévu ce malheur, il desiroit avoir sur les côtes de France un port où il pût en cas d'accident retirer ses vaisseaux. Les Ligueurs non-seulement lui prêtèrent la main pour s'emparer de Boulogne ; mais ils se chargèrent même de l'exécution, par leurs émissaires. Le roi n'eut besoin que de savoir le dessein pour le faire avorter ; mais il ne punit pas les auteurs.

Il en découvre d'autres, contre la personne du roi.

Ces ménagemens attribués à foiblesse les enhardirent à conspirer contre lui-même. Ils proposèrent de l'arrêter un jour qu'il reviendroit de Vincennes, peu suivi à son ordinaire. Une autrefois ils voulurent profiter, pour l'enlever, du tumulte de la foire Saint-Germain, où le roi alloit quelquefois se divertir, mal accompagné. Il fut averti de ces com-

HENRI III. 1587.

plots par Nicolas Poulain, Lieutenant du prévôt de Paris, qui avoit eu l'adresse de gagner la confiance des conjurés, au point d'être chargé par eux du soin d'acheter des armes & de les cacher.

Pour faire parvenir au roi le détail d'une autre conjuration beaucoup plus dangereuse, Poulain employa un stratagème assez singulier. Il donna avis au chancelier de le faire mettre en prison, comme soupçonné de mauvais desseins. Ce magistrat le fit ensuite paroître devant lui, au lieu de l'interroger, Poulain lui expliqua toute l'intrigue.

Projet des barricades.

Les Ligueurs, malgré leur sécurité apparente, trembloient que le roi poussé à bout, ne prît enfin une résolution vigoureuse, & ne les punît en une seule fois de tous leurs attentats. Quelques-uns avoient été menacés secrètement; la cour avoit fait des tentatives, pour en enlever d'autres. Le tonnerre grondoit sur la tête des coupables, ou du moins ils l'imaginoient; & dans cette prévention, ils crurent que le meilleur moyen de se mettre à l'abri, étoit de prévenir le roi.

Le duc de Mayenne à la tête.

Ils en écrivirent au duc de Guise, & le pressèrent aussi, par députés, de venir

venir ſe mettre à leur tête. Comme ils le trouvèrent aſſez froid, parce-qu'il ne croyoit pas encore la partie bien préparée, ils s'adreſsèrent au duc de Mayenne ſon frère. Il venoit de quitter ſon armée pour maladie feinte ou réelle; mais au fond, outré du rôle qu'on lui avoit fait jouer, en le mettant à la tête d'une armée délabrée, avec d'autres chefs, qui par ordre du roi le traverſoient dans tous ſes projets. Ainſi voyant jour à ſe venger, quoique naturellement ennemi des deſſeins téméraires & turbulens, Mayenne promit d'appuyer les conjurés.

On ſe prépara donc à exécuter le plan dreſſé de longue-main. Il conſiſtoit à s'emparer de la Baſtille, de l'Arſenal, du Temple, du grand & petit Châtelet, partie par force, partie par des intelligences ſecretes; à égorger de Harlay premier préſident, d'Eſpeſſes avocat-général, le chancelier & tous les gens attachés à la cour; à fortifier l'hôtel-de-ville, inveſtir le Louvre; & dans la crainte que la nobleſſe ou quelques troupes cachées ne couruſſent au ſecours du roi, on devoit tendre les chaînes attachées aux coins de chaque rue, & les ſoutenir avec des tonneaux remplis de

HENRI III. 1587.

terre, avec des planches & des poutres; ce qui seroit à la tête de chaque rue, comme autant de petits forts, derrière lesquels la bourgeoisie pouvoit se défendre ainsi que derrière un rempart. Ces choses achevées, les Ligueurs ne bornoient plus leurs espérances. Ils arrêtoient le roi, le gardoient en prison, lui défendoient de se mêler du gouvernement, créoient un parlement pour rendre la justice, & un conseil pour gouverner l'Etat, & envoyoient les Espagnols, qu'on leur avoit promis, combattre & vaincre le roi de Navarre.

Le roi se contente de se railler.

L'avertissement de Poulain renversa tous ces projets. Le roi bien instruit des détails, rassemble des troupes, s'empare des portes, s'assure des lieux menacés. Quand on voit le complot découvert, tous les conjurés restent confus; Mayenne se retire, & Henri a la bonté de souffrir qu'il prenne congé de lui. Il se contenta de lui dire d'un ton moqueur: *Quoi, mon cousin, vous abandonnez ainsi vos bons amis les Ligueurs? Je ne sais ce que veut dire votre majesté*, répondit le duc déconcerté. Mais en s'en allant il promit aux factieux de ne les point abandonner, & qu'à la première alarme son frère & lui

voleroient à leur ſecours. Il leur laiſſa quelques officiers, gens de main & d'exécution, pour cautions de ſa parole, & encore plus pour les maintenir dans leurs diſpoſitions préſentes.

Le duc de Guiſe s'irrite de la précipitation des Ligeurs & s'appaiſe.

Guiſe qui auroit volontiers profité de leur entrepriſe, ſi elle avoit réuſſi, la voyant manquée, les taxe d'imprudence & de précipitation. Il ſe met en colère contre eux, paroît diſpoſé à les abandonner & à faire ſa paix particulière avec le roi. Menneville, porteur de ces menaces, négocie leur raccommodement. D'accord avec le duc, il ſe rend caution de leur docilité pour la ſuite, & obtient leur pardon. Exemple de ce que peut un ſcélérat habile, ſur les ſubalternes qu'il a pouſſés à des crimes, dont ils n'eſpèrent l'impunité que par ſa protection.

Différence entre Henri III. & Eliſabeth.

On peut remarquer entre la conduite de Henri roi de France & celle d'Eliſabeth reine d'Angleterre, une différence, qui, n'ôtant rien au mérite de la clémence, fait voir que cette vertu, ſi digne des rois, eſt ſouvent, lorſqu'on l'emploie mal, plus dangereuſe qu'une juſte fermeté. Henri pardonna toujours & périt aſſaſſiné. Eliſabeth ne fit point de grâce & régna glorieuſement. Elle

HENRI III. 1587.

ne passa presque pas une année, sans voir le poignard levé sur elle ; mais aussitôt après la conviction, le sang des chefs, comme celui des complices, couloit sur les échafauts : excusable, louable même, si elle n'eût pas étendu sa sévérité jusques sur l'infortunée Marie Stuard.

Mort de Marie Stuart.

Que cette princesse du fond de sa prison ait su les conjurations formées contre Elisabeth, qu'elle leur ait même prêté son nom, c'étoit une raison de la resserrer davantage ; mais non pas de la faire mourir par la main d'un bourreau. Aussi soupçonne-t-on la reine d'Angleterre d'avoir eu, pour se défaire de Marie, des motifs de rivalité, autres que la jalousie du gouvernement. Si elle poussa jusqu'à cet excès le dépit de voir sa beauté effacée par les charmes de la reine d'Ecosse, le sort de celle-ci en devient encore plus touchant.

Dix-neuf ans de prison commencés à l'âge de vingr-cinq ans auroient dû faire oublier les fautes dont on accuse sa jeunesse ; car on doit avouer que, si elle ne fut pas coupable de la mort de son mari, elle donna lieu à l'accusation, en épousant son assassin. La providence, qui vouloit la faire servir d'exemple à

celles que leur rang étourdit quelquefois ſur leurs crimes, permit qu'une ſi longue captivité, mêlée des chagrins les plus amers, ne finit que par une mort violente.

Marie dans ce dernier moment s'arma de fermeté & finit en héroïne chrétienne. Elle parut ſur l'échafaut, un crucifix à la main, vêtue en reine, avec un viſage ſerein & tout l'éclat de ſa première beauté. On voulut faire retirer ſes femmes, & quelques domeſtiques, qui éclatoient en ſanglots. Elle promit qu'ils ſeroient plus modérés, & les retint pour lui rendre les derniers ſervices. Comme la douleur leur arrachoit encore des ſoupirs : *J'avois promis*, leur dit-elle d'un air ferme, *que vous ſeriez plus tranquilles ; retirez-vous & priez pour moi.* Elle pria elle-même à haute voix pour la paix de l'égliſe, pour le roi d'Ecoſſe ſon fils, pour la reine d'Angleterre, ſe fit bander les yeux & tendit le col au bourreau, qui en deux coups ſépara la tête du corps.

L'hiſtoire préſente peu de morts auſſi héroïques. Sans plaintes, ſans regrets, ſans cette oſtentation de courage, marque ordinaire d'une ame qui cherche à s'affermir, Marie ceſſa de vivre, comme un voyageur quitte un pays qui

HENRI III. 1587.

lui eſt devenu indifférent ; les Proteſtans en firent une criminelle juſtement punie, & les Catholiques une martyre ſacrifiée à la religion.

Son ſupplice utile aux Ligueurs.

De Thou, l. LXXXVII.

Davila, liv. VIII.

Theatrum crudelit. &c. Antverpiæ, apud Adrianum Huberti. in-4°, 1587.

En France, les Guiſes ſes parens, qui l'avoient abandonnée pendant ſa vie, jetèrent des cris perçans à ſa mort, peut-être parceque ces cris pouvoient leur être utiles. On imprima des relations de cette tragique cataſtrophe, & on y joignit des deſcriptions effrayantes des tourmens qu'on ſuppoſoit que les Hérétiques faiſoient ſouffrir aux Catholiques en Angleterre, en Allemagne, & dans les Pays-bas, & qu'ils ne manqueroient pas, ajoutoit-on, de faire ſouffrir en France, ſitôt que le roi de Navarre & ſes adhérens y ſeroient les maîtres. Il nous reſte encore de ces eſtampes, accompagnées d'explications également outrées & propres à échauffer les eſprits.

Proceſſions blanches.

Le zèle renouvela alors, avec plus d'ardeur que jamais, les dévotions publiques. On voyoit les chemins couverts de troupes d'hommes & de femmes, qui alloient en ſtations d'égliſes en égliſes, revêtus d'aubes trainantes ; d'où eſt venu le nom de *proceſſions blanches*. Il s'en faiſoit la nuit dans les villes & dans

Paris ſur-tout ; moyen très-commode aux Ligueurs de ſe raſſembler plus promptement & plus ſurement. On y chantoit des Litanies d'un ton triſte & lugubre, comme dans une calamité publique ; ce qui perſuadoit au peuple que l'Etat & la Religion étoient ménacés du plus grand péril, & le diſpoſoit à tout ſacrifier pour ſa défenſe.

Un exemple de converſion bien frappant, vint encore à l'appui de ces diſpoſitions. Le comte de Bouchage, jeune courtiſan, frère du duc de Joyeuſe, renonçant tout-à-coup aux eſpérances brillantes que la faveur lui promettoit, s'enferma chez les Capucins & y prit l'habit. Prières, ſollicitations, larmes de ſon frère & du roi même, rien ne fut capable de lui faire changer de deſſein. Sa retraite fut citée comme une preuve du danger où étoit le catholiciſme dans la cour qu'il abandonnoit, & les eſprits s'en échauffèrent davantage.

Nôces du duc d'Epernon.

Journal de Henri III.

Henri triſte avec Joyeuſe, ſe conſola avec Epernon, dont la fortune prenoit de la ſolidité par les ſoins du roi. Il lui fit épouſer une très-riche héritière ; & ce que la rigueur des circonſtances ne permit point au monarque de pro-

Henri III. 1587.

diguer en dépenses fastueuses, il le donna en argent & en terres à son favori. Il y eut pourtant à ces nôces un magnifique bal auquel Henri se trouva *avec son grand chapelet à tête de mort.* Heureux selon les uns, malheureux selon les autres, de s'étourdir sur les maux qu'un soulèvement général, & une inondation d'ennemis étrangers préparoient à son royaume.

Les Allemans entrent en France.

Ce ne fut point une vaine cérémonie, que l'ambassade des princes Allemans. Elle produisit son effet. Aussi-tôt après leur retour dans leur pays, plus de trente mille hommes, cavalerie & infanterie, ramassés de toutes les parties de l'Allemagne & de la Suisse, fondirent en France, sachant bien qu'ils venoient au secours de leurs frères réformés; mais ignorant la plupart contre qui ils auroient à combattre. On avoit persuadé au plus grand nombre, que sitôt qu'ils paroîtroient, le roi se mettroit à leur tête & tomberoit sur les Ligueurs. Il ne tint qu'à lui de se prévaloir de cette occasion. Le roi de Navarre l'y exhortoit; mais Henri se flatta de détruire les uns par les autres. C'étoit pour ainsi dire le refrein de toutes ses réflexions. On l'entendoit

ſouvent dire : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos.* En conſéquence de cette réſolution, voici le plan d'opérations qu'il imagina.

Henri III. 1587.

Le roi forme un plan de défenſe.

Premièrement, oppoſer aux Bourbons des forces bien ſupérieures aux leurs, dont il donna le commandement à Joyeuſe ſon favori. Il ſe flattoit de diriger ce jeune général, qui avoit ordre de tenir ſimplement les Calviniſtes en échec, afin que le roi, en cas de beſoin, fût toujours maître de les appeler à ſon ſecours contre la Ligue. En ſecond lieu, ne fournir à Guiſe que des troupes médiocres, pour choquer ce gros corps d'Allemans, dans l'eſpérance qu'il en ſeroit maltraité. Enfin ſe mettre lui-même à la tête de la plus groſſe armée, pour donner la loi à tous les partis, quand ils ſeroient épuiſés l'un par l'autre. Le projet étoit bien conçu ; mais Henri ne connoiſſoit ni Joyeuſe, ni Guiſe, ni lui-même.

Préſomption de Joyeuſe.

On a déja vu que Joyeuſe s'étoit imaginé pouvoir ſe ſubſtituer au duc de Guiſe dans la faveur des Catholiques, & qu'il avoit même prié le pape de le ſeconder dans ce deſſein. Quand il ſe vit à la tête d'une puiſſante armée, ſes anciennes idées ſe réveillèrent. Il crut qu'il

HENRI III. 1587.

n'avoit qu'à frapper un coup important contre les Calviniſtes, qu'auſſi-tôt les Ligueurs abandonneroient le duc de Guiſe devenu inutile, & s'empreſſeroient autour de lui. Une victoire lui parut propre à produire cet effet, & il réſolut d'eſſayer ſes forces, en bataille rangée, contre le roi de Navarre.

Elle le pouſſe à combattre le roi de Navarre.

Bourbon faiſoit la guerre avec avantage dans les provinces méridionales du royaume, lorſque les Allemans entrèrent en France, par la Lorraine, dans le mois de Septembre. Auſſi-tôt il interrompit ſes ſuccès pour les joindre. Joyeuſe de ſon côté ſe mit en devoir de lui fermer le paſſage. Les deux armées ſe rencontrèrent en Périgord, auprès d'un bourg nommé Coutras, d'où la bataille a pris ſon nom.

Bataille de Coutras.

De Serres, t. I, p. 789.

C'étoit l'armée de Darius, contre celle d'Alexandre : du côté de Joyeuſe, plus de troupes ; mais des courtiſans efféminés, des ſoldats chargés d'or, un chef amolli par les délices d'une cour voluptueuſe : du côté de Bourbon, moins de combattans ; mais une nobleſſe exercée aux fatigues, des hommes de fer, un jeune héros nourri dans les camps, familiariſé avec les revers comme avec les triomphes, & échauffant tous les

cœurs de l'ardeur guerrière dont il étoit animé. Ce contraſte ſe remarquoit à la première vue des deux armées. Quelqu'un faiſant obſerver à Henri la pompe faſtueuſe des bataillons ennemis : *Eh bien*, répondit-il avec une gaieté martiale, *nous en aurons tant plus belle viſée ſur eux, quand nous viendrons à mêler les mains enſemble.*

Bonté & bravoure de Henri IV.

Matthieu, liv. VIII. p. 423.

Il ne faut rien perdre des circonſtances de cette action, qui fraya le chemin du trône à notre immortel Henri IV. Quand les armées furent en préſence, s'adreſſant à ceux qui l'environnoient, il déplora dans les termes les plus touchans le funeſte effet des guerres civiles, qui arment amis contre amis, parens contre parens, frères contre frères. Il s'attendrit ſur le ſort de la France, & prit tous les ſeigneurs à témoin des efforts qu'il avoit faits pour terminer à l'amiable ſes différends, dût-il lui coûter la vie. » Périſſent, » ajouta-t-il d'un ton animé, les auteurs » de cette guerre ; & que le ſang, qui » va être répandu, retombe ſur leur » tête ». Puis ſe tournant vers le prince de Condé & le comte de Soiſſons, ſes couſins, il leur adreſſa ces mots : *Pour vous, je ne vous dis autre choſe, ſinon*

HENRI III. 1587.

que vous êtes du sang de Bourbon, & vive Dieu! Je vous ferai voir que je suis votre aîné; & nous, répondirent ces princes, *que nous sommes de bons cadets.*

Sa piété.

Dans ce moment se présente le sevère Mornai. Il remontre au jeune guerrier qu'emporté par le feu de ses passions, il s'est permis une liaison criminelle, dont les éclats ont affligé une honnête famille; qu'il va peut-être paroître devant Dieu, & qu'il doit à son armée la réparation de ce scandale public. Henri n'hésite pas. Il reconnoît humblement sa faute devant le ministre Chandieu. Quelques seigneurs peu scrupuleux veulent lui persuader que c'est trop exiger d'un roi. *On ne peut*, leur répond-il, *trop s'humilier devant Dieu, ni trop braver les hommes.* Il se met ensuite à genoux. Toute l'armée en fait autant, & le ministre commence la prière. A ce spectacle, Joyeuse s'écrie: *Le roi de Navarre a peur*: *Ne le prenez pas là*, dit Lavardin son principal Lieutenant, *ils ne prient jamais, sans qu'ils soient résolus de vaincre ou mourir.*

Défaite des Catholiques.

Joyeuse éprouva à ses dépens la vérité de la remarque. Ses nombreux escadrons ne tinrent pas contre le choc

de la cavalerie Calviniſte. Après une foible réſiſtance, ce fut moins un combat qu'une déroute. L'infortuné Joyeuſe, au déſeſpoir de voir ſes projets renverſés par cette défaite, ne cherche point à ſe ſauver. *Que faut-il faire?* lui demande un de ſes lieutenans. *Mourir.* En parlant il s'enfonce dans les bataillons ennemis avec Claude de Saint-Sauveur ſon frère, & ils y ſont tués tous les deux.

HENRI III. 1587.

Mort de Joyeuſe.

Brantôme.

Après la victoire, Bourbon parcourt le champ de bataille, fait enterrer les morts, ordonne qu'on prenne ſoin des bleſſés, reçoit avec affabilité les priſonniers qu'on lui amène en foule, rend à quelques-uns leurs drapeaux en récompenſe de leur bravoure, & plaint le ſort de l'ambitieux Joyeuſe, dont il envoie le corps à ſes parens. Modeſte dans ſon triomphe, il voit, ſans laiſſer paroître d'émotion, la ſalle, où il s'étoit retiré pour prendre un léger repas, tapiſſée des étendards enlevés aux ennemis, & ſa table environnée de vaincus, qui, pleins d'une égale admiration, s'empreſſoient autour de lui.

Modeſtie de Henri après la victoire.

La nouvelle de cette victoire arriva à l'armée des Allemans, lorſqu'ils étoient dans la plus grande détreſſe.

L'armée Allemande ſouffre dans ſa marche.

HENRI III. 1587.

Depuis leur entrée en France, Guise avec son petit corps de troupes, n'avoit cessé de les côtoyer, ne manquant aucune occasion de les harceler, de leur couper les vivres & de traverser leur marche de toutes les manières possibles. Cependant cette armée formidable, malgré ses pertes, avançoit toujours; mais mal conduite, n'ayant point à sa tête de prince d'un nom à contenir le soldat; sans conseil, sans but fixe, livrée, à ce qu'on prétend, aux insinuations perfides d'un traitre, donné à ces étrangers, par les Calvinistes eux-mêmes, comme un guide assuré, & cependant espion secret de la Ligue.

Elle est mal commandée.

Le baron d'Hona, nommé par les princes de l'Empire, général de cette armée, étoit un homme indécis, bon commandant pour un coup de main; mais ignorant le local & les intérêts des parties. On proposa d'abord d'établir le théâtre de la guerre en Lorraine, pays abondant, enrichi depuis long-temps des malheurs de la France, d'où, en cas d'échec, il seroit facile de retourner en Allemagne. C'étoit le moyen d'arracher à la Ligue ses chefs, & de les forcer à la paix, dans la crainte qu'auroient eue les princes Lorrains de voir

dévaster le patrimoine de leurs ancêtres pour des espérances très-incertaines. Cet avis prudent fut combattu par un raisonnement spécieux. Nous sommes venus, disoient les plus ardens, pour secourir le roi de Navarre; il faut donc le joindre.

Elle veut joindre le roi de Navarre & se trouve arrêtée.

En conséquence on marche vers la Loire, sans provisions, sans route déterminée, sans point d'appui, en cas d'accident. Ils rencontrent de petites villes; ils les rançonnent & les pillent. Celles qui font mine de résister, on les laisse de côté, & on passe outre. Ils arrivent enfin, excédés de fatigues, devant la Charité. Leurs prédécesseurs, sous le duc de Deux-Ponts, avoient eu autrefois le bonheur de trouver ce passage ouvert; mais en cette occasion les Catholiques s'en étoient emparés les premiers.

Etat déplorable où elle se trouve réduite.

On est donc forcé de revenir sur ses pas. Le pain manque, les murmures commencent. Le soldat se plaint des marches forcées, des gardes continuelles, de la disette d'équipages & d'habits. De temps en temps ils sont renforcés par quelques troupes de François, qui viennent les joindre à travers les embuscades dressées de tous côtés; mais

Henri III. 1587.

le récit des dangers qu'ils ont courus, diminue bien-tôt la joie de les voir. Le découragement devient enfin général, quand on s'aperçoit que les chefs incertains avancent, reculent, &, comme s'ils eussent perdu la tête, viennent se placer entre les troupes du duc de Guise & une forte armée commandée par le roi en personne.

Le roi sort de Paris contre les Ligueurs.

Il avoit fallu, non-seulement une rumeur des Parisiens, mais encore une sédition portée aux excès les plus violens, pour tirer Henri de son indolence. On disoit qu'il abandonnoit la cause de Dieu, qu'il laissoit le duc de Guise à la merci de cette grande armée, dans le dessein de le faire périr & d'abolir la religion avec lui. Les prédicateurs débitoient en chaire ces calomnies, & il y en eut un assez hardi, pour appeler le roi en plein sermon, tyran, & ses ministres fauteurs d'hérétiques. Henri eut dessein de le punir. Il se retint néanmoins, parcequ'il vit le peuple disposé à le défendre; ensuite il prit le parti de paroître l'avoir oublié, & il sortit de Paris pour se mettre à la tête de son armée; mais il s'y comporta en homme qui n'auroit voulu qu'être témoin des exploits du chef de la Ligue.

Ce

Henri III, 1587.

Ce n'eſt pas qu'il ne fût plus prudent d'affoiblir l'armée des Allemans par la déſertion, que par le trenchant de l'épée, & de la laiſſer fondre, pour ainſi dire, puiſqu'elle commençoit à ſe diſſoudre d'elle-même; mais en ſuivant ce ſyſtême, il n'auroit pas fallu ſouffrir que le duc de Guiſe s'attirât tout l'honneur de la défaite, par des victoires qui, quoiqu'inutiles, le relevoient infiniment aux yeux des Ligueurs. Ils s'éblouïrent même tellement de l'éclat de ſes exploits, que ceux de Paris l'exhortèrent ſérieuſement à ſe ſaiſir du roi, au milieu de ſon armée, ſe faiſant fort d'arrêter ſes miniſtres & le Parlement, de ſe rendre maîtres de la capitale, & de cauſer ainſi une révolution avantageuſe à la bonne cauſe. Sans rejeter leurs offres, Guiſe les renvoya à un temps plus commode.

Ils preſſent le duc d'arrêter le roi.

En effet le moment n'étoit pas favorable. La France retentiſſoit du bruit de la victoire remportée à Coutras, & le roi pouſſé à bout par les factieux, auroit pu appeler à ſon ſecours les vainqueurs de Joyeuſe, prendre à ſa ſolde les Suiſſes, recevoir dans ſes eſcadrons les Reîtres de l'armée Allemande, & avec ces troupes tomber ſur les Li-

Raiſons politiques qui l'en empêchent.

HENRI III. 1587.

gueurs, incapables de résister à ces forces réunies. Les circonstances exigeoient donc des ménagemens, & une politique adroite, pour ne pas débarasser le roi, mais aussi ne le pas jeter dans un danger qui lui ouvrît les yeux sur ses vrais intérêts.

Le roi de Navarre ne seconde point l'armée Allemande.

Vie de Mornai, p. 211.

Un événement imprévu facilita les projets du duc. Aux bruits de la victoire de Coutras, succéda une incertitude étonnante sur le sort de l'armée victorieuse. On apprit ensuite qu'elle s'étoit débandée toute entière. Les uns disent qu'il fut impossible au roi de Navarre de retenir sous ses étendards un corps de noblesse volontaire, qui ne s'étoit ramassée que pour un coup de main; les autres, qu'il ne s'en soucia pas, & que dans le transport d'un premier triomphe, il ne fut pas fâché d'avoir le prétexte de la défection de son armée, pour aller porter aux pieds de Corisande-d'Andouin, comtesse de Guiche, les drapeaux enlevés à l'ennemi. De bons historiens le justifient de cette galanterie déplacée; mais ils ne l'excusent point de n'avoir pas du moins tenté, avec les troupes assez nombreuses qui lui restoient encore, de s'ouvrir un passage jusqu'aux Allemans.

Quoi qu'il en ſoit du motif de ſon éloignement, il fut des plus funeſtes à l'armée Allemande. Le prince de Conti, frère du prince de Condé, que le roi de Navarre avoit envoyé pour le remplacer, ne put relever ces eſprits abattus. La crainte, qui devoit inſpirer des précautions, les aveugla; on négligeoit les gardes par découragement, & cette négligence donna lieu à des ſurpriſes qui produiſirent la conſternation, comme ſi elles euſſent été des défaites entières. Telles furent les attaques de Vimori & d'Auneau, deux bourgs occupés par les troupes Allemandes; attaques qu'on peut appeler camiſades, plutôt que véritables combats. Guiſe y montra beaucoup d'intelligence & de valeur; mais elles n'auroient eu aucune ſuite déciſive avec des troupes moins effrayées.

Battue & inveſtie, elle poſe les armes.

Après ces échecs, les chefs étrangers, comme les ſoldats, ne parlèrent plus que de traiter. Le duc d'Epernon ſe rendit médiateur. La lenteur de l'accommodement occaſionna de nouvelles pertes, qui rendirent leur condition plus mauvaiſe; de ſorte qu'ils furent trop heureux d'obtenir permiſſion de retourner chez eux par petites bandes,

On lui permet de ſe retirer.

HENRI III. 1587.

enseignes ployées, avec serment de ne jamais porter les armes contre le roi. On leur donna aussi des sauf-conduits, qui ne furent guères respectés.

Affreux massacre qu'on en fait dans leur retraite.

Les paysans en assommèrent grand nombre dans leur marche. On leur couroit sus, comme à des bêtes féroces. Les traîneurs, les malades étoient égorgés sans pitié. Le duc de Guise, qui se plaignoit du traité, comme fait exprès par le duc d'Epernon son ennemi, pour lui ravir la gloire de délivrer la France de ces étrangers, suivit le corps le plus nombreux jusque sur la frontière, où il en fit un carnage effroyable. De trente mille, à peine en retourna-t-il six à sept mille dans leur pays. Telle fut l'issue de cette invasion; & telle sera toujours la fin de toute expédition lointaine, moins dirigée par la prudence que par la bravoure.

Le roi rentre triomphant dans Paris.

Pasquier, l. XI. lettre XIV.

Le roi retourna deux jours avant Noël à Paris, où il fit une entrée publique, revêtu de sa cotte d'armes, le casque en tête, comme s'il eût triomphé de tous ses ennemis. Le peuple s'en moqua. N'osant peut-être pas, par un reste de respect, s'attaquer directement à sa personne, les railleurs tombèrent sur le duc d'Epernon. Ils l'accablèrent

de traits ſatyriques. Les colporteurs crioient dans les rues de Paris : *Faits-d'armes du duc d'Epernon, contre les Hérétiques.* On ouvroit le livre, & à chaque page, on trouvoit en gros caractères ce ſeul mot, *Rien.* Henri conſola ſon favori, en lui donnant la dépouille de Joyeuſe : *Et en ce faiſant*, dit Paſquier, *ſans coup férir, il a perdu plus de gentilshommes, qu'il n'avoit fait à la bataille de Coutras.*

1588.

Aſſemblée de Nanci.

De Thou, liv. XC. Davila, liv. IX. Mem. de la Ligue. t. II. & III. Math. liv. VIII. Paſquier, liv. XII. Mém. de Nevers, t. I. Mém. de Villeroi, t. I.

En revenant de la pourſuite des Allemans, le duc de Guiſe ſe rendit à Nanci, où étoient aſſemblés les principaux de ſa famille & de la Ligue. On y tint un grand conſeil. Les avis y furent différens comme les intentions ; mais le réſultat fut le même, parceque, pour arriver chacun à leur but particulier, ils avoient tous beſoin du même moyen, ſavoir le trouble de l'Etat. Par-là le duc de Lorraine ſe flattoit de forcer le roi à fermer les yeux ſur les invaſions qu'il méditoit ; même à ſe faire offrir une augmentation de domaines. Les cadets & alliés de cette maiſon, tels que le duc de Nemours, le duc d'Elbœuf, le duc & le chevalier d'Aumale, le duc de Mayenne lui-même, frère du duc de

HENRI III. 1588.

Guise, espéroient par cette voie, des établissemens considérables. Ils vouloient donc qu'on continuât de susciter des embarras au roi, mais non qu'on le poussât à bout, de peur que, ne voyant plus d'autres ressources, il ne prît quelque résolution vigoureuse, qui ruineroit leurs espérances. Pour le duc de Guise, on ne peut guères douter qu'il n'eût des prétentions bien plus étendues; mais il n'en faisoit confidence à personne, si on excepte peut-être son frère, le cardinal de Guise, dont les actions dirigées au même but que celle du duc, & suivies de la même catastrophe, ont toujours marqué un concert parfait avec son aîné.

La Ligue y dresse une requête insolente au roi.

Poussés par ces motifs divers, sans parler de ceux des Ligueurs, qui n'étoient qu'une fureur aveugle contre un roi trop clément à leur égard, les confédérés de Nanci prirent une résolution uniforme : ce fut de paroître toujours unis, sous le nom du cardinal de Bourbon, premier prince du sang, & de signifier à Henri leurs prétentions, sous la forme de requête. Ils y supplioient le roi de se déclarer d'une manière plus authentique, en faveur de la sainte union, d'éloigner des emplois

publics, & d'auprès de sa personne, les courtisans suspects de favoriser l'hérésie, dont on lui fourniroit la liste; de faire publier le concile de Trente; d'établir au moins dans chaque capitale un tribunal de l'inquisition; d'accorder aux chefs de l'union, tant dans l'intérieur, que sur les frontières du royaume, des villes, dont le roi entretiendroit les garnisons; de leur soudoyer un certain nombre de troupes; de payer leurs dettes; de déclarer la guerre à toute outrance aux Hérétiques; & de ne faire quartier à aucun prisonnier, à moins qu'il ne promît de vivre dorénavant dans la religion Catholique, & d'employer désormais ses biens & sa vie, pour le service de la sainte union.

Perplexité du roi.

Pendant qu'on dressoit à Nanci cette insolente requête, le roi commençoit à ouvrir les yeux sur les desseins des Ligueurs, sans cependant pouvoir encore se persuader les excès que ses fidèles serviteurs vouloient lui faire entendre. Il fut encore long-temps à croire qu'il y avoit de l'outré dans les rapports qu'on lui faisoit; qu'à la vérité les factieux, dans la chaleur de leurs assemblées, étoient bien gens à méditer des projets de révolte; mais que, quand

Henri III. 1588.

il faudroit en venir à l'exécution, ou ils manqueroient de cœur, ou la moindre précaution visible de la part du prince, seroit capable de les arrêter.

Quelquefois aussi, il pensoit que ces délations pouvoient bien lui venir de la part des sectaires, qui imaginoient tous ces complots, pour l'aigrir contre les Catholiques, lui faire prendre un parti extrême, & le compromettre sans retour avec les Ligueurs. Ce fut par ces soupçons que Henri paya, presque jusqu'à la fin, les avis du fidèle Poulain. Malheureusement cet homme ne jouissoit pas d'une réputation bien intègre du côté des mœurs & de la conduite. On savoit qu'il étoit considérablement obéré, qu'il cherchoit par tous moyens à raccommoder sa fortune; c'en étoit assez pour donner à ses dépositions un air d'intérêt, capable de lui ôter tout crédit. Le roi s'en défioit, & se fortifioit dans ses soupçons, par les avis contraires de ses courtisans & de ses ministres, qui, plus ou moins, étoient tous trompés & l'induisoient en erreur.

Causée par l'ignorance où on le tient.

La reine mère, par exemple, ne vouloit pas qu'on éclairât trop le roi sur son état, qu'elle ne croyoit pas elle-même si dangereux; parcequ'elle espéroit

roit l'amener, par le dégoût des embaras, à avoir en elle plus de confiance; & elle auroit employé cette confian- à établir solidement en cour le marquis de Pont, né de sa fille la duchesse de Lorraine, afin de lui procurer la couronne si le roi venoit à mourir sans enfans. Le Seigneur d'O & les autres courtisans, qui ne cherchoient que le plaisir, cachoient soigneusement au roi sa situation, de peur que leur faveur diminuât, si la connoissance de ses affaires l'obligeoit à s'y appliquer.

Par les partialités dont il est temoin.

Villeroi & les autres ministres détestoient le duc d'Epernon, qui les maltraitoit dans le conseil, & qui en toute occasion les accabloit du poids de son crédit. Il avoit eu la hardiesse de donner à Villeroi un dementi en présence du roi, & de l'appeler fourbe & fripon. Il avoit reproché en face à Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, homme important par son siége & son esprit violent, un commerce incestueux avec sa propre sœur. Le roi savoit toutes ces imprudences, que son caractère doux ne lui permettoit pas d'approuver, mais qu'il n'avoit pas non plus la force de punir, dans un homme qu'il aimoit.

Il lui restoit simplement des ombra-

HENRI III. 1588.

ges : de ſorte que quand le duc d'Epernon venoit l'alarmer ſur les complots des factieux, il ſe perſuadoit aiſément ce que lui ſouffloient perpétuellement les miniſtres ; ſavoir, que tout cela n'arrivoit que par haine contre le duc ; & cette prévention ſe gravoit d'autant plus aiſément dans ſon eſprit, que les libelles qui paroiſſoient ſe déchaînoient avec la plus grande aigreur contre Epernon ; d'où Henri concluoit que ce n'étoit donc pas à lui qu'on en vouloit ; & qu'en ſacrifiant ſon favori il calmeroit, quand il voudroit, la fureur de la populace. Ainſi ce prince, jouet des paſſions des autres, trouvoit ſes plus intimes confidens réunis en faveur de ſes ennemis, ſans qu'on puiſſe cependant prouver qu'aucun eût un deſſein formel de le trahir.

Eſtime générale pour le duc de Guiſe.

Balzac, vingt-quatrième entretien.

Mais s'il n'y avoit pas à la cour de mauvaiſe volonté abſolue contre le monarque, il y avoit pour le chef de la Ligue un penchant ſecret qui entraînoit tous les cœurs. Un courtiſan diſoit : *Que les Huguenots étoient de la Ligue, quand ils regardoient le duc de Guiſe.* Les femmes, dont le ſuffrage met en France un poids dans la balance des affaires publiques, n'ont pas tu leur

admiration. On a recueilli de la maréchale de Retz une expreſſion, qui peint le ſentiment : *Ils avoient ſi bonne mine*, dit-elle, *ces princes Lorrains, qu'auprès d'eux les autres princes paroiſſoient peuple !*

HENRI III. 1588.

Ses grandes qualités.

Balzac, ibid.

Les avantages, qui, même ſéparés, faiſoient aimer chacun de ces princes, le duc de Guiſe les réuniſſoit tous en lui ſeul : air de dignité, belle taille, traits réguliers, port majeſtueux, regard doux, quoique perçant, manières polies & inſinuantes, enfin ce qui rendroit un grand l'idôle de la Nation, n'eût-il que ces qualités extérieures ; mais Guiſe y joignoit une bravoure à toute épreuve, & le talent rare de faire valoir ſes exploits ſans forfanterie ; l'eſprit du commandement, la diſcrétion ſous l'air de franchiſe, l'art de ſe faire croire trop retenu, lors même qu'il agiſſoit ſans ménagement & de faire penſer qu'il n'étoit pouſſé que par le zèle de la religion, quand il n'alloit qu'à ſes intérêts : auſſi, pour me ſervir des termes d'un écrivain eſtimé, *La France étoit folle de cet homme là ; car, c'eſt trop peu dire amoureuſe.*

Guiſe avoit de plus en vraies vertus, de la grandeur d'ame, beaucoup de

HENRI III. 1588.

patience, une prudence jamais déconcertée par les événemens, le coup d'œil de maître dans les affaires, & la facilité de ſe déterminer, quoique l'étendue de ſon génie lui montrât toutes les difficultés. Point de lenteur. L'action alloit chez lui comme la penſée. Le duc de Mayenne ſon frère, l'exhortant un jour à peſer quelques inconvéniens avant que de prendre un parti : *Ce que je n'aurois pû réſoudre en un quart d'heure*, répondit-il, *je ne le reſoudrai pas en toute ma vie.*

Médiocrité du roi. Mort du prince de Condé.

Voilà l'homme contre lequel lutta le foible Henri III, déja trop dépeint; & dont on ſait bien qu'il n'y a que des inconſéquences à attendre. Sous les yeux des Pariſiens, ſi aigris contre lui, il s'amuſa au commencement de l'année à arranger lui-même les obſéques du duc de Joyeuſe, qui coutèrent des ſommes immenſes, & il ne parut pas ſeulement ſonger à la mort d'un des princes de ſon ſang, Condé, qui périt empoiſonné dans la ville de Saint-Jean d'Angely.

Journal de Henri III.

Ce prince avoit épouſé Charlotte de la Trémouille, en revenant d'Angleterre; après ſa malheureuſe expédition d'Anjou. La réputation de cette jeune prin-

ceſſe ne fut pas reſpectée. On fit courir ſur ſa conduite des bruits deshonorans : de ſorte que le prince ſon époux étant mort d'une manière ſi tragique ; on ſoupçonna l'épouſe d'y avoir contribué, pour ſe mettre à l'abri de ſon reſſentiment. Cette opinion s'accrédita tellement que le roi de Navarre lui-même s'en laiſſa prévenir. Il accourut de Béarn en Xaintonge, pour venger ſon couſin : & Charlotte n'échappa au premier mouvement de ſa colère, que parce-qu'elle étoit enceinte. Il la laiſſa ſous une garde ſure ; mais après ſix ans de captivité, le Parlement de Paris déclara la princeſſe innocente.

Son caractère.

Le prince de Condé étoit recommandable par une haute probité, une activité infatigable, & une intrépidité qui ne fut pas toujours réglée par la prudence. On ſait les courſes & les haſards de ſa vie, qu'obligé de fuir de Noyers avec ſon père, il le vit périr à Jarnac. Il combattit à Moncontour, & n'échappa qu'avec peine au maſſacre de la Saint-Barthélemi. Condé traverſa plus d'une fois la France en fugitif, fut dépouillé ſur les frontières, deux fois priſonnier, ſans être reconnu, démonté à Coutras d'un coup de lance. Il vint

HENRI III. 1588.

enfin mourir de poison à l'âge de trente-cinq ans, dans le sein de sa famille. Le roi de Navarre, en apprenant sa mort, s'écria : *J'ai perdu mon bras droit.* Ses ennemis même le pleurèrent. Le duc de Guise, admirateur constant de ses vertus, en rival généreux, lui donna des larmes; peut-être, disent quelques historiens, parceque la mort violente d'un homme de ce rang, le forçoit à un triste retour sur lui-même.

Comment Guise est poussé aux derniers éclats.

Guise en effet couroit alors une carrière fertile en pareilles catastrophes. Avoit-il préparé le dernier événement, ou s'y laissa-t-il entraîner ? C'est ce qu'on ignora toujours. Tout examiné, je croirois que les excès, dont nous allons parler, furent dans le peuple, le comble d'une faveur aveugle que Guise avoit excitée, sans prévoir où elle pouroit le mener; & qu'il en profita ensuite, pour monter à la place que la fortune sembloit lui marquer.

Fin du Tome Second.

Lu le 29 Janvier 1881





